

NEOPHILOLOGICA

26



WYDAWNICTWO
UNIwersYTETU ŚLĄSKIEGO
KATOWICE 2014

NEOPHILOLOGICA

volume 26

Le concept d'événement

textes réunis par
Laura Calabrese, Fabrice Marsac, Dan Van Raemdonck

et autres études

sous la rédaction de
Wiesław Banyś

RÉDACTEUR EN CHEF

WIESŁAW BANYŚ

Université de Silésie, Katowice

COMITÉ SCIENTIFIQUE

DENIS APOTHÉLOZ

Université Nancy 2, FR

LAURA CALABRESE

Université Libre de Bruxelles, BEL

GASTON GROSS

Université Paris 13, FR

KATARZYNA KWAPISZ-OSADNIK

Université de Silésie, Katowice, PL

FABRICE MARSAC

Université d'Opole, PL

SALAH MEJRI

Université Paris 13, FR

EWA MICZKA

Université de Silésie, Katowice, PL

TERESA MURYN

Université Pédagogique, Cracovie, PL

MICHELE PRANDI

Université de Bologne, IT

MARCELA ŚWIĄTKOWSKA

Université Jagellone, Cracovie, PL

DAN VAN RAEMDONCK

Université Libre de Bruxelles, BEL

JOANNA WILK-RACIĘSKA

Université de Silésie, Katowice, PL

RAPPORTEURS

XAVIER BLANCO

Université Autonome de Barcelone, ESP

B. KRZYSZTOF BOGACKI

Université de Varsovie, PL

PIERRE-ANDRÉ BUVET

Université Paris 13, FR

JEAN-PIERRE DESCLÈS

Université Paris-Sorbonne, FR

BARBARA HLIBOWICKA-WĘGLARZ

Université Marie Curie-Skłodowska, Lublin, PL

ALICJA KACPRZAK

Université de Łódź, PL

GEORGES KLEIBER

Université de Strasbourg, FR

JÓZEF SYPNICKI

Université Adam Mickiewicz, Poznań, PL

GRAŻYNA VETULANI

Université Adam Mickiewicz, Poznań, PL

CORRECTEUR DE L'ANGLAIS

Jerzy Nykiel

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Anna Czekaj aniagrigoicz@interia.pl

Beata Śmigielska bsmigielska@wp.pl

Institut des Langues Romanes et de la Traduction

Université de Silésie

ul. Grota-Roweckiego 5

PL — 41-205 Sosnowiec

Publikacja jest dostępna także w wersji elektronicznej / Accessible aussi sous forme électronique :

Central and Eastern European Online Library

www.ceeol.com

TABLE DES MATIÈRES

Jean-Pierre DESCLÈS : Le concept cognitif d'événement	7
Katarzyna KWAPISZ-OSADNIK : L'événement en tant qu'effet de la conceptualisation d'une situation. Quelques observations sur le rapport entre aspect sémantique, aspect grammatical, aspect syntaxique et la façon de conceptualiser la situation	23
Elżbieta BIARDZKA : L'événement énonciatif mis en discours. Trois approches différentes	36
Ewa PILECKA : <i>ÊTRE (LE) TÉMOIN DE</i> , un prédicat approprié sélectionnant les noms d'évène- ment ?	49
Jadwiga COOK : Voir, entendre et sentir un événement — quelques observations sur la tra- duction polonaise des constructions avec verbes de perception	63
Marion BECHET, Fabrice HIRSCH, Fabrice MARSAC, Rudolph SOCK : La primaire socia- liste : un événement politique à l'origine d'un nouveau phonostyle ?	78
Catherine COLLIN : <i>Hendiadys</i> et construction de l'événement en anglais contemporain . . .	90
Charlotte DANINO : Analyse linguistique d'un discours sur un événement en cours : le cas du 11 septembre 2001	106
Christian SURCOUF : Les « verbes savonnettes » : frottements et glissements sémantiques .	122
Clair-Antoine VEYRIER : L'invitation comme co-construction et émergence d'un événement	140
Laura CALABRESE, Audrey ROIG, Dan VAN RAEMDONCK : L'attirail de la titraille. Morphosyntaxe des désignants d'événement dans les titres de presse	154
Lucie BARQUE, Pauline HAAS, Richard HUYGHE : La polysémie nominale <i>ÉVÈNEMENT /</i> <i>OBJET</i> : Quels objets pour quels événements ?	170
Lucie STEIBLÉ, Rudolph SOCK : Pretzel et Bretzel : lecture et analyse événementielles des signaux de parole pour l'étude des consonnes occlusives de l'alsacien	188
Myriam BOULIN : La description du déplacement en français, anglais et chinois mandarin : différentes stratégies de repérage	201
Silvia ADLER : L'événement fortuit à travers le prisme du nom général	217
Anna CZEKAJ : Comment comprendre la classe d'objets ?	232
Agnieszka PALION-MUSIOŁ, Aleksandra ŻŁOBIŃSKA-NOWAK : Análisis sintáctico- semántico del verbo <i>ganar</i> según el enfoque orientado a objetos	245
Beata ŚMIGIELSKA : Quelques remarques théoriques et pratiques sur la traduction du fran- çais vers le polonais dans l'approche orientée objets	264
Sonia SZRAMEK-KARCZ : L'Approche Orientée Objets ou l'EuroWordNet ? Quelle ap- proche pour la traduction automatique ? Partie II : hiérarchie, héritage et désambiguïsation	280
Aleksandra PALICZUK : Spazio — pensiero — lingua. La concettualizzazione della <i>città</i> in italiano	298
Claudio SALMERI : L'aspetto particolare della traduzione di testi antichi. L'arcaizzazione .	310

CONTENTS

Jean-Pierre DESCLÉS: Event as a cognitive concept	7
Katarzyna KWAPISZ-OSADNIK: The event as an effect of the conceptualization of a situation. A few observations pertaining to the relation between the grammatical, semantic, syntactic-discourse aspects and the way of conceptualizing the situation	23
Elżbieta BIARDZKA: Enunciative event put into speech: three different approaches	36
Ewa PILECKA: <i>ÊTRE (LE) TÉMOIN DE</i> , a dedicated predicate which selects event nouns?	49
Jadwiga COOK: To see, hear and feel an event — on Polish translation of French structures with verbs of perception	63
Marion BECHET, Fabrice HIRSCH, Fabrice MARSAC, Rudolph SOCK: The primary socialist Elections: an event at the origin of a new speaking style?	78
Catherine COLLIN: <i>Hendiadys</i> and construction of an event in contemporary English	90
Charlotte DANINO: A linguistic analysis of a discourse on an ongoing event: the case of 9/11	106
Christian SURCOUF: “Soap verbs”: why do achievements such as “Il se casse la jambe” sound odd with the present tense?	122
Clair-Antoine VEYRIER: Invitation as co-construction and emergence of an event	140
Laura CALABRESE, Audrey ROIG, Dan Van RAEMDONCK: A morphosyntactic analysis of event names in newspaper headlines	154
Lucie BARQUE, Pauline HAAS, Richard HUYGHE: The EVENT / OBJECT nominal polysemy: which objects for which events?	170
Lucie STEIBLÉ, Rudolph SOCK: Pretzel and Bretzel: an event approach to and event analysis of speech signals for the study of Alsatian plosives	188
Myriam BOULIN: Describing motion events in French, English and Mandarin Chinese: what is the deictic center?	201
Silvia ADLER: Fortuitous events through the prism of general nouns	217
Anna CZEKAJ: How should the notion of the object class be understood?	232
Agnieszka PALION-MUSIOŁ, Aleksandra ŻŁOBIŃSKA-NOWAK: A syntactic-semantic analysis of the Spanish verb <i>ganar</i> in the framework of the object oriented approach	245
Beata ŚMIGIELSKA: Some theoretical and practical remarks about the translation from French into Polish based on the object oriented approach	264
Sonia SZRAMEK-KARCZ: The Object Oriented Approach or EuroWordNet — which is a better engine for machine translation? Part II: hierarchy, semantic inheritance and disambiguation	280
Aleksandra PALICZUK: Space — thought — language. The Conceptualization of <i>città</i> (‘city’) in Italian	198
Claudio SALMERI: The Problem of translation of old texts as a particular issue. Archaisation	310

Jean-Pierre Desclés

*STIH-LaLIC, Paris-Sorbonne,
France*

Le concept cognitif d'événement

Abstract

Starting from the basic aspectual distinctions between 'state', 'event' and '(incomplete) process', an aspectualized predicative relation is actualized on a topological continuous interval of instants: open interval with a state; closed interval with an event; closed interval on the left and open interval on the right with an incomplete process. Some properties are closely linked to events: an event is surrounded by two states, a state before and a state after; it is generally not punctual hence it is compatible with durativity. A predicative relation which is aspectualized as an event is actualized on a closed interval but it is only true at the closed boundary on the right, the last instant of the event. An event can cover different events which are different parts of the global event. When a process is complete, it generates an event and also a resulting state at the last instant of the generated event; this last instant is a continuous cut (in Dedekind's sense) between the event and the resulting state. An event can be only complete (as *He painted the room for one day*, in French: "accompli") or completed (*He painted the room in one day*, in French: "achevé"): every completed event is complete but not vice versa.

Keywords

Aspectualization, actualization on topological interval, open / closed interval, complete / completed, resulting state.

Pour que la notion aspectuelle d'*événement* devienne un concept, il est indispensable de la caractériser par un certain nombre de propriétés qui traverseraient la diversité des approches théoriques et descriptives, notamment pour entreprendre une typologie des langues. Il s'agit donc, à partir de considérations cognitives générales, de préciser les concepts de base de la temporalité appréhendée par les langues, de façon à définir un réseau de concepts où l'événement y prendrait une place et serait relié à d'autres concepts du réseau. Un énoncé représente une situation verbalisée par l'énonciateur la prenant en charge avec une certaine « visualisation

conceptualisée » (ou aspectualisation) qui est alors ou bien statique ou bien évolutive ou parfois encore résultative. L'événement est ainsi un type particulier d'une aspectualisation d'une situation verbalisée ; il ne doit donc pas être pris comme une notion générique¹. C'est la notion de situation qui doit être générique et non pas celle d'événement.

Pour analyser l'aspectualité catégorisée par les langues, il est préférable de se placer dans le cadre d'une théorie de l'énonciation qui cherche à analyser non seulement l'énoncé en tant que produit mais également à représenter les opérations énonciatives qui le produisent à partir de schèmes sémantico-cognitifs (SSC) représentant les significations des prédicats verbaux et celles des opérateurs grammaticaux (Desclés, 1990b, 2011), par le biais d'opérations aspectuelles, temporelles et modales (TAM) et plus strictement énonciatives. À la suite de Charles Bally, l'énoncé minimal est décomposable en un opérateur complexe d'énonciation appelé *modus*, et un *dictum*. Remarquons que la notion de « lexis » d'Antoine Culioli est très proche du *dictum* (ou encore du *lekton* des Stoïciens) (Bally, 1965 ; Culioli, 1968). Le *dictum* représente un contenu propositionnel structuré par l'application d'un prédicat verbal à des termes actanciels plus ou moins déterminés. Ce contenu est seulement un « dicible » mental qui, pour être rendu public et transmissible, doit être pris en charge par un énonciateur qui indique comment, entre autres, le contenu propositionnel peut être ancré dans une temporalité (Desclés, 2009).

Certaines approches théoriques de l'aspectualisation reposent sur les deux notions de base : 'état', qualifié par les traits « avec durée » et « sans borne » ; 'événement' avec les traits « borné », et « sans considération de durée » assimilé parfois à du « ponctuel ». La temporalité linguistique est ensuite représentée au moyen de relations entre instants discrets comme dans le modèle de Hans Reichenbach, généralisé parfois au moyen d'intervalles d'instant (Reichenbach, 1947/1966 ; Gosselin, 1996). D'autres approches utilisent trois notions aspectuelles de base : 'état', 'événement', 'processus' (Comrie, 1976 ; Lyons, 1977 ; Mourelatos, 1978). Cependant, dans ces deux familles d'approches, les notions de « borne d'un intervalle » et de « continuité (temporelle) » restent peu précises et employées de différentes façons. Dans notre modèle (Desclés, 1980, 1990a ; Desclés, Guentchéva, 2012), nous dérivons de ces trois concepts de base qui reçoivent des définitions précises, les valeurs sémantiques comme : « inaccompli / accompli », « imperfectivité / perfectivité », « atélécité / télécité », « événement complet », « état résultant », « états permanent / contingent », « habitude »... Ces trois notions de base sont analysées et représentées par des opérateurs qui deviennent des éléments constitutifs du *modus*. En disant cela, il faut cependant définir ces opérateurs dans un formalisme d'opérateurs (en fait un formalisme applicatif) en précisant : 1°) la portée de ces opérateurs ; 2°) l'opération qui modifie l'opérande ; 3°) les modes de

¹ Par exemple Bernard Pottier (2000, 2012) et James Pustejovsky (2003) prennent la notion d'événement comme générique.

composition d'un opérateur particulier avec d'autres opérateurs. Le formalisme utilisé comprend des opérateurs de différents types qui s'appliquent à des opérands afin de construire des expressions applicatives susceptibles de fonctionner à leur tour comme des opérateurs ou comme des opérands. Nous n'allons pas décrire ici l'appareillage formel, renvoyant à des publications plus techniques² (Desclés, 1990b, 2004, 2005 ; Desclés, Ro, 2011). Nous allons insister, dans cet article, sur les principales propriétés des événements.

1. Opérateurs d'aspectualisation et bornes aspectuelles

L'aspectualisation d'une relation prédicative ' Λ ' (pour « lexis ») s'exprime sous la forme d'un opérateur binaire qui s'applique évidemment à ' Λ ' mais également à un intervalle ' I ' d'instant contigus, c'est-à-dire à un ensemble totalement ordonné d'instant compris entre une borne gauche ' $g(I)$ ' et une borne droite ' $d(I)$ '. Le résultat de cette aspectualisation est désigné par l'expression ' $ASP_I(\Lambda)$ '. Nous allons faire appel à quelques concepts mathématiques de la topologie générale pour préciser la notion de borne aspectuelle (Desclés, 1980, 1990a ; Desclés, Guentchéva, 2012). Trois relations prédicatives aspectualisées (appelées quelquefois 'procès') s'en dégagent :

- ' $ETAT_O(\Lambda)$ ' : O est un intervalle *ouvert* d'actualisation d'un *état*, les bornes de gauche ' $g(O)$ ' et de droite ' $d(O)$ ' sont exclues de O ;
- ' $EVEN_F(\Lambda)$ ' : F est un intervalle *fermé* d'actualisation d'un *événement* qui comprend sa borne gauche ' $g(F)$ ' et sa borne droite ' $d(F)$ ' ;
- ' $PROC_J(\Lambda)$ ' : J est un intervalle *semi-ouvert* d'actualisation d'un *processus (inaccompli)* qui comprend sa borne gauche ' $g(J)$ ' mais la borne droite ' $d(J)$ ' n'appartient pas à J .

L'événement est une *transition* qui indique l'occurrence d'un changement entre deux états successifs. La transition implique une *borne initiale* (ou borne de début), c'est-à-dire un premier instant de transition, et une *borne terminale* (ou borne de fin), c'est-à-dire un dernier instant de transition. À chacune de ces bornes, il y a des instants voisins qui précèdent (respectivement suivent) la borne initiale (respectivement la borne terminale) sans qu'aucun changement puisse se manifester à ces instants. Un événement actualisé sur l'intervalle fermé F , est encadré par deux états, l'un est actualisé sur l'intervalle ouvert O_1 , l'autre est actualisé sur l'intervalle

² Le formalisme applicatif utilisé est la logique combinatoire de Curry et le lambda-calcul de Church, avec des types fonctionnels.

ouvert O_2 , avec les conditions suivantes : $[g(F) = d(O_1)]$ et $[d(F) = g(O_2)]$. Les deux bornes 'g(F)' et 'd(F)' de F sont des *coupures continues* (au sens de Dedekind), c'est-à-dire que la borne 'g(F)' appartient à F mais 'd(O₁)' n'appartient pas à O₁ et 'd(F)' appartient à F mais 'd(O₂)' n'appartient pas à O₂.

Un *état contingent* (non permanent), actualisé sur un intervalle ouvert O, est borné à gauche et à droite par des bornes qui n'appartiennent pas à O puisque la borne 'g(O)' est le dernier instant de la transition qui fait entrer dans l'état et que la borne 'd(O)' est le premier instant de la transition qui fait sortir de l'état.

Un *processus* exprime un changement en cours d'actualisation. Ce processus implique l'existence d'un premier instant de changement et puisque ce changement est en cours, il n'y a pas de dernier instant d'actualisation. Par conséquent, un processus (inaccompli) s'actualise sur un intervalle J dont la borne gauche 'g(J)' est le premier instant du changement et la borne droite 'd(J)' n'est pas un dernier instant du changement, elle est seulement l'instant qui saisit l'inaccomplissement du processus ; 'd(J)' est donc une borne ouverte qui n'appartient pas à J. Lorsqu'un processus atteint un terme, la borne droite 'd(J)' devient le dernier instant du changement et cette borne se ferme, le processus est accompli en cet instant et engendre un événement actualisé sur l'intervalle fermé compris entre les deux bornes 'g(J)' et 'd(J)'.

L'énoncé *Luc chante en ce moment* est un processus inaccompli pendant son énonciation. Un état contingent comme *Luc est actuellement fatigué* est différent d'un état comme *Luc est tout le temps fatigué* (propriété inhérente attribuée à Luc). Dans un état permanent comme *La terre est ronde*, les bornes ouvertes de l'actualisation sont rejetées à l'infini.

2. Interdépendance des concepts d'état, d'événement et de processus

Les concepts d'état, d'événement et de processus (inaccompli) ne sont donc pas indépendants ; pour être compris, chaque concept nécessite la compréhension des deux autres. Un événement transitionnel est encadré par deux états, un état initial et un état terminal. Un état contingent est encadré par deux événements, un événement qui conduit à cet état, un événement terminal qui en fait sortir. Un processus se développe (continûment ou par une succession de transitions internes discrètes) depuis un début jusqu'à un instant où le changement est saisi dans son inaccomplissement. Lorsque le processus atteint un terme il s'accomplit et engendre un événement. Un événement peut alors être conceptualisé comme une transition globale ou comme le résultat engendré par une transition processuelle qui a atteint un terme d'accomplissement.

Donnons quelques exemples. *Les remèdes homéopathiques ont guéri Luc de tous ses maux d'estomac* est un événement encadré par deux états : *Luc a des maux d'estomac* et *Luc n'a plus des maux d'estomac*. L'état *Luc était, cette semaine là, malade* est encadré par un premier événement *Luc est tombé malade* puis par un second événement qui assure la transition de sortie de l'état de maladie. Le processus *Luc est en train de guérir* possède un premier instant qui est la borne droit de l'état antérieur *Luc était malade*. Prenons les deux événements suivants : *Luc a guéri de son cancer en six mois* et *Luc s'est guéri de son cancer en six mois* ; le premier événement exprime une transition prise dans sa globalité, le second indique nettement que l'événement a été engendré par un processus interne mené jusqu'à un terme, et, dans ce processus, l'agent s'est personnellement engagé.

3. Actualisation et validation d'un événement

Par validation (ou évaluation de la vérité) d'une relation prédicative propositionnelle, il faut entendre une zone temporelle où la relation prédicative est vraie. Il est important de distinguer la *validation* d'un événement de son *actualisation*, les deux notions ne coïncidant pas. Par contraste avec l'événement, considérons la validation d'un état et d'un processus. Un état 'ETAT_O(Λ)' actualisé sur un intervalle ouvert 'O' est tel que, à chaque instant 't' de O, la relation prédicative ' Λ ' est vraie ; de plus, pour tout intervalle ouvert O' contenu dans O, l'état 'ETAT_O(Λ)' est également actualisé sur O' et ' Λ ' est vraie à chaque instant de O'. D'un processus 'PROC_J(Λ)' qui s'actualise sur l'intervalle semi-ouvert J, nous en inférons que pour tout intervalle semi-ouvert J' contenu dans J et tel que $[g(J') = g(J)]$ et $[d(J') < d(J)]$, le processus 'PROC_J(Λ)' s'actualise sur J' et, pour chaque instant 't' de J ou de J', la relation prédicative ' Λ ' est vraie. Dans le cas d'un événement 'EVEN_F(Λ)', actualisé sur l'intervalle fermé F, nous ne pouvons pas en déduire que la relation prédicative ' Λ ' est vraie à chaque instant 't' de F ; nous pouvons simplement dire que si l'événement est actualisé sur F, alors la relation prédicative ' Λ ' est certainement vraie à la borne d'accomplissement 'd(F)' de l'événement.

L'événement *Luc a couru jusqu'à la poste* exprime que la relation prédicative sous-jacente « Luc courir jusqu'à la poste » est vraie seulement lorsque Luc a atteint la poste, c'est-à-dire lorsque que le terme a été atteint. En revanche, pour l'événement *Luc a couru dans la forêt puis ensuite...*, toute partie de cet événement est encore un événement : de *Luc a couru toute la matinée*, on en déduit *Luc a couru ce matin* (mais pas l'inverse).

4. Téliçité et achèvement d'un événement

Un événement est télique lorsqu'une *borne finale* (et non plus simplement une *borne terminale*) est visée. Un événement télique qui a atteint sa borne finale est *achevé* (ou *complet*) : le processus qui a engendré cet événement ne pouvait pas se poursuivre au-delà de la borne finale. Un événement télique (donc avec une borne finale visée) peut cependant ne pas avoir atteint sa borne finale car le processus qui l'engendrait a été interrompu avant ; dans ce cas, l'événement est seulement accompli à cette borne terminale (borne d'interruption du processus) mais pas nécessairement achevé (ou complet). Lorsque aucune borne finale n'est visée, l'événement est atélique et étant actualisé sur un intervalle fermé F , il est également actualisé sur un intervalle fermé F' , contenu dans F , tel que $[g(F') = g(F)]$ et $[d(F') < d(F)]$; de plus, la relation prédicative ' Λ ' sous-jacente à ' $\text{EVENT}_p(\Lambda)$ ' est vraie à l'instant ' $d(F')$ ' (une borne d'interruption antérieure à la borne d'interruption ' $d(F)$ '). Remarquons que tout événement achevé (complet) est accompli mais pas l'inverse.

L'événement *Luc a bu du thé* est un événement accompli alors que *Luc a bu son thé* est un événement achevé (Luc a bu la quantité de thé qui lui était nécessaire) ; si *Luc a bu son thé* implique *Luc a bu du thé*, il n'est pas vrai que *Luc a bu du thé* implique *Luc a bu son thé*. Nous avons le même genre d'opposition avec *Luc a lu des journaux ce matin* et *Luc a lu son journal avant de...*

5. Événement et durée

Un événement (accompli ou achevé) est en général compatible avec une durée. Pourtant, on oppose souvent, dans la littérature consacrée à l'aspect, mais à tort selon nous, la notion d'événement, qualifiée alors par le trait « sans durée », à la notion d'état, qualifiée par le trait « avec durée ». En proposant cela, on confond actualisation et validation. Pour un état actualisé sur un intervalle ouvert, les deux bornes à gauche et à droite sont nécessairement distinctes ce qui implique que l'état possède nécessairement une durée mesurée par la distance entre les deux bornes. La relation prédicative impliquée dans un événement est vraie, comme nous l'avons déjà dit, à la borne terminale (ou finale), donc ponctuelle, mais l'événement est actualisé durant la totalité d'un intervalle fermé qui, lui, n'est pas toujours ponctuel. Il est du reste assez difficile d'imaginer des événements ponctuels dont les domaines d'actualisation seraient uniquement des instants car un événement consomme du temps³.

³ Par exemple, Pottier (2012) considère que tout événement nécessite du temps pour se déployer.

Le temps grammatical d'Aoriste en grec (ou le Passé simple en français) est souvent analysé comme un événement global, « sans durée ». Il est pourtant difficile de prétendre que dans *Il régna* (Aoriste) *quarante ans* on ait un événement sans durée, à moins de recourir à des justifications sophistiquées comme : « c'est un point qui se dilate ». Or, un point, c'est un point, s'il se dilate, ce n'est plus un point mais un processus évolutif. La globalité de l'événement n'implique donc pas sa ponctualité. Certains verbes comme *exploser* ou *gagner* sont considérés comme des ponctuels, pourtant il est tout à fait possible de rencontrer des énoncés comme *La bombe atomique explosa durant plus de cinquante secondes* ou encore *Sa colère explosa en quelques minutes de discussion* et d'exprimer la notion « gagner » sous la forme d'un processus : *Il est en train de gagner le tournoi*.

6. Non-concomitance d'un événement avec le processus énonciatif

L'énonciation (« l'énonciateur JE est en train de dire ... ») est un processus inaccompli qui s'actualise sur un intervalle semi-ouvert J_0 dont la borne droite ' $d(J_0)$ ' est nécessairement ouverte car, dans le cas contraire, l'énonciation deviendrait un événement (accompli et passé). Un état et un processus peuvent être concomitants à l'énonciation et, dans ce cas, les bornes droites sont alors identifiées à la borne droite ' $d(J_0)$ ' de l'intervalle d'énonciation. En ce qui concerne un événement ' $EVENT_F(\Lambda)$ ', il ne peut pas être concomitant à son énonciation, puisque la borne droite fermée ' $d(F)$ ' d'accomplissement ne peut pas être concomitante avec la borne ouverte ' $d(J_0)$ ' d'inaccomplissement. Tout événement est donc un accompli (et jamais un inaccompli). Les cas où des événements paraissent venir coïncider avec leurs énonciations (par exemple dans un « présent de reportage »: *Zidane ajuste, tire et but !*) ne sont pas présentés comme des événements déjà accomplis mais plutôt comme des processus encore inaccomplis (*J'arrive dans cinq minutes / Je pars demain*) avec une borne finale impliquée qui est simplement visée au-delà de l'énonciation même, d'où l'emploi du temps grammatical Présent. Dans les langues slaves, une forme perfective (qui renvoie à l'achèvement d'une des phases relatives à un événement et pas toujours à l'achèvement de l'événement complet) ne peut pas être analysée avec une valeur de « présent » mais avec la valeur d'un « présent-futur », dont l'accomplissement visé est déplacé au-delà de ' $d(J_0)$ '.

7. Événement sécant à un processus inaccompli

Un processus ‘PROC_J(Λ)’ étant inaccompli, sa borne d’inaccomplissement ‘d(J)’ est indiquée dans le cas d’une concomitance, par une identification avec la borne ‘d(J₀)’ de l’intervalle d’énonciation, d’où : [d(J) = d(J₀)°]. Dans le cas d’une non-concomitance, un événement ‘EVEN_F(Λ²)’ vient « couper » le processus en cours ‘PROC_J(Λ¹)’ : la borne gauche ‘g(F)’ de l’événement sécant ‘EVEN_F(Λ²)’ est alors identifiée à la borne droite d’inaccomplissement ‘d(J)’ du processus : [d(J) = g(F)]; dans ce cas, la borne ‘g(F)’ introduit une coupure continue entre l’intervalle d’actualisation J du processus et l’intervalle F d’actualisation de l’événement sécant. Remarquons que l’événement ‘EVEN_F(Λ²)’ sécant, à l’instant ‘d(J)’, à un processus inaccompli ‘PROC_J(Λ¹)’, peut venir interrompre le processus en cours et, dans ce cas, la borne ‘d(J)’ se ferme, le processus interrompu par l’événement sécant devient un accompli. Un processus ‘PROC_J(Λ¹)’ peut également continuer au-delà de la borne de début ‘g(F)’ d’un événement ‘EVEN_F(Λ²)’ qui lui est sécant.

Prenons par exemple *Luc travaillait à sa thèse lorsque Marie est venue lui rendre visite* ; dans cet énoncé, le processus *Luc travaillait à sa thèse* est inaccompli à l’instant où l’occurrence de l’événement *Marie est venue* a lieu ; le premier instant de cet événement sert à marquer l’instant où le processus est saisi dans son développement et l’occurrence de cet événement n’est pas suffisante pour nécessairement interrompre le procès. Des conditions contextuelles, ou des connaissances lexicales, permettent de lever l’indétermination liée à l’interruption ou non-interruption du processus. Avec *La voiture roulait à cent km/heure lorsqu’un cerf a traversé brusquement la route provoquant un accident effroyable*, les connaissances pragmatiques conduisent à en inférer l’interruption du processus en cours.

8. Structure de succession et emboîtement d’événements

Un événement exprime ce qui arrive et ce qui change en se détachant d’un arrière fond (« background ») stable. Un événement ‘EVEN_F(Λ)’ est souvent pris dans une structure de succession où chaque événement, avec ses bornes initiales et terminales (ou finales), doit être repéré temporellement. Un événement entre donc dans une organisation narrative où un événement suit, ou précède, un autre événement. Il est, en effet, assez difficile d’avoir un événement isolé sans aucun repérage, ce qui n’est pas le cas pour un processus concomitant avec l’énonciation. Souvent, c’est à l’intérieur d’un cadre (narratif), mis en place par un état actualisé sur un intervalle ouvert O, que sont localisés les différents événements de la narration reliés par des relations d’antériorité ou de postériorité ou encore par des coïncidences

temporelles. Ainsi, étant donnés deux événements 'EVENT_{F₁}(Λ¹)' et 'EVENT_{F₂}(Λ²)', nous avons les situations suivantes :

- (i) soit l'événement 'EVENT_{F₁}(Λ²)' a une actualisation avant l'actualisation de l'événement 'EVENT_{F₂}(Λ¹)' et alors : $[d(F_1) < g(F_2)]$;
- (ii) soit l'événement 'EVENT_{F₂}(Λ²)' a une actualisation pendant le début de l'actualisation de l'événement 'EVENT_{F₁}(Λ¹)' et alors : $[g(F_2) = g(F_1)]$ avec $[F_2 \subseteq F_1]$;
- (iii) soit l'événement 'EVENT_{F₂}(Λ²)' a une actualisation pendant l'actualisation de l'événement 'EVENT_{F₁}(Λ¹)' et alors : $[g(F_1) < g(F_2)]$ et $[d(F_2) < d(F_1)]$;
- (iv) soit l'événement 'EVENT_{F₂}(Λ²)' a une actualisation simultanée à l'actualisation de l'événement 'EVENT_{F₁}(Λ¹)' et alors : $[F_2 = F_1]$, c'est-à-dire que $[g(F_1) = g(F_2)]$ et $[d(F_2) = d(F_1)]$;
- (v) soit l'événement 'EVENT_{F₂}(Λ²)' a une actualisation pendant le fin de l'actualisation de l'événement 'EVENT_{F₁}(Λ¹)' et alors : $[d(F_2) = d(F_1)]$ avec $[F_2 \subseteq F_1]$;
- (vi) soit l'événement 'EVENT_{F₂}(Λ²)' a une actualisation après l'actualisation de l'événement 'EVENT_{F₁}(Λ¹)' et alors : $[d(F_1) < g(F_2)]$.

Le chevauchement des deux événements 'EVENT_{F₁}(Λ¹)' et 'EVENT_{F₂}(Λ²)' implique que l'on ait $[g(F_1) < g(F_2) < d(F_1) < d(F_2)]$. Un tel chevauchement n'est pas souvent exprimé dans les narrations car il lui est préféré un recours à un événement sécant 'EVENT_{F₂}(Λ²)' qui vient couper le processus 'PROC_{J₁}(Λ¹)', inaccompli à l'instant $d(J_1) = g(F_2)$, la borne 'd(F₁)' étant alors visée. Dans certains cas, deux événements peuvent avoir un chevauchement uniquement ponctuel où la borne terminale 'd(F₁)' de l'un est le début 'g(F₂)' de l'autre, c'est-à-dire : $[d(F_1) = g(F_2)]$. Par exemple, ce genre de situation a lieu entre l'événement 'EVENT_{F₂}(trouver (il))', qu'exprime l'énoncé *il a trouvé*, et l'événement 'EVENT_{F₁}(chercher (il))', qu'exprime l'énoncé *il a cherché*, puisque si *on a trouvé*, c'est que *on a fini de chercher*, d'où : $[d(F_1) = g(F_2)]$.

La prise en compte des aspectualisations des situations verbalisées sous la forme d'états, d'événements et de processus, amène à tenir compte des propriétés topologiques des bornes (ouvertes ou fermées) et les relations de James F. Allen sont nettement insuffisantes pour une analyse textuelle approfondie (Allen, 1983)⁴.

⁴ Une critique de Allen est effectuée dans Desclés, Guentchéva (2007) avec une autre analyse plus topologique des relations entre les actualisations des événements, d'une part, et celles des processus et des états, d'autre part.

9. Événement englobant d'autres composantes événementielles

Un événement n'étant plus appréhendé par sa seule borne ponctuelle, terminale (ou finale), mais par un intervalle d'actualisation, il peut englober d'autres événements qui en sont des constituants. Un événement global 'EVENT_F(Λ)' actualisé sur un intervalle fermé F peut recouvrir une succession d'événements actualisés sur un ensemble d'intervalles fermés {F₁, F₂, ..., F_i, ..., F_n}, avec [F_i ⊆ F] pour i = 1, 2, ..., n. Reprenons l'exemple *Il régna pendant quarante ans*. Cet événement global peut être décomposé en plusieurs événements composants : *Les dix premières années de son règne furent constructives mais les cinq dernières années ont été catastrophiques*. L'itération d'un événement peut être lexicalisée (*toussoter, sautiller...*) ou exprimée par des marqueurs spécifiques (parfois pragmatiques). L'événement, dans ces cas-là, est une succession discrète d'événements {ev₁, ev₂, ..., ev_i, ..., ev_n}. Dans l'exemple *Cette année là, il a fumé chaque jour après chaque repas deux bons cigares achetés à Cuba*, nous avons un événement global qui se décompose en une succession énumérable d'événements identiques, marquant ainsi l'habitude.

10. États résultatifs

Un processus qui s'accomplit construit un événement accompli. Cet événement engendre un état résultatif « collé » à l'événement qui l'a engendré. Désignons par 'ETAT-RES_O(Λ) un tel état ; cet état implique l'existence d'un événement 'EVENT_F(Λ)' relatif à la même relation prédicative 'Λ', et tel que l'on ait [g(O) = d(F)]. Là encore, la borne 'd(F)' est une coupure continue qui établit une partition entre l'intervalle F d'actualisation de l'événement et l'intervalle O d'actualisation de l'état qui en résulte. On peut considérer plusieurs genres d'états résultatifs. L'état résultant est la propriété acquise par le sujet de la relation prédicative sous-jacente à l'événement, au terme de son actualisation. L'état résultant est généralement exprimé par une forme de Parfait (en grec ancien, en bulgare, en anglais, en chinois, ...). Ces formes de Parfait expriment justement un état qui affecte un actant (l'actant sujet) de la relation prédicative, à la suite de l'accomplissement de l'événement qui a ainsi changé les propriétés de cet actant. D'autres états résultatifs (états du passif qui affecte l'objet d'une relation prédicative transitive ; état conséquent...) sont également engendrés par un événement accompli.

Prenons l'exemple *Il a lu mon article* ; dans certains contextes, cet énoncé exprime une nouvelle propriété acquise par le sujet : *Enfin, il a lu mon article, il en connaît donc bien, maintenant, le contenu*. Selon le contexte, on peut renvoyer à un événement accompli : *Ce matin, j'ai déjeuné à 8 heures puis je suis allé courir pen-*

dant une heure dans le parc voisin..., ou à un état résultant, considéré alors comme un « état accompli présent » : *Enfin, j'ai déjeuné, j'avais tellement fin en me levant ce matin*. Certaines langues comme le bulgare pourront indiquer explicitement, par des formes grammaticalisées, des nuances importantes : *J'ai déjeuné* (forme d'Aoriste pour indiquer l'occurrence d'un événement) / *J'ai déjeuné, c'est fait* (Parfait, valeur d'état résultant) / *J'ai vraiment bien déjeuné, je n'ai plus faim* (Parfait avec une forme Perfective d'achèvement de l'événement).

11. Événements localisés dans un référentiel

Parler implique que l'énonciateur 'JE' s'est abstrait d'un référentiel extérieur, désigné par REX, pour construire un référentiel énonciatif, désigné par REN, organisé à partir de lui. Le référentiel REN est donc distinct du référentiel externe REX tout en étant compatible avec lui. Dans certaines de ses énonciations, l'énonciateur peut en effet se synchroniser avec des événements externes (par exemple : événements du calendrier, événements historiques, ...). À côté des référentiels REX et REN, il faut faire appel à d'autres référentiels que le discours et les textes mettent en jeu⁵. Un énonciateur a en effet toujours la possibilité de verbaliser une narration sans la localiser dans son propre référentiel REN (et pas, non plus, dans REX) mais en la localisant dans un autre référentiel, désigné par RNA, celui des situations non actualisées par rapport à son énonciation. Alors que les déictiques sont des indicateurs qui permettent de repérer des situations par rapport à l'acte d'énonciation, certains marqueurs linguistiques indiquent clairement que les situations représentées ne sont plus repérables par rapport à l'acte d'énonciation. Si les déictiques temporels *aujourd'hui, hier, demain, il y a trois jours, l'année dernière, ...* déterminent des zones temporelles du référentiel REN, les marqueurs *ce jour-là, la veille, le lendemain, trois jours auparavant, l'année précédente, ...* sont des indicateurs linguistiques explicites qui conduisent à la construction d'un référentiel RNA où les événements d'une narration ne seront plus repérés dans le présent/passé/futur de l'énonciateur. Dans RNA, les événements sont reliés temporellement les uns aux autres dans une structure de succession en s'inscrivant dans un cadre temporel (et spatial) déterminé par ailleurs. La distinction entre les référentiels REN et RNA évoque immédiatement l'opposition « discours/histoire » de Émile Benveniste ou « énonciation/narration » de Harald Weinrich ou encore les distinctions de Suzanne Fleischman et, par certaines caractéristiques, la notion « aoristique » d'Antoine Culioli (Benveniste, 1959, 1966 ; Weinrich, 1973 ; Fleischman, 1990 ; Culioli, 1980) ; cependant, le concept de « référentiel » est plus général et mieux

⁵ Sur le concept de référentiel, voir Desclés, Guentchéva (2011).

structuré avec un système abstrait de repérage (par identification, différenciation et rupture) ; de plus, à côté des référentiels REX, REN et RNA, l'analyse des textes nous amène à introduire d'autres référentiels, comme le référentiel des situations possibles et des hypothèses, le référentiel des vérités générales, le référentiel des énonciations rapportées, les référentiels des situations plausibles (signalées par des formes médiatives) ; des marqueurs discursifs facilement indentifiables sont des indicateurs de ces différents référentiels (Desclés, Guentchéva, 2011, 2012). À titre d'exemple, la valeur du « présent narratif » est analysée par le biais une synchronisation entre certains événements localisés dans le référentiel RNA et l'acte d'énonciation ; le résultat de cette synchronisation est alors non plus présenté comme un événement (accompli) de la narration mais sous la forme d'un processus (non accompli) en train de se dérouler devant l'énonciateur (et son co-énonciateur), qui ainsi est « présent » puisque il est projeté (par simple synchronisation fictive), devant les spectateurs de la narration. C'est le recours aux référentiels qui permet ainsi de dégager des invariants sémantiques des temps grammaticaux (Présent, Imparfait, Passé simple, Passé composé, Conditionnel⁶).

La distinction RNA/REN prend tout son sens quand on veut décrire les différents emplois des temps. Dans le référentiel RNA, les événements organisent la narration à l'intérieur d'un cadre discursif. Les Passés simples en français sont des temps grammaticaux qui se réfèrent essentiellement à des événements localisés dans le référentiel RNA (*Ce jour-là, il prit livraison de sa voiture*). Le Passé composé assure ce rôle de localisation dans le référentiel REN que le Passé simple assure très difficilement (*Hier, il a pris livraison de sa voiture* / **Hier, il prit livraison de sa voiture*). Cela explique pourquoi le Passé simple semble peu employé à l'oral qui privilégie évidemment les échanges dialogiques donc localisés dans le REN. Pourtant, il est possible de rencontrer des Passés simples oraux, en particulier lorsqu'un locuteur se met à raconter une histoire qui n'est pas directement liée à l'énonciation en cours. Le cadre discursif (temporel et spatio-temporel) est indiqué dans le référentiel RNA par des Imparfaites qui ont des valeurs aspectuelles d'état et de processus. Prenons la narration très classique : *Il faisait beau ce jour-là. L'air printanier était subtil. Les oiseaux chantaient un bonheur de vivre, les bourgeons impatients s'apprétaient à se montrer [...]. Luc, pensif, marchait le long du chemin quand, tout à coup, son regard fut attiré par [...].* Le premier événement *fut attiré par* est sécant (avec l'indicateur : *quand*) au processus *Luc marchait* du cadre spatio-temporel. Le marqueur *ce jour-là* indique que la narration ne doit pas être temporellement reliée à l'énonciateur et ne peut pas être localisée dans le référentiel REN. D'autres marqueurs comme *il était une fois, un jour* ne sont nullement des indicateurs temporels d'un « passé lointain » (comme beaucoup de grammaires les analysent), ils indiquent plutôt la mise en place d'un référentiel RNA dans lequel l'histoire va pouvoir s'organiser.

⁶ Sur l'analyse du conditionnel en français et son invariant, voir Provôt (2011).

12. Conclusions

Nous avons montré comment la borne temporelle (ouverte ou fermée) d'un intervalle, analysée dans le sens que les mathématiques lui ont donné, a permis de mieux cerner le concept d'événement. La borne est devenue un concept précis et non plus une simple métaphore adaptable au gré des utilisateurs. L'aspectualisation et l'actualisation sont définies dans un référentiel temporel. Chacun des référentiels est muni d'une structure de continuité (continuité temporelle), formalisée avec le concept mathématique de coupure continue (au sens de Richard Dedekind⁷), d'où le statut précis de la borne ouverte 'T⁰' du processus inaccompli d'énonciation : 'T⁰' n'est pas le « moment d'énonciation », puisque cet instant introduit une partition du référentiel énonciatif par une coupure continue entre le « passé réalisé » de l'énonciateur JE et un « non réalisé » plus ramifié. La relation entre un état résultant et l'événement qui l'a engendré est également déterminée par une coupure continue qui exclut par conséquent tout instant intermédiaire entre l'événement et l'état résultant, retrouvant en cela l'intuition des grammairiens stoïciens à propos du grec. Remarquons cependant que l'aspectualisation dans les langues ne se ramène pas au seul opérateur abstrait, désigné précédemment par 'ASP₁', qui a pour portée la relation prédicative entière. D'autres aspectualisations interviennent également dans l'analyse de la temporalité catégorisée par les langues (voir Desclés, Guentchéva, 2012, ainsi que Desclés, Ro, 2011). Certains opérateurs aspectuels, désignés par ASP₂, indiquent si un actant de la relation prédicative est complètement ou partiellement ou nullement affecté par un changement (*jouer le Prélude en UT / jouer un morceau de Bach / jouer du Bach*). D'autres opérateurs aspectuels, désignés par ASP₃, sont déterminés par les significations des prédicats lexicaux, significations qui sont représentées par des schèmes sémantico-logiques (SSC) ; en effet, certains prédicats ont une signification statique (*être dans / être à côté de / être debout / se trouver dans / aimer, ...*) tandis que d'autres ont une signification évolutive, processuelle (*courir / marcher / voir, ...*) pour les uns, événementielle (*atteindre / arriver / construire, ...*) pour les autres. Les marqueurs des temps grammaticaux, ainsi que de nombreuses locutions (constructions adverbiales par exemple), sont les résultats de la composition des opérateurs aspectuels ASP₁, ASP₂ et ASP₃ entre eux et avec des relations temporelles dans un référentiel⁸. Ces analyses sont décrites dans le cadre d'un modèle général où sont reliés explicitement, sous la forme de calculs formels explicites, des schèmes sémantico-cognitifs, des représentations métalinguistiques et les configurations linguistiques qui en sont les traces⁹.

⁷ Voir Desclés (1980) et Desclés, Guentchéva (2012).

⁸ Des calculs explicites sont présentés dans Desclés, Ro (2011).

⁹ Sur la théorie des traces d'opérations, voir Culioli (2002) et Desclés (2006).

Le modèle de la GRACE (Grammaire Applicative, Cognitive et Énonciative), qui précise le modèle de la GAC, relie différents niveaux de représentations métalinguistiques actualisées dans différents référentiels (Desclés, 1990b, 2011 ; Desclés, Ro, 2011). Ces représentations sont des expressions applicatives structurées par des opérateurs de différents types composés entre eux et appliqués à des opérands. Les combinateurs de la logique combinatoire de Curry expriment ces compositions d'opérateurs (Desclés, 1990b, 2004, 2011). Le cadre théorique de la GRACE permet de préciser les principales propriétés caractéristiques du concept aspectuel « événement » et d'en faire un concept beaucoup plus précis et plus différencié que celui qui est utilisé dans le guide d'annotation des événements de TimeML (Pustejovski, 2003, 2006) pour annoter automatiquement les textes. L'analyse de textes entiers conduit à identifier automatiquement les événements, mais en les distinguant des informations temporelles non événementielles (cadres temporels, états, processus) et en organisant entre eux ces événements par des relations temporelles qui ne sont pas toujours calendaires. La méthode linguistique et computationnelle d'exploration contextuelle et le moteur EXCOM d'annotations sémantiques automatiques des textes visent la résolution de ces problèmes par une voie opérationnelle (Desclés, Le Priol, 2011). Nous renvoyons à diverses publications (Desclés, 2004, 2005 ; Desclés, Ro, 2011 ; Ro, 2012 ; El Khelifi, 2012 ; Desclés, Pascu, Ro, 2013) qui exposent les calculs formels et les réalisations informatiques qui en découlent.

Références

- Allen J.-F., 1983: "Maintaining knowledge about temporal intervals". *Communications of the ACM*, **26 (11)**, 832—843.
- Bally Ch., 1932/1965 : *Linguistique générale et linguistique française*. [4^e édition]. Berne : Franke.
- Benveniste É., 1959 : « Les relations de temps dans le verbe français ». *Bulletin de la Société Linguistique de Paris*, **54**, 237—250.
- Benveniste É., 1966 : *Problèmes de linguistique générale*. Vol. 1. Paris : Gallimard.
- Comrie B., 1976: *Aspect. An introduction to the study of verbal aspect and related problems*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Culioli A., 1980 : « Valeur aspectuelle et opérations énonciatives : l'aoristique ». In : J. David, R. Martin, éd. : *La Notion d'aspect*. Paris : Klincksieck, 181—193.
- Culioli A., 2002 : *Variations sur la linguistique*. Paris : Klincksieck.
- Desclés J.-P., 1980 : « Construction formelle de la catégorie grammaticale de l'aspect ». In : J. David, R. Martin, éd. : *La Notion d'aspect*. Paris : Klincksieck, 195—237.
- Desclés J.-P., 1990a: "State, Event, Process and Topology". *General Linguistics*, **29 (3)**, 159—200.

- Desclés J.-P., 1990b : *Langages applicatifs, langues naturelles et cognition*. Paris : Hermès.
- Desclés J.-P., 2004 : “Combinatory Logic, Language, and Cognitive Representations”. In: P. Weingartner, ed.: *Alternative Logics. Do Sciences Need Them?* Springer, 115—148.
- Desclés J.-P., 2005 : “Reasoning and Aspectual-temporal calculus”. In: D. Vanderveken, ed.: *Logic, Thought and Logic*. Springer, 217—244.
- Desclés J.-P., 2006 : « Opérations métalinguistiques et traces linguistiques ». In: D. Ducard, C. Normand, éd. : *Antoine Culioli, Un homme dans le langage, Colloque de Cerisy*. Paris : Ophrys, 41—69.
- Desclés J.-P., 2009 : « Opérations de prise en charge et d’engagement : une carte sémantique de catégorisations opérées par les langues ». *Langue française*, **162**: *La notion de « prise en charge » en linguistique*, 29—53.
- Desclés J.-P., 2011 : « Une articulation entre syntaxe et sémantique cognitive : La grammaire applicative et cognitive ». In: *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*. Nouvelle série. T. 20 : *L’architecture des théories, les modules et leurs interfaces*. Louvain : Peeters, 115—153.
- Desclés J.-P., Guentchéva Z., 2007 : *Temps et aspects dans les langues : approches cognitive et formelle*. Institut des Sciences Humaines Appliquées, Université de Paris-Sorbonne (à paraître, 2015).
- Desclés J.-P., Guentchéva Z., 2010 : « Référentiels aspecto-temporels : une approche formelle et cognitive appliquée au français ». *Bulletin de la Société Linguistique de Paris*, *CVI*, (2011), fasc. 1, 95—127.
- Desclés J.-P., Guentchéva Z., 2012 : “Universals and Typology”. In: R. Binnick, ed.: *The Oxford Handbook of Tense and Aspect*. Oxford : Oxford University Press, 123—154.
- Desclés J.-P., Guibert G., 2011 : *Le dialogue, fonction première du langage. Analyse énonciative des textes*. Paris : Honoré Champion.
- Desclés J.-P., Le Priol F., 2009 : *Annotations automatiques et recherche d’information*. Paris : Hermès.
- Desclés J.-P., Pascu A., Ro H., 2013 : “Aspecto-temporal meanings analyzed by means of Combinatory Logics”. *Workshop “Logics and linguistics”, UNILOG 4, Rio de Janeiro*.
- Desclés J.-P., Ro H., 2011 : « Opérateurs aspectuels et logique combinatoire ». *Mathématiques et sciences humaines*, **194**, 39—70.
- El Khelifi A., 2012 : *Approche générique d’extraction automatique des événements et leur exploitation*. [Thèse de doctorat]. Paris, Université de Paris-Sorbonne.
- Fleischman S., 1990 : *Tense and Narrativity from Medieval Performance to Modern Fiction*. Austin : University of Texas Press.
- Gosselin L., 1996 : *Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l’aspect*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Lyons J., 1977 : *Semantics*. Vol. 1—2. Cambridge : Cambridge University Press.
- Mourelatos A.P.D., 1978 : “Events, Processes, and States”. In: Ph. Tedeschi, A. Zaenen, 1981 : *Syntax and Semantics (Tense and Aspect)*, 14. New York, London : Academic Press, 91—102.

- Pottier B., 2001 : *Représentations mentales et catégorisations linguistiques*. Paris : Peeters.
- Pottier B., 2012 : *Images et modèles en Sémantique*. Paris : Honoré Champion.
- Provôt A., 2011 : *Le conditionnel en français et ses équivalents en allemand : le concept de référentiel temporel et l'analyse aspecto-temporelle et énonciative*. [Thèse de doctorat]. Paris, Université de Paris-Sorbonne.
- Pustejovsky J. et al., 2003: "TimML: Robust Specification of Event and Temporal Expressions in Text". *Proceedings of IWCS-5, Fifth International Workshop on Computational Semantics*.
- Pustejovsky J. et al., 2006: *TimeML Annotation Guidelines Version 1.2.1*. www.timeml.org/tempelval2/tempelval2-proposal.pdf (accessible : 20.09.2014).
- Reichenbach H., 1947/1966: *Elements of Symbolic Logic*. Toronto: Collier-MacMillan.
- Ro H., 2012 : *Les référentiels et opérateurs aspecto-temporels : définitions, formalisation logique et informatique*. [Thèse de doctorat]. Paris, Université de Paris-Sorbonne.
- Weinrich H., 1964/1973 : *Le temps*. Paris : Seuil.

Katarzyna Kwapisz-Osadnik
Université de Silésie,
Katowice, Pologne

L'événement en tant qu'effet de la conceptualisation d'une situation

Quelques observations sur le rapport entre aspect sémantique, aspect grammatical, aspect syntaxique et la façon de conceptualiser la situation

Abstract

In the following article we look into the question of the aspectuality — such aspectuality which can be observed at the grammatical, semantic and syntactic-discourse levels. The investigation is set in the Framework of cognitive linguistics, especially in J.-P. Desclés's conception of the event and R. Langacker's cognitive grammar. Upon presenting various points of view concerning the notion of the event and the category of the aspect, we propose analysis of the sentences which are the result of the process conceptualization of the events and then those sentences which stem from the event conceptualization of the states and processes. We observe that the aspectuality as an effect of processing situational data already forms at the cognitive level. In other words, the event dimension of the proposition content is not limited to the mere addition of various aspects (these aspects are often mutually exclusive), but it reflects the simultaneous configuration of the aspectual, temporal, actant and modal data at the conceptualization level.

Keywords

Aspectuality, aspect, conceptualization, event, process.

1. Introduction

La notion d'événement, qui est au centre de nos réflexions, inspire la pensée philosophique depuis les premières questions de l'être humain sur la nature du monde et le rôle de la langue dans cette exploration de différentes expériences, connaissances et modes d'expression : car, d'une part, la langue sert de « miroir », dans lequel se reflète la structure du monde filtrée par notre savoir, d'autre part, elle sert d'instrument pour retracer un long chemin d'analyses et de réflexions. Le rapport entre la réalité et la langue porte entre autres sur la question de savoir comment parler d'événement.

Dans notre article, d'abord nous tenterons de définir la notion d'événement, ensuite nous allons parcourir différentes études sur la catégorie de l'aspect, car c'est principalement à l'aspect qu'on attribue le rôle d'informer sur le caractère du déroulement des situations, cela pour démontrer que la dimension événementielle du contenu propositionnel ne se manifeste ni dans l'aspect lexical du verbe ni dans l'aspect lexicalisé, pas plus que dans l'aspect syntaxique de la phrase, mais qu'elle découlerait de la conceptualisation de la situation mise en énoncé, ce qui correspondrait à l'aspect cognitif, celui-ci se constituant dans un contexte de communication précis. Pour ce faire, nous utiliserons quelques fameux exemples provenant d'ouvrages français traitant de la problématique aspecto-temporelle, car l'idée générale de cet article dépasse une analyse des cas particuliers et se fonde sur la question des limites de l'investigation dans le domaine de la linguistique. La recherche se situe dans le cadre de la linguistique cognitive, et notamment dans les conceptions de la grammaire de Ronald Langacker et de Jean-Pierre Desclés, avec l'idée que ces deux théories se complètent et complètent également les études antérieures sur le verbe dans ses particularités temporelle, modale, aspectuelle et actantielle. Étant donné qu'il est impossible de résumer en quelques mots l'état des études actuelles en la matière, nous reconnaissons la pauvreté et l'insuffisance de nos observations, avec l'espoir qu'elles enrichiront cependant la discussion sur l'événement et les moyens linguistiques de son expression.

2. Concept d'événement

Selon Desclés (1993 : 8), « un événement est une situation verbalisée comme une discontinuité qui prend place sur un arrière-plan statique. Le procès événementiel implique nécessairement un changement initial et un changement final. L'événement appréhende une situation comme une occurrence singulière qui se détache d'un fond continu en le partageant en deux parties : un avant et un après ». Cela veut dire que même si les événements sont duratifs, ils se caractérisent par un intervalle de validation temporelle fermé. Cette caractéristique les distingue des processus, qui ont un intervalle ouvert à droite, et des états, qui sont des situations conçues comme continues et n'ayant pas de bornes temporelles. Il est important de souligner que la façon de concevoir la situation n'a rien à voir avec son actualité. André Włodarczyk (2003) et Jacques Moeschler (1998) vont dans une direction similaire. Le premier définit l'événement comme une situation marquée temporellement mais qui n'a aucun trait de progression (*avoir tombé*), celle-ci étant une caractéristique des procès, qui peuvent être ordinaires, c'est-à-dire continus (*grandir*) et affinis, c'est-à-dire « granulés » (*apprendre, tomber*). Le second dit qu'« un événement est un objet spatio-temporel [...] qui : (i) se produit et peut être

causé par un autre événement, (ii) a une extension temporelle [...] et (iii) est défini par une borne initiale et une borne terminale. De manière plus directe (cf. Asher, 1997), on dira qu'un événement est cette portion de l'espace-temps compris entre un pré-état (l'état qui le précède) et un post-état (l'état qui en résulte)» (pp. 293—294). Pour Bernard Pottier (2000 : 47—51), l'événement est « tout ce qui est ou qui se produit dans la réalité ou dans l'imaginaire, et qui est conçu par un Je ». Les constituants de l'événement sont les suivants : modalisation, propos événementiel, catégorisations du propos, relations et message. Ronald Langacker (2009 : 139), quant à lui, ne parle pas d'événement. Il distingue les relations non processuelles des processus, ceux-ci possédant un profil temporel. Les processus peuvent être perfectifs et imperfectifs pour autant que leurs points limites soient inclus ou non dans le temps de conceptualisation. Toutes les relations rendent compte du type d'enregistrement mental qui peut être global ou séquentiel. Le caractère séquentiel est propre aux processus, le caractère global détermine les états (*Elle est assise sur le toit*) et les événements (*Elle a grimpé sur le toit*). Selon le linguiste, la dernière phrase correspond à une relation non processuelle, car son déroulement dans le temps fait partie du fond, ce qui veut dire que la situation est enregistrée globalement. Monika Kozłowska (1998), elle aussi, ne distingue que les processus qu'elle divise en processus bornés (*Max a couru le 400 mètres*) et en processus non bornés (*Max est en train de courir le 400 mètres*).

L'idée de borne est présente entre autres dans les travaux de Zlatka Guentchéva, selon qui « par situation bornée, on désigne tout processus qui aurait pu se poursuivre s'il n'avait été interrompu au cours de son développement avant d'avoir été mené à terme : il s'agit donc d'un processus simplement accompli mais non achevé. En d'autres termes, on distingue implicitement trois types de situations bornées : celles où le procès est conçu comme intrinsèquement borné (*Marie a construit la maison*), celles où le procès est conçu comme extrinsèquement borné (*Marie s'est promené toute la matinée*) et celles où le procès est simplement interrompu (*Marie a marché jusqu'à l'école*)» (2003 : 98). Wolfgang Klein (1994) propose de distinguer les procès bornés intrinsèquement (*Pierre est arrivé*), les procès événementiels non bornés (*Florence dort*) et les procès qualitatifs (*Le livre est rouge*). John Lyons (1989 : 101), pour sa part, souligne le rôle d'une force factitive qui implique la présence d'un agent, ce qui a permis de distinguer un simple événement d'une activité : lorsque l'agent fait partie de la situation conceptualisée, on parle d'activité. Celle-ci se divise en agir et en acte. Le premier correspond au processus et le deuxième à l'événement.

En résumé, pour qu'il y ait événement, ou plutôt pour que la situation soit conceptualisée comme événement, elle doit satisfaire à la condition de s'enfermer dans un intervalle de temps : autrement dit, elle doit être temporellement bornée à gauche et à droite. Si le temps de déroulement est suffisamment court, l'événement devient ponctuel (*La bombe a éclaté à 10 heures, Jean a trouvé ses lunettes*) ; si le déroulement nécessite plus de temps, on considère la situation comme un proces-

sus qui se transforme en événement duratif, grâce aux bornes temporelles fermées qui donnent à la situation une vision globale (*Jean a habité Paris pendant 3 ans*, *Jean a traversé la rue*). La situation s'avère être un événement lorsque son déroulement (ponctuel et duratif) est continu (homogène). Seraient aussi considérées comme événementielles différentes phases que l'on distingue pendant la conceptualisation, comme le moment de commencer (dans le présent et dans le futur : *Je vais le faire*), de finir (dans le présent : *Je viens de le faire*, et dans le passé), de reprendre, de suspendre, l'emploi des performatifs (*Je renonce à le faire*) et des formes à l'impératif (*Arrête de le faire !*). Un changement ou une modification de la réalité n'est pas une condition nécessaire pour parler d'événement, comme dans : *Arrête de le répéter !*

3. Catégorie de l'aspect

Les phénomènes de l'aspectualité et de l'aspect donnent matière à d'innombrables travaux où ils sont considérés sous différents angles selon le niveau d'analyse. Les notions d'Aktionsart (Agrell, 1908; Porzig, 1927; Stawnicka, 2009), de télicité (Garey, 1956; Martin, 1971; Jayez, 1996; Lefeuvre, Nicolas, 2004), de bornage (Desclés, 1993; Guentchéva, 2001), d'accomplissement et d'achèvement (Vendler, 1967; Gosselin, 1996, 2004, 2005), de globalité (Novakova, 2001) ont considérablement marqué la recherche dans ce domaine. Pour nous, l'aspectualité renvoie à l'ensemble des questions liées à la représentation du déroulement de la situation au niveau cognitif, notionnel et à celui d'expression; en revanche, l'aspect serait la manifestation des valeurs aspectuelles à chaque niveau de traitement des données correspondant à la situation conceptualisée. C'est pourquoi l'aspect s'engendre déjà au niveau cognitif, car il s'agit de conceptualiser la situation dans son déroulement, qui peut être statique, dynamique ou cinématique, global ou partiel, finalisé ou non, temporellement limité (à gauche, à droite, à gauche et à droite), répété, résultant, contrôlé ou sans contrôle et dans différentes phases, comme commencement, fin, progression, interruption, prospection, rétrospection, actualité, etc. (Pottier, 2000; Włodarczyk, 2003; Desclés, 2003; Desclés, Guentchéva, 1997). Il est présent au niveau notionnel en tant que configuration hiérarchisée de prédicats simples (ou de traits sémiques) tels que la ponctualité ou la durabilité, le changement, la causalité, l'état, le processus en développement, l'activité, la semelfactivité, la télicité, l'atélicité, etc. (Antinucci, Gebert, 1977; Karolak, 1996; François, 1990, 1993). Il apparaît au niveau d'expression sous forme des temps grammaticaux, de verbes traditionnellement divisés en perfectifs et imperfectifs, d'adverbes, d'affixes, de verbes et de locutions périphrastiques, que « les langues développent pour exprimer des concepts

et des représentations conceptuelles » (Desclés, 1994 : 8 ; aussi Wilmet, 1980, 2003). L'aspect (syntaxique) est enfin lié au discours, car la conceptualisation, la prédication et la grammaticalisation, par laquelle nous comprenons la sélection des catégories et des unités d'une langue particulière que le locuteur choisit pour construire son énoncé, ont lieu dans un contexte situationnel précis, où l'influence des états psychoaffectifs des participants au discours et le rôle des présuppositions, des implications et des inférences qui s'activent à un moment de l'énonciation sont très importants (Culioli, 1980 ; Guentchéva, 1990 ; Vet, 1996). Cela veut dire que les traits aspectuels du niveau cognitif et du niveau notionnel s'actualisent dans un énoncé sous forme d'unités de langue configurées et accommodées selon les règles propres à une langue donnée. C'est à ce niveau que la situation mise en énoncé s'avère accomplie, inaccomplie, achevée, inachevée, globale ou itérative.

En ce qui concerne la grammaire cognitive de Langacker (1987a, 1987b, 2009 : 95—104, 209—217), la notion d'aspect apparaît dans le contexte de la distinction des processus perfectifs et imperfectifs. Selon Langacker, l'aspect se construit pendant l'imagerie et, plus précisément, il se révèle au cours de la focalisation et de la distinction, qui sont ses deux dimensions. Le premier processus consiste entre autres à déterminer la portée du champ de l'information activée à partir d'un domaine cognitif donné. La portée peut être maximale, c'est-à-dire contenir l'information dans sa globalité, et elle peut être directe, ce qui veut dire que l'information se limite à une ou à quelques séquences qui s'avèrent saillantes pour atteindre le but cognitif et communicationnel. Comme le dit le chercheur, le conceptualisateur encadre la portée de l'espace conceptualisée. Le deuxième processus réside entre autres dans le profilage. Distinguer un profil à partir d'une base cognitive à laquelle correspond une expression linguistique donnée signifie prêter attention à ce que l'expression désigne à l'intérieur de la base. Le profilage des relations se manifeste dans les verbes perfectifs et imperfectifs, les premiers désignant l'événement dans sa globalité, les suivants profilant un fragment de l'événement au milieu de son déroulement. Aussi les verbes perfectifs peuvent-ils avoir différents profils. Pour Langacker, *avoir traversé* et *être arrivé* ont la même base cognitive (arriver à un but), mais *avoir traversé* profile l'événement de mouvement en entier et *être arrivé* profile le dernier moment du mouvement. L'aspect impose à la relation profilée une limite temporelle et cela influe sur la mise en époque du processus conceptualisé par rapport au moment d'énonciation. Vu que la caractéristique conceptuelle des verbes perfectifs suppose un bornage temporel, ils ne peuvent pas fonctionner au présent. Les marques morphologiques des temps, des aspects et des modes sont des éléments d'ancrage qui permettent de fixer un processus conceptualisé dans l'événement de parole.

Tout ce que nous avons dit jusqu'à présent permet de distinguer :

1. l'aspect sémantique, qui est notionnel donc réside dans le prédicat ;
2. l'aspect grammatical, qui se rapporte à la forme du verbe, autour de laquelle s'organisent les autres constituants actantiels et circonstanciels de la phrase ;

3. l'aspect discursif (syntaxique, lexicalisé, énonciatif), qui rend compte du nombre et de la nature des actants et des circonstants et par conséquent, du choix des déterminants, enfin de tous les éléments actualisés et accommodés dans l'énoncé sous l'influence d'un contexte de communication précis.

Enfin, il nous semble nécessaire de rappeler et de souligner un rapport étroit entre l'aspect et le temps, surtout dans les langues temporelles comme le français (Comrie, 1976; Veters, 1996). Citons Guentchéva (1996: 227): « le système des valeurs associées aux formes verbales est un système aspecto-temporel et non pas une somme de deux systèmes pleinement autonomes ». D'ailleurs, il est difficile de séparer le domaine de l'aspectualité des phénomènes de l'actance et de la modalité. Encore, il nous semble intéressant d'ajouter que chez les enfants, le calcul aspectuel de ce qui constitue le contenu propositionnel est antérieur aux distinctions temporelles (cf. Broncart, 1976). En résumé, on dirait que l'expression de l'événement doit rendre compte d'une configuration des trois aspects ci-dessus. Toutefois, comme nous allons le voir, la dimension aspectuelle telle qu'elle se présente dans un énoncé ne résulte pas toujours d'une convergence des aspects représentant différents niveaux de traitement de l'information, mais elle renvoie au niveau cognitif, où les données situationnelles sont traitées avant que les connaissances et la langue n'y interviennent.

4. Conceptualisation processuelle des événements

Les phrases avec un verbe à l'imparfait dit de nouvelle situation (on l'appelle aussi imparfait de rupture, de nouvel état, de nouvelle perspective, imparfait narratif ou pittoresque) représentent ce type de conceptualisation (Kwapisz-Osadnik, 2009):

- (1) *À huit heures la fête commençait.* (Reicher-Bégulin *et al.*, 1990: 103)
- (2) *À dix heures et demie du soir, le baron Léopold sautait tranquillement du dernier des wagons, franchissait la voie ferrée, sortait de la gare de marchandises et gagnait la grand-route.* (Gosselin, 2005: 198)
- (3) *C'était en une seconde que le meurtre horrible, le meurtre abominable s'accomplissait.* (Gosselin, 2005: 191)
- (4) *Un pas de plus, elle tombait.* (Grevisse, 1980: 836)

En ce qui concerne l'aspect sémantique, les prédicats *commencer*, *sortir*, *s'accomplir* et *tomber* sont ponctuels, intrinsèquement bornés et téléiques, les prédicats *franchir* et *gagner* sont duratifs, extrinsèquement bornés et téléiques, par contre le prédicat *sauter* est semelfactif et atélique. Quant à l'aspect discursif, il faut

avant tout souligner l'emploi des circonstants temporels ponctuels, qui renforcent la dimension événementielle des situations mises en énoncés. Pourtant, l'aspect grammatical, qui réside dans le choix des formes à l'imparfait, semble s'y opposer, car ce temps n'implique pas le bornage à droite et par conséquent les situations se présentent comme inaccomplies (Desclés, 1997 ; Novakova, 2001).

La même valeur de l'imparfait se réalise dans les phrases fondées sur les prédicats de procès, pourtant accompagnés de circonstants temporels ponctuels (aspect discursif), qui devraient donner un relief événementiel aux situations conceptualisées. Au niveau de communication l'effet est surprenant, car les processus téléiques et intrinsèquement bornés, comme *se marier* et *naître*, engendrent normalement les événements duratifs accomplis et achevés, s'ils sont temporellement situés au passé :

(5) *Louis XIV se mariait deux ans après.* (Grevisse, 1980 : 835)

(6) *En 1822, Pasteur naissait à Dole, petite ville du Jura.* (Mauger, 1984 : 244)

L'emploi des verbes à l'imparfait semble converger avec les prédicats d'état, comme *manquer* ou *être assassiné*. Toutefois, lorsqu'ils sont accompagnés de circonstants temporels ponctuels, l'effet de sens devient aussi inopiné :

(7) *Hier il manquait son train.* (Mauger, 1984 : 244)

(8) *En 1610, Henri IV était assassiné.* (Le Goffic, 1986 : 59)

La divergence entre la situation possédant les traits d'événement et la façon de la conceptualiser comme procès ou bien entre la situation processuelle téléique, qui devrait se transformer en événement, et la façon de la conceptualiser comme procès n'est pas seulement la propriété de l'imparfait. On note que l'opération consistant à changer le statut situationnel de ce qui constitue le contenu propositionnel est possible pour les autres temps grammaticaux. Cela prouverait que placer la situation à une époque présente, future ou passée n'aurait pas une fonction décisive dans l'assignation aspectuelle du contenu propositionnel. Prenons quelques exemples au présent et au futur simple, qui sont des temps dépourvus de borne à droite, et qui normalement imposent donc une vision processuelle aux situations conceptualisées, même si le contenu propositionnel est organisé autour de prédicats qui ont une caractéristique d'événement :

(9) *En 1990 la Namibie proclame son indépendance.*

(10) *J'ai voulu le rencontrer hier. J'arrive de bonne heure, je sonne, on ne répond pas.* (Hugo in : Mauger, 1984 : 235)

(11) *Je descends à la prochaine.*

(12) *Vous cassez deux œufs, vous prélevez les jaunes, vous y ajoutez de l'huile et vous battez.*

Le rôle du présent dans les phrases ci-dessus consisterait à donner un relief actualisant aux situations passées et futures, comme si elles se déroulaient sous les yeux de l'interlocuteur. L'aspect grammatical impose donc une vision processuelle, toutefois les aspects sémantique et discursif s'y opposent : premièrement, les prédicats *proclamer*, *arriver*, *répondre*, *descendre*, *casser*, *prélever* et *ajouter* sont téléiques, intrinsèquement bornés, ponctuels ou de courte durée. Les prédicats *sonner* et *battre* sont atéliques, ces deux activités peuvent être interrompues, elles peuvent être duratives, semelfactives ou ponctuelles ; deuxièmement, la présence des compléments d'objet dans les exemples (9) et (12), des circonstants temporels dans (9) et (10) et de lieu dans (11), et le contexte dans (10) mettent en évidence la dimension événementielle des situations conceptualisées comme accomplies et/ou achevées.

Dans le cas des formes verbales au futur simple, l'aspect grammatical sert à ouvrir la borne à droite, ce qui veut dire que la vérification actualisant les situations conceptualisées serait suspendue (Iva Novakova parle d'aspect global et non accompli dans le cas du futur simple ; 2001 : 17—19) :

- (13) *Le temps viendra où personne n'aura plus faim.*
 (14) *Il rentrera, jettera ses vêtements sur une chaise, et prendra une douche.*
 (Gosselin, 1996 : 204)
 (15) *Luc jouera du piano pendant deux ans et ensuite il passera au clavecin.*
 (Gosselin, 1996 : 204)
 (16) *Ah ! Je lui apprendrai à m'écouter attentivement !*

Quant à l'aspect sémantique, les prédicats *venir*, *rentrer* et *jeter* sont événementiels par leur caractère dynamique, ponctuel (*jeter* peut être semelfactif), téléique et intrinsèquement borné. Le prédicat *passer au clavecin* est atélique, ponctuel, il marque le début d'une situation nouvelle. Le prédicat *prendre une douche* est téléique et intrinsèquement borné ; par contre, les prédicats *apprendre* et *jouer du piano* sont atéliques, et les situations qu'ils dénotent peuvent être interrompues. L'aspect discursif se manifeste dans la présence du circonstant temporel dans (15) (*pendant deux ans*), qui sert à fermer la borne à droite, donc la situation est conceptualisée comme accomplie et achevée, et dans la présence des autres compléments, simples ou propositionnels, qui limitent la durée des situations mises en traitement. Ainsi, dans l'exemple (13), la limite est déterminée par le moment où les gens n'auront plus faim, et dans (16), par l'arrivée du moment où lui, il commencera à écouter le locuteur.

5. Conceptualisation événementielle des états et des processus

Les phrases avec des prédicats d'état comme *être*, *aimer* et de processus comme *habiter*, *marcher*, *regarder* peuvent recevoir un relief d'accomplissement et/ou d'achèvement, ce qui permet de considérer les situations mises en énoncé dans leur dimension événementielle, c'est-à-dire de manière globale et bornée.

- (17) *Ça a été très bon* (après un repas).
- (18) *Elle a été couturière de dix-huit ans à vingt-six ans.* (Montredon, 1987 : 27)
- (19) *Hier j'ai rencontré monsieur Legrand qui fut mon professeur d'histoire.* (Reicher-Bégulin *et al.*, 1990 : 101)
- (20) *À partir de ce moment il fut un autre homme.* (Hugo in: Barcelò, Bres, 2006 : 27)
- (21) *Elle aime les romans de Walter Scott.* (Riegel, *et al.*, 2001 : 304)

Dans tous les exemples, l'aspect grammatical donne aux états une valeur d'accomplissement et dans (17), (18) et (19), d'achèvement. Dans l'exemple (18), l'aspect discursif, qui s'exprime à l'aide du circonstant temporel *de dix-huit ans à vingt-six ans*, met en relief la vision globale de l'état qui a commencé et qui a fini à des moments précis. Dans l'exemple (20), l'expression *à partir de ce moment* met l'accent sur le commencement d'un nouvel état. Par contre, dans (17) et (21), c'est seulement à l'aspect grammatical qu'on doit l'interprétation événementielle de ce qui constitue le contenu propositionnel, d'autant plus qu'il semble plus naturel d'avoir le verbe à l'imparfait dans ces contextes, car les situations mises en énoncés décrivent plutôt des manières d'être que des manières de faire ou de se produire bornées, non bornées ou interrompues.

- (22) *J'ai habité pendant trois ans à Paris.*
- (23) *Malgré les objurgations de Zoé, Max continua à voir Ève.* (Leeman-Bouix, 2002 : 156)
- (24) *Il marcha trente jours et trente nuits.* (Grevisse, 1980 : 838)
- (25) *Ils vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfants.*

Dans les exemples ci-dessus, les prédicats correspondent aux processus, sauf *avoir des enfants*, qui est un prédicat d'état. Les activités d'*habiter*, de *marcher* et de *vivre* sont duratives, atéliques et elles peuvent être interrompues, c'est-à-dire accomplies dans une période de temps close, comme dans (22), où au niveau de l'aspect discursif on a le circonstant temporel *pendant trois ans*, et dans (24) — *trente jours et trente nuits*. Dans l'exemple (25), l'aspect discursif n'apparaît pas explicitement, alors seul l'aspect grammatical fournit l'information sur la conceptualisation événementielle du processus de vivre : il est conceptualisé comme

global, mais duratif et temporellement borné. Le prédicat *continuer à faire quelque chose* dans (23) est processuel, donc duratif et atélique, mais l'aspect grammatical y impose la valeur d'événement, qui a commencé après que Zoé l'eut prié de ne plus voir Ève (Leeman-Bouix, 2002 : 156).

Les prédicats d'événement semblent constituer un cas intéressant dont la configuration aspectuelle est événementielle, pourtant en réalité la situation est en train de se dérouler :

(26) *J'ai terminé dans un instant.*

(27) *Nous sommes arrivés (à l'aéroport) dans cinq minutes.*

Les prédicats *terminer* et *arriver* ont les traits suivants : ponctuel, télique et intrinsèquement borné, par conséquent les situations auxquelles ils correspondent sont considérées comme des événements. Mais l'emploi des circonstants temporels les situant dans le futur par rapport au moment de l'énonciation permettent de supposer que les activités continuent à se dérouler, donc elles n'ont pas de traits événementiels. Toutefois, l'aspect grammatical, qui donne aux situations un relief d'accomplissement et d'achèvement imaginé, s'avère décisif pour les traiter comme événements.

6. Discussion

Comme nous avons pu l'observer, le problème de l'aspectualité, même s'il est déjà profondément analysé sous ses différents aspects, s'avère beaucoup plus complexe et semble dépasser le domaine des études exclusivement linguistiques. Dans cet article, nous avons réfléchi au rôle de la conceptualisation dans la constitution de l'aspectualité, telle qu'elle est exprimée dans un énoncé. Nous avons essayé de montrer que l'aspect d'un énoncé serait l'effet du traitement d'une situation du point de vue de son déroulement, du point de vue du nombre, de l'organisation de ses participants, tout en tenant compte de leurs caractéristiques particulières, et du point de vue de l'époque dans laquelle la situation est située. Alors on définirait l'aspect comme une configuration simultanée (ce n'est pas une somme d'aspects) de données qui représentent différents niveaux de traitement de l'information. En d'autres termes, l'aspect n'est pas seulement question du niveau notionnel, il n'appartient non plus ni au niveau grammatical ni au niveau syntaxico-énonciatif, mais il s'édifie déjà au niveau cognitif. De plus, les aspects correspondant à différents niveaux ne doivent pas nécessairement converger ; au contraire il y a souvent un désaccord entre eux, et dans ce cas, c'est l'aspect grammatical qui s'avère le seul indice permettant d'interpréter l'aspectualité de l'énoncé.

7. Conclusion

Pour finir, les questions que nous nous posons concernent l'avenir des recherches dans ce domaine de la linguistique, ainsi que leur côté pratique. Par exemple, quelle direction suivra l'analyse de l'aspectualité et des aspects ? Comment et à quoi ce savoir peut-il servir ? En ce qui concerne la première question, il serait intéressant de lancer des recherches dans le domaine des neurosciences, afin de peut-être pouvoir prévoir le choix de la forme verbale selon différentes aires du cerveau qui s'activent au moment de la conceptualisation. Quant à la deuxième question, la connaissance de la problématique paraît utile dans l'enseignement des langues étrangères pour expliquer non seulement le fonctionnement des temps grammaticaux, mais aussi pour souligner les différentes manières de voir et comprendre la réalité. Elle a son utilité dans la traduction assistée par ordinateur, car on pourrait établir des listes de possibilités d'expression d'une même situation et proposer ses équivalents dans une autre langue.

Références

- Agrell S., 1908: *Aspektänderung und Aktionsart beim polnischen Zeitworte*. Lund: Lund Universitet.
- Antinucci F., Gebert L., 1977: „Semantyka aspektu czasownikowego”. *Studia grammatyczne*, **1**, 7—43.
- Barceló G., Bres J., 2006 : *Les temps de l'indicatif en français*. Paris : Ophrys.
- Bronckart J.-P., 1976 : *Genèse et organisation des formes verbales chez l'enfant*. Bruxelles: Dessart & Mardaga.
- Comrie B., 1976: *Aspect. An Introduction in the Study of Verbal Aspect and Related Problems*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Culioli A., 1980 : « Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : l'aoristique ». In : J. David, R. Martin, B. Pottier, eds. : *La notion d'aspect : colloque organisé par le Centre d'analyse syntaxique de l'Université de Metz*. Paris : Klincksieck, 99—114.
- Desclès J.-P., 1993 : « Relations casuelles et schèmes sémantico-cognitifs ». *Langages*, **(28) 113**, 113—125.
- Desclès J.-P., 1994 : « Quelques concepts relatifs au temps et à l'aspect pour l'analyse des textes ». *Studia kognitywne*, **1**, 57—88.
- Desclès J.-P., Banyś W., 1997 : « Dialogue à propos des invariants du langage ». *Studia kognitywne*, **2**, 11—36.
- Desclès J.-P., Guentchéva Z., 1997 : « Aspects et modalités d'action : Représentations topologiques dans une perspective cognitive ». *Studia kognitywne*, **2**, 37—69.

- Desclés J.-P., 2003 : « Une classification aspectuelle des schèmes sémantico-cognitifs ». *Studia kognitywne*, **5**, 53—70.
- François J., 1990 : « La classification des représentations conceptuelles et linguistiques des procès : un domaine de collaboration privilégié entre psychologues et linguistes ». *Langages*, **100**, 5—12.
- François J., 1993 : « La compositionnalité de l'aspect et les tests de classement aspectuel ». In : H. Dupuy, éd. : *Études lexicales*. Reims : Presses Universitaires de Reims, 121—142.
- Garey H.B., 1957 : “Verbal Aspect in French”. *Language*, **33**, 91—110.
- Grevisse M., 1980 : *Le Bon Usage*. Bruxelles, Paris : Duculot.
- Gosselin L., 1996 : *Sémantique de la temporalité en français*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Gosselin L., 2004 : *Temps et aspect en français*. Récupéré de http://rescif.risc.cnrs.fr/Ecole/temps_aspect.htm (accessible : septembre 2013).
- Gosselin L., 2005 : *Temporalité et modalité*. Louvain : Duculot-De Boeck.
- Guéntcheva Z., 1990 : *Temps et aspect : L'exemple du bulgare contemporain*. Paris : CNRS.
- Guéntcheva Z., 1996 : *L'énonciation médiatisée*. Louvain—Paris : Peeters.
- Guéntcheva Z., 2001 : « Remarques sur le statut de borne dans le domaine aspecto-temporel ». *Actances*, **11**, 31—48.
- Guéntcheva Z., 2003 : « Remarques sur le concept de borne dans le domaine aspecto-temporel ». *Studia kognitywne*, **5**, 97—114.
- Jayez J., 1996 : « Référence et aspectualité. Le problème des verbes dits “aspectuels” ». *Cahiers de Linguistique Française*, **18**, 275—298.
- Karolak S., 1996 : „O semantyce aspektu (w dwudziestą rocznicę publikacji rozprawy F. Antinuccio i L. Gebert »Semantyka aspektu czasownikowego«”. *Bulletin de la Société Polonaise de Linguistique*, **2**, 9—56.
- Klein W., 1994 : *Time in Language*. London : Routledge.
- Kozłowska M., 1998 : « Aspect, modes d'action et classes aspectuelles ». In : J. Moeschler, éd. : *Le temps des événements*. Paris : Kimé, 101—121.
- Kwapisz-Osadnik K., 2009 : *Le verbe français dans un cadre cognitif*. Katowice : Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- Langacker R., 1987a : *Foundations of Cognitive Grammar*. Stanford : Stanford University Press.
- Langacker R., 1987b : « Noms et verbes ». *Langages*, **63**, 53—94.
- Langacker R., 2009 : *Gramatyka kognitywna*. Kraków : Universitas.
- Lefeuvre F., Nicolas D., 2004 : « La phrase nominale existentielle et la distinction aspectuelle télélique / atélique ». *Revue de Sémantique et Pragmatique*, **14**, 101—119.
- Le Goffic P., 1986 : *Points de vue sur l'imparfait*. Caen : Centre d'Études Linguistiques de l'Université de Caen.
- Lyons J., 1989 : *Semantyka 2*. Warszawa : PWN.
- Martin R., 1971 : *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*. Paris : Klincksieck.
- Mauger G., 1984 : *Grammaire pratique du français d'aujourd'hui*. Paris : Hachette.
- Moeschler J., 1998 : « Pragmatique de la référence temporelle ». In : J. Moeschler, éd. : *Le temps des événements*. Paris : Kimé, 157—180.

- Montredon J., 1987 : *Imparfait et compagnie*. Paris : Larousse.
- Novakova I., 2001 : « Fonctionnement comparé de l'aspect verbal en français et en bulgare ». *Revue des études slaves*, **73**, 7—23.
- Porzig W., 1927: „Zur Aktionsart indogermanischer Präsensbildungen”. *Indogermanische Forschungen*, **45**, 152—167.
- Pottier B., 2000 : *Représentations mentales et catégorisations linguistiques*. Louvain—Paris : Peeters.
- Reicher-Bégulin J., Denervaud M., Jespersen J., 1990 : *Écrire en français. Cohésion textuelle et apprentissage de l'expression écrite*. Neuchâtel—Paris : Delachaux & Niestlé.
- Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R., 1994 : *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Stawnicka J., 2009: *Studium porównawcze nad kategorią semantyczno-słotwórczą Aktionsarten w języku rosyjskim i polskim*. Katowice: Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- Vendler Z., 1967: “Verbs and Times”. *Linguistics in Philosophie*, 97—121.
- Vet C., 1996 : « Aspect, anaphore et interprétation du discours ». *Journal of Linguistics*, **16**, 93—106.
- Vetters C., 1996: *Temps, aspect et narration*. Amsterdam—Atlanta: Rodopi.
- Wilmet M., 1980 : « Aspect grammatical, aspect sémantique, aspect lexical : un problème de limites ». In : J. David, R. Martin, eds. : *La notion d'aspect*. Metz : Centre d'Analyse syntaxique de l'Université de Metz, 51—68.
- Wilmet M., 2003 : *Grammaire critique du français*. Bruxelles : Duculot.
- Włodarczyk A., 2003 : « Les cadres des situations sémantiques ». *Studia kognitywne*, **5**, 35—51.
- Włodarczyk A., Włodarczyk H., 2003 : « Les paramètres aspectuels des situations sémantiques ». *Studia kognitywne*, **5**, 11—34.

Elżbieta Biardzka
Université de Wrocław,
Pologne

L'événement énonciatif mis en discours Trois approches différentes*

Abstract

Definitions of reported speech are neither clear nor unambiguous, even in the case of the most classic forms, i.e. direct and indirect speech forms which have been recognized for a long time by the vulgate. In this contribution, we aim to show that these definitions come to the fore in three different approaches: the first one would be associated with Charles Bally's enunciative studies (1912, 1914) and Gérard Genette's narratological study (1972), the second one appears in the approaches of "enunciative heterogeneity" by Jacqueline Authier-Revuz (1992, 1993), and the third one is presented in the works of Jacques Bres and Bertrand Verine on the dialogical principles in speech (2002). Our hypothesis is that ambiguities linked with the different theories of reported speech come from a heterogeneous (non stabilized) description of the status of the attributive speech in reported speech (also often called quoting speech or introductory syntagm) and may be the cause of divergences in the analyses of speech facts.

Keywords

Reported speech, quotation, dialogism, enunciative split.

1. Introduction

Les définitions du discours rapporté (désormais DR), même dans ses formes les plus classiques, c'est-à-dire celles du discours direct (désormais DD) et du discours indirect (désormais DI) depuis longtemps reconnues par la vulgate, ne sont ni univoques ni claires. Nous envisageons de montrer dans ce travail qu'elles

* Niniejszy projekt został sfinansowany ze środków Narodowego Centrum Nauki. / Ce projet a été financé par le Centre National de la Recherche polonais.

s'inscrivent dans trois approches différentes. La première serait représentée par les études énonciatives de Charles Bally (1912, 1914) et narratologiques de Gérard Genette (1972, 1983), la seconde se manifeste à travers les approches des « hétérogénéités énonciatives » de Jacqueline Authier-Revuz (1992, 1993), et la troisième est offerte par les travaux de Jacques Bres et Bertrand Verine examinant le principe dialogique en discours (2002). Notre hypothèse est que les ambiguïtés liées aux différentes théorisations du DR relèvent surtout du statut équivoque du segment accompagnant la parole rapportée (appelé entre autres syntagme introducteur, discours citant ou syntagme introducteur), et qu'elles peuvent provoquer des divergences et des malentendus dans l'étude des données empiriques. Notre approche se propose ainsi de discuter la relation entre les *patterns* du DR proposés par la grammaire et les *tokens*, les occurrences en discours.

2. Théorisations de Bally et de Genette

Bally (1914 : 406) a proposé sa définition du DR en parlant des trois styles du rapport de paroles (direct, indirect, indirect libre). À ce propos, il a écrit ceci : « Dans les trois cas, on est en présence d'un énoncé [E] de paroles [...] ou de pensées [...] attribuées à un sujet [S], par une personne qui rapporte ces paroles ou ces pensées [R] »¹. Nous nous proposons de laisser de côté dans ce travail la question d'établir s'il faut, oui (Genette, 1972 : 191—192)² ou non (Cohn, 2001 : 24—25), assimiler le rapport de pensées au rapport de paroles. Elle n'est pas pertinente dans le cadre de nos objectifs. Par contre, à partir de l'extrait cité, on peut constater que pour Bally, les paroles rapportées correspondent à une séquence textuelle et/ou un acte énonciatif reproduisant une autre séquence textuelle et/ou un autre acte énonciatif : « un énoncé (**E**) », par **R**, « de paroles » de **S**. Et précisons-le encore tout de suite : Bally tient compte dans sa définition uniquement de paroles représentées. Car comme il l'ajoute plus loin, cet « énoncé (**E**) » peut être précédé, suivi, mêlé, pénétré « de paroles prononcées ou écrites par **R** » et, pour lui, ces paroles (de type « Pierre déclara ») ne font plus partie du **E**, mais du texte « forcément narratif ». Il les figure par le symbole **N** (Bally, 1914 : 407). On peut en conclure que la sé-

¹ Nous avons supprimé les renvois aux exemples dont Bally a fait précéder sa description du rapport de paroles.

² Marcel Vuillaume écrit ceci à propos du rapport des pensées : « Je préfère parler du *style* indirect libre plutôt que de discours indirect libre, parce que le terme discours évoque trop fortement l'idée de *parole*, alors que ce qu'on rapporte au SIL, ce sont aussi souvent des pensées que des paroles. Plus précisément, il me semble que l'innovation majeure de la littérature narrative du XIX^e siècle, ce n'est pas tant l'usage massif du SIL que son emploi pour rapporter des pensées donc pour nous donner directement accès à la conscience des personnages » (2000 : 107/note n°1).

quence du DR, qui est un objet textuel, empirique et concret, s'analyse donc, dans les termes de Bally, comme à peu près $N + E^3$ où N est un morceau du texte narratif (qui raconte sans rapporter et n'appartient pas à E) et E , un énoncé des paroles de S par R (qui rapporte au lieu de raconter). Bally souligne fortement le rôle du contexte narratif (N) dans l'interprétation de l'énoncé qui contient du DR, c'est-à-dire, pour lui, les paroles représentées. Il indique qu'en lisant une phrase telle que *Victor Hugo n'aimait pas la musique, il ne la comprenait pas*, tout le monde aura l'impression d'un jugement porté par la personne qui parle ou qui écrit. Mais le contexte (N) qui peut entourer cette phrase est susceptible de changer radicalement cette interprétation. Pour l'illustrer, Bally propose de mettre le E (en gras) dans le texte suivant (N , en italiques) :

- (1) *Une légende s'accroche presque toujours aux hommes illustres. N'essayez pas de la détruire ; elle est entrée dans l'Histoire et elle y a reçu ses lettres de naturalisation : **Victor Hugo n'aimait pas la musique, il ne la comprenait pas.** C'est désormais un article de foi dans le catéchisme des erreurs répandues sur les grands hommes.* (Bally, 1914 : 412)

Bally remarque à juste titre à propos de cet exemple que personne n'y verra un jugement dont l'auteur⁴ prend la responsabilité.

Dans le cadre de sa théorie du récit, Genette (1972 : 186—203 ; 1983 : 23) distingue, d'une façon radicale, deux modes narratifs nettement tranchés (double emploi) : le récit d'événements et le récit de paroles qu'on trouve dans les textes romanesques (ou, plus généralement, narratifs). Pour lui, *le récit d'événements* est une transposition du non-verbal en verbal (le récit romanesque étant toujours, de par sa nature, le produit de l'activité verbale), tandis que *le récit de paroles* (qui est à rapprocher au *discours rapporté*) est une traduction du verbal en verbal. D'après ce que semble admettre Genette, le récit de paroles est une structure référentiellement simple, ayant pour référent uniquement du verbal et recouvrant la reproduction ou la reformulation des paroles prononcées. L'attribution du dire et la verbalisation d'autres circonstances de la prise de parole primaire sont pris en charge par le récit d'événements. Dans ce sens, les définitions de Genette et celle de Bally sont similaires.

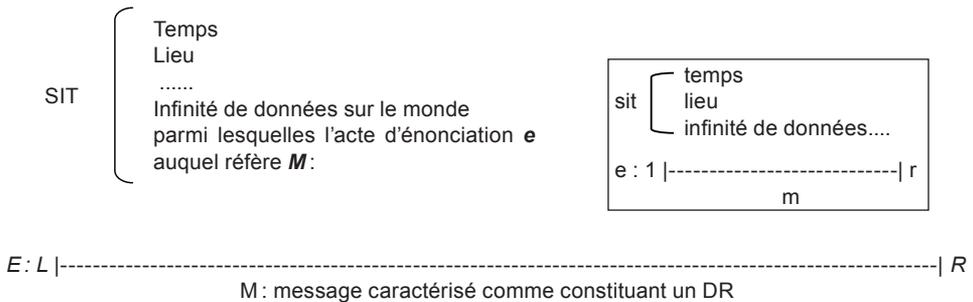
³ À peu près, car chez Bally N = toute la narration (sauf E).

⁴ En fait, l'extrait cité par Bally vient de Gustave Simon, *Annales politiques et littéraires*, daté du 15 mars 1914.

3. L'approche de Authier-Revuz

La seconde approche, promue surtout par Authier-Revuz (cf. 1992, 1993) et inspirée par les réflexions de Mikhail Bakhtine⁵, souligne que le segment qui représente la parole rapportée est toujours accompagné d'un type de discours particulier qui verbalise les données de l'énonciation première. Le modèle du DR est pour la linguiste française décidément bipartite.

En fait, comme l'a souvent souligné Bakhtine (1977 : 161—172), on ne rapporte pas uniquement les paroles mais l'énonciation entière. Le discours présentant les événements énonciatifs contiendra donc non seulement du « verbal verbalisé », mais aussi du « non-verbal verbalisé ». Authier-Revuz le rappelle sous la forme du schéma suivant (1993 : 10) :



Authier-Revuz précise que chaque acte d'énonciation *E* se caractérise par la présence d'un locuteur *L* et d'un récepteur *R*, une situation de communication *SIT* (temps, lieu, une infinité de données, ...) et d'un message *M*. Dans la situation particulière du discours rapporté, le message *M* a pour objet un autre acte d'énonciation à son tour caractérisable par la présence d'interlocuteurs *l*, *r*, de données situationnelles *sit* et comportant un message *m*. Ainsi, la reproduction ou la reformulation des paroles est accompagnée d'une sorte de commentaire du locuteur rapportant qui essaie de relater des données situationnelles dans lesquelles est apparu un message *m*. De la sorte, le discours direct (désormais DD) est représenté dans ses travaux comme : *Il a dit* : « *x* ». Le discours indirect prend la forme de : *Il a dit que x*.

Cette mise au point théorique n'inspire pas beaucoup les travaux s'intéressant au DR, à l'exception peut-être des descriptions de *verbum dicendi*. Traditionnelle-

⁵ C'est au chercheur russe que nous devons la définition qui souligne l'aspect métaénonciatif et/ou métadiscursif du DR (« le DR est un discours sur le discours, une énonciation sur l'énonciation »), ce qui conduit inévitablement, selon nous, à la conception bipartite du DR. Bakhtine écrit aussi à ce propos : « L'erreur fondamentale des chercheurs qui se sont déjà penchés sur les formes de transmission du discours d'autrui, est d'avoir systématiquement coupé celui-ci du contexte narratif » (1977 : 166).

ment, c'est toujours le segment citationnel qui éveille le plus grand intérêt de la part des chercheurs qui en étudient les formes et les modes d'apparition. Cependant, le *pattern* linguistique décrit par Authier-Revuz se montre très pertinent dans l'analyse des données empiriques. De la sorte, si l'on comprend par le DR une séquence textuelle binaire, embrassant deux segments distincts : celui qui verbalise les données situationnelles de l'énonciation primaire et le segment citationnel qui représente les paroles, on peut ensuite envisager les deux segments comme des sortes de briques, comme des Lego, qui entrent dans plusieurs combinaisons possibles pour donner naissance aux différentes séquences du DR, codifiées et non codifiées par les grammaires. Pour étudier le mécanisme qui les engendre, il faut inventorier les formes grammaticales et décrire les propriétés formelles et sémantico-énonciatives des parties composant le DR⁶. Cette dernière démarche demande de délimiter les deux segments en discours, c'est-à-dire de tracer la limite interne entre le commentaire du rapporteur et le segment citationnel et ensuite les limites externes, celles entre les deux segments du DR et le reste du texte qui ne cite rien. Ainsi aura-t-on repéré différents modes, souvent inhabituels, de rencontre de deux paroles : celle qui rapporte et celle qui est rapportée :

- (2) Ancien maire (UMP) de Mantes-la-Jolie, M. Bédier « *trouve plus sain que les mosquées soient financées par des fonds publics que par des États* ». (*Le Monde*, samedi, 18 janvier 2003)

Dans la pratique discursive, on a en fait affaire à un continuum des cas de figure, qui se situent, selon la stratégie du rapporteur, entre deux pôles : depuis une frontière extra-nette, dure, surmarquée par des signaux démarcatifs cumulés (graphémiques, sémantiques, syntaxiques, etc.) jusqu'à une frontière floue, molle, avec pénurie de signaux. La stratégie du rapporteur va, pour ainsi dire, du barrage au passage.

La délimitation externe des segments du DR semble également très pertinente dans l'étude des effets de l'intégration du DR dans le discours « muet ». En fonction de la méthodologie adoptée, les conclusions peuvent être très variées. Ainsi, dans la version « bipartite » du DR, nous aurons à vrai dire trois lieux de rencontre (nous les signalons par le symbole **II** dans les exemples (3) et (4)) entre les différentes paroles : d'abord, une rencontre interne déjà décrite, ensuite, une rencontre externe — mais avec deux pôles : gauche et droit entre le DR et le reste du discours. En voici un exemple :

⁶ Le postulat de recherches plus approfondies sur le discours introduisant / entourant les paroles citées a été lancé par Gérald Prince (1978). Les caractéristiques sémantico-énonciatives et pragmatiques des segments textuels précédant / entourant les fragments représentant la parole citée et, de la sorte, faisant partie à part entière du DR, ont déjà fait l'objet de publications : Labuda (1972), Coltier (1989 : 83—85), Biardzka (2009, 2010, 2010 [2012], 2012), Jakubowska-Cichoń (2010) et Marczak (2013).

- (3) Elle regarda la pendule. Charles était en retard. Alors elle fit la soucieuse. **II**
Deux ou trois fois elle répéta : II

— **II est si bon ! II**

Le clerc affectionnait M. Bovary. (Gustave Flaubert, *Madame Bovary*, Paris : Gallimard et Librairie Générale Française, 1961, p. 93)

Dans la version « monobloc » du DR, où le discours rapporté égale le segment qui représente la parole citée et le commentaire du rapporteur soit se disperse quelque part dans le discours entourant le DR, soit s'identifie à la totalité de ce même discours, il n'y a donc que deux limites à tracer :

- (4) Elle regarda la pendule. Charles était en retard. Alors elle fit la soucieuse. Deux ou trois fois elle répéta : **II**

— **II est si bon ! II**

Le clerc affectionnait M. Bovary. (Gustave Flaubert, *Madame Bovary*, Paris : Gallimard et Librairie Générale Française, 1961, p. 93)

L'approche bipartite nous semble faciliter l'approche pragma-linguistique tenant compte du fait que les commentaires du rapporteur sont localement objets des montages citationnels variés et peuvent être de véritables connecteurs entre le DR et des séquences textuelles variées : argumentatives, descriptives, explicatives.

Le statut non stabilisé et équivoque du segment accompagnant les citations s'illustre le mieux par le nombre impressionnant de propositions terminologiques servant à le désigner. Authier-Revuz propose le vocable bien connu de *syntagme introducteur* (1992). Cependant, l'analyse des données empiriques montre que l'adjectif « introducteur » ne colle pas très bien à la matérialité discursive : le segment citationnel peut être non seulement introduit mais aussi suivi du texte verbalisant les données situationnelles, lequel peut aussi s'insérer à l'intérieur de la citation⁷. Les autres propositions sont légion. Labuda opte pour le *commentaire du narrateur* (1972), Charolles pour le *discours accompagnant* (1976), Maingueneau pour le *discours citant* (1986), Rullier-Theuret pour l'*accompagnement narratif* (2001), Perret pour le *discours rapportant* (2005), et Prince (1978), Durrer (1999) et Berthelot (2001) pour le *discours attributif*. Un groupe de chercheurs de Wrocław (Biardzka, 2009 ; Jakubowska-Cichoń, 2010 ; Marczak, 2013) a décidé de désigner le segment verbalisant les données situationnelles par le terme de *didascalie*. Ce dernier choix terminologique privilégie la perspective narrative en dépit de l'approche plutôt linguistique et met en avant une certaine analogie entre le syntagme introducteur du DR et les indications scéniques du texte dramatique. Les termes proposés par Labuda (1972) et par Rullier-Theuret (2001) ont

⁷ Prise au sens générique, embrassant aussi bien les citations reproductions (fidèles) que les citations formulées.

également cet inconvénient qu'ils situent directement la recherche dans une perspective narratologique, ce qui n'est pas forcément adéquat dans l'analyse de différents genres de discours : médiatique, forum internet, écrits académiques, etc. Les expressions *discours citant* de Maingueneau (1986) et *discours rapportant* de Perret (2005) peuvent conduire de même à des malentendus. En fait, le discours citant / rapportant se lit comme un segment textuel qui cite / rapporte les paroles, mais embrasserait-il donc ou non le segment citationnel ? Serait-il ou non un (faux) équivalent de *discours rapporté* se distinguant de ce dernier uniquement par la saisie aspectuelle (non accomplie) des paroles rapportées ?⁸ Parmi toutes ces propositions terminologiques, le *discours attributif* de Prince (1978)⁹ et le *discours accompagnant* de Charolles (1976) semblent susciter le moins de doutes et de restrictions. Cependant, pour être vraiment opératoire dans tous les contextes, la définition de Prince (1978) appelle des rectifications, car dans les travaux de ce chercheur, ce terme englobe uniquement les commentaires accompagnant les paroles citées au discours direct.

3. L'approche dialogique de Bres et Verine

Bres et Verine (2002) partent de l'idée que tous les modes de montage (ou d'«enchâssement», voir *infra*) de l'énonciation secondaire dans l'énonciation principale s'expliquent par le phénomène de *dédoublement énonciatif*. Opératoire dans l'analyse du nombre de phénomènes dialogiques, le concept de dédoublement énonciatif renvoie au mécanisme discursif analysable au niveau de l'énoncé actualisé et se matérialise en discours par un marqueur linguistique spécifique ou par un marqueur discursif occasionnel (cf. Bres et Verine, 2002 ; Bres, 2005 ; Bres et Nowakowska, 2006 ; Dendale et Coltier, 2006 ; Bres et Mellet, 2009). Selon cette approche, le DD et le DI sont des énoncés dialogiques car ils contiennent toujours deux énoncés, et par conséquent deux systèmes d'énonciation : celui de l'énoncé enchâssant et celui de l'énoncé enchâssé (Bres et Verine, 2002 : 162). Les énoncés dialogiques, deux ou plus, sont hiérarchisés. L'énoncé enchâssant [E] contient de la sorte l'énoncé enchâssé [e], les deux étant pourvus d'énonciateurs qui en sont responsables [E1, e1] et, corollairement, de deux énonciataires. L'énonciateur est l'instance à partir de laquelle l'énoncé est actualisé au sens modal et déictique (Bres et Verine, 2002 : 163). Du fait du dédoublement

⁸ Pour une discussion plus détaillée (aussi de nature diachronique et comparative) concernant le vocable *discours rapporté*, cf. Rosier (1999 : 11—62). Le DR peut renvoyer à des déclarations virtuelles, futures ou niées (Mochet, 1993 : 97 ; Komur, 2004 : 65).

⁹ Il semble que cette proposition terminologique soit réussie car elle a été admise entre autres par Durrer (1999) et Berthelot (2001).

énonciatif, les énoncés dialogiques ont aussi au moins deux locuteurs : le locuteur de l'énoncé enchâssant [E] et celui de l'énoncé enchâssé [e]. Le locuteur est compris comme l'instance actualisant l'énoncé dans sa dimension *de dire*, il actualise graphiquement l'énoncé. Dans un énoncé monologique, un locuteur et un énonciateur coréfèrent puisque les opérations d'actualisation modale et déictique s'appliquent à un *dictum*. Dans l'énoncé dialogique, ces mêmes opérations s'appliquent à un élément ayant déjà un statut énonciatif, et le locuteur et l'énonciateur ne coréfèrent donc pas¹⁰. Reprenons l'occurrence originale analysée dans le travail précité (Bres et Verine, 2002 : 162) :

- (5) Le syndicat s'est aussi adressé aux ministres de l'Éducation, de la Ville et de la Justice. « **L'éducation a atteint ses limites** », résume l'un de ses secrétaires régionaux. (*Le Monde*, exemple cité d'après Bres et Verine, 2002 : 162).

Selon Bres et Verine, la séquence (5) embrasse deux énonciations. Le segment guillemeté (discours enchâssé) est attribué à l'e1, tandis que le discours enchâssant appartient à l'E1. Cette théorisation nous inspire depuis un certain temps quelques doutes et questions (cf. Biardzka, 2012). Les premiers concerneraient le repérage et la délimitation du discours enchâssant. Faut-il l'identifier — un peu à la manière de Bally et de Genette — à tout le contexte entourant le discours enchâssé, ou plutôt le limiter à l'incise ? Si l'on pense seulement à l'incise, nous voyons que l'énonciateur E1, responsable du discours enchâssant [E], prend pour objet la parole de l'e1. Celle-ci fait l'objet du montage en [E] qui consiste non seulement à reproduire les paroles de l'énonciateur secondaire e1, mais aussi certaines données situationnelles propres à l'énonciation [e]. Dans cet ordre d'idées, les séquences du DD se caractérisent par un dédoublement des **énonciateurs**. Cependant, les deux discours — en (5) le discours enchâssé (en gras) et le discours enchâssant (identifié à l'incise « résume l'un de ses secrétaires régionaux ») — sont loin de se dédoubler ; tout au contraire, ils sont **complémentaires** et renvoient à **la même prise de parole primaire, à la même énonciation** : l'[E, E1] verbalise, d'une manière plus au moins rudimentaire, les données situationnelles de l'[e, e1]. Dans ce sens, par rapport à l'[e, e1], l'E1 ne renvoie pas à **une autre** énonciation, mais il verbalise les données situationnelles de la **même énonciation primaire**, c'est-à-dire de l'énonciation à laquelle appartiennent les paroles citées dont la responsabilité est assurée par l'e1. Autrement dit, l'E1 ne renvoie pas à une **autre énonciation** mais à un **énoncé** seul dont il verbalise les données énonciatives. Pris nécessairement ensemble, le discours enchâssant et le discours enchâssé constituent, sur le plan textuel, des séquences binaires de DR qui assurent l'accès cognitif au plan diégétique, c'est-à-dire qu'elles permettent au lecteur de se représenter les actes langagiers

¹⁰ Nous retenons qu'en discours direct, parfois, la présence du locuteur enchâssé est effacée (Bres et Verine, 2002 : 164—166).

réels. De ce point de vue, aucun dédoublement énonciatif ne se produit au sein du discours direct et/ou indirect. Serait-ce l'illustration du fait un peu paradoxal de prime abord que le dédoublement des **énonciateurs** en discours ne recouvre pas nécessairement le dédoublement des **énonciations** au sens diégétique ?

Ce paradoxe du dédoublement énonciatif en DR relève de la nature vague du discours enchâssant. Son statut discursif est fort complexe. Il accueille l'incise qui fait partie du DR mais qui ne relève pas pour autant du segment citationnel. Ce dernier a pour référent exclusivement du verbal et est imputé à l'e1. L'incise a pour référent essentiellement du non-verbal et est imputé à l'E1. En tant que telle, elle risque de se confondre avec la totalité du discours entourant le segment citationnel imputé à l'e1. Comme nous l'avons vu, une telle approche est bien possible et se met en avant dans les descriptions héritées de Bally (1912, 1914) et de Genette (1972 : 186—203). Bres et Verine voient dans le DR une dualité (« dédoublement »), dont le concept semble faire appel aux idées « bipartites » de Authier-Revuz, mais par leur conception du discours enchâssant, ils se rapprochent plutôt de Bally et de Genette.

5. En guise de conclusion

L'hétérogénéité des approches du DR laisse ses traces dans le discours prescriptif des grammaires et des manuels. Ils présentent d'habitude le DR comme une structure bipartite en l'illustrant soit de la séquence minimale « il dit : *x* », soit de « il dit que *x* »¹¹ et s'intéressent beaucoup, pour ce qui est de l'indirect en particulier, aux ajustements temporels et adverbiaux entre la partie « citante » et la partie « citée ». Cependant, en même temps, ils ont tendance à identifier le discours direct ou le discours indirect uniquement au segment représentant la parole citée et donc à privilégier, intentionnellement ou non, l'approche « monobloc » origininaire de Bally et de Genette. Les auteurs de *La grammaire méthodique du français* (Riegel, Pellat, Rioul, 1994) écrivent à ce propos :

- (6) Le discours direct est inséré dans un autre discours, avec des marques explicites du décalage énonciatif produit : **il est encadré par des guillemets** ou, dans le cas d'un dialogue inséré dans un récit, chaque réplique est introduite par un tiret.

¹¹ Le manuel de Riegel, Pellat et Rioul cite à ce titre la séquence suivante qu'il qualifie de DR : « Groucho Marx a dit : « *Je ne voudrais pour rien au monde faire partie d'un club qui serait disposé à m'accepter comme membre* » (1994 : 597).

Et plus loin encore, mais dans le même paragraphe :

- (7) **Le discours direct est généralement signalé par une phrase introductive** [...]. Cette phrase peut occuper trois positions :
- **Avant** le passage au discours direct [...]
 - **À l'intérieur** ou **après** le fragment au discours direct [...]. (Riegel, Pellat, Rioul, 1994 : 598).

Le passage (6) de cet excellent manuel est trompeur et imprécis du point de vue de l'approche bipartite car, évidemment, ce n'est pas le DD qui est encadré de guillemets mais seulement l'un de ses segments, c'est-à-dire le segment citationnel. Dans le même ordre d'idées, le DD ne peut pas être signalé par une phrase introductive (7) car celle-ci fait partie du DD même. Il nous est arrivé de voir des étudiants de maîtrise se perdre dans la collecte d'exemples de corpus : en analysant leurs textes sur la base de la définition du manuel, ils n'arrivaient pas à cerner de manière rigoureuse des séquences de DR assez simples.

Dans son étude sur l'histoire, les théories et les pratiques du DR, Laurence Rosier indique également que le discours indirect « a longtemps été traité comme une complétive »¹² (1999 : 11). Dans ses propres propositions de modèle descriptif et explicatif des formes du DR (1999 : 125—129), elle avance que le DR met en rapport deux discours : celui qui cite (le « dire » ou le « discours citant ») et celui qui est cité (le « dit » ou le « discours cité »). De la sorte, elle met en avant la conception bipartite du DR. Elle semble cependant surtout préoccupée par le passage (conçu comme lieu de rencontre) entre les deux discours ainsi définis (*cf.* 1999 : 127). Cette théorisation ne s'intéresse guère aux limites des séquences entières du DR et, plus particulièrement, aux limites du discours citant : faut-il l'identifier à la totalité du texte qui entoure le « dit » ? Certainement pas, sinon l'intégralité de chaque texte (qu'il soit modeste ou développé) contenant un segment reproduisant la parole d'autrui serait qualifiable de discours rapporté, et les modes d'intégration de ces séquences-mêmes en discours « muet » échapperaient à la description alors que les discours citants sont une véritable interface unissant les séquences de DR et les séquences descriptives, narratives ou argumentatives.

Les enjeux théoriques du DR se traduisant par les relations complexes entre les *patterns* et les *tokens* peuvent conduire à des généralisations assez controversées. Ainsi, Laurence Danlos, Benoît Sagot et Rosa Stern (2010) remarquent dans leur travail que la position initiale de l'incise de citation est exclue de l'usage. Ce type de discours attributif se place quasi uniquement en postposition et en position médiane par rapport au segment citationnel. Cependant, les auteurs indiquent

¹² Rosier souligne ainsi non seulement la conception du DR limitée au segment représentant la parole d'autrui mais aussi centrée sur le caractère purement grammatical (syntaxique) du rapport de la parole d'autrui.

un cas de figure exceptionnel concernant l'incise initiale. À leurs yeux, ce cas ne s'observe que lorsque l'incise est précédée d'un connecteur de discours, comme en (8). Nous avons mis le connecteur en caractères gras et le contexte gauche du connecteur en italiques :

- (8) *Pierre nous a annoncé son arrivée* **et**, a-t-il précisé, «j'arriverai avec une fiancée».

En fait, l'incise («a-t-il précisé») réunit en (8) deux types de segments citationnels attribuant les paroles à un seul énonciateur («Pierre»). Le premier, en italiques, est un discours narrativisé qui contient un condensé de paroles «annoncer son arrivée»¹³ qui est suivi, au moyen du connecteur «et», de l'incise et du segment citationnel reproduit. De ce point de vue, l'incise analysée ne prend pas de position initiale, mais s'insère entre deux types de citations, la première étant une citation reformulée (condensée) et la seconde étant reproduite (fidèle). Ainsi, l'incise peut être qualifiée de médiane et ne présente aucun cas d'exception. En (9), l'incise médiane relie également le segment citationnel reproduit avec, suivi du connecteur «et», le segment mixte réunissant la reformulation et l'îlot textuel :

- (9) «*Nous devons faire comprendre aux gens que c'est la guerre*», a-t-il dit, et ceux qui pensent que ce sera «*aseptisé*» se trompent. (*Le Monde*, vendredi, 7 mars 2003)

Par rapport aux séquences de texte qui représentent divers types d'événements «muets»: actions, incidents, faits, qui n'engagent pas la parole, le DR a la particularité de représenter le dit, de brasser du verbal, c'est-à-dire un genre d'actions toutes particulières et pourtant omniprésentes. Et comme, pour les intégrer dans le discours, on est forcément obligé d'utiliser aussi de la parole, ce même discours devient un lieu de rencontre, de choc parfois, de deux paroles, celle qui rapporte et celle qui fait l'objet du rapport. De ce point de vue, le choix précis de l'approche des phénomènes du DR semble très pertinent pour ne pas entendre de fausses notes dans la voix de l'analyse.

¹³ Les citations *condensées* sont un cas spécial parmi les citations reformulations. Parfois, le rapporteur ne s'attache pas à spécifier le contenu du discours qu'il veut rapporter mais rend compte, d'une façon synthétique, d'un acte linguistique seulement. À partir d'un condensé, le lecteur ne peut restituer qu'approximativement le contenu de l'énoncé d'origine (cf. Genette, 1983 : 38).

Références

- Authier-Revuz J., 1992 : « Repères dans le champ du discours rapporté ». *L'information grammaticale*, **55**, 38—42.
- Authier-Revuz J., 1993 : « Repères dans le champ du discours rapporté (suite) ». *L'information grammaticale*, **56**, 10—15.
- Bally Ch., 1912 : « Le style indirect libre en français moderne ». *Germanisch-Romanische Monatsschrift*, **4**, 549—556, 597—606.
- Bally Ch., 1914 : « Figures de pensée et formes linguistiques ». *Germanisch-Romanische Monatsschrift*, **6**, 405—422, 456—470.
- Bakhtine M., 1977 : *Le marxisme et la philosophie du langage*. Traduit du russe par M. Yaguello. Paris : Minuit. [Première édition russe publiée sous la signature V.N. Volochinov (1929). *Marksizm i filozofija jazyka*. Leningrad].
- Berthelot F., 2001 : *Parole et dialogue dans le roman*. Paris : Nathan.
- Biardzka E., 2009 : *Les échos du « Monde »*. *Pratiques du discours rapporté dans un journal de la presse écrite*. Wrocław : Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego.
- Biardzka E., 2010 : « Entre le discours cité, le discours citant et le discours qui ne cite rien ». In : A. Dutka-Mańkowska, T. Giermak-Zielińska, dir. : *Des mots et du texte aux conceptions de la description linguistique*. Warszawa : Wydawnictwo Uniwersytetu Warszawskiego, 11—17.
- Biardzka E., 2012 : « Le discours rapporté comme effet de montage de discours citant et du segment citationnel. Contribution à l'étude du discours journalistique ». In : F. Neveu, V. Muni Toke, P. Blumenthal, T. Klinger, P. Ligas, S. Prévost, S. Teston-Bonnard, éd. : *3^e Congrès Mondial de Linguistique Française : Lyon, 4—7 juillet 2012*. Paris : Institut de Linguistique Française, 411—426. SHS Web of Conferences 1 (2012) DOI : 10.1051/shsconf/20120100158 http://www.shs-conferences.org/index.php?option=com_solr& (accessible : 14.09.2012).
- Biardzka E., 2010 [2012] : « À la recherche du discours citant. Cas de la délimitation interne et externe ». *Le discours et la langue. Revue de linguistique française et d'analyse du discours*, **2.2**, 67—76.
- Biardzka E., 2012 : « L'apport du concept de “dédoublément énonciatif” dans la description des séquences dialogiques ». *Studia Romanica Posnaniensia*, **39/3**, 5—17.
- Bres J., 2005 : « Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique ; dialogisme, polyphonie... ». In : J. Bres *et al.* : *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*. Bruxelles : De Boeck, Duculot, 47—61.
- Bres J., Mellet S., 2009 : « Une approche dialogique des faits grammaticaux ». *Langue française*, **141**, septembre, 3—20.
- Bres J., Nowakowska A., 2006 : « Dialogisme : du principe à la matérialité discursive ». *Recherches Linguistiques*, **28**. In : L. Perrin, éd. : *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*. Metz : Université Paul Verlaine, 21—44.
- Bres J., Verine B., 2002 : « Le bruissement des voix dans le discours : dialogisme et discours rapporté ». *Faits de Langues*, **19**, 159—171.
- Charolles M., 1976 : « Exercices sur les verbes de communication ». *Pratiques*, **9**, 83—107.

- Cohn D., 1981 : *La transparence intérieure*. Paris : Éditions du Seuil.
- Coltier D., 1989 : « Introduction aux paroles : Fonctions et fonctionnement des paroles des personnages ». *Pratiques*, **64**, 69—109.
- Danlos L., Sagot B., Stern R., 2010 : « Analyse discursive des incises de citation ». In : F. Neveu *et al.*, éd. : *2^e Congrès Mondial de Linguistique Française, La Nouvelle Orléans, 12—15 juillet 2010*. Paris : EDP Sciences, ILF, mis en ligne en juillet 2010 ; www.linguistiquefrancaise.org ; CMLF2010 Section Linguistique du texte et de l'écrit, article 152, DOI : <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf/2010217>, 2237—2254 (accessible : le 3 novembre 2014).
- Dendale P., Coltier D., 2006 : « Éléments de comparaison de trois théories linguistiques de la polyphonie et du dialogisme ». In : L. Perrin, éd. : *Recherches Linguistiques*, **28** : *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*. Metz : Université Paul Verlaine, 271—299.
- Durrer S., 1999 : *Le dialogue dans le roman*. Paris : Nathan.
- Genette G., 1972 : *Figures III*. Paris : Seuil.
- Genette G., 1983 : *Nouveau discours de récit*. Paris : Seuil.
- Komur G., 2004 : « Les modes du discours rapporté dans la presse et leurs enjeux polyphoniques ». *Pratiques*, **123—124**, décembre, 57—74.
- Jakubowska-Cichoń J., 2010 : *Mowa przytaczana w narracjach Marguerite Duras*. Kraków : Universitas.
- Labuda A.W., 1972 : « Citation, commentaire et autocommentaire du narrateur ». *Zagadnienia Rodzajów Literackich*, (**XV**), **2**, 37—51.
- Maingueneau D., 1986 : *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*. Paris : Bordas.
- Marczak E., 2013 : *Między słowami. Narratorskie komentarze do mowy postaci w „Le Rouge et le Noir” Stendhala*. Kraków : Universitas.
- Mochet M.-A., 1993 : « Place du discours narrativisé ». *Les cahiers de C.R.E.L.E.F.*, **35**, 93—150.
- Perret M., 2005 : *L'énonciation en grammaire du texte*. Paris : Armand Colin.
- Prince G., 1978 : « Le discours attributif et le récit ». *Poétique*, **35**, 305—313.
- Prince G., 1980 : « Le discours attributif dans “La Peste” ». In : R. Gay-Crosier, éd. : *Albert Camus 1980, Second International Conference (February 21—23 1980)*. Gainesville : University Presses of Florida.
- Rosier L., 1999 : *Le discours rapporté. Histoire, théorie, pratiques*. Paris, Bruxelles : Duculot.
- Rosier L., 2009 : *Le discours rapporté en français*. Paris : Éditions Ophrys.
- Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R., 1994 : *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Rullier-Theuret F., 2001 : *Le dialogue dans le roman*. Paris : Hachette.
- Vuillaume M., 2000 : « La signalisation du style indirect libre ». In : S. Mellet, M. Vuillaume : *Le style indirect libre et ses contextes*. Amsterdam—Atlanta, GA : Rodopi, 107—130.

Ewa Pilecka
*Université de Varsovie,
Pologne*

ÊTRE (LE) TÉMOIN DE, un prédicat approprié sélectionnant les noms d'événement ?

Abstract

Considering all kinds of definitions, the distributional definition seems the most useful when we want to determine the class of event nouns, in particular, there exists a series of dedicated verbs (e.g. *avoir lieu, se produire, survenir...*) which select event arguments. In this paper we try to see whether the phrase *être (le) témoin de* may join the series of dedicated predicates, and if so, under what conditions.

A corpus study enables us to ascertain that, if a nominal phrase expressing time or place appears as the subject of this verbal construction, it causes a nominal phrase expressing an event to appear as the object. Grammaticalization marks are visible at the syntactic as well as at the semantic level. The exchange of functions makes the noun phrase in the position of a subject acquire the status of an adverbial, the event noun in the object position — that of the main predicate (nominal), and the expression *être (le) témoin de* becomes the grammatical support thereof. The grammaticalization takes place preferably in propositions in the past or future tenses, and is often based on a personification or a meaning transfer as a metaphor or a metonymy.

Keywords

Event noun, distributional definition, dedicated verb, adverbial of time, adverbial of place, grammaticalization.

1. Introduction : quel type de définition pour les N d'événement ?

Il existe trois types de définitions « classiques » : la définition en extension, la définition en ostension, et la définition en compréhension.

La définition en extension consiste en une énumération de toutes les espèces du même niveau d'abstraction. Disposer d'une liste fermée de noms portant l'étiquette

«événement» serait le rêve de la lexicographie moderne, la difficulté majeure consiste cependant à préciser comment et sur quelles bases une telle liste pourrait être créée.

La définition en ostension s'intéresse aux «meilleurs exemples»: les événements qui apparaissent dans les titres de presse, ceux qui reviennent dans nos conversations, font office de prototype, mais plus on s'éloigne de la «zone centrale», moindre est la certitude quant à l'appartenance à la classe étudiée.

La définition en compréhension énumère les traits caractéristiques de la notion à définir; citons à titre d'exemple la proposition de Zeno Vendler (1967) qui, dans sa taxinomie des éventualités, définit un événement comme «un processus¹ non-homogène qui culmine en un point du temps». Toute pertinente qu'elle soit, cette définition est peu opératoire lorsqu'on l'applique en vue de créer une liste d'entrées de dictionnaire censées correspondre à des noms d'événement.

Notre objectif étant de définir les noms d'événements, et non pas les événements eux-mêmes, un autre type de définition est également à envisager: la définition distributionnelle, qui définit un mot à travers les contextes dans lesquels il apparaît de manière préférentielle, en associant une «classe d'objets» à des «verbes appropriés» (cf. Gross, 1994). Danièle Van de Velde (2011: 2) constate que les verbes *avoir lieu*, *se produire*, *survenir*, *arriver* constituent des prédicats appropriés aux noms d'événements. Nous nous proposons de voir si l'expression *être (le) témoin de* peut être ajoutée à cette liste.

2. Recherche sur corpus : premières constatations et formulation de l'hypothèse de travail

L'idée d'inclure l'expression *être (le) témoin de* au nombre des prédicats appropriés aux noms d'événement vient d'un premier examen des données provenant de l'exploration du corpus du Web francophone² avec la fenêtre de recherche «*sera le témoin*».

Les résultats de cette recherche pilote montrent une part importante de contextes où un N d'événement apparaît en position de complément. En voici quelques exemples typiques :

¹ On parle de processus quand le prédicat dénote une progression dans le temps, cf. Vendler (1967).

² Recherche effectuée avec le moteur google.fr, limitée aux pages de langue française, entre le 2 et le 12 mars 2012 (fenêtres de recherche : «*est le témoin de*», «*sont le témoin de*», «*sera le témoin de*», «*seront le témoin de*»).

- (1) *C'est officiel, Harry sera le témoin du mariage de son frère William.*
 (1a) *Mariage princier : Harry sera le témoin du prince William.*
 (2) *Sa vie normale va basculer lorsqu'il sera le témoin d'un meurtre commis sous ses yeux par deux nains.*
 (3) *Si vous vivez une histoire d'amour compliquée ou illégitime, cette semaine sera le témoin d'une amélioration, voire d'un déblocage de la situation.*
 (4) *Du 24 au 26 février, pour la deuxième fois en deux ans, la patinoire Élena Issatchenko sera le témoin privilégié d'un championnat national.*

Notons à l'occasion la possibilité de la réduction du complément [+événement] à un complément [+hum] correspondant au participant principal de l'événement (ex. (1) vs (1a)).

Quant au sujet, il peut avoir le trait [+hum] (ex. (1), (2)) ou [-hum] (ex. (3), (4)) ; les configurations de type (3) et (4) vont désormais attirer tout particulièrement notre attention.

3. N d'événement et le contexte approprié : encrage spatio-temporel

Les exemples (3) et (4) associent respectivement au nom d'événement en position complément un nom de temps ou de lieu en position sujet.

Parmi les tests distributionnels³ que proposent Georgette Dal et Fiammetta Namer (2010), le test n° 5 consacré aux événements comptables énumère cinq cadres syntaxiques caractéristiques pour ceux-ci :

- 1) *la (date|instant|moment) de N,*
- 2) *(un|des|plusieurs) N,*
- 3) *pendant le N,*
- 4) *le N a eu lieu ce matin,*
- 5) *le lieu de N.*

Les contextes 1, 2 et 5 attirent plus particulièrement notre attention, car ils mettent en relief la propriété des événements qui consiste à les situer dans le temps (1, 4) et dans l'espace (5). Ceci va de pair avec la description des noms d'événements (proposée par Flaux, Van de Velde, 2000) en tant qu'une sous-classe des noms abstraits extensifs, c'est-à-dire des noms des entités encrées dans le temps, ainsi qu'avec la constatation de Danielle Van de Velde (2006 : 24) : « les événements ont un rapport direct avec le temps et indirect avec l'espace (par participants

³ Élaborés à partir de Flaux et Van de Velde (2000), Haas *et al.* (2008), Haas et Huyghe (2010), Van de Velde (1995, 2006).

interposés)». Selon Van de Velde (2011 : 8) les événements s’opposent aux situations ou états de choses justement par le fait que ces derniers « sont totalement incompatibles avec la localisation dans l’espace, et ceci qu’ils soient dénotés par des phrases ou des nominalisations »⁴. Pareil, si les objets physiques s’identifient par le lieu ou par une relation partie—tout au sens large :

- (5) *Quelle maison ? — celle de Pierre, Quel banc ? — celui du jardin, Quel couvercle ? — celui de la marmite*

les événements s’identifient par leurs participants :

- (6) *Cette révolte n’aura sans doute pas de suite — De quelle révolte parles-tu ? — De celle **des Algériens** ; Cette éruption **du Vésuve** n’était pas la première*

mais aussi par leur date :

- (7) *L’éruption du Vésuve — La plus célèbre, celle **de 79** ; — Celle **du 24 août 79***

et par leur lieu :

- (8) *L’attentat a eu lieu à Ispahan **le 12 juin**.*

Ces exemples empruntés à Van de Velde (2011 : 4—7) montrent que la cooccurrence des N d’événements et des expressions de lieu et/ou de temps dans un même énoncé est tout à fait naturelle. Il est donc justifié de s’attendre à ce que les contextes où l’expression *être (le) témoin de* introduit un N d’événement comportent également des N de lieu ou N de temps. C’est ce point de vue qui se trouve à la base de notre investigation des données du corpus.

4. *Être (le) témoin de* : co-sélection d’arguments et étude du corpus

L’étude des exemples recueillis fait état d’une corrélation entre les classes sémantiques des arguments de la collocation *être (le) témoin de* ; en particulier :

- N1 = N [+hum] (*témoin de prince William*; *témoins de Jéhovah*; *témoin du Christ*) apparaît si N0 = N [+hum] ;

⁴ Cf. *L’attentat a eu lieu à Paris* vs **Pierre aime Marie à Paris* ou **L’amour de Pierre pour Marie est violent à Paris*.

- N1 = nom de qualité, d'état (*le larynx [...] sera le témoin de notre état de santé*; *les grands sourires sont le témoin d'une immense joie*) est corrélé à N0 = N [-hum].

Quelle corrélation apparaît (si corrélation il y a) avec N1 [+événement] ?

Notons d'ores et déjà que les dictionnaires (dont TLFi et NPRi) ne nous permettent pas de répondre à cette question de manière exhaustive. L'étude de divers sens de *témoin* dans NPRi⁵ permet de constater l'absence des exemples avec un N de lieu ou N de temps en position sujet (emplois pourtant attestés — et fréquents — dans notre étude pilote du corpus !). Seule une étude de corpus approfondie peut donc permettre de valider (ou invalider) l'hypothèse de la corrélation entre N1 [+événement] et N0 [+lieu] ou [+temps].

L'exploration du corpus Web (pages francophones), effectuée du 3 au 27 avril 2012, avec le moteur de recherche google.fr, a pris en considération la variation morphosyntaxique de la collocation étudiée. La variation se manifeste au niveau de tous ses composants (verbe *être*, syntagme nominal *le témoin*, préposition de introduisant le complément du nom) :

- ÊTRE : *est / sont / a été / ont été / était / étaient / sera / seront / va être / vont être...*

(variable en nombre et temps ; ont été soumises à un examen systématique les fenêtres de recherche comportant les formes du présent, du passé composé et du futur simple) ;

⁵ N0 [+humain] :

(fin XII^e) Personne qui certifie ou peut certifier qqch., qui peut en témoigner. *Témoin auriculaire, oculaire, témoin direct.*

(début XIII^e) Spécialt Personne en présence de qui s'est accompli un fait et qui est appelée à l'attester en justice. *Les témoins d'un mariage, d'une vente.*

(1543) (Opposé à *acteur*) Simple spectateur, qui n'intervient pas. « *L'homme n'est qu'un témoin frémissant d'épouvante* » (Hugo).

(1667) Personne qui assiste à un événement, un fait, et le perçoit (sans qu'elle soit forcément amenée à en témoigner). *J'ai été témoin de l'accident, de leur dispute. Elle est témoin qu'il a refusé de m'écouter.*

Fig. « *Couchés dans le foin Avec le soleil pour témoin* » (J. Nohain).

Littér. Personne qui porte témoignage, affirme une croyance ou atteste une vérité par ses déclarations, ses actes, son existence. *Les Témoins du Christ, de Jéhovah.*

N0 [-humain] :

(fin XII^e) Didact., littér. Chose qui, par sa présence, son existence, atteste, permet de constater, de vérifier...

« *une réserve zoologique où on nourrit des témoins remarquables de la faune africaine* » (Tournier).

« *Certains êtres sont les derniers témoins d'une forme de vie que la nature a abandonnée* » (Proust).

- LE: \emptyset / *le* / *les*
(variable en nombre; la présence ou l'absence de l'article défini ne s'est pas montrée révélatrice du point de vue de notre étude);
- TÉMOIN: *témoin* / *témoins*
(variable en nombre; en principe, les trois composants ci-dessus devraient s'accorder en nombre avec le syntagme nominal sujet⁶);
- DE: *de la* / *du* / *d'une* / *d'un* / *des* / *de* / \emptyset
(nous avons opté pour les fenêtres de recherche avec la préposition \emptyset , ce qui permet de prendre en compte aussi bien les énoncés avec N1 postposé que ceux où N1 est antéposé ou pronominalisé).
Chacune des 18 fenêtres de recherche examinées a retourné plus de 100 exemples⁷, ce qui semble suffisant pour tirer des conclusions aussi bien d'ordre qualitatif que quantitatif.

5. Corrélation N0 = Nhum, N1 = N d'événement

Cette corrélation, attestée dans les dictionnaires, est largement dominante dans le corpus. À titre d'exemple, dans le cas de la fenêtre de recherche « *a été témoin* »⁸, sur les 200 premiers énoncés avec N0 = Nhum, on trouve 166 exemples avec N1 = N d'événement (aussi bien génériques: *événement*, *incident*, que plus ou moins précis: *crime*, *assassinat*, *meurtre*, *violences familiales*, *interpellation d'une dizaine de personnes*, *signature d'une convention*,...), ex.:

- (9) *Kevin Boatman* [...] *a été témoin des événements tragiques en Irak.*
(10) *Votre fille a été témoin de l'ivresse de ses amis.*

Les autres cas correspondent aux :

- subordonnées référant à un événement (2 occurrences), ex. :

- (11) *Elle a été témoin de ce qui s'est passé.*

⁶ Par conséquent, on devrait avoir les fenêtres de recherche « *a été témoin* », « *a été le témoin* » pour le SN sujet au singulier, et « *ont été témoins* », « *ont été les témoins* » pour le SN sujet au pluriel.

⁷ Le nombre minimal en était 125 (après élimination des répétitions), pour la fenêtre « *seront le témoin* »; le nombre maximal étant fixé par le moteur de recherche à 1000, il est impossible d'évaluer sa valeur effective.

⁸ Recherche du 03.04.2012, fenêtre de recherche « *a été témoin* »; l'absence des signes diacritiques est intentionnelle, car elle permet de ne pas exclure les réponses (plus que fréquentes !) qui en sont dépourvues; toutefois, dans les exemples cités, soit nous rétablissons l'orthographe standard.

- N[+hum] en relation avec un événement (4 occurrences), ex. *témoin du prince William* (= témoin du mariage du prince William) ;
- N[-hum] en relation avec un événement, le plus souvent suivi d'un participe présent (5 occurrences), ex. :

(12) [...] *un ancien policier et pilote militaire en Oklahoma [...] a été témoin d'actions militaires KC-135 et KC-10 parcourant le ciel.*

- le substantif *scène* suivi d'une relation plus ou moins détaillée de l'événement (11 occurrences)⁹, ex. :

(13) *J.F. [...] a été témoin de la scène de l'agression survenue en bas de la rue de [...].*

(14) *Un passant a été témoin d'une scène étonnante le 6 janvier dernier, en plein centre ville de Marseille, dans le Bouches-du-Rhône. Il aurait vu deux hommes faire monter de force une personne dans une voiture.*

6. Corrélation N0 = N abstrait, N1 = N d'événement

Dans le même sous-corpus, parmi les exemples à N0 = N[-hum] (35 réponses au total), nous avons relevé :

- 21 phrases avec N0 = N de lieu, ex. :

(15) *Trésor d'architecture du XX^{ème} siècle, le bâtiment a été témoin des troisièmes noces de Sir Paul McCartney.*

(16) [*Ekatérinbourg*.:] *La ville a été témoin de la mort de la monarchie en Russie, car c'est là que le dernier tsar russe Nicolas II avec sa famille, a été assassiné.*

- 8 phrases avec N0 = N de temps, ex. :

(17) *L'avant-dernière journée de Ligue 1 a été témoin de nombreux bouleversements au sein du championnat.*

- 6 phrases avec un autre N abstrait (et comportant aussi un N de temps ou de lieu en fonction de circonstant), ex. :

⁹ En ce qui concerne les 12 énoncés « résiduels », le résultat retourné par le moteur de recherche ne permet pas de déterminer le caractère de N1 (à cause du contexte insuffisant, inintelligible etc.).

- (18) *Pendant la dernière décennie du 20^{ème} siècle, l'économie globale a été témoin de changements importants.*

Dans toutes les phrases à N0 = N[–hum], N1 est un nom d'événement, et les paraphrases possibles sont les suivantes :

- (19) N d'événement *a eu lieu* Prép¹⁰ N de lieu
 (20) N d'événement *a eu lieu* Prép N de temps
 (21) N d'événement *a affecté* N abstrait (Prép N de lieu / Prép N de temps).

7. Corrélation N0 [–hum] / N1 = N d'événement : le temps grammatical comme variable significative

D'une manière générale, dans les contextes avec la collocation *être (le) témoin de* au passé composé nous avons noté une corrélation quasi totale entre N1 = N d'événement et N0 = N de lieu / de temps. La même corrélation a été constatée lors de l'examen du futur simple¹¹. Partout, la paraphrase proposée peut revêtir la forme suivante :

- (22) N d'événement *a eu lieu / aura lieu* (Prép) N de lieu / N de temps.

En revanche, lorsque la collocation est au présent, et toujours avec un N0 = N[–hum] et N1 = N[–hum], elle apparaît dans un certain nombre de contextes qui diffèrent nettement de ceux examinés ci-dessus. En voici trois exemples qui illustrent ces divergences :

N0 = N[–hum]

- (23) *Les anticorps sont le témoin d'une réaction de l'organisme à l'infection.*
 (24) *Ces chambres à louer à la campagne sont le témoin parfait du charme incomparable de la nature en Toscane.*
 (25) *Les usines désaffectées quant à elles, avec ou sans machines de production, sont le témoin d'un tissu économique d'un autre temps.*

¹⁰ Prép N est un syntagme prépositionnel avec une préposition à valeur locative (dans le cas de certains N de temps, Prép = Ø).

¹¹ Les formes: « sera témoin », « sera le témoin », « seront témoin », « seront le témoin », « seront témoins », « seront les témoins ».

On a ainsi :

- dans (23) : *sont le témoin = témoignent de, sont la preuve de* ; N0 = N[+concret, -hum] ; N1 = N d'événement ;
- dans (24) : *sont le témoin = incarnent* ; N0 = N[+concret / +lieu] ; N1 = N de qualité ;
- dans (25) : *sont le témoin = sont le vestige* ; N0 = N[+concret / +lieu], N1 = N d'état.

L'exemple (23) correspond à la définition du *témoin* [-hum] : 'chose qui, par sa présence, son existence, atteste, permet de constater...' (cf. NPRi) ; N1 à caractère événementiel s'associe ici à un sujet [-hum] qui n'est ni un nom de lieu, ni un nom de temps.

Les deux autres exemples sont particulièrement intéressants, car malgré l'identité formelle avec ceux où le sujet [-hum] peut être interprété comme un nom de lieu, ils ne comportent pas un N1 à caractère événementiel, et exigent à chaque fois une paraphrase différente.

La proportion des exemples de ce type dans le corpus est suffisamment grande pour que « N[-hum] être le témoin de » ne puisse pas être considéré comme contexte approprié aux N d'événement lorsque le temps grammatical est le présent.

8. N0 / *témoin* : accord en nombre ?

Lorsque le sujet est [+hum], le nom *témoin* s'accorde en nombre avec celui-ci. Ainsi, pour le sujet humain au pluriel nous relevons des exemples comme :

- (26) *Ils sont 150 000 militaires du contingent qui, entre le 13 février 1960 et le 27 janvier 1996, ont côtoyé ou ont été les témoins directs des explosions nucléaires.*
- (27) *Alexandra Lamy et Jean Dujardin ont été témoins de la mésaventure du papa de la jeune femme.*
- (28) *On estime que 43% des salariés du fournisseur d'Apple ont été témoins directs ou victimes d'un accident sur la chaîne de production.*

L'absence d'accord est rare, quoique non exclue¹².

En revanche, avec N0 = N de temps, lorsque celui-ci est au pluriel, le mot *témoin* est presque toujours au singulier, tandis que le verbe s'accorde avec le sujet :

¹² Ex. : *À plus de 2000 mètres, les spectateurs privilégiés de la presse internationale ont été le témoin d'un évènement pas comme les autres* (le syntagme *les spectateurs* serait-il considéré ici comme un nom collectif?).

- (29) **Les 4 et 5 décembre 2009** ont été le **témoin** de la mobilisation des acteurs du Téléthon 2009, de son parrain Daniel Auteuil et de l'AFM.
- (30) **Les années 1980 et 1990** ont été le **témoin** d'une impressionnante augmentation des offres culturelles.
- (31) **Les 30 dernières années** ont été **témoin** de grandes avancées et innovations dans le domaine de la rhinologie.
- (32) **Les dernières décennies** ont été **témoin** de changements importants dans les méthodes européennes de régulation du travail.

Sur 124 exemples de ce type¹³, nous avons relevé respectivement 110 phrases avec le sujet au pluriel et le substantif *témoin* au singulier contre 14 où le sujet et le substantif *témoin* étaient tous les deux au pluriel.

L'accord en nombre entre le sujet et son attribut semble propre aux contextes avec N0 = N[+hum], paraphrasables comme :

- (33) N0 a vu N d'événement

tandis que ceux avec N0 = N de lieu / de temps montrent une tendance très nette à garder le nom *témoin* au singulier quel que soit le nombre grammatical du sujet. Ceci est à notre avis une preuve de la grammaticalisation de la collocation. Le sens premier (être le témoin = avoir vu, avoir assisté à) est en train de s'estomper en faveur de la paraphrase « locative ».

9. Grammaticalisation : un chassé-croisé des fonctions

En invoquant l'exemple de la grammaticalisation du mot *côté*¹⁴, Hava Bat-Zeev Shyldkrot (2005) spécifie les traits suivants du processus de grammaticalisation :

- changement du sens et création de la polysémie ;
- appauvrissement du sens ;
- apparition de nouveaux contextes incompatibles avec le sens initial ;
- changement du fonctionnement syntaxique.

On retrouve les mêmes étapes lors de la grammaticalisation de *être (le) témoin*.
La phrase :

¹³ Ont été relevées les suites « a été témoin », « a été le témoin », « ont été témoin », « ont été le témoin », « ont été témoins », « ont été les témoins », mais aucun exemple avec le verbe au singulier et le nom au pluriel (fenêtres « a été témoins », « a été les témoins »).

¹⁴ Dont les étapes successives sont à observer dans : *se placer du côté de la fenêtre* > avoir un petit côté poète > coté cœur, c'est pas le pied (Bat-Zeev Shyldkrot, 2005).

(34) *Marc a été le témoin (oculaire) de cet événement.*

correspond au sens premier de l'expression *être le témoin* = 'voir de ses propres yeux', tandis que la phrase :

(35) *Les années 80 ont été le témoin (*oculaire) de cet événement.*

fait état de l'apparition d'un nouveau contexte, où les restrictions de sélection initiales (notamment, sujet [+hum]) ne sont plus de mise. De nouvelles restrictions, d'ordre sémantique, apparaissent : le nom *témoin* ne peut plus dans ce type de contexte être modifié par l'adjectif *oculaire*.

On note aussi l'appauvrissement du sens : l'expression *être le témoin de* ne signifie plus 'voir', 'assister à' etc., mais fonctionne comme un simple verbe support¹⁵. La phrase (35) est ainsi paraphrasable comme :

(36) *Cet événement a eu lieu dans les années 80.*

On assiste alors à un chassé-croisé de fonctions, qui peut être résumé comme suit :

N0 : sujet (argument individuel en fonction d'expérient)

V + SN (*être le témoin de*) : prédicat central

N1 : complément (argument prédicatif à forme nominale)

deviennent respectivement :

N0 : circonstant (de lieu ou de temps)

V + SN : verbe support (sémantiquement vide)

N1 : prédicat central (argument prédicatif à forme nominale)

À la place de la structure propre à (34) on a donc une autre structure, qui soutient (35) et qui peut être interprétée de la même manière que (36), à savoir :

N0 : sujet (argument nominal à caractère prédicatif)

V + SN (*avoir lieu*) : verbe support

N1 : circonstant (de lieu ou de temps)

10. Mécanismes favorisant la grammaticalisation

L'élargissement du sens de *être (le) témoin de* est facilité dans les contextes où le sujet = N de lieu peut être interprétée comme [+hum] grâce à la personnification ou à la lecture métonymique.

¹⁵ Une forme verbale sémantiquement vide, qui a pour fonction de véhiculer l'information grammaticale (temps, mode, personne etc.); cf. M. Gross (1981).

L'exemple ci-dessous illustre le premier de ces mécanismes :

- (37) *Orange, surnommée la « Cité des Princes », a été fondée en 35 avant Jésus-Christ. Ses murs ont été les témoins de grands événements de l'Histoire de France.*

Les murs sont ici personnifiés, c'est-à-dire présentés comme *des êtres humains* qui regardent / voient / observent les événements historiques ; l'accord en nombre entre le sujet (*les murs*) et l'attribut du sujet (*les témoins*) est un indice de non-grammaticalisation de la collocation dans ce contexte.

Les exemples (38) et (39) mettent en jeu la métonymie « lieu pour les habitants de ce lieu » :

- (38) *Fashion Week : Jusqu'au 6 octobre, Paris sera le témoin des plus belles excentricités [...] des maisons de couture.*

Dans ce contexte, *Paris* = 'les (des ?) Parisiens'.

- (39) *La ville a été témoin de quelques-uns des actes de répression les plus sanglants par la police, et aussi de la résistance la plus féroce.*

L'interprétation — métonymie ou grammaticalisation ? — est largement tributaire du contexte. Dans :

- (40) [...] *le village a été le témoin des plus grands combats, et se souvient de la bravoure des Anglais.*

le village pourrait très bien signifier 'les villageois', mais si on prend en considération la phrase tout entière :

- (40a) *La région a subi d'énormes dégâts, car le village a été le témoin des plus grands combats, et se souvient de la bravoure des Anglais.*

le contexte exige la lecture « grammaticalisée », imposée notamment par la présence de la conjonction *car* (sinon, la relation de cause à effet devient inintelligible).

On a également affaire à la grammaticalisation dans le cas des N de lieu qui ne peuvent pas recevoir la lecture métonymique, p.ex. dans :

- (41) *Autrefois davantage champ de bataille que terrain de football, la pelouse qui a accueilli ce 248^e Classico a été le témoin d'un spectacle de très haute tenue.*

où la métonymie « lieu pour ses habitants » est exclue car *la pelouse* n'est pas un lieu habitable.

Comme le montrent de nombreuses études des métaphores conceptuelles, la localisation spatiale sert de modèle à la « localisation temporelle ». Le transfert métaphorique ESPACE>TEMPS a donc certainement pu faciliter l'apparition des contextes grammaticalisés où le sujet de *être (le) témoin de* est un N de temps. La lecture métonymique des expressions temporelles n'est pas à priori exclue (*le XVI^e siècle* = 'les gens ayant vécu au XVI^e siècle'), mais la plupart des exemples relevés dans le corpus ne s'y prêtent pas, cf. :

(42) *La semaine qui s'achève aujourd'hui a été le témoin de divers "faits divers" aussi macabres les uns que les autres.*

n'est pas à interpréter comme :

(42a) *Les gens qui vivent pendant la semaine qui s'achève aujourd'hui ont été les témoins...*

Trois mécanismes d'interprétation figurée : la personnification, la métonymie et la métaphore sont ainsi à la base de la création de nouveaux contextes propices à la grammaticalisation de l'expression *être (le) témoin de*.

11. En guise de conclusion

Les considérations ci-dessus nous amènent à constater que l'expression *être (le) témoin de* subit le processus de grammaticalisation qui la ramène au rang des verbes supports. Elle peut figurer parmi les prédicats appropriés aux noms d'événement, en particulier si :

- N0 = N de lieu ou de temps,
- le verbe *être* est employé au passé ou futur.

Il semble qu'il existe d'autres cadres collocationnels du même type, où N0 peut avoir la fonction d'un circonstant (le plus souvent de lieu, plus rarement de temps) : *voir*¹⁶, *être le théâtre de*, *être la scène de*... Ils mériteraient également d'être étudiés afin de voir si et dans quelle mesure leur fonctionnement est à rapprocher de celui de *être (le) témoin de*.

¹⁶ Pour le verbe *voir*, cf. M. Gross (1988).

Références

- Dal G., Namer F., 2010 : «Les noms en *-ance/-ence* du français : quel(s) patron(s) constructionnel(s) ? ». En ligne : http://www.linguistiquefrancaise.org/index.php?option=com_article&access=standard&Itemid=129&url=/articles/cmlf/pdf/2010/01/cmlf2010_000154.pdf (accessible : 06.08.2012).
- Flaux N., Van de Velde D., 2000 : *Les noms en français, esquisse de classement*. Gap / Paris : Ophrys.
- Gross G., 1994 : «Classes d'objets et description des verbes ». *Langages*, **115**, 15—30.
- Gross M., 1981 : «Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique ». *Langages*, **63**, 7—52.
- Gross M., 1988 : «La phrase élémentaire et ses composants. Une discussion de quelques exemples ». *Travaux de linguistique*, **17** : *La prédication seconde*. Dir. L. Melis, 13—32.
- Haas P., Huyghe R., Marin R., 2008 : «Du verbe au nom : calques et décalages aspectuels ». In : J. Durand, B. Habert, B. Laks, éd. : *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française*. Paris, Institut de Linguistique Française, 2051—2065.
- Haas P., Huyghe R., 2010 : «Les propriétés aspectuelles des noms d'activités ». *Cahiers Chronos*, **21**, 103—118. En ligne : http://nomage.recherche.univ-lille3.fr/spip/IMG/pdf/haas_huyghe_Chronos_2008.pdf (accessible : 06.08.2012).
- Lecolle M., 2002 : «Personnifications et métonymies dans la presse écrite : comment les différencier ? ». *Semen*, **15**. En ligne : <http://semen.revues.org/2396> (accessible : 09.04.2013).
- Schyldekrot H. Bat-Zeev, 2005 : «Grammaticalisation, changements sémantiques et polysémie : le cas de *vers* et *envers* ». In : O. Soutet, éd. : *La polysémie*. Paris : PUPS, 203—222.
- Van de Velde D., 1995 : *Le spectre nominal. Des noms de matières aux noms d'abstractions*. Paris / Louvain : Peeters.
- Van de Velde D., 2006 : *Grammaire des événements*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Van de Velde D., 2011 : «Ladation des événements ». Colloque *Espace—Temps*, Belgrade 23—25 mars 2011. En ligne : <http://www.univ-artois.fr/content/download/5435/25756/version/1/file/VandeVelde.pdf> (accessible : 08.08.2012).
- Vendler Z., 1967 : «Facts and Events ». In : Idem : *Linguistics in Philosophy*. Cornell University Press, Ithaca, 122—146.

Jadwiga Cook
Université de Wrocław,
Pologne

Voir, entendre et sentir un événement — quelques observations sur la traduction polonaise des constructions avec verbes de perception

Abstract

The object of our study is French constructions with the perceptive verbs *voir*, *entendre* and *sentir* and their translations into Polish. Those verbs take three types of object: (1) a subordinate clause introduced by *que*, (2) a noun phrase with a relative clause introduced by *qui*, and (3) an infinitive clause. Hence, the perception of an event can be moderated by the three different constructions. The differences between these structures are not only syntactic, visible at first glance, but also semantic. The first two structures have an equivalent in Polish, but the third is absent from the target language. Our aim was to verify if the differences between the analyzed structures are visible in their Polish translations and to see what the choices made by the translators could have depend on (the structure, the verb itself or the meaning).

Keywords

Verbs of perception, infinitive clauses, French structures in translation.

Les verbes *voir*, *entendre* et *sentir* forment en français une classe de verbes de perception qui, pour rendre compte de la perception d'un événement¹, admettent comme complément un infinitif, la proposition complétive introduite par la conjonction *que* ou un substantif accompagné d'une proposition relative introduite par *qui* (Gross, 1986; voir aussi Le Goffic, Combe McBride, 1975). La perception d'un même événement peut donc être exprimée par trois constructions différentes (*Je vois Marc sourire à Marie*; *Je vois que Marc sourit à Marie*; *Je vois Marc qui sourit à Marie*). Aux différences de nature syntaxique entre ces trois structures, visibles au premier coup d'œil, s'ajoutent d'importantes différences d'ordre sémantique et interprétatif. Cela rend ces constructions intéressantes

¹ Que nous comprenons ici dans un sens large, comme *quelque chose qui se passe*.

du point de vue comparatif franco-polonais. D'autant plus que le sujet n'a presque pas fait l'objet de recherches comparatives : nous pouvons seulement mentionner le mémoire de maîtrise d'Iwona Iwaniak (1993), *Les équivalents polonais de la proposition infinitive en français*.

Vu le caractère complémentaire de ces constructions et le sémantisme complexe des verbes de perception français *voir*, *entendre* et *sentir*, nous voudrions voir si les différences interprétatives entre eux sont visibles aussi dans la traduction vers le polonais. La langue cible ne disposant pas de la construction « verbe de perception + infinitif », il serait intéressant de vérifier de quels moyens dispose le polonais pour donner au texte les mêmes nuances sémantiques et si elles sont visibles dans la traduction des textes originaux.

Pour la présente analyse, nous avons recueilli un corpus composé de textes français appartenant à trois genres et de leurs traductions polonaises. Il s'agit (1) de textes romanesques (quatre romans d'Amélie Nothomb — *Mercur*, *Stupeur et tremblements*, *Le Robert des noms propres*, *Hygiène de l'assassin* — où les structures recherchées se rencontrent d'une manière assez régulière), (2) de textes de presse², notamment des reportages et des interviews, dans lesquels les constructions qui nous intéressent servent aussi à parler de la perception d'un événement, et (3) d'un ouvrage d'histoire³ dans lequel les auteurs rendent compte d'événements perçus par les autres. Nous avons décidé de puiser dans des textes de différente nature pour assurer au corpus une certaine diversité. Nous avons recueilli 97 exemples de phrases contenant les verbes *voir*, *entendre* et *sentir* suivis d'un infinitif, d'une subordonnée complétive ou encore d'un GN élargi par une subordonnée relative. Nous présentons la répartition des structures selon le type de texte dans le tableau n°1 :

Tableau 1

Répartition des constructions avec les verbes de perception *voir*, *sentir* et *entendre* selon le type de texte

Type de texte	Type de construction			Total
	VP + infinitif	VP + queP	VP + GNqui	
Romanesque	44	14	3	61
Journalistique	21	3	1	25
De recherche	10	1	0	11
Total	75	18	4	97

Vu le nombre limité d'exemples, notre analyse ne prétend pas être plus qu'une introduction à l'étude de la traduction polonaise des constructions à verbe de perception.

² Nous avons analysé des articles provenant de l'hebdomadaire *Le Nouvel Observateur* qui ont paru en traduction polonaise dans l'hebdomadaire *Forum* entre janvier et septembre 2012.

³ Il s'agit d'un échantillon de 150 pages de *l'Histoire de la vie privée* (Ariès, Duby, 1999).

1. Différences interprétatives entre les constructions françaises contenant les verbes *voir*, *entendre* et *sentir*

Une des différences les plus frappantes entre les trois constructions concernées est l'objet même de la perception. Dans le cas de la construction « verbe de perception + relative », l'objet central de la perception est le référent du GN complément perçu au moment d'une action (*Je vois Marc qui sourit à Anne*). Il n'en va pas de même dans le cas de la construction avec un infinitif (*Je vois Marc sourire à Anne*) qui rend compte de la perception de l'événement en tant qu'unité de l'action et, souvent, des acteurs de cette action (Marsac, 2006).

Contrairement à la relative, un infinitif peut décrire un événement potentiel, qui n'a pas (encore) eu lieu ou qui n'aura jamais lieu et reste dans le supposé, d'où la possibilité d'employer dans la construction avec infinitif le futur ou le conditionnel, de mettre la phrase à la forme négative ou interrogative, d'employer des modalités. C'est aussi ce type de construction qui servira à rendre compte de la perception habituelle ou fréquente d'un événement donné, tandis qu'une relative sera utilisée pour parler des cas singuliers (Marsac, 2006).

La différence majeure entre la construction avec infinitif et la complétive (queP) est que la première sera employée pour décrire une perception directe, tandis que queP suggère même l'inverse, que la perception s'est faite par le biais d'indices, sur la base d'observations. Ce que l'on perçoit vraiment dans le cas de queP ne sera pas l'événement lui-même, mais un indice qui nous informe sur lui. Cette caractéristique nous semble liée aussi au fait que la structure queP rend compte d'événements qui ont lieu dans la réalité : on ne peut pas l'employer pour parler des produits de l'imagination du sujet parlant (Marsac, 2006).

Il faut remarquer aussi que la complétive (contrairement aux deux autres structures) permet de parler d'une perception de l'événement qui n'est pas synchronique au moment du discours et peut lui être antérieur ou postérieur (Marsac, 2006).

En dehors de l'interprétation des structures employées, il convient de souligner que le sémantisme des verbes de perception en question varie aussi. Il s'agit notamment du verbe *voir* qui peut être interprété dans son sens primaire, comme verbe de perception « pure », physique et visuelle, mais aussi comme moyen d'exprimer la perception par l'esprit, ou encore d'exprimer une démarche intellectuelle, étant ainsi un synonyme de *comprendre* (Skibińska, 2007). Le verbe *entendre* présente aussi un sémantisme complexe et, suivi d'une complétive ou d'un infinitif, peut fonctionner en français comme synonyme du verbe *prétendre* (Rey-Debove, Rey, 1996).

2. Les constructions avec les verbes de perception polonais *widzieć, słyszeć et czuć*

Les verbes polonais équivalents de *voir*, *entendre* et *sentir* sont *widzieć*, *słyszeć* et *czuć*. Ils constituent aussi, comme en français, un groupe à part, que Romuald Grzesiak appelle les verbes d'état de perception (« stanowe czasowniki percepcyjne ») — ils sont statiques et non dynamiques et n'expriment pas de changement d'état (Grzesiak, 1983).

En nous basant sur les descriptions de ces verbes dans les dictionnaires de la langue polonaise, nous avons établi une liste des constructions syntaxiques employées en polonais pour rendre compte de la perception d'un événement à l'aide des verbes *widzieć*, *słyszeć* et *czuć*. Nous avons relevé trois structures syntaxiques accompagnant ces trois verbes de perception :

- (1) subordonnée complétive introduite par *że* (*Widział, że dziecko bawi się w ogródku; Widziała, że zabiegano o jej względy; Słyszał, że dzwonią, ale nie wie, w którym kościele; Czuł, że wszystko musi się udać*⁴);
- (2) complétive introduite par *jak* (*Widziała, jak kogoś potracił samochód; Słyszałem, jak on krzyczał; Czuł, jak mu serce bije*⁵);
- (3) GN accompagné du participe présent (*Nie słyszała płaczącego dziecka; Pies czuł zbliżającą się osobę i zaczął warczeć*⁶).

La langue polonaise dispose donc des moyens servant à exprimer le contenu des phrases françaises qui font l'objet de notre analyse. La subordonnée complétive (queP) a un équivalent très proche syntaxiquement et sémantiquement, qui peut rendre compte d'une perception indirecte (complétive introduite par *że*). Par contre la construction « verbe de perception + infinitif » n'a pas d'équivalent formel en polonais. Ses qualités sémantiques peuvent être rendues en polonais soit par une complétive introduite par *jak* (qui nous semble rendre compte de l'événement en tant qu'unité et pouvoir parler d'événements potentiels), soit par un GN accompagné d'un participe (que l'on utilisera plutôt pour parler d'événements synchroniques au moment du discours ou de ceux qui n'ont pas eu lieu dans la réalité objective).

3. Constructions avec *voir*, *entendre* et *sentir* en traduction

Dans le matériel analysé, nous avons relevé quatre groupes d'exemples que nous classons selon l'emploi du verbe en français : les verbes dans leur sens per-

⁴ Nous empruntons les exemples à Szymczak (1978—1981) et Mędak (2005).

⁵ Nous empruntons les exemples à Szymczak (1978—1981) et Mędak (2005).

⁶ Nous empruntons les exemples à Mędak (2005).

ceptif propre, le verbe *voir* dans le sens non perceptif de *comprendre*, les phrases où le locuteur ne rend pas compte de la perception mais plutôt de l'événement lui-même (pour les besoins de cet article, nous utilisons la dénomination *focus sur l'événement* pour parler des cas où la perception est moins importante que l'action perçue) et la construction verbale *entendre parler de*. Nous les présentons ci-dessous par ordre décroissant d'occurrences dans le corpus.

Nous n'avons pas observé de relation entre le genre de texte source ou le type de verbe de perception et la solution adoptée en traduction, ce qui est sans doute dû au nombre trop limité d'exemples recueillis.

3.1. *Voir, entendre et sentir* dans le sens propre de perception

Le groupe constitué des verbes de perception employés dans leur sens primaire, rendant compte de la perception physique au moyen des sens, est le groupe le plus nombreux (49 occurrences). On remarque une certaine régularité dans la traduction car la solution employée dépend de la structure de la phrase de départ.

3.1.1. La structure de départ : « verbe de perception + infinitif »

Cette construction, qui est celle qui apparaît le plus souvent dans notre corpus (40 occurrences), n'a pas d'équivalent formel en langue polonaise. C'est donc dans ce groupe que nous rencontrons les solutions les plus diversifiées.

- Construction avec une complétive introduite par *jak*

La construction avec une complétive introduite par *jak* (17 occurrences dans le corpus) permet de rendre compte de l'événement capté pendant son déroulement, où la perception est centrée sur l'action et son acteur, ce qui rend l'idée portée par la structure française (1 et 2).

- (1) *Le magistrat bibliophile commence par visionner les vidéos de l'employé espion. Il y voit De Caro charger, à l'heure de la fermeture, des caisses de livres ou des sacs de sport bourrés de manuscrits sur des camions stationnés devant la bibliothèque.* (NO 2488 : 8)

Prokurator bibliofil rozpoczyna pracę od obejrzenia filmów zgromadzonych przez szpiegującego pracownika. Widzi na nich, jak po zamknięciu biblioteki De Caro ładuje skrzynie książek albo torby gimnastyczne pełne rękopisów na ciężarówce zaparkowane przed biblioteką. (Forum 32—33/2012: 62)

- (2) *Occulté derrière le rideau de voile, il pouvait se livrer au délice de voir sans être vu, et il vit deux hommes jaillir du café d'en face et se précipiter vers leur collègue [...].* (Hygiène : 38)

Ukryty za tiulową firanką z satysfakcją przyglądał się, sam nie będąc widzianym. Ujrzał, jak z kafejki naprzeciwko wyskoczyło dwóch mężczyzn i podbiegło do kolegi. (Higiena: 37)

- Construction avec un participe présent finissant par *-ący/a*

Dans le cas de l'emploi en traduction de la construction avec verbe de perception et GN étendu par un participe présent en *-ący/a*⁷ (10 occurrences dans le corpus), il semble que ce soit le référent du GN, auquel le participe ajoute une caractéristique supplémentaire, qui devienne le centre de la perception. Cela ne correspond pas à l'original, où la structure employée « révèle la perception d'un événement (et par là même celle de ses protagonistes) » et où l'on perçoit à la fois l'entité désignée par le COD du verbe de perception et le procès dans lequel elle est impliquée (Marsac, 2006).

- (3) *Je n'arrêtais pas de travailler et lui aussi. Je ne l'ai jamais vu ne rien faire. Il écrivait tout le temps.* (NO 2464 : 69)

Ja nieustannie pracowałam i on również. Nigdy nie widziałam go siedzącego bezczynnie. Przez cały czas pisał. (Forum 7/2012: 52)

- (4) *Et à Noeud, personne ne vous a vu l'embarquer sur le rafirot ?* (Mercure : 118)

A czy w Noeud nikt nie zauważył pana wnoszącego ją na pokład łodzi? (Rtęć: 93)

- Effacement de l'infinitif

La troisième solution employée par les traducteurs est l'effacement de l'événement qui est remplacé par un GN ou un pronom. La présence du GN peut être le résultat du gommage du verbe à l'infinitif (5) ou de sa nominalisation (6, 7). Dans l'exemple (5), il serait impossible de garder le verbe dénotant l'action perçue sans risque de formation d'une phrase difficile à comprendre.

- (5) *Ses complices ? la jeune Ukrainienne que le professeur Montanari avait vu batifoler dans la salle Vico, un couple d'Argentins, un Italien.* (NO 2488 : 8)

Kto był jego współnikiem? Młoda Ukrainka, którą Montanari widział w Sali Vica, argentyńskie małżeństwo i jeszcze jeden Włoch. (Forum 32—33/2012: 62)

- (6) *Le capitaine quitta la pièce. On entendit l'escalier grincer sous ses pieds.* (Mercure : 15—16)

Kapitan wyszedł z pokoju. Françoise usłyszała trzeszczenie schodów pod jego stopami. (Rtęć: 14)

⁷ Il convient de remarquer que le participe présent en *-ący/a* est le moyen le plus souvent utilisé comme traduction littérale du gérondif français (Kaufman, 1997).

(7) *Ayman, pour sa part a vu mourir son père en 2009, tué dans l'appartement familial par une bombe israélienne.* (NO 2489 : 74)

Ajman widział na własne oczy śmierć ojca, zabitego w 2009 r. w rodzinnym domu przez izraelską bombę. (Forum 34/2012: 41)

- Solutions douteuses

Nous voudrions aussi mentionner deux exemples où la solution employée dans la traduction peut paraître douteuse :

(8) *Vous dites avoir un rapport distant à la culture juive, mais lui, l'avez-vous vu pratiquer son judaïsme, respecter le shabbat par exemple ?* (NO 2464 : 70)

Mówi pani, że sama ma zdystansowany stosunek do kultury żydowskiej, a jak to jest w jego przypadku? Czy widziała pani, żeby praktykował judaizm, np. przestrzegał szabatu? (Forum 7/2012: 52)

(9) *Je pense qu'elle ne me vit pas entrer. Malheureusement elle m'entendit lui dire : — Fubuki, je suis désolée !* (Stupeur : 125)

Chyba nie zauważyła, że wchodzi. Niestety usłyszała, jak mówię: — Fubuki, tak mi przykro! (Pokora: 71)

L'emploi d'une complétive introduite par *že* change l'interprétation de la phrase, la perception décrite devient une perception indirecte, basée sur une observation de comportement de l'homme en question (8) ou des signes de l'entrée de quelqu'un dans la pièce, par exemple d'une porte qui s'ouvre (9).

3.1.2. La structure de départ : « verbe de perception + queP »

Là où, en français, il y a une construction avec une complétive queP, en polonais, dans 4 cas sur 6, nous trouvons son équivalent le plus proche, la complétive introduite par *že* :

(10) — *Et pourquoi avez-vous arrêté d'écrire ?*

— *Le jour de mes cinquante-neuf ans, j'ai senti que c'était fini.* (Hygiène : 13)

— *A dlaczego przestał pan pisać?*

— *W dniu moich pięćdziesiątych dziesiątych urodzin poczułem, że z tym już koniec.* (Higiena: 11)

(11) *Plectrude était désespérée. Ses yeux cherchèrent le visage de Mathieu Saladin : elle vit qu'il riait de bon coeur, avec attendrissement.* (Robert : 105)

Plectrude straciła głowę. Poszukała wzrokiem twarzy Mathieu Saladina i zobaczyła, że ten śmieje się z całego serca i z rozczuleniem. (Słownik: 61)

L'exemple (12) est un cas frappant — la proposition subordonnée *y* est introduite par *jakby*, ce qui semble ne pas correspondre au sens de la phrase-source. Tiré d'un roman d'Amélie Nothomb, ce passage est une citation des propos d'un journaliste qui vient de finir l'interview d'un écrivain de renom, personne cruelle et très désagréable. La structure avec *queP* ne permet pas en français de parler d'un événement inventé, irréel, ce qui pourrait suggérer que la situation a vraiment eu lieu, ou au moins que le sujet parlant en est persuadé. Cette certitude manque dans la phrase traduite, la privant d'un élément soulignant le degré d'infortune du pauvre journaliste.

- (12) *Par son simple regard, je sentais qu'il me digérait, qu'il me dissolvait dans les sucs de son métabolisme totalitaire !* (Hygiène : 24)

Czulem, jakby mnie samym już spojrzeniem przetrawiał, rozpuszczał w sokach swojego totalnego metabolizmu. (Higiena: 22)

3.1.3. La structure de départ : « verbe de perception + relative »

Nous avons relevé seulement trois exemples de phrases avec un verbe de perception s'enchaînant sur une relative introduite par *qui*. Dans les deux cas, la structure employée en traduction est la subordonnée complétive introduite par *jak* (13), et une fois le verbe de perception a été effacé, ce qui souligne non pas la perception, mais l'événement qui était perçu (14).

- (13) *Dans le miroir, je la vis qui, la bouche mousseuse de dentifrice, me regardait sangloter.* (Stupeur : 153)

Zobaczyłam ją w lustrze, jak z ustami pełnymi spienionej pasty patrzyła, jak płacząc. (Pokora: 88)

- (14) *La porte du bureau de l'énorme Omochi s'ouvrit et j'entendis la voix de l'infâme qui me hurlait : — Qu'est-ce que vous fichez là? On ne vous paie pas pour traîner dans les couloirs !* (Stupeur : 92)

Drzwi gabinetu monstrualnego Omochi otworzyły się i rozległ się wrzask niegodziwca: — Co pani tu jeszcze robi? Nie płacę pani za wystawanie w korytarzu! (Pokora: 53)

3.2. Focus sur l'événement

Nous avons recueilli 19 exemples où l'événement décrit est plus important que le fait de le percevoir. Parmi ces phrases, 7 contiennent comme sujet le pronom *on* qui peut indiquer un observateur éventuel, non spécifié ou hypothétique (Vogeleer, 1994 ; voir aussi Skibińska, 2006, 2007). Dans notre matériel, c'est le cas de certaines phrases provenant des textes romanesques (*Ainsi, on voyait marcher dans la rue une jeune femme enjouée, tenant par la main une microscopique créature parée comme ne l'eussent pas osé les princesses des Mille et Une Nuits*, Robert : 39) ou du texte de recherche (*De ce foyer, il rayonne vers les classes ouvrières, que l'on entend moraliser par les vertus de la bonne ménagère*, Histoire : 16). La construction *on + voir* peut aussi être considérée comme un présentatif (Skibińska, 2006). C'est le cas dans les exemples tirés des textes journalistiques (*On voit arriver des gens de tous le pays, des gens travailleurs, courageux, qui veulent s'en sortir et trouvent ici une chance de repartir à zéro*, NO 2493 : 37) et du texte de recherche (*Conséquence de ce mélange spectaculaire du public et du privé, on va voir apparaître une structure nouvelle et durable de la pratique religieuse*, Histoire : 30). À côté des exemples contenant la structure *on + voir*, le corpus contient aussi des phrases à forme personnelle qui ont bien un observateur verbalisé, mais dans le cas desquelles c'est quand même l'événement qui semble plus important que le fait de le percevoir (*Ses collègues prenaient un verre au café d'en face et ne s'attendaient pas à le voir sortir si tôt*, Hygiène : 23).

Le plus souvent, les traducteurs polonais ont recours au gommage de la perception — le verbe de perception disparaît dans 14 cas. Ceci est souvent lié au changement de l'ordre sujet-verbe, grâce auquel le GN sujet devient le rhème de la phrase (15). Dans 2 cas, le verbe de perception est gommé et l'infinitif est remplacé par le substantif reprenant son sens *pojawić się* (16). On rencontre aussi des exemples sans changement d'ordre sujet-verbe (17, 18). Ce résultat est comparable à celui obtenu par Elżbieta Skibińska (2006) et on peut en tirer la conclusion qu'en polonais, « les événements sont présentés directement par le narrateur, dans leur succession, sans intermédiaire “perceptuel”, comme si seules comptaient les actions décrites » (Skibińska, 2007).

- (15) *Ainsi, on voyait marcher dans la rue une jeune femme enjouée, tenant par la main une microscopique créature parée comme ne l'eussent pas osé les princesses des Mille et Une Nuits.* (Robert : 39)

Po ulicy kroczyła zatem młoda, radosna kobieta, prowadząca za rękę małą istotkę obwieszoną ozdobami, jakie mało która księżniczka z Tysiąca i Jednej Nocy odważyłaby się założyć. (Słownik : 23)

- (16) *On était déjà frappé quand on voyait entrer cette jeune fille aux yeux superbes et à la démarche de danseuse.* (Robert : 165)

Już samo pojawienie się tej nastolatki o niezwyklej oczach i postawie tancerki wywoływało poruszenie wśród obecnych. (Słownik: 95)

- (17) *Ce n'est pas la première fois que l'artiste a recours aux technologies nouvelles puisqu'on l'a vu jadis utiliser le fax, la photocopieuse et même cet ordinateur que l'on appelait alors un Macintosh.* (NO 2465 : 74)

Artysta nie pierwszy raz sięga do nowych technologii, już dawniej wykorzystywał w swojej twórczości faks, kserokopiarę, a nawet komputer Macintosh. (Forum 9/2012: 46)

- (18) *À l'hôpital Bichat, à Paris, le professeur Michel Lejoyeux a vu débouler un jour, dans son service d'addictologie, un journaliste de radio, la cinquantaine, devenu dépendant à... l'information.* (NO 2462 : 54)

Michel Lejoyeux z paryskiego szpitala Bichat spotkał kiedyś dziennikarza radiowego, człowieka po pięćdziesiątce, który trafił na jego oddział terapii uzależnień, bo stał się uzależniony od... informacji. (Forum 9/2012: 40)

La phrase (19) est un des 3 exemples où la perception a été gardée. C'est une citation des propos du maire d'un village américain que la découverte de pétrole a transformé en lieu de destination de très nombreuses personnes cherchant un emploi, de l'argent et une vie nouvelle. La perception exprimée d'une façon explicite produit une phrase peu naturelle en polonais et modifie son sens par rapport à l'original. La perception visuelle de gens qui arrivent devient plus importante que le fait qu'ils viennent de tout le pays et que de savoir qui ils sont.

- (19) *On voit arriver des gens de tout le pays, des gens travailleurs, courageux, qui veulent s'en sortir et trouvent ici une chance de repartir de zéro.* (NO 2493 : 37)

Widzimy ludzi przyjeżdżających z całego kraju, odważnych, chętnych do pracy, którzy chcą wykaraskać się z problemów i dostają tutaj szansę, żeby zacząć wszystko od nowa. (Forum 40/2012: 24)

Les exemples ci-dessus confirment la manifestation, observée par Skibińska (2006), « d'une saisie "perceptive" de la réalité décrite, caractéristique du français, où la perception a un caractère explicite, alors que le polonais favoriserait plutôt une approche qui attire l'attention sur le terme repéré (élément perçu) et sa relation avec son entourage spatial (localisation, position), la perception ayant un caractère implicite ».

3.3. Verbe *voir* dans le sens de *comprendre*

Nous avons relevé 11 exemples de phrases où le verbe *voir* est employé dans un sens non perceptif et exprime une activité intellectuelle. Dans la version originale, toutes ces phrases sont construites avec la subordonnée complétive (queP). Presque toutes les occurrences ont été traduites avec la structure polonaise introduisant la complétive introduite par *że*. Quant aux verbes utilisés en traduction, ils confirment le sémantisme de *voir* dans ce type de phrase — à côté de *widzieć*, *dostrzec* ou *zobaczyć* (« voir », « apercevoir ») (20) qui gardent le sens perceptif, on rencontre aussi *uznać* (« juger »), *zorientować się* (« se rendre compte ») ou *przekonać się* (« se convaincre »), qui soulignent le caractère intellectuel du procès décrit (21—22).

- (20) — *Eh bien, allez-y, soufflez.*
 — *Je ne fais que ça, mon enfant. Ne voyez-vous pas que je vous implore moi aussi ?* (Hygiène : 161)
 — *Dalej, niechże się pan zabawi w suflera.*
 — *Głównie tym się zajmuję, moje dziecko. Czy nie widzi pani, że również ja panią o coś błagam?*
- (21) *Quand j'ai compris que les grandes firmes ne lutteraient pas avec moi sur le terrain des prix, j'ai vu que l'idée avait un avenir.* (NO 2484 : 71)
Gdy zrozumiałem, że duże firmy nie będą w stanie walczyć ze mną cenowo, uznałem, że ten pomysł ma przed sobą przyszłość. (Forum 31/2012: 49)
- (22) *Il verra vite, pourtant, que tu ne l'aimes pas.* (Stupeur : 98)
A przecież szybko się przekona, że go nie kochasz. (Pokora: 56)

3.4. Construction verbale *entendre parler de*

Comme toutes les structures de verbe de perception avec infinitif, la construction verbale *entendre parler de* n'a pas d'équivalent formel en langue polonaise, mais elle ne pose pas de problème en traduction. Dans la plupart des cas (9 cas sur 11 trouvés dans le corpus), la perception auditive est gardée en traduction et l'infinitif est remplacé par un GN (23) ou un pronom (24), et l'événement — le fait de « parler » — disparaît donc dans les phrases polonaises.

- (23) *En ce moment, Al-Hawajri peint des animaux achevés qui rappellent les grottes ornées françaises, lui qui n'avait jamais entendu parler de Lascaux lorsqu'il a entamé ce travail.* (NO 2489 : 74)

W tym momencie Hawadźri maluje splątane zwierzęta przypominające malowidła we francuskich jaskiniach, choć kiedy zaczynał to dzieło, w ogóle nie słyszał o Lascaux. (Forum 34/2012: 41)

- (24) *Les anciens se souviennent avoir entendu dire dans leur jeunesse que les vampires avaient un grand pouvoir sur les femmes [...] (NO 2493 : 9)*

Starzy ludzie wspominali o tym, co słyszeli za młodu : że wampiry mają wielką władzę nad kobietami. (Forum 39/2012: 37)

Dans deux exemples, le verbe *entendre* est remplacé en traduction par des verbes dénotant non pas la perception par l'ouïe, mais l'assimilation d'une information, comme *dowiedzieć się* (25).

- (25) — *Oui, le château de votre enfance a brûlé il y a soixante-cinq ans. Etrange incendie, d'ailleurs, jamais expliqué.*

— *Comment avez-vous entendu parler du château ? (Hygiène : 103)*

— *Tak, zamek pańskiego dzieciństwa spłonął sześćdziesiąt pięć lat temu. Skądinąd dziwny pożar, nigdy nie wyjaśniono, jak do niego doszło.*

— *W jaki sposób dowiedziała się pani o zamku? (Higiena: 102)*

Nous avons aussi trouvé un exemple où, dans la phrase en polonais, on emploie une collocation, *słowa padają z ust*, effaçant la perception et introduisant un équivalent de l'action perçue dans le passage original :

- (26) *C'était la première fois qu'on l'entendait dire cela.* (Robert : 65)

Po raz pierwszy z jej ust padły takie słowa. (Słownik: 38)

4. Conclusion

Vu le nombre restreint d'exemples du corpus analysé, la présente étude ne peut avoir qu'un caractère introductif au sujet de la traduction polonaise des constructions avec verbes de perception du français. L'analyse nous a tout de même permis de remarquer certaines tendances dans le traitement en traduction des structures concernées, et de confirmer que les solutions adoptées dans la traduction polonaise ne dépendent pas uniquement de la structure de la phrase ni du type du verbe de perception.

Comme dans chaque acte de traduire, ce qui est essentiel, c'est la signification des structures, que le traducteur doit déchiffrer, et l'interprétation qu'il donne à ces

structures. Dans la grande majorité des cas, les nuances sémantiques portées soit par la construction originale soit par l'emploi spécifique du verbe de perception ont été conservées dans la traduction à l'aide des moyens dont dispose la langue cible. Pour obtenir le même sens, les traducteurs ont gardé la perception en exprimant l'événement à l'aide d'une autre structure (complétive introduite par *jak* ou *że*), parfois l'événement a été remplacé par un GN — centre de perception, dans d'autres cas encore, ils ont dû effacer la perception, d'une façon générale moins exprimée en polonais.

Dans le tableau 2, nous présentons une proposition de classement des équivalents polonais des structures contenant les verbes de perception *voir*, *entendre* et *sentir*.

Tableau 2

**Classement des équivalents polonais des structures
contenant les verbes de perception *voir*, *entendre* et *sentir***

Construction française	Équivalent polonais
Verbe de perception + infinitif	
perception pure	complétive introduite par <i>jak</i> GN + participe présent (- <i>ący/a</i>) effacement de l'événement
focus sur l'événement	effacement de la perception
<i>entendre parler de</i>	effacement de l'événement
Verbe de perception + queP	
perception pure	complétive introduite par <i>że</i>
<i>voir</i> comme activité intellectuelle	
Verbe de perception + GN <i>qui</i>	
perception pure	complétive introduite par <i>jak</i>

Le présent article ne constitue qu'une esquisse de la problématique. Les cas qui y sont abordés méritent sans doute une analyse plus détaillée qui dépasse les limites de cette présentation.

Références

Textes analysés

- Ariès P., Duby G., 1999 : *Histoire de la vie privée*. Vol. 4 : *De la Révolution à la Grande Guerre*. Paris : Éditions du Seuil [Histoire].
- Ariès P., Duby G., 2006: *Historia życia prywatnego*. T. 4: *Od rewolucji francuskiej do I wojny światowej*. Przeł. M. Czapliński *et al.* Wrocław: Ossolineum [Historia].
- Nothomb A., 1998 : *Mercure*. Paris : Albin Michel [Mercure].
- Nothomb A., 2003: *Rtęć*. Przeł. J. Polachowska. Warszawa: Muza SA [Rtęć].
- Nothomb A., 1999 : *Stupeur et tremblements*. Paris : Albin Michel [Stupeur].
- Nothomb A., 2003: *Higiena mordercy*. Przeł. J. Polachowska. Warszawa: Muza SA [Higiena].
- Nothomb A., 2003 : *Hygiène de l'assassin*. Paris : Albin Michel [Hygiène].
- Nothomb A., 2003: *Słownik imion własnych*. Przeł. J. Polachowska. Warszawa: Muza SA [Słownik].
- Nothomb A., 2004 : *Le Robert des noms propres*. Paris : Le Livre de Poche [Robert].
- Nothomb A., 2005: *Z pokorą i uniżeniem*. Przeł. R. Grzegorzewska. Warszawa: Muza SA [Pokora].

Le Nouvel Observateur, n^{os} 2457, 2462, 2464, 2465, 2469, 2474, 2476, 2479, 2482, 2484, 2488, 2489, 2493, 2494, 2495.

Forum, n^{os} 2/2012, 7/2012, 8/2012, 9/2012, 12/2012, 16/2012, 20/2012, 22/23/2012, 25/2012, 31/2012, 32/2012, 34/2012, 36/2012, 39/2012, 40/2012.

Ouvrages

- Le Goffic P., Combe McBride N., 1975 : *Les constructions fondamentales du français*. Paris : Hachette/Larousse.
- Gross M., 1986 : *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe*. Paris : Larousse.
- Grzesiak R., 1983: *Semantyka i składnia czasowników percepcji zmysłowej*. Wrocław: Ossolineum.
- Iwaniak I., 1993 : *Les équivalents polonais de la proposition infinitive en français*. [Mémoire de maîtrise présenté à l'Institut d'Études Romanes de l'Université de Wrocław].
- Kaufman S., 1997 : « De quelques traductions "obliques" du gérondif en polonais ». *Romanica Wratislaviensia*, **43**, 5—21.
- Marsac F., 2006 : *Les constructions infinitives régies par un verbe de perception*. [Thèse de doctorat]. En ligne : http://scd-theses.u-strasbg.fr/532/01/marsac_new.pdf (accessible : 06.06.2012).
- Mędak S., 2005: *Praktyczny słownik łączliwości składniowej czasowników polskich*. Kraków: Universitas.

- Rey-Debove J., Rey A., éd., 1996 : *Le Nouveau Petit Robert*. Paris : Dictionnaires Le Robert.
- Skibińska E., 2006 : «“On + voir” dans la traduction polonaise». *Neophilologica*, **18**, 147—158.
- Skibińska E., 2007a : «“On + voir” dans la traduction polonaise de récits historiques : observations». *Romanica Wratislaviensia*, **54**, 119—131.
- Skibińska E., 2007b : «“On” + verbes de perception dans la traduction polonaise». In : L. Frączak, F. Lebas, éd. : *Interprétation : aspects sémantiques et pragmatiques : entre théorie et applications*. Clermont-Ferrand : Presses Universitaires Blaise-Pascal, 37—54.
- Szymczak M., red., 1978—1981: *Słownik języka polskiego*. Warszawa: PWN.
- Vogeleer S., 1994 : «L'accès perpétuel à l'information : à propos des expressions “un homme arrive — on voit arriver un homme”». *Langue française*, **102**, 69—83.

Marion Bechet

Université de Strasbourg, France

Fabrice Hirsch

Université de Montpellier, France

Fabrice Marsac

Université d'Opole, Pologne

Rudolph Sock

Université de Strasbourg, France

Université Pavol Jozef Šafárik de Košice, Slovaquie

La primaire socialiste : un événement politique à l'origine d'un nouveau phonostyle ?

Abstract

The aim of this study is to observe the importance and specific nature of pauses in speech production, depending on the context. Samples of François Hollande's speech in two different TV debates are analysed: in the first one he debated with Martine Aubry during the second round of the Primary Socialist elections in France; in the second debate he faced Nicolas Sarkozy during the second round of the presidential elections. The present study is the combination of phonetic and linguistic discourse analyses of speech. The objective was to determine if the type of debate affects the politician's speech; would speaking strategies differ when the speaker is confronted with a member of his own party, compared with a situation where he is faces a member of a rival party? Indeed, significant differences have been found in François Hollande's speech, and also in his gestures and postures depending on the context. He speaks slowly and pauses are longer when he debates with Nicolas Sarkozy, presumably a strategy employed not only to appear calm and confident but also to be better understood by the audience watching the debate, that is potential voters during the presidential elections.

Keywords

Pauses, speech, phonetics, linguistics, discourse analysis, debate, politics, gestures, postures.

Nous prenons pour objet d'étude le discours et la parole de François Hollande, dans deux circonstances similaires bien que non identiques : l'ultime débat des dernières Primaires citoyennes du Parti Socialiste, d'une part, face à Martine Aubry (France, 2011, 2nd tour) ; le débat des dernières Présidentielles, d'autre part, face à Nicolas Sarkozy (France, 2012, 2nd tour).

L'intérêt principal de cette étude est qu'elle aborde le traditionnel débat politique télévisé sous un angle novateur, alliant deux champs d'étude de la linguistique *a priori* autant distants que différents : l'analyse de discours et la phonétique. La

question qui sous-tend notre travail, en effet, est de savoir quelles sont, dans le cadre de débats politiques télévisés, les éventuelles propriétés et/ou spécificités linguistiques (concernant le discours) et phonétiques (concernant la parole) d'un débat opposant deux membres d'un même parti, par rapport à une confrontation entre membres de partis différents.

Ainsi, l'objectif que nous poursuivons ici est double : globalement, d'abord, nous tâcherons d'esquisser, pour les interpréter, les reliefs des évolutions scénique et discursive de François Hollande d'une rencontre à l'autre ; plus spécifiquement et plus longuement, ensuite, car c'est sur ce point que nous voulions mettre l'accent dans cette première étude, il s'agira de montrer que et comment les outils de la phonétique expérimentale peuvent venir compléter idéalement le type d'analyse précédent, en l'occurrence à partir d'une analyse acoustique de séquences de parole de François Hollande *via* le logiciel Praat¹.

Nous procéderons à cet effet en trois temps : d'abord, pour le versant analyse de discours, nous présenterons en les interprétant les résultats de notre analyse des interventions de François Hollande au croisement des approches visuelle, communicationnelle² et langagière ; ensuite, pour le versant phonétique, nous tâcherons de définir les différents types de pauses effectuées par François Hollande en fonction de leur position et de leur durée, laquelle durée sera quantifiée à l'aide de mesures acoustiques du signal sonore.

1. Mise en scène, stratégie de communication et niveau de langue

En guise de préambule à cette étude, la première lecture que nous proposons des interventions précitées de François Hollande repose sur une approche panachée, que nous décomposerons en trois questions complémentaires : scéniquement parlant, d'abord, comment François Hollande évolue-t-il sur les plateaux-télé : quelle posture arbore-t-il, quelles sont ses mimiques (gestes ou expressions), ... ? ; en termes de contenu et de stratégie de discours, ensuite, comment planifie-t-il, coordonne-t-il et formate-t-il ses prises de parole : que dit-il, quand, pourquoi, comment, dans quel(s) but(s), ... ? ; du point de la langue, enfin, comment s'exprime-

¹ Programmé par Paul Boersma et David Weenink (*Institute of Phonetic Sciences*, Université d'Amsterdam), Praat est un logiciel scientifique de phonétique, écrit en C++, d'abord conçu pour la manipulation, le traitement et la synthèse de sons vocaux, mais permettant, plus largement, l'analyse de toute donnée sonore.

² Nous prenons désormais l'adjectif *communicationnel(le)* dans le sens de 'qui concerne la communication' (*Larousse*, 2013) et le substantif *communication* dans celui de 'action de communiquer avec quelqu'un, d'être en rapport avec autrui, en général par le langage ; échange verbal entre un locuteur et un interlocuteur dont il sollicite une réponse' (*Larousse*, 2013).

t-il : de quel(s) registre(s) fait-il usage, emploie-t-il un vocabulaire usuel ou plutôt hermétique, commet-il beaucoup de fautes — et de quels types, ... ?

Mais avant que de livrer et d'analyser nos premiers résultats, présentons brièvement, en les rassemblant, notre corpus, les conditions de déroulement des débats étudiés, le protocole suivi pour le prélèvement des items et le cadre dans lequel nous inscrivons la première section de l'étude.

1.1. Corpus d'étude, déroulement des débats, protocole expérimental et cadre théorique

Au stade actuel de l'étude, notre corpus contient quatre documents :

- a) deux supports audiovisuels (vidéos encodées .mp4 pour l'image et .wav pour le son), l'une (1'45'') montrant le débat ayant opposé François Hollande et Martine Aubry pendant les dernières Primaires citoyennes du Parti Socialiste (désormais [F.H.-M.A.]), et l'autre (2'50'') celui de François Hollande et Nicolas Sarkozy lors des dernières Présidentielles (désormais [F.H.-N.S.]) ;
- b) deux comptes-rendus professionnels (tapuscrits au format .pdf) reproduisant l'intégralité des propos des trois débatteurs précités et de leurs médiateurs, respectivement intitulés « Primaire PS : l'intégrale du débat entre Martine Aubry et François Hollande »³ et « Le compte rendu intégral du débat Sarkozy—Hollande »⁴.

S'il s'agit des conditions dans lesquelles les débats en question se sont déroulés, celles-ci étant naturellement susceptibles d'avoir quelque effet — pour le moins — sur les prestations des participants, nous retiendrons notamment : du côté des similitudes, d'abord, que les deux débats sont réalisés en direct (plateau) et en prime time, et opposent deux disputeurs ; quant aux différences, ensuite :

- a) que selon le débat, d'une part, les modérateurs ne sont ni autant ni les mêmes⁵, et ne posent pas le même nombre de questions⁶, et que, d'autre part, les débatteurs ne sont pas installés de la même manière l'un par rapport à l'autre⁷ ;
- b) que les deux débats, enfin, ne sont pas donnés à suivre aux téléspectateurs selon le même mode opératoire⁸.

Pour ce qui est du prélèvement des items, maintenant, le protocole retenu prévoyait entre autres :

³ Le Monde.fr | 13.10.2011 à 07h47. Mis à jour le 16.10.2011 à 11h50.

⁴ Le Monde.fr | 02.05.2012 à 22h52. Mis à jour le 03.05.2012 à 16h27.

⁵ [F.H.-M.A.] : David Pujadas, France 2 (chaîne publique) // [F.H.-N.S.] : David Pujadas, ainsi que Laurence Ferrari, TF1 (chaîne privée).

⁶ [F.H.-M.A.] : 25 questions adressées à F.H. et/ou M.A. // [F.H.-N.S.] : 3 questions adressées à F.H. et/ou N.S.

⁷ [F.H.-M.A.] : candidats assis de trois quarts // [F.H.-N.S.] : candidats assis face à face.

⁸ [F.H.-M.A.] : présence d'un public sur le plateau (visible à la caméra, mais inaudible) // [F.H.-N.S.] : pas de public visible ni audible à la caméra (ce qui ne constitue pas pour autant un gage que le débat se soit effectivement déroulé sans public).

- a) un premier visionnage intégral des vidéos, pour nous permettre, d'une part, de nous familiariser avec le locuteur François Hollande et, d'autre part, d'effectuer un premier repérage, même approximatif, des éventuels segments de parole susceptibles de poser problème lors du pointage effectif ultérieur des occurrences ;
- b) que toute recherche d'un nouveau (sous-)type d'items donnerait lieu à un nouveau visionnage intégral des débats — exclusivement effectué à cet effet ;
- c) que les occurrences repérées lors des visionnages seraient systématiquement contrôlées sur les verbatims témoins avant d'être prélevées — étant convenu, cependant, qu'en cas de non-correspondance, les supports audiovisuels emporteraient la décision ;
- d) que les items non exploitables seraient dûment indiqués sur les codes temporels des vidéos mais ne seraient pas pris en compte dans les statistiques déterminantes de l'étude.

Si le cadre général dans lequel nous inscrivons la première section de l'étude, enfin, est celui de l'analyse de discours, la lecture hétérogène à laquelle nous nous livrons du discours de François Hollande (en mélangeant trois approches sensiblement différentes — visuelle, communicationnelle et langagière, mais que nous voulons complémentaires) s'inspire plus précisément, quant à elle, des propositions formulées par Gilles Gauthier en 1994—1995 pour l'analyse du contenu des débats politiques télévisés.

1.2. Premières données, premières impressions

Notre objectif principal étant ici, rappelons-le, de montrer que et comment la phonétique expérimentale, à travers ses outils d'analyse acoustique de la parole, peut être sollicitée comme science témoin en vue de venir confirmer (ou infirmer) des résultats obtenus dans le cadre d'une analyse de discours antérieure, nous ne présenterons dans cette sous-section, à titre indicatif, qu'une partie des données issues des prélèvements respectifs des introductions des débats — lesquels constituent un premier corpus de 31'30'' de temps de parole cumulé, 16'40'' pour [F.H.-M.A.] et 14'50'' pour [F.H.-N.S.].

Parmi les questions que nous nous sommes posées dans le cadre de l'approche visuelle des débats, d'abord, figuraient notamment les trois suivantes : comment François Hollande (désormais F.H.) est-il habillé, comment se tient-il sur sa chaise et combien de fois cherche-t-il la caméra des yeux ? Il est ainsi apparu que :

- a) si le candidat porte un costume clair avec un nœud de cravate en V^9 et garde sa veste ouverte face à Martine Aubry (désormais M.A.), il en arbore au contraire un sombre avec un nœud de cravate en W^{10} et maintient sa veste boutonnée devant Nicolas Sarkozy (désormais N.S.) ;

⁹ Nœud à base fine, assez instable.

¹⁰ Nœud à base large, plutôt stable.

- b) contre N.S., l'intéressé se campe posément dans le fond de sa chaise pour tout le débat, alors qu'il se tient le plus souvent assis sur le bout de celle-ci et s'agite quelque peu face à M.A. ;
- c) F.H. porte 53 fois son regard en direction de la caméra avec M.A., tandis qu'il ne le fait que 6 fois face à N.S. (-88,5%). En somme, nous retiendrons que même si on le sent globalement à l'aise dans les deux débats, François Hollande apparaît plutôt expressif et démonstratif face à Martine Aubry, avec une attention dispersée, et plutôt sobre et retenu face à Nicolas Sarkozy, avec une attention focalisée sur son interlocuteur : autrement dit, que le candidat semble adopter une posture plus naturelle contre Martine Aubry et plus protocolaire contre Nicolas Sarkozy.

Pour ce qui est des questions traitées dans le cadre de l'approche communicationnelle, ensuite, en voici quelques exemples : combien de fois F.H. dit-il « je » et « tu / vous », combien de fois oppose-t-il un « non » franc et massif à son interlocuteur, combien de questions totales lui sont-elles adressées — et comment y répond-il, combien de fois coupe-t-il la parole à son interlocuteur ou encore quels temps (grammaticaux) privilégie-t-il dans ses interventions ? Nous avons ainsi pu constater : que le candidat employait respectivement 47 fois « je » face à M.A. contre 45 face à N.S. (-4,2%), 1 fois « tu » contre 31 « vous » (+3000%) et 9 fois « non » contre 1 (-88,9%) ; par ailleurs, qu'aux 16 questions totales lui étant posées face à M.A., l'intéressé fournissait 4 réponses normées (notamment par oui ou par non), contre 0 / 4 face à N.S. ; en outre, que si F.H. coupait 14 fois la parole face à M.A., il ne le faisait que 4 fois face à N.S. (-71,5%) ; enfin, que le candidat employait 38 formes verbales au passé, 97 au présent et 31 au futur devant M.A., contre respectivement 52, 92 et 26 face à N.S. (soit +37% de passés, -5% de présents et -16% de futurs). Nous retiendrons, au final, que : d'une part, François Hollande ne cherche pas plus à se mettre en avant dans un cas que dans l'autre, et il manœuvre autant ici que là pour ne pas s'inscrire dans un cadre de discours contraint ; d'autre part, s'il s'adresse beaucoup plus souvent directement à Nicolas Sarkozy, il exprime son désaccord sur le moment et clairement face à Martine Aubry (mais le reporte et l'enrobe face à Nicolas Sarkozy) et utilise bien plus les temps du passé et bien moins les temps du futur face à Nicolas Sarkozy. En d'autres termes, le candidat semble rechercher un débat contradictoire vivant, enlevé face à Martine Aubry, pas face à Nicolas Sarkozy.

Dans le cadre de l'approche langagière, enfin, nous avons notamment envisagé les questions suivantes : quels registres lexical et syntaxique F.H. utilise-t-il, combien de maladresses son discours comporte-t-il et comment prononce-t-il ? Il a ainsi pu être constaté : que le candidat n'employait aucun mot ou expression de registre élevé et commettait 20 anacoluthes face à M.A., contre respectivement 7 et 6 (-70%) face N.S. ; qu'il se laissait du reste aller à 11 faux pas discursifs face M.A., alors qu'il ne s'en autorisait aucun face à N.S. ; enfin, que s'il faisait souvent usage d'une parole contractée contre M.A., il tenait une parole articulée (parfois sur-

articulée) contre N.S. Il apparaît ainsi, pêle-mêle, que François Hollande commet beaucoup plus de ruptures syntaxiques face à Martine Aubry et utilise un registre lexical nettement plus élevé face à Nicolas Sarkozy, qu'il se laisse piéger par le béaba des techniques de la communication face à Martine Aubry mais les gère parfaitement bien face à Nicolas Sarkozy et qu'il parle de manière assez peu distincte face à Martine Aubry mais très distincte face à Nicolas Sarkozy : en somme, que l'intéressé accorde beaucoup plus de soin à son discours et à sa parole face à ce dernier.

2. Approche phonétique

Pour la communication orale, deux types d'évènements majeurs peuvent être distingués dans une chaîne de parole : les suites de sons prononcés et les pauses. Les phases de silence sont ainsi considérées comme des événements émergeant au sein de la production des sons, et permettant de donner du sens à ces productions. Ainsi, nous proposons de voir dans cette partie comment ces silences, qui sont nécessaires et à la base de la constitution d'un message linguistique sensé, parviennent à ajouter du sens ou à transformer celui du message en fonction de son emploi.

Outre les deux précédents, d'autres types d'évènements peuvent être relevés à l'intérieur même des suites de phonèmes ou des pauses. Il convient ici de les évoquer, dans la mesure où chacun d'entre eux détient une part importante de charge sémantique.

En effet, l'augmentation ou la diminution de la durée des groupes rythmiques, ou du nombre de syllabes dans ces derniers, peut influencer sur la perception du message. De la même façon, l'intonation montante ou descendante du locuteur, comme l'intensité élevée ou faible de sa voix, s'il est congruent, offrira des indications à son interlocuteur quant au contenu de son message linguistique. Les accélérations ou décélérations du débit de parole peuvent témoigner de l'état d'esprit du locuteur dans la même mesure que d'autres indicateurs, comme les marques de disflueance, qui peuvent laisser transparaître des hésitations de sa part.

Les pauses, quant à elles, qui ponctuent le message, sont témoins tant des besoins physiques du locuteur pour la production orale que de ses stratégies oratoires. Ainsi, les pauses pleines n'auront pas le même apport de sens que les vides, et la modification de leur durée et/ou de leur nombre entraînera une modification du sens.

Il est bien connu que la parole est différente en fonction des situations d'énonciation. En effet, les situations de communication influencent la manière de s'exprimer de chaque locuteur, qui s'adaptera au contexte d'énonciation. Ainsi, une même personne aura une production de la parole différente selon qu'elle communiquera au téléphone, à la radio ou à la télévision, ou encore qu'elle s'adressera à des pro-

ches ou à des supérieurs lors d'un entretien professionnel. En effet, outre le message linguistique brut, la voix est porteuse de nombreux indices trahissant la nature du locuteur et ses sentiments face à une situation de communication donnée.

L'étude des discours de François Mitterrand dans l'opposition et au pouvoir (Duez, 1999 ; 2003) a mis au jour l'effet éventuel de la situation au pouvoir sur les variables temporelles de la production de la parole. Ainsi, il est apparu que lorsque François Mitterrand était opposant au pouvoir, il recourait à une accumulation d'arguments se caractérisant par une vitesse d'élocution rapide et à des pauses brèves, dans le but de remplir au maximum le temps qui lui était imparti. À l'inverse, quand il était Président de la République, il présentait une vitesse d'élocution plus lente et des pauses fréquentes et longues, qui lui permettaient de garder un équilibre entre le dit et le non-dit.

Dans une autre étude, Danielle Duez (1999 ; 2003) a comparé la parole de Jacques Chirac à celle de Lionel Jospin lors d'un débat sur « la fracture sociale ». Pour Jacques Chirac, elle a relevé une baisse de la vitesse d'élocution et des pauses longues.

Exemple : « vraiment je dois /367 ms/ être celui qui a parlé avec le plus de français depuis le plus d'années /2209 ms/ partout /859 ms/ de toutes catégories /2278 ms/ ... »

Dans le discours de Lionel Jospin, à l'inverse, elle a constaté une vitesse d'élocution rapide, des pauses brèves et de longues suites sonores.

Exemple : « Argument habile mais peu convaincant, parce que comme nous parlons des problèmes institutionnels et des problèmes politiques je parle des problèmes institutionnels et des problèmes politiques ».

Ainsi, l'objectif de la présente étude est de vérifier si les observations de Duez (1999) sont toujours d'actualité, en étudiant la parole de François Hollande durant le débat des Présidentielles de 2012 (face à Nicolas Sarkozy). Aussi, la question s'est posée de savoir si un débat opposant des membres d'un même parti pouvait modifier ou non la parole politique observée lors d'un débat « classique », opposant des membres de partis différents. Pour y répondre, nous avons comparé la production de la parole de François Hollande lors du débat ci-avant avec sa production lors du débat de la « Primaire citoyenne socialiste » de 2011 (face à Martine Aubry).

Les hypothèses sur lesquelles nous nous sommes appuyés dans ce travail sont les suivantes : puisqu'il venait de remporter les primaires de son parti et bénéficiait de fait d'une meilleure assise et de plus de crédibilité face au public, nous pensions que la vitesse d'articulation de François Hollande serait plus rapide dans le débat présidentiel, où nous nous attendions aussi à des pauses moins longues, moins nombreuses, et donc à des séquences sonores plus longues.

Pour cette étude, un relevé des séquences sonores et des pauses a été effectué, suite à la transcription complète des paroles de François Hollande. Le signal sonore a ensuite été étiqueté avec le logiciel Praat. Divers paramètres ont été mesurés,

comme la durée des pauses et des séquences sonores. À partir de ces mesures, le nombre de syllabes par séquence sonore a été comptabilisé et a permis de calculer la vitesse d'articulation (correspondant au nombre de syllabes par seconde). Les pauses ont été localisées, afin de calculer la part de pourcentage de pauses provoquant une rupture dans un groupe de sens par rapport au pourcentage de pauses impliquant une rupture à l'extérieur d'un groupe de sens. Aussi les pauses ont-elles été définies en fonction de leur rôle (Ferré, 2003) : de démarcation, de focalisation ou d'hésitation.

Les pauses démarcatives établissent des frontières entre les différents groupes intono-syntaxiques. Une pause démarcative « décalée vers la droite » peut apparaître à l'intérieur d'un groupe de sens notamment si le locuteur a peur d'être interrompu par son interlocuteur.

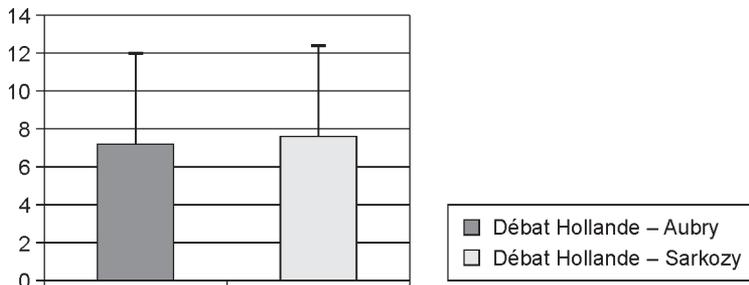
Les pauses de focalisation sont utilisées par le locuteur pour donner du relief à l'élément de discours placé juste après. Ce type de pause est généralement précédé par une suite sonore prononcée dans un débit rapide et suivie d'une autre suite sonore prononcée à une vitesse d'élocution plus lente.

Les pauses d'hésitation sont souvent accompagnées d'autres marques d'hésitation, comme « euh », par exemple, d'un débit plus lent avant la pause et plus rapide après celle-ci. Au niveau interactionnel, ces silences sont un moyen pour le locuteur de gagner du temps et de trouver ses mots.

Des tests statistiques Anova One Way ont été menés afin de vérifier la significativité des différents résultats.

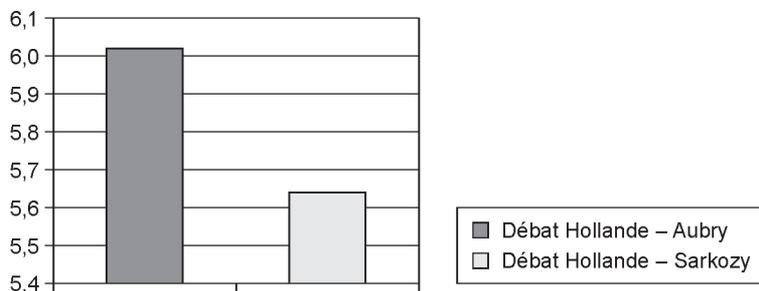
3. Résultats

Les résultats relatifs au nombre de syllabes par séquence sonore ne sont pas significatifs ($p = ns$). En effet, on peut compter respectivement 7,3 (contre Martine Aubry) et 7,8 (contre Nicolas Sarkozy,) syllabes par séquence sonore dans la parole de François Hollande :



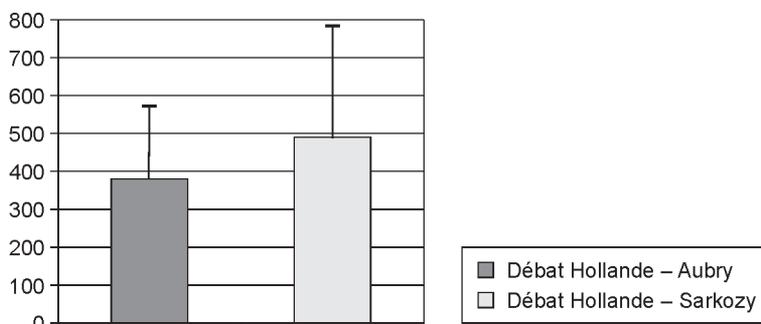
Graphique 1. Nombre de syllabes / séquence sonore dans la parole de François Hollande

En revanche, comme le montre le graphique 2, la différence est significative au niveau de la vitesse d'articulation (calculée à partir du nombre de syllabes par seconde) ($p < 0.05$). En effet, François Hollande parle avec une vitesse d'articulation plus rapide lorsqu'il se trouve face à Martine Aubry. Ainsi, alors qu'il est plus posé face à Nicolas Sarkozy, en augmentant la durée des pauses et en articulant davantage, il tente d'apporter un maximum d'informations face à Martine Aubry.



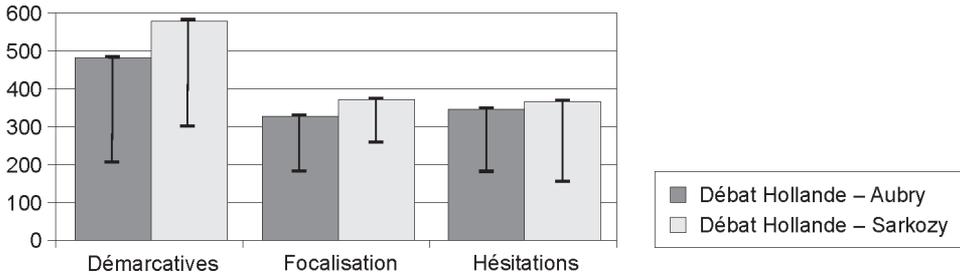
Graphique 2. Vitesse d'articulation de la parole de François Hollande

Concernant la durée des pauses vides, lesquelles sont délimitées à partir du moment où la pause est = ou $>$ à 200 ms (Candéa, 2000), il apparaît que celles-ci sont plus longues face à Nicolas Sarkozy. Cela renforce le comportement posé de François Hollande face à cet adversaire d'un parti politique différent (graphique 3).



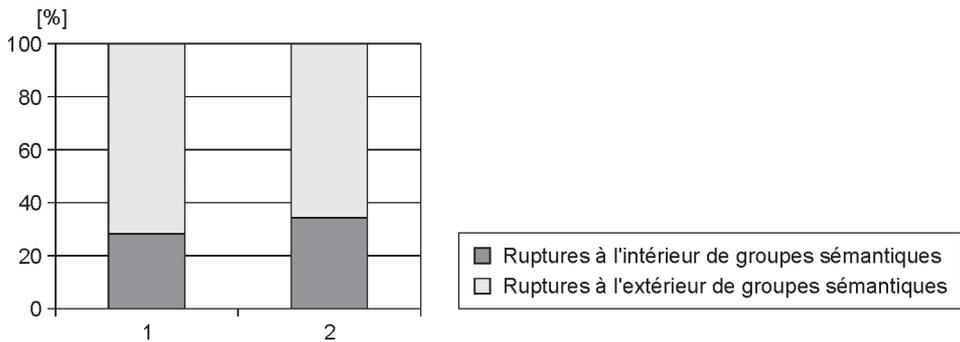
Graphique 3. Durée des pauses vides

D'un point de vue temporel, les pauses démarcatives sont statistiquement plus importantes ($p < 0,000$) que celles de focalisation et d'hésitation (cf. graphique 4). Les durées des pauses d'hésitation et de focalisation sont comparables, mais celle des pauses d'hésitation est plus variable que celle des pauses de focalisation. Aussi, notons que les 3 types de pauses sont plus longues lorsque François Hollande est face à Nicolas Sarkozy.



Graphique 4. Durées moyennes des pauses démarcatives, de focalisation et d'hésitation chez François Hollande respectivement face à Martine Aubry et à Nicolas Sarkozy

Pourtant, l'observation de la distribution de ces pauses nous permet de constater que François Hollande prend moins le risque de se faire couper la parole par Nicolas Sarkozy que par Martine Aubry. En effet, les pauses sont le plus souvent situées à l'intérieur de groupes de sens lorsqu'il est confronté à Nicolas Sarkozy (graphique 5).



Graphique 5. Distribution des pauses (1 — le débat Hollande—Aubry ; 2 — le débat Hollande—Sarkozy)

Pour conclure, cette étude aura permis de mettre en évidence des différences tant dans la mise en scène, la stratégie de communication et le niveau de langue que dans la parole de François Hollande lors des débats télévisés des dernières Primaires citoyennes du Parti Socialiste (France, 2011) et des dernières Présidentielles (France, 2012) respectivement.

Pour ce qui est de la parole de François Hollande, nous avons en effet montré que sa vitesse d'articulation était plus lente et que la durée de ses pauses était significativement plus importante face à Nicolas Sarkozy ; ainsi, parallèlement au placement de pauses vides plus longues dans son discours, l'intéressé parle plus lentement face à Nicolas Sarkozy, ce qui lui permet d'appuyer certaines idées (par des pauses de focalisation ou des pauses démarcatives décalées) et d'argumenter posément, de façon à être intelligible par le plus grand nombre de téléspectateurs.

François Hollande se comporte alors davantage comme François Mitterrand au pouvoir.

Lors de débats de ce type, il est indispensable pour le locuteur de trouver le meilleur équilibre dans la réalisation de ses pauses : si celles-ci, en effet, lui permettent de structurer sa parole pour pouvoir être mieux compris et plus convaincant, elles peuvent aussi, cependant, permettre au contradicteur de prendre la parole au vol. Il est donc essentiel pour le locuteur de mettre en place une stratégie qui lui permette d'être le plus intelligible possible pour tous, mais tout en veillant à ne pas laisser la possibilité à son interlocuteur de venir s'insérer dans sa séquence de parole.

Ainsi, si la durée moyenne des pauses vides de François Hollande est significativement plus importante quand il débat contre Nicolas Sarkozy, elles sont toutefois plus souvent intra-syntagmatiques, ce qui lui évite de perdre (de se laisser prendre) son tour de parole (Sandré, 2009). Il faut noter cependant une part de variation ou d'invariance dans l'utilisation des différentes pauses. En effet, certaines pauses sont obligatoires, comme les démarcatives (respiration, coupure de groupes de sens), tandis que d'autres peuvent varier (focalisation, démarcatives décalées) ou apparaître de façon répétée (pauses d'hésitation : toujours le même modèle). Ainsi l'utilisation des diverses pauses varie-t-elle en fonction de la nature du débat et des interlocuteurs.

Afin de poursuivre cette étude, il serait intéressant d'étudier les pauses dans d'autres types de discours de François Hollande, tels que les interviews et les discours politiques, par exemple. La comparaison de nos données avec d'autres issues de débats présidentiels télévisés antérieurs pourrait également venir compléter idéalement ces premiers résultats.

Références

- Candéa M., 2000 : « Contribution à l'étude des pauses silencieuses et des phénomènes dits "d'hésitation" en français oral spontané ». [Thèse de doctorat]. Paris III — Sorbonne Nouvelle.
- Duez D., 1991 : *La pause dans la parole de l'homme politique*. Paris : Éditions du CNRS, coll. Sons et Parole.
- Duez D., 1997 : "Acoustic markers of political power". *Journal of Psycholinguistic Research*, **26** (6).
- Duez D., 1999 : « La fonction symbolique des pauses dans la parole de l'homme politique ». *Faits de langues*, **13**, 91—97.
- Duez D., 2003 : « Le pouvoir du silence et le silence du pouvoir : comment interpréter le discours politique ». *MediaMorphoses*, **8**, 77—82.

- Ferré G., 2003 : « Les pauses démarcatives déplacées en anglais spontané ». *Lidil*, **26**, 155—169.
- Gauthier G., 1994 : « Les débats politiques télévisés : propositions d'analyse ». *Les Études de communication publique*, **9**. Québec : Université Laval.
- Gauthier G., 1995 : *L'analyse du contenu des débats politiques télévisés*. Québec : Université Laval : Hermès, 17—18.
- Gerstlé J., 1992 : *La communication politique*. Paris : PUF, coll. Que sais-je ?
- Goldman-Eisler F., 1968 : *Psycholinguistics: Experiments in spontaneous speech*. London and New York: The Academic Press.
- Léon L., 1971 : « L'art oratoire du président de Gaulle. Essais de phonostylistique. In : *Studia Phonetica*. Montréal, Paris, Bruxelles : Didier, 131—144.
- Sandré M., 2009 : « Analyse d'un dysfonctionnement interactionnel — l'interruption — dans le débat de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle de 2007 ». *Mots. Les langages du politique*, **89**, 69—81.

Catherine Collin
Université de Nantes,
France

***Hendiadys* et construction de l'événement en anglais contemporain**

Abstract

The present study investigates the construction of an event through the coordination of two predicates in English. Syntactic and semantic evidence indicates that the two verbs cannot be simply referred to as separate predicative units, but that they form a single conjoint, and this construction occurs in a variety of uses. Most of the literature on this construction deals with its formal properties and the comparison with the *Try to V* structure (Jespersen, 1940; Lind, 1983; Stefanowitsch, Gries, 2003; Hommerberg, Gunnel, 2007). Through the presentation and the discussion of the data, the present analysis shows that it is possible to offer a unified account of the different uses of the hendiadic structure, and clarifies the role, function and grammaticalisation of *and* in the coordinated structure. The use of the *V and V* structure is said to be mainly restricted to speech and almost absent in the press (Biber *et al.*, 1999). Through the study of a journalistic corpus (*The Independent* (1992—2009) and *The Guardian* (1996—1999; 2006—2007)), which amounts to 759 million words, the paper discusses the precise nature of the mechanism of the *V and V* structure and sheds lights upon the schematic properties of the construction of an event.

Keywords

Predicative unit, hendiadic structure, corpus analysis, referential value, language change.

Au titre des variations que l'on observe dans les usages, la structure *V and V* en anglais contemporain réunit un certain nombre de particularités, tant sur le plan sémantique et syntaxique que sur la spécificité de l'événement qui est alors construit. Cette structure que l'on retrouve largement à l'oral est également présente dans les écrits journalistiques¹. Elle consiste à représenter à l'aide du coordonnant *and* la jonction de deux prédicats. Il s'agira alors de se demander quelle modification

¹ Contrairement à ce qu'indiquent Douglas Biber *et al.* (1998 : 1031) : “Verb *and* verb binomial phrases are relatively rare in new and academic prose”.

cette structure binomiale apporte au regard d'une construction non jointe, et de considérer les propriétés spécifiques qu'elle peut ainsi déceler.

La première particularité de cette construction est qu'elle se distingue de la coordination de deux propositions.

- (1) *Dr Miller said the damming of the river at Wivenhoe had meant that there was no regular flushing of the waters from upstream. The river had to rely on tides to **come up and take** nutrients downstream. The river has improved as far as heavy metals and pesticides concerned but nutrients are still a problem, he said².*
- (2) *This year I thought I would wait for the dates to **come out and check** how it goes. (The Independent, 1 Apr. 2009)*
- (3) *The level of hatred against anything Ukrainian here is astonishing. Many people have been attacked in the street for merely speaking Ukrainian. You can talk French, German, or Chinese here without problems but if you speak Ukrainian, people often **come up and start** insulting you.*

Si dans un cas, les deux prédicats correspondent à deux événements distincts portés par deux propositions coordonnées par *AND*, dans le troisième exemple, l'ensemble *come up and start* construit une seule unité de sens. Cette particularité conduit à plusieurs interrogations concernant son fonctionnement, sur lequel peu d'études se sont jusqu'à présent penchées. Il convient de voir ce qui distingue sémantiquement et structurellement une construction de l'autre, mais aussi de mettre au jour les principes compositionnels sur lesquels elle repose. La réflexion porte également sur les caractéristiques et propriétés du prédicat en anglais et des conditions lexicales, sémantiques et syntaxiques de son interfaçage. S'agit-il d'une coordination, et quelle influence exerce-t-elle sur la structure? S'il existe peu d'écrits sur le sujet, les dénominations pour référer au phénomène, en revanche, sont multiples, et l'on voit se côtoyer les expressions *construction copulative* (Poutsma, 1929), *pseudo-coordination* (Quirk *et al.*, 1985), *structure figée* (Huddleston, Pullum, 2002)³ ou *hendiadys propositionnel* (Hopper, 2002). Le terme « hendiadys » est emprunté à la rhétorique médiévale, selon laquelle une unité sémantique complexe se présente sous la forme d'un composé coordonné. Cette structure permet ainsi de forger un nouveau concept à l'aide de deux constituants. Sans être parfaitement appropriée, ladite dénomination offre l'avantage d'associer une dimension sémantique et structurale propice à la description de *V and V*, mais permet aussi d'éviter tout rapprochement de *and* avec la coordination, qui présente dans cet emploi des caractéristiques spécifiques qui seront étudiées dans un troisième temps.

² Exemple emprunté à Paul Hopper (2002 : 146).

³ Chez les auteurs, respectivement : « Copulative construction, pseudo-coordination, formulaic frame, clausal hendiadys ».

1. L'événement en question : particularités syntaxiques et sémantiques

La structure hendiadique verbale sur laquelle nous nous concentrerons a longtemps été reléguée au rang de particularité stylistique réservée à la langue relâchée ou orale. La présente recherche, menée à partir d'un large corpus journalistique⁴, démontre qu'elle y est également représentée. Dans un état de langue plus ancien, le premier prédicat de la structure pouvait être recensé parmi un nombre plus important de lexèmes (*niman* (to take), *gon* (to go), *bresten* (to burst), *breken* (to break), *ginnen* (to begin))⁵. Cette variété en anglais contemporain s'est amoindrie, et nous examinerons principalement *Try*, *Go* et *Come* en raison de leur fréquence d'emploi.

- (4) *Artists can be anyone from a fine artist from Central Saint Martins to street artists and graffiti artists; it's a platform for any artist to **come and perform** freestyle. There's enough talent out there and they need a place to show. (The Independent, 31 Aug. 2009)*
- (5) *He reminds me of a Kenyan distance runner who wins a marathon, has a drink of water and looks ready **to go and do** it again. (The Independent, 23 Feb. 2009)*
- (6) *If you choose to pay for your car insurance policy in monthly instalments, be aware some companies will charge you interest for the privilege. It's therefore a good idea to **try and pay** for your policy in one lump sum rather than spreading out your payments over a longer period of time. (The Independent, 8 Oct. 2009)*
- (7) *With growing environment concern over vehicle pollution in our gridlocked cities, dwindling deposits of easily-recoverable petroleum, and toughening legislative attitudes towards car emissions, large sums are currently being invested to **try and find** an alternative to the internal combustion engine. (The Independent, 4 Sept. 1997)*

Une première observation de ces exemples laisse apparaître que les prédicats conjoints forment tous une unité sémantique. De plus, l'ordre dans lequel les prédi-

⁴ Ce corpus personnel est constitué de 752 millions de mots extraits des journaux britanniques *The Independent* [1992—2009], *The Guardian* [1996—1998 ; 2006—2008]. Les données numérisées ont été d'abord converties au format .txt UTF-8 grâce au terminal d'une station de travail Macintosh (Mac Pro) muni d'un système d'exploitation Mac OS X (10.5.8), doté de 2 To de mémoire de masse et de 6 Go de mémoire DDR2. Les fichiers convertis ont été ensuite renommés séquentiellement, puis épurés en ligne de commande afin de supprimer les caractères non ascii et le texte superflu (non journalistique). Les paramètres quantitatifs du corpus ont été effectués en ligne de commande par le terminal (Commande WordCount). L'exploitation du corpus a été rendue possible grâce à des interfaces logicielles (notamment *BBEEdit*©Barebone) permettant la recherche d'expressions rationnelles.

⁵ Sur ce point, on consultera Laurel Brinton (1988 : 122 *et seq.*).

cats s'agencent participe également de la construction du sens au point que l'on ne saurait inverser V2 et V1 sans compromettre la recevabilité de l'énoncé. Il importe de voir également si la relation entretenue entre les deux prédicats est identique pour les trois lexèmes et si un profilage sémantique et formel pourrait correspondre à ce type de construction. Pour répondre à cette question, Anatol Stefanowitsch (1999 : 124—126) étudie la structure *Go and*, pour laquelle il établit un certain nombre d'usages. Cette structure serait principalement utilisée, selon lui, dans le cas d'une réprobation de la part de l'énonciateur :

- (8) *Look what you've gone and done!*⁶
 (9) *It was going to be a surprise, but he went and told her.*

Elle pourrait aussi exprimer un certain degré de surprise de la part de l'énonciateur, ou bien indiquer une action dont la réalisation est considérée comme non souhaitable. Ainsi, pour Stefanowitsch (1999), et sur la base de l'observation de cette construction dans d'autres langues, le premier verbe de mouvement déploie sur l'ensemble de l'expression l'idée de mouvement ou de deixis.

Go and other basic motion verbs are used in many verb serializing languages in order to impose a motion profile onto an otherwise stative verb, or to give other motion verbs a deictic orientation, with *go* typically expressing motion through space in general or away from the speaker in particular [.../...] In such constructions, then, the motion verb adds an aspect of motion or deixis to the overall meaning of the expression.

Stefanowitsch (1999 : 125)

Ce qui a été constaté par l'auteur tient sans doute à la spécificité des exemples construits qu'il a choisis, puisque la confrontation avec des emplois authentiques ne confirme pas ces valeurs.

- (10) *She said that when she got into financial difficulties after her husband died, "people said to me: 'go and see Pavarotti. He'll help'". (The Guardian, 8th Sept. 2007)*
 (11) *A good comparison is a cricket match. After a match is over, I go and play the shots I have seen. I try it many times and then I will get it right. The same thing is true with movies as well. When I watch a martial arts movie, I want to go and fight as well as the hero in the movie. (The Independent, 25 Sept. 2008)*

Ces exemples ne préjugent en rien de valeurs de surprise ou d'actions non souhaitables, et l'énonciateur dans les trois cas tend au contraire à favoriser les

⁶ Les exemples (8) et (9) sont de l'auteur.

actions que ces constructions sous-tendent (*go and see, go and play, go and fight*). Cette observation est également valable pour la structure *Come and V2* dans l'exemple (4), même si l'on admet que le mouvement représenté par *Come* et *Go* est différent. On pose toutefois qu'il existe pour les trois prédicats sous étude (*try, come* et *go*) une construction *V and V* pour laquelle des propriétés et caractéristiques spécifiques vont pouvoir être mises au jour. Deux problèmes se présentent d'ores et déjà, celui de distinguer de la construction *V and V* la coordination de deux propositions, comme avec les exemples (1), (2) et (12), mais aussi celui des cas de mise en place d'un degré ou d'une itération (13) :

- (12) *“At the end of the day you have to ensure that these places are going to be sustainable, » she says. « You have to make sure you have enough students who are encouraged **to come and can be supported** through their courses.”*
Although David Willetts, the Conservatives' higher education spokesman, is in favour of expansion, he wonders too about the practicalities of this announcement. A sum of 150m for 20 campuses does not sound like very much when you consider that it costs 30m to build a new academy school.
- (13) *Schumacher was ordered to hold station, but Jordan's strategy was complicated by the advance of Jean Alesi in third place. Eventually, Hill saw off the threat and took the flag less than a second ahead of Ralf Schumacher.*
*“I'm incredibly happy for Jordan because they **try and try**,” Hill said. “It shows I can be competitive in another car apart from Williams.” (The Independent, 31 Aug. 1998)*

L'exemple (12) permet de constater que *V2* dans une structure conjointe doit garder pleinement le statut prédicatif et ne peut pas être un auxiliaire. Les deux prédicats doivent pouvoir se mettre à l'infinitif, ce qui exclut la présence d'un auxiliaire en *V2*, comme avec les exemples suivants :

- (14) *I was scared at first that everyone would be posh and everything, but I'm just going **to go and be myself**. If I get an offer from Cambridge and an offer from drama school, I'll have a decision to make. (The Guardian, 2 Jan. 2007)*
- (15) *Personally, I find it difficult to watch anyone play the harmonica without wanting to laugh. Anyway, during an Xmas party at El Rabioso's, Dad had **to go and be sick** in the lavatory, and he'd pulled the chain before he'd realised that his false teeth had gone down the bowl as well. But the silver lining was that he found he could play his harmonica much better without his Hampsteads than he could before. And since then he's taken up the instrument with renewed enthusiasm. (The Independent, 30th Aug. 1998)*

Pour autant la construction n'exclut pas la présence d'un auxiliaire avant le *V1* :

- (16) *A trust spokesman said: "We still don't know what the problem is and the investigation is ongoing. But the engineers have said they need people to be off the bridge so they **can try and find out** what is causing the movement. They will have to try and re-create the movement in order to find out where it is coming from." The most likely solution will be to install shock absorbers along the bridge to dampen its movement. (The Independent, 13th Jun. 2000)*
- (17) *Meier is Koch's husband. They run a sports shop together in Rostock. He is also her former coach. He was first introduced to Prec at the Barcelona Olympics eight years ago — a meeting she vividly recalls. "I asked him if he had given drugs to his athletes," she reflected. "He answered by telling me I **should come and train** with him and find out by myself." (The Independent, 30th Jul. 2000)*
- (18) *Mr Rudgard reckons his latest post should take up only around 15 days a year. With a bit of luck, he should still be able to indulge in a bit of cycling. "I **do try and ride** my bike every day," he confided yesterday. "Whatever the weather, you'll find me out on my bike on the hills of Hereford."*

La présence contrainte de l'auxiliaire avant le premier prédicat dans ces constructions tend à montrer que la portée du modal s'étend sur les deux verbes de la structure *V and V* et invite à concevoir ensemble la relation prédicative construite par les deux prédicats comme une seule unité. La construction avec la négation apporte un argument similaire, puisqu'elle se place obligatoirement avant la structure *V and V* et porte sur l'ensemble de l'unité constituée.

- (19) *Sheringham, however, is ready and knows the United supporters will see him as a direct replacement for Eric Cantona. Not that he seems at all bothered and says he has no plans to turn his collar or nose up at the prospect. "I can only be me and hopefully that will be good enough. I **didn't try and be** Gary Lineker when I went to Tottenham and I won't try it here," said Sheringham. (The Independent, 1997)*
- (20) *Gonzales, who double-faulted 10 times and committed a total of 40 unforced errors, managed to break Henman in the fourth game, driving a forehand to the corner for 15—40 and then watching Henman double-fault for a change — though not to placate the heckler. "I'm **not going to try and make out** that I played a great match," Henman said. (The Independent, 1st Sept. 2000)*

Ayant pu constater les effets sur chacune des structures que la contrainte fait peser quant à la place de la modalité, de la négation, mais aussi l'impossibilité d'intervertir l'ordre des verbes de la structure *V and V*, l'étude va pouvoir porter sur les propriétés des prédicats et sur les conséquences sur la structure événementielle de leur interfaçage.

2. Valeur référentielle et construction de l'événement

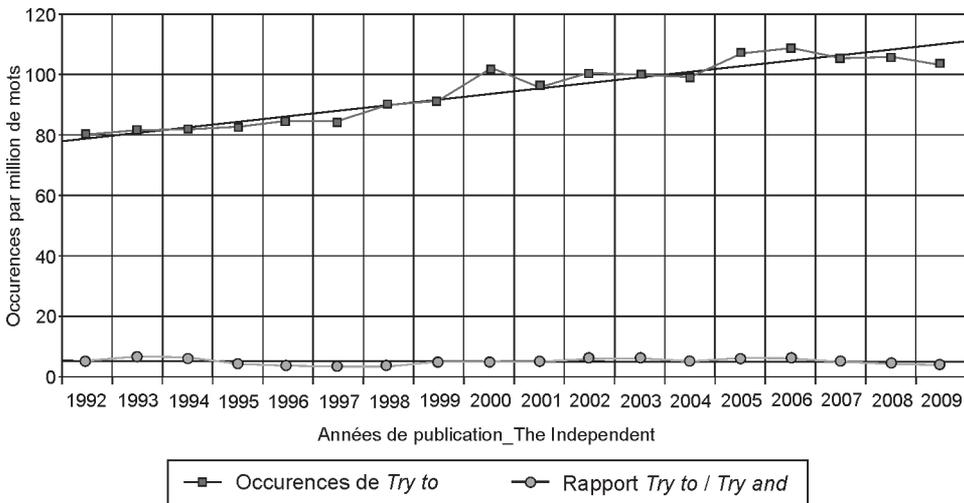
L'approche contrastive des trois V1 (*Try, Go, Come*) a permis de mettre en doute l'idée que le mouvement tel qu'il était exprimé par des verbes comme *Go* ou *Come* pouvait être incorporé dans la structure événementielle du second verbe. Sauf à admettre un lissage sémantique du premier verbe, cette piste est difficilement exploitable avec les exemples suivants :

- (21) *In 2004, Lloyd formed the Great Dixter Charitable Trust to receive his estate and to carry on managing it in the same spirit of innovation. Mr Garrett said: "We are delighted Dixter deserves it. Christo left us a very special legacy and people love to come and be inspired."* (*The Independent*, 28 Mar. 2008)
- (22) *He [Martin O'Neil] said: "Petrov's goal was sublime. I'm very pleased for him. I thought he was magnificent here. The Aston Villa crowd have not seen so much of that. I hope this is the momentum he needs to go and be very successful in this Premiership, which he's capable of doing."* (*The Independent*, 14 Apr. 2008)
- (23) *The level of his performance led Sammel to offer advice when play was suspended with Parmar 6—4, 4—2 down and fading. "Dave told me to try and be a bit more positive and that's what I tried to do. But I found it tough out there. My feet were not moving well and it was hard to adjust," Parmar said.*

On constate en effet que la forme schématique d'un verbe de type *Go* ou *Come* peut comporter différentes phases, tandis que des structures prédicatives telles que *Be inspired* en (21) se rattachent à des verbes d'état qui ne se décomposent pas en sous-activités distinctes. Cette observation pourrait conduire à dissocier pour chaque prédicat une structure de type fonctionnel qui renverrait à des comportements vis-à-vis des concepts de télélicité, de changement d'état ou de mouvement, et des propriétés sémantiques construites spécifiquement par le verbe considéré. On pourrait mettre ainsi en évidence que la mise en relation des deux prédicats *V and V* décompose ces propriétés, de sorte que l'interprétation du verbe viendrait autant du verbe lui-même que de son interaction avec d'autres prédicats et de la présence de *and*.

Observons conjointement les structures *Try and V* et *Go and V*. Dans les études précédentes sur la construction hendiadique, les deux structures sont présentées chacune comme concurrente d'une autre qui lui serait préférée. Ainsi l'emploi de *Try and V* plutôt que *Try to V* serait-il affaire de variation d'anglais (Hommerberg, Tottie, 2007), *Try and V* prévalant en anglais britannique tandis que *Try to V* serait préféré en anglais américain. Pour Åge Lind (1983), le choix d'une structure plutôt qu'une autre relève de considérations accentuelles ou intonatives. Anatol Stefanowitsch et Stefan Th. Gries (2003) indiquent que les différences

sémantiques entre les deux constructions sont minimales, et seulement fondées sur la probabilité de réalisation du V2. Pour les auteurs, la construction *Try and V* permet de réunir le schéma événementiel de chacun des deux verbes. *Try* transmet à la structure et au V2 particulièrement l'effet « d'incomplétude » qu'il possède en propre. Ces approches ont en commun de parvenir au constat que les structures *Try and V* et *Try to V* procèdent d'un même substrat qui serait la forme *Try to V* dont *V and V* serait une variante. L'*Oxford English Dictionary (OED)* met en évidence le fait que la première structure recensée de *Try and V* remonte au XVI^e siècle ; *Go and V* se rencontre dès le XIV^e siècle. Si les deux structures étaient en concurrence l'une au regard de l'autre, il serait possible de constater une différence quant à leur emploi. Une analyse sur les emplois de *Try and V* versus *Try to V* à partir de 18 années de publication dans le journal britannique *The Independent* montre que les deux structures sont chacune en nombre croissant. De manière encore plus décisive pour la démonstration, le rapport constant des fréquences d'emploi des deux constructions ne présente aucune influence d'une structure par rapport à l'autre. C'est le constat qui peut être établi à partir de l'observation des données du graphique 1.



Graphique 1. Analyse de la fréquence d'emploi *Try and V* versus *Try to V* en occurrence par million de mots

Geoffrey K. Pullum (1990) comparant la structure *Go and V* et *Go V* parvient à démontrer pour la structure *Go and V* qu'elle ne procède en rien de l'influence de l'une par rapport à l'autre, arguant le fait que les deux formes ont pu coexister pendant près de sept siècles dans l'histoire de l'anglais. On trouvera en annexe les schémas sur les évolutions croissantes d'emploi des structures *Try and V* / *Go and V* / *Come and V*.

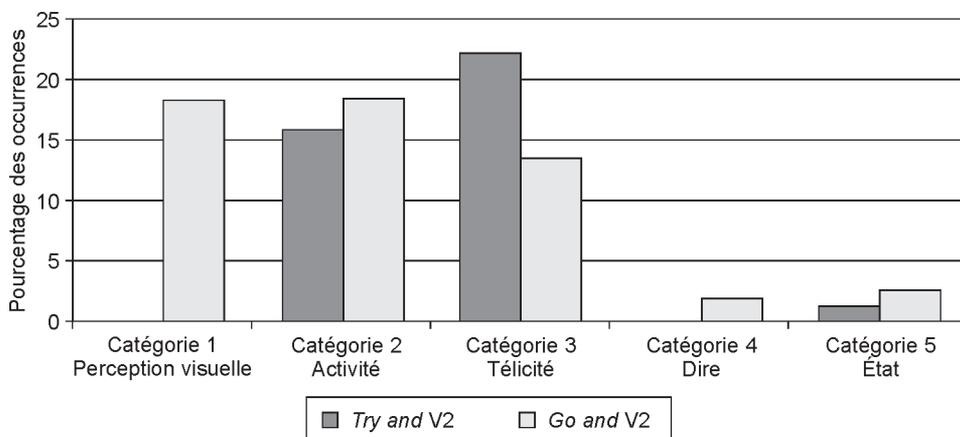
Par ailleurs, si l'on considère le rapport sémantique entre les deux prédicats V1 et V2, on ne saurait admettre que les propriétés de V1 puissent être incorporées dans la structure événementielle de V2 comme l'affirment Stefanowitsch (1999) et Stefanowitsch & Gries (2003). En effet, des exemples tels (24) bloquent implicitement cette affirmation :

(24) “*We want to support people of any race, gender and social background who want to try and have a go at golf.*” (*The Guardian*, 2 Apr. 2007)

En effet, à ne considérer que le sémantisme des deux prédicats V1 et V2, on serait tenté de conclure à un pléonasme, qui serait mis en évidence par la substitution :

(24') **People who want to try to have a go at golf*

Si l'exemple (24) ne construit pas de redondance sémantique, il faut considérer que la structure *V and V* a permis de mettre en relation des propriétés distinctes sur l'ensemble binomial. Il faut également prendre en considération le fait que les propriétés construites par les deux prédicats *Try / Have a go* ne sont pas strictement identiques. *Try* suppose la construction d'un intervalle à partir duquel on oppose un espace de validation et un espace d'assertion, il met en exergue en même



Graphique 2. Types de complémentation verbale dans le corpus *The Independent*

— Répartition des 20 premières occurrences de V2 par catégorie sémantique

— Pourcentage d'occurrences de ces catégories en fonction de V1

temps l'importance de la fonction agentive et plus spécifiquement du sujet de l'énoncé, puisqu'il construit le repérage d'un choix orienté *Try and V*. Les propriétés relevées dans la construction *Have a go* sont en revanche différentes, puisque

cette structure sert à localiser le sujet de l'énoncé par rapport à une relation pré-construite *have a go*.

Le rapport entre les deux prédicats V1 et V2 peut être observé à partir des classifications sémantiques propres aux verbes ainsi reliés. On trouve ainsi dans le graphique 2 la répartition des types de complémentations verbales associées aux constructions *Try and V* et *Go and V*. Le tri a retenu les vingt premières occurrences verbales.

Cette répartition catégorielle fait apparaître des affinités de construction en fonction du V1 qui sont particulièrement marquées pour les verbes de perception visuelle, les verbes d'action ou téléiques. Il convient à présent de mesurer l'impact de la mise en relation par *And* des deux prédicats.

3. *V and V* : retour sur la coordination

Le pivot de la structure est le lexème *and*, dont il s'agit d'analyser la nature exacte ainsi que le rapport entre ses valeurs particulières et les propriétés des prédicats qu'il unit. La syntaxe associe *and* à la coordination, entendue généralement comme la création d'un lien d'égalité entre des termes ou membres. Gérald Antoine (1915 [1996] : 22) en propose une analyse unifiée : « Les faits de coordination, relevant de la syntaxe, mais aussi de la morphologie, de la phonétique et, le cas échéant, du style — auront tout à gagner à être envisagés conjointement sous ces divers angles ». Il prévoit de concevoir la coordination dans un rapport de respect d'indépendance relative des termes au sein d'une unité également relative.

La coordination logique ou psychologique [.../...] implique d'une part l'équilibre entre les termes coordonnés, et d'autre part l'unité relative des termes liés dans un ensemble plus général. Ce sont là deux conditions qui peuvent paraître en quelque mesure contradictoires, mais qui sont en réalité complémentaires : équilibre entre les termes ne signifie pas égalité ni indépendance *absolue* des termes, et unité relative signifie encore moins fusion des termes en un tout.

Antoine (1915 [1996] : 285)

À la lumière de ces observations, il apparaît fondamental de ne pas considérer comme systématique ou mécanique la relation entre les formes linguistiques et les coordonnants logiques. Sur la base d'une étude de la coordination dans les langues, et des moyens dont elle est représentée, Toshio Ohori (2004)⁷ signale que la coordination ne saurait être assimilée à une catégorie interne unifiée et universelle.

⁷ « It is clear that category-internal uniformity of coordination strategy does not hold universally, either for NPs or for clauses. » (Ohori, 2004 : 56).

Dans les liens que *and* construit entre les deux prédicats de la structure hendiadique, le rapport d'autonomie sémantique est maintenu entre les deux verbes comme on a pu le constater avec l'exemple (24).

- (24) “*We want to support people of any race, gender and social background who want **to try and have a go** at golf*”. (*The Guardian*, 2 Apr. 2007)
- (25) “*People ask me ‘How do I get to be famous like Andy Warhol?’ and I say ‘**Better to try and be like Rembrandt!**’. I’ve nothing against a bit of fame. Very good for the confidence. But it should never be the main objective*”. (*The Independent*, 26th Feb. 1998)

Les exemples (24) et (25) tendent à montrer que *and* ne sert pas seulement à la construction d'un lien logique entre deux éléments. Si l'on prend en compte son évolution au cours du temps, *and* n'est pas la forme exclusive de la coordination. En effet, on peut noter que ce lexème a prioritairement désigné une préposition (Teut. **anda* ‘against’, ‘fronting’; L. *Ante* ‘before’) qui organisait la succession dans le temps et dans l'espace. Il marquait principalement une propriété associative (*‘comitative property’* Ohori, 2004: 53), comme cela peut être observé à l'aide l'exemple suivant :

- (26) Her Cynewulf benam Sigebryht his rices **and** Westseaxana wiotan for unryhtum doedum, buton Hamtunscire. *Anglo-Saxon Chronicle*, year 755⁸
 Here Cynewulf deprived Sigebryth his kingdom and Westsaxon elders for unrighteous deeds but Hampshire
In this year Cynewulf and the West Saxon elders deprived Sigebryht of his kingdom for unrighteous deeds, except for Hampshire.

Cet exemple tend à montrer que le lien automatique que l'on établit à l'heure actuelle entre la coordination et le marqueur *and* n'a pas toujours existé dans l'histoire de la langue, et l'on pourrait former l'hypothèse que ce lexème conserve dans son emploi contemporain des traces de cette particularité. La construction hendiadique pourrait en être le témoin.

On se gardera sur ce point d'établir une correspondance hâtive avec le coordonnant *et* du français, qui, dans une structure énumérative unira les deux derniers éléments de la relation, alors que *and* dans un contexte similaire pourra servir de relateur à chacun des termes, marquant ainsi un principe associatif entre les éléments de la relation.

Si l'on admet que la structure V *and* V porte la marque d'une organisation associative entre deux prédicats, on peut ainsi expliquer à la fois la contrainte distributive des prédicats V1 et V2 par un choix énonciatif, mais également rendre compte du rôle d'organisateur discursif du lexème *and*. Ce point rejoint Deborah

⁸ Exemple repris de Ohori (2004).

Schiffrin (1987 : 129) : « The presence of *and* signals the speaker's identification of an upcoming unit which is coordinate in structure to some prior unit ».

Conclusion

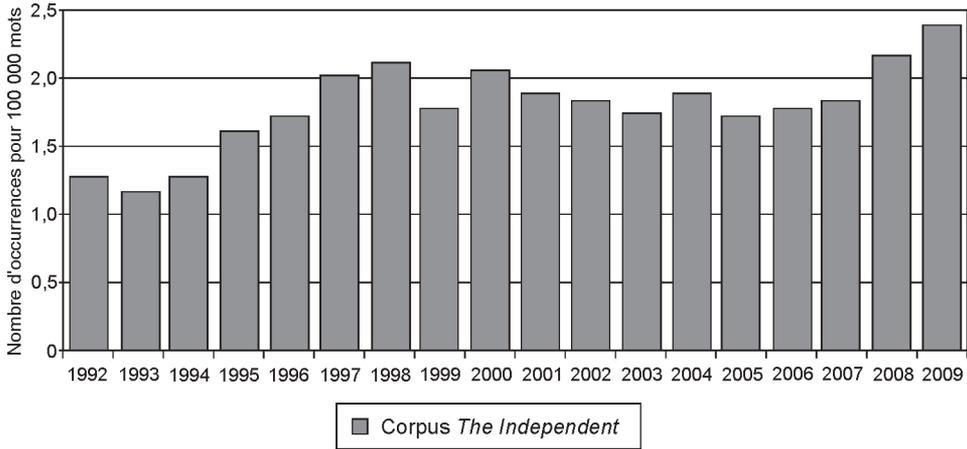
Il apparaîtrait donc, à l'étude conjointe de la structure hendiadique de *Try and V / Go and V / Come and V*, que des contraintes syntaxiques et sémantiques président à l'organisation de la construction. L'analyse à l'aide d'un large corpus journalistique a permis de mettre en évidence ces règles mais aussi l'évolution des emplois sur 18 années de publication. La confrontation des résultats obtenus accrédite l'idée selon laquelle la relation entre les deux verbes de la structure ne souffre aucune porosité ou influence sémantique de l'un sur l'autre au niveau des propriétés formelles propres au verbe. En revanche, elle conduit à considérer l'évolution de cette structure sur le modèle d'une mise en association entre deux termes, accentuant l'influence du rôle agentif dans le choix du repère. Ainsi, ce principe d'orientation revient assez naturellement à des verbes de mouvement qui organisent le point de vue. On comprendra pourquoi seuls sont retenus dans cette structure *Come* et *Go*, qui orientent le mouvement selon un point de vue défini. Mais on expliquera également la présence d'un prédicat comme *Try*, qui construit un intervalle à partir duquel un ancrage spatio-temporel permet de repérer l'occurrence de V2. Ainsi la structure hendiadique rend-elle possible, par la réorientation qu'elle effectue sur la validation d'une occurrence, un retour évaluatif sur la validation de V2 grâce à ce point de vue défini ou l'introduction d'un espace distinct de validation. Ainsi une position I est-elle envisagée sans que l'extérieur du domaine soit exclu.

Références

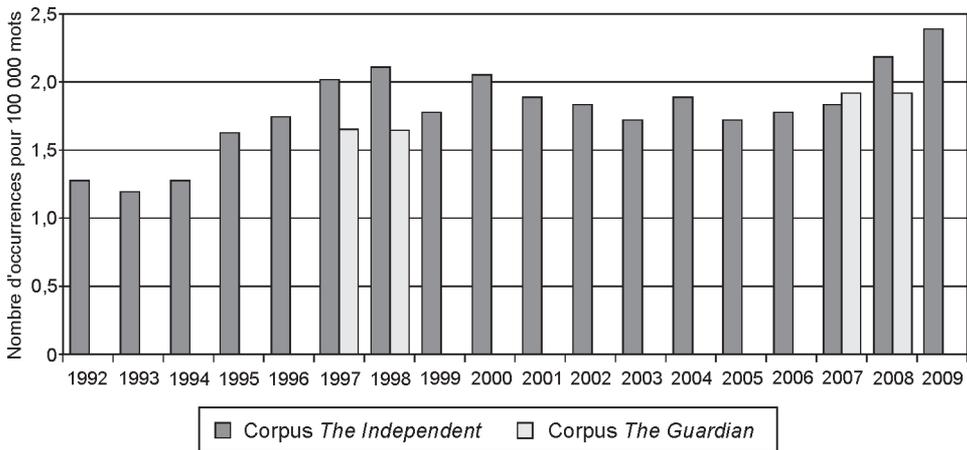
- Antoine G., 1915 [1996] : *La coordination en français*. Paris : Éditions d'Artrey.
- Biber D. *et al.*, 1999 : *Longman Grammar of Spoken and Written English*. London: Longman.
- Brinton L., 1988 : *The Development of English Aspectual Systems*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Haspelmath M., 2004 : *Coordinating Constructions*. Vol. 58. Amsterdam: John Benjamins Publishing Company.
- Hommerberg C., Gunnel T., 2007 : "Try to or try and ? Verb complementation in British and American English". *Iceme Journal*, **31**, 45—64.

- Hopper P., 2002: "Hendiadys and Auxiliation in English". In: J. Bybee, M. Noonan, eds.: *Complex Sentences in Grammar and Discourse: Essays in honor of Sandra A. Thompson*. Amsterdam: John Benjamins Publishing Company, 154—174.
- Huddleston R., Pullum G., 2002: *The Cambridge Grammar of the English Language*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Jespersen O., 1940: *A Modern English Grammar on Historical Principles*. Part 5: *Syntax*. 4th vol. London: George Allen & Unwin Ltd.
- Lind Å., 1983: "The Variant Forms *Try and / Try to*". *English Studies*, **64**, 6. Dec., 550—563.
- Ohuri T., 2004: "Coordination in Mentalese". In: Haspelmath M., ed.: *Coordinating Constructions*. Vol. 58. Amsterdam: John Benjamins Publishing Company, 41—66.
- Oxford English Dictionary*. 3rd Edition (2009). Oxford University Press.
- Poutsma H., 1929: *Grammar of Late Modern English*. Groningen: Noordhoff.
- Pullum G.K., 1990: "Constraints on Intransitive quasi-serial verb constructions in modern colloquial English". In: B.D. Joseph, A.M. Zwicky, eds.: *When Verbs Collide: Papers from the (1990) Ohio State Mini-Conference on Serial Verbs*, **39**, 218—239.
- Quirk R. et al., 1985: *A Comprehensive Grammar of the English Language*. London: Pearson.
- Schiffrin D., 1987: *Discourse markers*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Stefanowitsch A., 1999: "The *Go-and-Verb* construction in a cross-linguistic perspective: image-schema blending and the construal of events". In: D. Nirdquist, C. Beskenfield, eds.: *Proceedings of the Seond Annual High Desert Linguistics Society Conference*. Albuquerque, NM: High Desert Linguistics Society, 123—134.
- Stefanowitsch A., Gries S.Th., 2003: "Collostructions: investigating the interaction of words and constructions". *International Journal of Corpus Linguistics*, **8.2**, 209—243.
- Traugott E., 1986: "On the origins of 'and' and 'but' connectives in English". *Studies in Language*, **10**, 137—150.

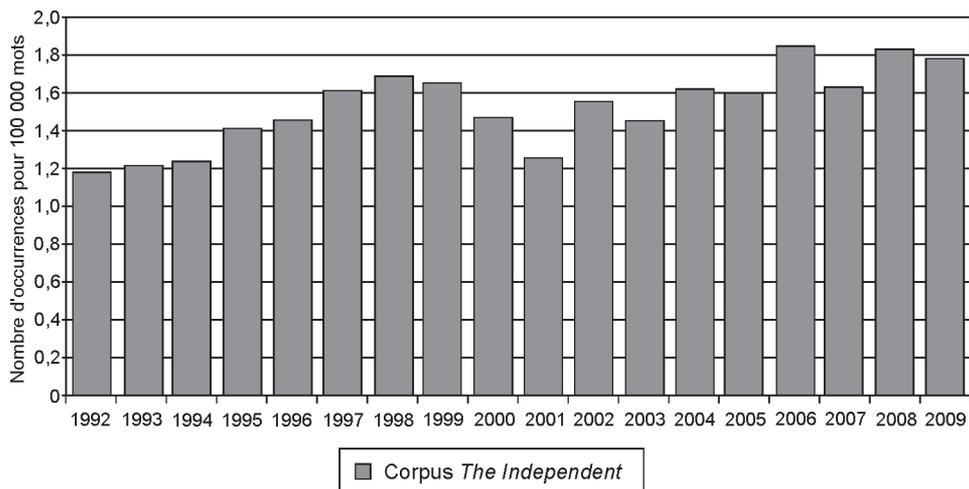
Annexe



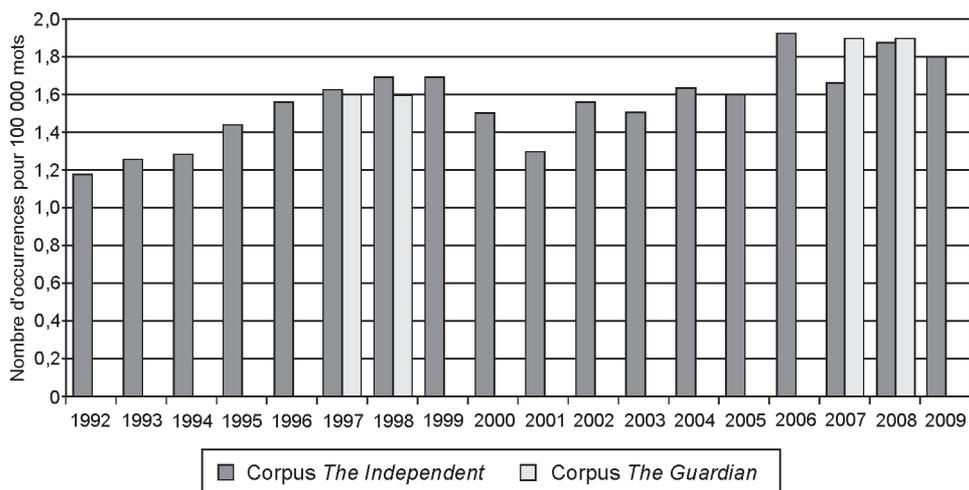
Graphique 1. Nombre d'occurrences de *Try and V* dans *The Independent* (1992—2009)



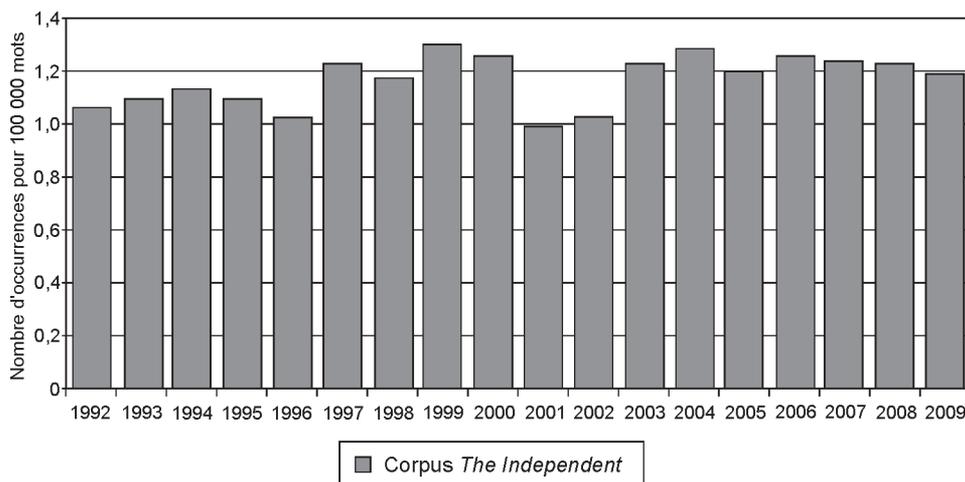
Graphique 2. Nombre d'occurrences de *Try and V* dans *The Independent* (1992—2009) comparées à celles de *The Guardian*



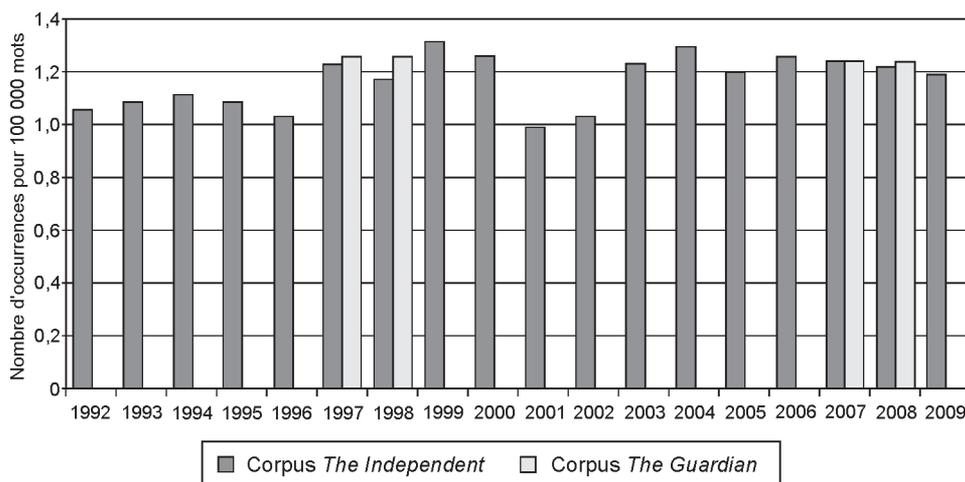
Graphique 3. Nombre d'occurrences de *Go and V* dans *The Independent* (1992—2009)



Graphique 4. Nombre d'occurrences de *Go and V* dans *The Independent* (1992—2009) comparées à celles de *The Guardian*



Graphique 5. Nombre d'occurrences de *Come and V* dans *The Independent* (1992—2009)



Graphique 6. Nombre d'occurrences de *Come and V* dans *The Independent* (1992—2009) comparées à celles de *The Guardian*

Charlotte Danino

*Université de Poitiers,
FoReLL A — EA3816,
France*

Analyse linguistique d'un discours sur un événement en cours : le cas du 11 septembre 2001

Abstract

The linguistic dimension of events is often considered from the point of view of subsequent discourses in the written media. From its first moments however, the event prompts spontaneous aural verbal reactions, which we can access thanks to audiovisual media. These almost concomitant linguistic productions are the target of our study, here using the example of September 11, 2001, which happened live on most channels, including CNN which provided us with our corpus. The core issue is that of meaning construction mechanisms, specifically, the issue of constructing a discourse when a stabilized meaning (of what is happening) is unavailable: how do we talk about something when we are not sure what we are talking about? How do we ground discourse and determine access to information between perception and expression, description and interpretation? These questions raise a number of methodological issues, which this presentation aims at accounting for. The proposed solutions will try to prove the relevance of cognitive semantics and more specifically that of instructional semantics (Col *et al.*, 2012).

Keywords

Event, perception, methodology, instructional semantics, oral corpus.

L'événement dans sa dimension langagière et linguistique a souvent été considéré à partir de la constitution des discours et très généralement à partir de la presse écrite. Cependant, dès ses premiers instants, l'événement suscite des réactions verbales (orales), dont certaines nous sont accessibles grâce aux médias audiovisuels. En prenant l'exemple du 11 septembre 2001, qui s'est déroulé en direct sur la plupart des grandes chaînes d'information, nous envisageons, dans son oralité les manifestations linguistiques qui président à la constitution même de l'événement dans son identité et sa réparabilité. En prenant le direct de CNN le matin du 11 septembre, on s'intéresse aux premiers moments langagiers de l'événement, en amont des

travaux d'analyse du discours. Comment parle-t-on de quelque chose lorsque l'on n'est pas sûr de savoir de quoi l'on parle ? Entre perception et expression, quels sont les points d'ancrage du discours sur l'événement en cours et les chemins d'accès à l'information ? Entre description et interprétation, de quel côté penche le discours sur l'événement en cours ? En somme, il s'agit d'envisager les liens de l'événement non plus seulement à la langue et au discours mais à la parole, vive, spontanée, située.

1. Le langage à l'épreuve de l'événement : notions et données

1.1. Les notions d'événement et de discours

On entend par événement un fait qui parmi le flot d'accidents est saillant (dimension ontologique), perçu comme tel et nécessitant un effort de compréhension et de d'interprétation (dimension herméneutique) pour réduire sa nouveauté (Dosse, 2010 ; Romano, 1999 pour l'approche philosophique). L'événement majeur, et imprévu, tel les *Cygnés Noirs* de Nassim Nicholas Taleb (2010), crée son propre contexte, invalidant par là même les grilles de lecture disponibles dans les pré-discours (Paveau, 2006) et les connaissances culturelles. Traiter du discours sur l'événement, et *a fortiori* du discours sur l'événement en cours, c'est envisager que tout énoncé produit ne soit pas le résultat d'un sens stable, stabilisé, relativement préconçu avant sa verbalisation. C'est une manière de (re)poser la question des mécanismes de construction du sens dans le cadre d'une activité langagière dont l'enjeu explicite est la construction d'un sens. Comment parle-t-on quand on ne sait pas vraiment de quoi on parle ? En d'autres termes, il s'agit d'envisager le rôle herméneutique de l'activité de langage, de la parole, et celui de la langue en tant qu'elle peut être soit ressource soit contrainte.

Ces phénomènes de construction du sens ont lieu dans le discours. On entend par discours un ensemble cohérent de productions linguistiques effectives, situées et contextualisées. Si nombre d'approches s'attachent à la dimension socioculturelle des discours et des représentations dont ils peuvent être les laboratoires et les voies de transmission, notre approche est strictement fonctionnelle et ne tiendra pas compte de cette perspective. En effet, nous visons moins à rendre compte d'une histoire discursive que d'une archéologie sémantique. Dans le cadre d'un discours où le sens ne va plus de soi, où certaines routines discursives risquent d'être invalidées, on se situe au moment originaire de la construction discursive d'un événement. Il s'agit donc pour nous de prendre acte de ce moment fondateur, composé largement de verbalisations orales spontanées privilégiant l'expression de la perception et d'informations brutes et souvent incertaines. Ainsi, notre étude se

conçoit en complément, en amont, des travaux en analyse de discours qui ont fait la preuve de la constitution discursive des événements (Calabrese, 2010 ; Samouth, 2011 ; Arquembourg, 2011 pour n'en citer que trois). Notre archéologie sémantique vise donc à examiner dans le détail, les liens entre les structures linguistiques et conceptuelles, dans le cadre de la linguistique cognitive. Pour autant cette démarche ne va pas sans poser de problème et le présent texte vise à exposer les défis rencontrés et les solutions proposées. Pour pouvoir envisager ces questions, le tout premier problème est de trouver un corpus pertinent.

1.2. Présentation du corpus

Pour garantir la spontanéité des productions linguistiques, et d'une certaine manière la primeur des verbalisations, les médias audio-visuels réagissant vite et en direct aux événements nous offrent des données fiables et disponibles. Restait, si l'on peut dire, à trouver un événement qui possède une certaine durée dans le temps, que les télévisions aient saisi au plus proche de son commencement et qui ait été reconnu comme événement majeur dès le départ. Le 11 septembre 2001 est un de ces événements. Notre corpus est constitué du direct de CNN le jour du 11 septembre 2001, où la prise d'antenne s'effectua huit minutes après le premier crash. Cette étude rassemble près de 60 locuteurs pendant près de 4 heures de direct ininterrompu. À partir de fichiers vidéo et audio, nous avons transcrit ce direct en format texte et sous Praat¹ pour tenir compte de sa dimension orale. Pour autant qu'il présente toute la complexité sémiotique d'un dispositif télévisuel (image, bandeaux, interaction à distance ou en coprésence, gestion de l'espace en différents lieux), la multimodalité n'est que très paradoxale puisque les locuteurs sont rarement à l'écran. De même, si le travail des journalistes autorise une approche générique du corpus, le nombre de témoins tout-venant et la non-préparation des journalistes (leurs contributions sont tout autant spontanées que celle des témoins, en l'absence de scripts ou notes) nous autorisent à aborder ce corpus sans biais générique. Enfin, bien que le corpus soit interactif et présente une interaction collective et collaborative, certains passages arborent les traits du monologue pour peu qu'un correspondant fasse le récit de ses informations, à la demande du présentateur, et sans être interrompu par celui-ci. Ainsi, à la différence des études sur la presse écrite, notre corpus apparaît très tôt comme relevant de différentes catégories de discours. Ces caractéristiques ambivalentes doivent être gardées à l'esprit comme paramètre fondamental des verbalisations observées et de leur organisation en discours.

¹ Praat est un logiciel de traitement du signal sonore qui permet de transcrire et d'analyser le langage dans son versant oral. Cf. webographie.

1.3. Objectifs et problèmes

Notre question de recherche initiale — comment parle-t-on quand on ne sait pas vraiment de quoi on parle? — se formule encore en termes d'accès à l'information : préfère-t-on la stabilité des référents, des entités perçues, ou la description d'événements moins stables par des procès exposant l'évolution constante des événements dont les entités susdites sont les actants? Préfère-t-on description ou interprétation? Pour examiner ces questions, plusieurs problèmes méthodologiques se posent d'emblée. Le présent texte vise à en faire l'exposé détaillé et à défendre les solutions trouvées afin d'explicitier notre démarche analytique. C'est d'abord un problème d'objet : quels unités ou phénomènes cibler? Une fois le corpus établi, quelle méthode d'exploration va permettre de constituer non plus un corpus mais des données? C'est ensuite un problème de niveau : quelle place tient l'interaction dans le passage de l'unité au discours? Comment intégrer ce paramètre dans des analyses qui cherchent premièrement à étudier des structures non pas du discours mais de la langue? Enfin, c'est un problème de modèle : quelle conception du sens nos analyses premières impliquent-elles? Quel sera l'impact de ce modèle dans les analyses subséquentes?

2. Problème 1 : le choix des unités et phénomènes cibles

2.1. Établissement de critères de sélection généraux

Comment choisir les unités, phénomènes cibles? Comment les analyser ensuite? Ce premier problème majeur est celui de l'exploration idéalement systématique du corpus, sans pour autant préjuger des phénomènes pertinents. Pour nous garantir contre une analyse aléatoire et biaisée, nous avons établi deux critères objectifs : un critère de fréquence (absolue et relative) et un critère de cooccurrence. Le critère de fréquence relative consiste à envisager la fréquence d'un terme, ou d'une construction dans le corpus lui-même, comparé à d'autres termes ou constructions similaires. La détermination d'une haute fréquence correspond ainsi en général à des termes clés : *plane*, *smoke*, *tower*, etc. La fréquence absolue du terme est ensuite calculée à partir de corpus larges et généraux. La fréquence absolue des termes émergents à partir des données du *Corpus of Contemporary American English*. Si la fréquence relative est plus haute que la fréquence absolue, c'est-à-dire si le terme est plus fréquent dans notre corpus que dans la langue en général, le terme est retenu pour analyse. Le critère de cooccurrence quant à lui vise à prendre en compte les formulations concurrentielles (synonymes et presque identiques : *there is smoke / you can see billowing / billow*). Dans la logique du postulat de la

linguistique cognitive liant structures conceptuelles et linguistiques, nous faisons ainsi l'hypothèse que la structure elle-même est porteuse de sens et que chaque élément d'un énoncé contribue au sens global (Langacker, 1987 par exemple), lequel contribue à l'interprétation des unités. Le critère de cooccurrence, autorisant une analyse différentielle, permet ensuite d'étudier la répartition des formulations entre les locuteurs, aux différents stades de l'interaction, enfin selon leurs référents et thèmes.

2.2. L'exemple de *smoke*

Le terme *smoke* a été retenu au vu des deux critères qui nous ont permis d'en assurer la pertinence malgré un seuil quantitatif relativement bas (74 occurrences)². La fumée, conséquence logique et trace visible d'un feu, est, de fait, l'indice de l'événement. Constamment visible — et commentée — elle est la preuve que quelque chose s'est passé. Si le terme est un substantif, son référent (le percept) n'en est pas moins une réalité mouvante, littéralement : la fumée monte, s'échappe, tourbillonne. En tant que référent, elle a une dimension processuelle possible car la fumée se perçoit dans la durée. Or en anglais, *smoke* hors contexte a vocation à être utilisé en tant que nom ou en tant que verbe. Autre caractéristique notable, *smoke* a une grande stabilité sémantique dans notre corpus, où son sens est égal parmi ses emplois. De même, il ne souffre la présence d'aucun terme concurrent (contrairement à *fire*, par exemple, qui coexiste avec *flames*). En revanche, *smoke* est inséré dans différents types de prédication. Un relevé systématique des occurrences confirme ces éléments. Les 74 occurrences ont été codées et annotées avec le logiciel Analec (cf. webographie). Le logiciel permet pour chaque occurrence de déterminer un ensemble de champs pertinents (dans notre exemple, nous nous sommes intéressée à sa réalisation catégorielle, au type de structure prédicative, au temps du verbe régisseur, à la détermination du syntagme nominal par exemple). Les occurrences se voient attribuer une valeur, annotées manuellement, pour chaque champ. Une fois complète, l'annotation est traitée par le logiciel qui permet d'avoir accès à des fréquences, des corrélations et une représentation géométrique des occurrences. Chaque résultat peut être affiné en fonction des champs ou valeurs retenus ou ciblés dans les calculs.

² Le corpus est composé d'environ 49 000 mots. Nos conventions de transcription visant la fidélité des disfluences de l'oral, chaque mot répété est compté pour un (ainsi dans *erm there were people // there were people up there in that em /// (1, 14 s) there were people up there in tha-the world trade center — 23 mots*).

2.3. Analyse et codage des occurrences de *smoke*

Pour *smoke*, on a trouvé que la totalité des occurrences étaient nominales. Le terme est toujours conceptualisé, non pas en termes de procès, mais d'entités. Se pose alors la question du type de prédication dans laquelle le terme est inséré. Nous obtenons les résultats présentés dans le tableau 1.

Tableau 1

Comment parle-t-on de la fumée ?

Type de prédication	Nombre d'occurrences	Fréquence [%]
Perception (<i>I can see, he watched the smoke</i>)	29	39
Existentielle (<i>there is smoke</i>)	11	15
Processuelle (<i>Smoke continues to rise</i>)	11	15
Événementielle (<i>It exploded into smoke</i>)	5	7
État (<i>That is the smoke that you see</i>)	5	7
Adverbiale — dans un groupe prépositionnel (<i>due to the lack of smoke</i>)	7	9
Indécidable (syntaxe ne permettant pas de trancher entre deux types de prédication)	6	8

Ce que ces chiffres montrent, c'est que la fumée est surtout un objet de perception, entité perçue visuellement et verbalisée en tant que tel. Dans la même ligne d'idées, son existence, sa présence même est largement exprimée par les locuteurs confirmant son statut indicial : sa seule présence est la marque de l'événement (*where there is smoke there's fire*, dit l'adage). Les fonctions du groupe nominal contenant *smoke* corroborent logiquement ces éléments. Cependant, ce critère apporte une précision intéressante. Pour les prédictions événementielles (où l'on regroupe les procès téléiques ou bornés), *smoke* est complément de manière. Là encore, la fumée qualifie l'événement dont elle se fait trace. On ne s'étonne pas non plus de trouver une assez forte valeur processuelle correspondant aux activités de la classification de Zeno Vendler (1967), vu les caractéristiques du percept *fumée*. Mais tous ces verbes (*cover, continue, come out* et le très collocationnel *billow*) concernent les mouvements de la fumée. En d'autres termes, ils concernent plus directement l'espace que la temporalité, ou plutôt, la temporalité est saisie *via* la spatialisation de la fumée, c'est-à-dire ses caractéristiques d'entité-substance. Et c'est bien parce que *smoke* est un nom que le terme peut voir son syntagme étendu. L'étude de la complémentation du nom montre deux configurations distinctes (tab. 2).

Tableau 2

Comment décrit-on la fumée ?

Type de complémentation	Nombre d'occurrences	Fréquence [%]
Zéro (<i>I can see smoke</i>)	35	53
V-ing (<i>there's smoke billowing out</i>)	23	31
Relative (<i>that is the smoke that you see</i>)	8	12
Locatif (<i>there was smoke everywhere</i>)	3	4

Un peu plus de la moitié des occurrences relèvent de prédications simples, où *smoke* est le contenu informationnel premier, focus de l'énoncé. En revanche un nombre presque égal place le terme au sein de prédications complexes où *smoke* fait l'objet d'une prédication seconde verbale (47% des occurrences totales). Dans la lignée des travaux de Knud Lambrecht (1996) sur la structure informationnelle³, on retrouve ici des énoncés où l'on pose d'abord le référent, nouveau, pour ensuite l'inclure dans une prédication seconde processuelle. Une étude en termes de corrélation entre la complémentation et la fonction syntaxique de *smoke* affine ce résultat. Ainsi, sur 23 complémentations par une participiale au présent, 14 occurrences sont COD d'un verbe de perception et 4 concernent le sujet réel d'une prédication existentielle. En revanche, en tant que sujet ou complément de manière ou de lieu, le terme n'est généralement pas complété. *Smoke* apparaît ainsi comme le pivot de prédications complexes, ce qui pourrait expliquer pourquoi il apparaît quasi exclusivement dans des propositions principales.

2.4. Bilan et perspectives 1

Ce qui nous paraît intéressant est qu'un nom commun typique (détermination nominale, présence d'adjectifs qualificatifs, compléments du nom) peut servir de support à l'information événementielle soit en exploitant les caractéristiques d'un référent doté d'une temporalité, soit en usant de recours syntaxiques tels que la prédication seconde. Dès lors, la prédication au sein même du domaine nominal mérite d'être abordée dans le cadre du discours sur l'événement. En suivant certains auteurs comme Jean-Emmanuel Tyvaert (2012), qui se penche sur la référenciation et la prédication, la réévaluation de la distribution catégorielle de l'information temporelle semble pertinente avec ce terme qui agit, en tant qu'entité, comme un ancrage perceptuel partagé acquérant le statut de repère temporel. En contrepoint de cette analyse, sont à l'étude d'autres termes sélectionnés selon la même méthode. Ainsi, et à l'inverse de *smoke*, *crash* se partage entre les domaines verbal

³ "Do not introduce a referent and talk about it in the same clause" (Lambrecht, 1996 : 185).

et nominal (verbe au 2/3), apparaît préférentiellement dans des subordonnées et souffre la présence de nombreux synonymes. Nos premières hypothèses bénéficieront de cette étude en contrepoint.

3. Problème 2 : Un corpus multimodal mais paradoxal

3.1. De l'utilité de nouveaux critères ?

Ce second problème vise à prendre acte du caractère interactif du corpus. Envisager une archéologie sémantique oblige à prendre en compte la diversité des origines énonciatives. Dans la même ligne d'idée, notre approche de l'interaction devra être compatible avec les critères de fréquence, cooccurrence et distribution des phénomènes linguistiques. En d'autres termes, tout modèle de l'interaction doit pouvoir analyser les phénomènes propres à l'interlocution sans ignorer les contenus sémantiques : ce dont on parle est tout aussi important que la manière dont on en parle, ensemble. Pour ces raisons, si le modèle de l'analyse conversationnelle (Sacks *et al.*, 1974) et la littérature subséquente offre un modèle analytique remarquable pour rendre compte des mécanismes de gestion de l'interaction, sa compatibilité (défendue par Haddington, 2004) avec le modèle développé par John W. Du Bois dans le cadre de la *theory of stance* (2007) permet de laisser toute sa place au topique de l'interaction. La syntaxe dialogique envisage ainsi l'alignement du locuteur et de l'interlocuteur et celui des locuteurs à leurs contributions. La notion de résonance (analyse différentielle des « échos » sémantiques et reprises partielles) s'avère particulièrement fécondes pour l'étude des formulations concurrentielles mentionnées plus haut (*there is smoke / you can see billowing / billow*).

3.2. Expressions concurrentielles : *there is* vs *you can see*

Ces expressions de la perception visuelle et de la prédication existentielle⁴ sont très nombreuses dans notre corpus. La perspective méthodologique du présent texte nous a incitée à sélectionner deux exemples et à les analyser en regard l'un de l'autre :

- (1) M1 : Alright again em you are looking at pictures now we em / understand from a CNN vice president Sean Murtagh he was an eye witness to this / we believe a commercial jet / has crashed into one of the towers of the world trade center /

⁴ Nous entendons par expression de la perception visuelle des prédications dont le verbe pivot est un verbe de perception visuelle. Les prédications existentielles désignent la tournure *THERE + BE + NP*.

and you can see the smoke billowing out there there are flames billowing out there / and a commercial jet . crashing / into one of the towers / at this point we do not have / official injury: em updates to bring you but we are only em / now beginning to put together the pieces / of this erm horrible incident⁵.

Ce premier exemple clôt une séquence question / réponse typique, et permet au journaliste (M1) de faire un bilan des informations pertinentes de l'interaction précédente. Le segment souligné nous intéresse tout particulièrement car les deux formulations, perceptuelle et existentielle, y sont juxtaposées (co-occurentes localement). La formulation perceptuelle (*you can see*) intervient juste après le rappel du fait essentiel. Il fonctionne comme une preuve : le crash de l'avion a laissé des traces encore visibles, preuve en est, la fumée continue de s'échapper. Dans cette formulation, on fait appel à l'interlocuteur (*you*) qui en vertu de caractéristiques humaines partagées percevra la fumée tout autant que le locuteur. L'alignement se fait ici autour d'un percept, de la faculté de perception, la consacrant au régime de preuve. *Smoke* reçoit d'ailleurs un déterminant défini, identification redoublée par les images diffusées : c'est bien celle que l'on voit. À l'inverse, dans la formulation existentielle (*there is*), le groupe nominal *flames* est un indéfini. Cette entité est présentée en discours comme nouvelle. La possibilité partagée entre les deux formulations de construire une prédication seconde (*billowing out there*), qui peut être étendue (*and a commercial jet crashing*) ne les distinguent pas en termes de structure informationnelle (Lambrecht, 1996). Ce qui change, c'est bien le segment introducteur et la détermination du groupe nominal pivot des deux prédications. Si la formulation perceptuelle, en présupposant la préexistence du percept à l'énoncé, devient le régime de la preuve, la formulation existentielle permet de situer le discours sous le régime de la description en faisant entrer sur la scène verbale (Col et al., 2012, infra 4.1) une entité codée comme nouvelle. Nous insistons sur l'idée de codage, car en toute logique, s'il y a de la fumée, il y a du feu. Or le discours va à rebours de la sagesse populaire précisément parce que les segments introducteurs pèsent plus dans la catégorisation du type d'acte discursif que les référents de leurs compléments. L'ordre du discours prime ici l'ordre logique extralinguistique. C'est d'ailleurs parce que ces formulations s'opposent notamment sur le plan du segment introducteur et parce qu'elles relèvent de stratégies d'alignement discursif différentes que leur ordre peut varier. Ainsi ce second exemple décrivant l'effondrement de l'une des tours :

(2) [Jamie] // Jamie / I need you to stop for a second / there has just been a huge // explosion — you can see / erm . a billowing smoke rising /// (1,12s) and I can't

⁵ Sans être exhaustive sur nos conventions de transcriptions, en voici quelques aspects : les / représentent les pauses intonatives, mesurées au dixième de secondes ; la ponctuation est évacuée, les prononciations réelles (*you are* vs *you're*) et les marques d'hésitations (*erm*) sont reproduites fidèlement. Chaque tour de parole est attribué à un locuteur, les chevauchements sont transcrits.

I — I — xxxx(?tell you) that I can't see that second tower / but yo — there was a cascade of sparks and fire / and **now** this it looks almost like a mushroom cloud explosion this huge // billowing smoke in the second tower-this was the second of the two towers hit /// (1,45s)

Dans le premier segment souligné, l'ordre logique semble rétabli : l'explosion a eu lieu, la fumée s'ensuit. L'inférence causale naît d'ailleurs de ce que le discours mime l'ordre logique et renforce l'interprétation du marqueur perceptuel comme relevant du régime de la preuve. Dans le second segment souligné, la formulation existentielle est encadrée par deux formulations perceptuelles. Parce qu'on ne peut pas voir cette tour, parce que le recours à la perception est proscrit (*I can't see*), le seul recours du locuteur est de décrire ce qui a été (*there was*). La rupture temporelle marquée par l'usage du prétérit insiste sur l'inaccessibilité visuelle du référent du groupe nominal. D'ailleurs, la seconde formulation perceptuelle ne concerne plus l'événement même mais ses conséquences en continuant de décrire (par métaphore, *it looks almost like*) le résultat de l'événement : la fumée (*this huge billowing smoke*). En faisant appel à l'image bien connue des champignons atomiques, la perception visuelle de l'événement, inaccessible, est récupérée *via* une représentation visuelle acquise, métaphorique. Mais ce que cet exemple apporte de plus, c'est le rôle des adverbes temporels *just* et *now* (en gras). Le rôle de ces adverbes dans la structuration des textes est bien connu jusqu'à leur emploi comme marqueurs du discours (notamment Aijmer, 2002 sur les deux adverbes cités). Indiquant la restriction topique à *explosion* et la récence absolue de son entrée sur la scène verbale, renforcée par l'usage du *present perfect* et de ses caractéristiques tempo-aspectuelles (procès non borné à droite, pertinence énonciative, nuance de résultat), la présence de *just* légitime le recours subséquent à la perception visuelle : parce que l'événement est quasi présent, on peut *encore* en voir les conséquences. L'énoncé est ainsi marqué comme extrêmement pertinent au moment de la parole tout en ancrant l'énonciation dans les moments qui précèdent. Ce moment de la parole est d'ailleurs récupéré : *and now*. L'adverbe sert autant de rupture entre le prétérit de *there was* et le présent de *it looks like* qu'entre la prédication existentielle qui place le locuteur dans un rôle de témoin et la prédication perceptuelle qui le place dans un rôle d'expert, ayant à prouver l'information de ses énoncés.

3.3. Bilan et perspectives 2

L'analyse différentielle des formulations concurrentielles permet bel et bien de dégager des attitudes énonciatives. Si cette analyse fonctionne au sein d'un même tour de parole, il y a fort à parier que redoublée du principe de résonance (Du Bois, 2007), l'analyse du caractère interactif de notre corpus s'enrichirait de la prise en compte des phénomènes de positionnement énonciatif (*alignment*). Par

ailleurs, ces analyses ont permis de distinguer entre perception et existence sur les plans sémantiques, syntaxiques et pragmatiques, distinction renforcée par le jeu des adverbes temporels, tant circonstanciels que discursifs. L'idée centrale est que ces adverbes-là peuvent participer tout autant à la construction du sens linguistique qu'à la dynamique des phénomènes d'ajustements intersubjectifs en articulant les deux. En (2), ces adverbes assument un rôle d'identification, celle d'un procès (*explosion, billowing smoke*) à un moment tant de l'événement (11 septembre) que du discours permettant d'ébaucher une narration à partir d'informations explicitement données comme problématiques ou indisponibles. Si nous avons déjà constaté l'intérêt de conceptions plus flexibles des notions de référenciation et de prédication (cf. 2.4), il nous semble que nous sommes ici invitée à les étendre. Ainsi, *just* et *now* dans ces exemples pourraient avoir une fonction référentielle pour peu que l'on conçoive la référenciation comme l'établissement structuré par la langue d'un rapport spécifique et spécifié au monde. Pour explorer ces questions, une étude complète de *right now* et de *as* conjonction de subordination est en cours. Les résultats préliminaires confirment le fonctionnement double, adverbial et discursif, de ces marqueurs mais montrent leur grande sous-détermination.

4. Problème 3 : l'aspect *online* de la construction du sens

Si le rôle que peuvent jouer ces adverbes / marqueurs du discours nous intéresse autant, c'est qu'ils participent de la double temporalité qui caractérise nos données : la temporalité de l'événement et celle du discours. Un des enjeux centraux de notre corpus est la simultanéité *a priori* du discours et des événements qu'il relate. Dès lors, la capacité de ces adverbes de marquer ces deux temporalités, et ce potentiellement simultanément, serait un apport majeur à toute approche d'une parole située — dans la lignée des travaux sur la notion d'*embodied cognition* (Barsalou, 2008, par exemple). Car ce que notre corpus implique *de facto*, c'est le déroulement *online* des mécanismes de construction du sens, linéarité que l'analyse se doit de prendre en charge pour suivre le déroulement de la construction du sens. Les analyses d'exemples menées jusqu'ici tenaient d'ailleurs compte de l'ordre de perception des formulations dans le tour de parole.

4.1. La sémantique instructionnelle

L'approche développée par Giles Col *et al.* (2010, 2012) vise explicitement à envisager les mécanismes de construction du sens au fur et à mesure de leur déroulement, c'est-à-dire de leur perception. En assumant l'héritage des grammaires

cognitives (Langacker, 1987 ; Fauconnier, 1997 ; Talmy, 2000), la sémantique instructionnelle repose sur une conception gestaltiste du sens vu comme le résultat d'une construction dynamique. En effet, chaque unité d'un énoncé possédant une instruction de construction de sens, elle contribue à la construction de la scène verbale. Ce mécanisme repose sur une interaction entre l'unité et l'énoncé : l'unité *convoque* les éléments nécessaires pour qu'elle puisse jouer son rôle mais qui ne sont pas (encore) présents sur la scène. L'unité *évoque* ce qu'elle apporte à la scène en construction en interagissant avec les autres unités (Victorri, 1999). La première conséquence de cette conception est l'intégration de la syntaxe, de la sémantique et de la pragmatique. L'intégration de la composante prosodique est visée à terme. La sémantique instructionnelle assume donc le primat du sens et la visée intégratrice qui sont deux postulats fondamentaux de la linguistique cognitive. La seconde conséquence majeure de cette conception est la nécessaire distinction entre ordre de perception et ordre de traitement des unités de l'énoncé. En effet, pour que le traitement d'une unité soit achevé il faut parfois attendre l'apparition d'unités subséquentes. Malgré les contraintes qu'impose notre format dans le rendu d'une construction dynamique, nous allons tenter d'illustrer l'analyse instructionnelle avec des extraits de notre corpus.

4.2. Analyse d'un extrait du corpus

- (3) G10 : Erm, well, we got erm I heard on the radio that one of the towers was on fire and we went to a high point on building which is on the 25th floor and you had a clear view both world trade centers and the one tower erm smoking ?hard and erm there was another plane that was flying low and we just looked at it and before we know (it?) it kamikazed **boom** right into the other tower (inspires) and **mass explosion** windows flying it was just horrible erm Ø still distraught.

Si nous donnons le tour de parole dans sa totalité afin de fournir au lecteur les éléments de contexte nécessaires, notre analyse se concentrera sur le segment souligné. Il reprend les référents cités à gauche : les tours, la vue sur les tours, ouvrant la possibilité de formulations ou d'inférences perceptuelles, le point de vue, littéral, du locuteur et le moment de l'événement (avant le second crash en l'occurrence). Si la sémantique instructionnelle s'avère efficace pour envisager les chaînes de coréférence, elle l'est au moins autant pour traiter de productions qui ne relèvent pas tout à fait d'une syntaxe traditionnelle. Ainsi des productions en gras, une onomatopée en incise (avec un contour prosodique détachant *boom* de son environnement immédiat) et l'ellipse de la paire sujet-copule en fin d'énoncé. Non seulement l'information qu'elles portent peut être traitée pleinement, mais on pourra encore montrer l'intérêt même de leur forme non canonique. Tout d'abord, remarquons que ce passage de récit, narratif, suit l'ordre des événements. L'intrusion de

l'onomatopée entre le verbe et son complément renforce l'expressivité du récit en insistant sur le crash lui-même. Elle fait écho au verbe quasi néologique et trouvera un second écho avec *mass explosion*. L'intensif *right* en renforçant le rôle de la préposition directionnelle reprend lui aussi un élément sémantique du verbe, l'intentionnalité prêtée à l'avion. L'idée que cet événement n'est pas le fruit du hasard se trouve confirmée avec *other* : la réitération du même événement après quelques minutes ne peut être coïncidence. Ainsi, l'intrusion de l'onomatopée confère à la phrase son expressivité narrative. En traduisant le choc du locuteur, elle renforce un réseau sémantique qui autorise les inférences herméneutiques menant à catégoriser l'événement comme un attentat, et non plus comme un accident. La construction paratactique exclusivement nominale de la suite de l'énoncé, qui détaille les conséquences, permet de continuer la construction du sens sur le modèle de l'ordre chronologique tout en signalant que le locuteur transmet des bribes perceptuelles, sans autre lien logique ou épistémique. Cette construction particulière continue d'exprimer le choc du témoin, qui n'a pour information que ses perceptions. Dès lors, l'apparition sur la scène verbale de *still distraught* ne pose aucun problème. *Still* replace le discours au moment de la parole (et non plus au prétérit de narration) et l'adjectif *distraught* ne pouvant concerner qu'un être humain trouve facilement un point de référence implicite mais évident en contexte. De plus, il justifie comme *a posteriori* la construction non canonique du récit en thématisant les éléments de sens (perceptions, choc, récence) et en les subsumant dans ce commentaire final qui replace le moment repère à l'énonciation en cours (et ce en rupture avec le commentaire sur les événements, *it was just horrible*, à la syntaxe canonique et au prétérit).

4.3. Bilan et perspective 3

Cette analyse n'a pas la prétention d'être exhaustive, et ses limites sont évidentes. Cependant, il nous semble que l'intérêt de la sémantique instructionnelle, notamment pour la prise en charge des énoncés oraux avec leur lot d'énoncés non canoniques et de disfluences s'avère réel. L'intégration programmée de la composante prosodique devrait encore affiner le traitement linéaire des mécanismes de construction du sens. Par ailleurs, et plus proche de notre corpus, ce modèle est parfaitement compatible tant avec les théories de l'interaction qu'avec les théories qui s'intéressent à la construction et l'évolution des représentations conceptuelles, notamment la théorie des espaces mentaux (Fauconnier, 1997). Ce dernier point ouvre une perspective intéressante pour d'autres extraits de notre corpus, où les cas d'isolats syntactico-prosodiques ne sont pas toujours des onomatopées (4—5) :

- (4) yes I was right there I was in the B I was down in the basement / came down / all of a sudden the elevator blew up / **smoke** / I drag the guy out

- (5) waou I've never seen a plane flying so low // and w— we looked out at it . all of a sudden . **boom** . it l— it seem(ed) like it wasn't even real // a:nd // it we came running over here . closer to the place all of a sudden we saw the other explosion. ///

5. Remarques conclusives sur une recherche en cours

Notre tâche initiale était de soulever les problèmes d'une approche sémantique, dans le cadre des acquis de la linguistique de la langue et non du seul discours, pour rendre compte des phénomènes de construction du sens dans un corpus d'oral spontané. Les différents problèmes méthodologiques (constitution des données, prise en compte du paramètre interactionnel, détermination d'un modèle sémantique opératoire) trouvent leur solution dans une approche qui tient compte des postulats de la linguistique cognitive : les structures et les variations sont porteuses de sens⁶. Loin d'être nouvelle, cette approche mérite néanmoins d'être appliquée à un plus grand nombre de corpus selon des problématiques variées. Pour notre étude, qui repose sur l'idée que le discours spontané simultanément à l'événement en cours offre une situation contrôlée pour l'étude des mécanismes de construction du sens, la constitution de notre méthodologie a permis de dégager certains phénomènes : la stabilité des entités par rapport aux procès, la plus grande stabilité des procès perceptuels, relevant de la preuve, par rapport aux prédications existentielles, relevant de la description. Le type d'accès à l'information et son encodage invite encore à repenser les notions de référénciation et de prédication en lien avec l'expression catégorielle de l'événement. L'intégration des différents niveaux d'analyse dans une réflexion en termes de perception / compréhension ouvre d'autres perspectives : pourquoi la description du feu et de la fumée n'intervient-elle que dans des propositions principales ? Pourquoi, à l'inverse, celle des crashes intervient-elle massivement dans des subordinées ? Finalement, en prenant acte des microphénomènes pertinents dans le discours à plusieurs voix, c'est un réexamen d'une vieille question linguistique qui se fait jour, celle des liens entre langage et pensée. Plus encore, celle des liens entre parole et pensée, en ce que la parole est le moment fondateur des discours subséquents, ouvrant la voie à une potentielle archéologique sémantique, sur un temps court, en amont des études d'analyse de discours sur l'événement.

⁶ Sur ce point notamment, les analyses de la linguistique fonctionnaliste sont tout à fait pertinentes et parfaitement convergentes avec la linguistique cognitive (cf. Nuyts, 2005).

Références

- Aijmer K., 2002: *English Discourse Particles: Evidence from a Corpus*. London: John Benjamins.
- Arquembourg J., 2011 : *L'événement et les médias. Les récits médiatiques des tsunamis et les débats publics (1755—2004)*. Paris : Éditions des archives contemporaines.
- Barsalou L.W., 2008: "Grounded cognition". *Annu. Rev. Psychol.* **59**, 617—645.
- Calabrese L., 2010 : *Le rôle des désignants d'événements historico-médiatiques dans la construction de l'histoire immédiate. Une analyse du discours de la presse écrite*. [Thèse de l'Université Libre de Bruxelles]. Bruxelles.
- Col G., Aptekman J., Girault S., Victorri B., 2010 : « Compositionnalité gestaltiste et construction du sens par instructions dynamiques ». *CogniTextes*, **5**. En ligne : <http://cognitextes.revues.org/372> (accessible : 11.06.2012).
- Col G., Aptekman J., Girault S., Poibeau T., 2012: "Gestalt compositionality and instruction-based meaning construction". *Cognitive Processing*, **13**, 151—170.
- Dosse F., 2010 : *Renaissance de l'événement. Un défi pour l'historien : entre sphinx et phénix*. Paris : PUF.
- Du Bois J., 2007: "The stance triangle". In: R. Englebretson, ed.: *Stancetaking in Discourse: Subjectivity, Evaluation, Interaction*. London: John Benjamins.
- Fauconnier G., 1997: *Mappings in Thoughts and Language*. New York: Cambridge University Press.
- Haddington P., 2004: "Stance Taking in news interviews". *SKY Journal of Linguistics*, **17**, 101—142.
- Lambrech K., 1996: *Information Structure, and Sentence Form: topic, focus, and the mental representations of discourse referents*. New York: Cambridge University Press.
- Langacker R., 1987: *Foundation of Cognitive Grammar*. Vol. 1. Stanford: Stanford University Press.
- Nuyts J., 2005: "Cognitive linguistics, functional linguistics and TAM marking". In: A. Biacchi, C. Broccias, A. Sansò, eds.: *Modelling Thought and Constructing Meaning. Cognitive models in interaction*. Francoangeli, Università di Pavia.
- Paveau M.-A., 2006 : *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.
- Romano C., 1999 : *L'événement et le monde*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Sacks H., Schegloff E.A., Jefferson G., 1974: "A simplest systematics for the organization of turn-taking in conversation". *Language*, **50**, 696—735.
- Samouth E., 2011 : *Dire l'événement quand il surgit. Les journées d'avril 2002 au Venezuela dans trois quotidiens nationaux : une analyse discursive*. [Thèse de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne].
- Taleb N.N., 2010: *Black Swans*. Revised edition. Penguin Books, England.
- Talmy L., 2000: *Towards a Cognitive Semantics*. Vol. 1—2. MIT Press.
- Tyvaert J.-E., 2012 : *Langues et pensée. Fragments d'une linguistique générale (une sélection de 25 articles rédigés à Reims de 1997 à 2012)*. Reims : Édition et Presses Universitaires de Reims.

Vendler Z., 1967 : *Linguistic in Philosophy*. Cornell University Press, Ithaca.

Victorri B., 1999 : « Le sens grammatical ». *Langages*, **136**, 85—105.

Webographie

Vidéos du corpus en streaming : http://archive.org/details/sept_11_tv_archive (accessible : 11.06.2012).

Analec, logiciel du Lattice (ENS/CNRS) : <http://www.lattice.cnrs.fr/Telecharger-Analec> (accessible : 11.06.2012).

Corpus of Contemporary American (Brigham Young University) : www.americancorpus.org/ (accessible : 11.06.2012).

Praat, logiciel conçu par Paul Boersma et David Weenink, Université d'Amsterdam : <http://www.fon.hum.uva.nl/praat/> (accessible : 11.06.2012).

Christian Surcouf

*École de français langue étrangère,
Université de Lausanne,
Suisse*

Les « verbes savonnettes » : frottements et glissements sémantiques

Abstract

In the semantic analysis of tenses, the term *event* is frequently used. For example, following Reichenbach (1947: 288), many studies mention three “points”, within which (E) represents the “point of the *event*”. Besides, after Martin (1985: 25), it is commonly considered —often implicitly— that “the duration of the utterance can [...] ideally be reduced to an instant t_0 [i.e. a point], [...] since within the utterance, truth conditions remain unchanged”. However, events as well as utterances take time (cf. the use of “intervals “ by Gosselin, 1996). Here, I will analyze present tense utterances such as “le ballon franchit la ligne” (*the ball crosses / is crossing the line*), for which the described event (“achievement” for Vendler, 1957; “instant realisation” for Vetter, 1996) is shorter than the utterance that mentions it. I will show why the telic character (Garey, 1957) of achievements — unlike the other types of processes — makes it difficult to express an event contemporary to speech time since, contra against Martin’s (1985: 25) idealization, truth conditions vary throughout the utterance. Taking encoding as the basis (somewhat following Levelt, 1989), I will argue that truth-condition variation can naturally lead to the over-represented use of past tenses (Passé composé in French) in child language for the expression of telic events during early acquisition (cf. e.g. Wagner, 2009).

Key words

Lexical aspect, achievement, present tense, encoding, speech time, event duration, truth conditions, soap verbs.

Introduction

Observons les quatre exemples suivants :

- (1) *Léa dort.*
- (2) *Léa a dormi.*

- (3) *Léa se casse la jambe.*
 (4) *Léa s'est cassé la jambe.*

Tous sont grammaticalement et sémantiquement acceptables. Pourtant, alors que avec *dormir*, les versions (1) et (2) au Présent¹ et au Passé composé ne posent aucun problème d'interprétation, tel n'est pas le cas de (3), qui, contrairement à (4), paraît difficile à accepter sans apport contextuel du type :

- (5) *Hier, Léa sort en trombe de chez elle, elle glisse sur le trottoir, et vlan ! Elle se casse la jambe...*

Par ailleurs, alors que (1) et (3) sont tous deux au Présent, seul (1) semble apte à décrire une situation² contemporaine du moment d'énonciation, répondant par exemple à *Que fait Léa ?* Il ne s'agit pas là d'un problème d'intentionnalité. À la question *Qu'arrive-t-il à Léa ?*, les réponses *Elle boude*, *Elle est malade* s'avèrent possibles, mais difficilement *Elle se casse la jambe*.

Dans cet article, on essaiera de montrer les raisons pour lesquelles, à l'instar des exemples (3), et (9) ci-dessous, de tels verbes, que l'on dira « savonnettes », se dérobent, contrairement aux autres verbes de la langue française, à l'utilisation normale du Présent :

- (6) *Léa est mignonne.*
 (7) *Léa se repose.*
 (8) *Léa dessine un mouton.*
 (9) ? *Léa tombe de sa chaise.*

Évoquer l'« utilisation normale du Présent » ne va pas de soi. Et le point de vue³ adopté par l'analyse joue un rôle fondamental sur toute conception de la « normalité ».

¹ Les tiroirs verbaux sont indiqués avec une majuscule à l'initiale.

² Par commodité, on suivra Laurent Gosselin (1996 : 15 n1) qui entend la « notion de situation dans son sens le plus vague et général, comme "ce qui est le cas à un moment donné" » (cf. également Klein, 1994 ; Lehmann, 1999 : 43).

³ « Bien loin que l'objet précède le point de vue, [...] c'est le point de vue qui crée l'objet » (Saussure, (de), 1916/1994 : 23).

2. Remarques épistémologiques sur l'analyse linguistique

2.1. Le point de vue

Pour Robert Martin (2002 : 16), « le premier objectif du linguiste est [...] de décrire ce que la réalité lui propose. [...] Ce que nous pouvons observer, ce sont des productions langagières, des phrases [...] ». De même, Jacques Lerot (1993 : 14) spécifie que « l'observation du linguiste porte sur des faits de langue, c'est-à-dire des énoncés ». Issues d'introductions à la linguistique, ces deux citations rappellent l'importance du travail d'observation, fondé sur « ce que la réalité [...] propose » sous forme de « productions langagières », « phrases », « énoncés ». Gage incontestable de scientificité, un tel positionnement tend néanmoins à focaliser l'attention du chercheur sur l'*aval* de l'acte d'énonciation (le décodage), au détriment de l'*amont* (l'encodage⁴), pourtant à l'origine de l'énoncé. Le travail sur des corpus écrits ou des transcriptions de l'oral ne fait qu'accentuer ce biais. « Production langagière » est souvent synonyme de « phrase » ou d'« énoncé », écrit, de surcroît. Et la réflexion sur le *résultat* de l'acte d'énonciation occulte en partie la dynamique de l'encodage, parfois déterminante, comme on le verra. Le comportement des « réalisations instantanées »⁵ sera donc envisagé ici en tenant compte de la dimension temporelle de l'encodage. Un tel basculement de perspective ne va pas de soi. Examinons-en les enjeux.

2.2. La situation élémentaire d'interaction verbale

Si l'écrit peut conditionner certains comportements langagiers, il n'en reste pas moins que tout bébé acquiert sa langue à l'oral, base sur laquelle s'élaborera la construction du fonctionnement langagier ultérieur. Dès lors, la *situation élémentaire d'interaction verbale*, définie comme la configuration de communication verbale la plus élémentaire s'effectuant à l'oral entre deux humains en face-à-face, s'impose comme configuration par défaut. Elle présente notamment les caractéristiques suivantes (cf. également la notion de « joint action » présentée par Croft, 2011) :

— elle est fondée sur la base cognitive universelle du « présent psychologique » (estimé à environ 3') (cf. Fraisse, 1957/1967 ; Pöppel 2009) ;

⁴ « Encodage » et « décodage » sont utilisés pour leur symétrie et leur capacité à expliciter la dynamique temporelle de chacune de ces opérations. La langue n'est pas pour autant envisagée comme un *code* (cf. Moeschler, Auchlin, 1997 : 155s).

⁵ Dans la lignée de Carl Vetters (1996 : 87), on retiendra le terme *réalisation instantanée*, préférable à la traduction de *achievement* par *achèvement*.

- elle s'étaye sur un socle spatiotemporel partagé univoque, où encodage et décodage se déroulent de manière quasi-synchrone (cf. Levinson, 1983 : 284) ;
- elle représente la configuration dans laquelle le bébé acquiert la langue (cf. Clark E.V., 2006 : 578 ; Levinson, 1983 : 284), en permettant l'attention conjointe (cf. Tomasello, Farrar, 1986) ;
- le fonctionnement linguistique des autres configurations (possibles grâce à la technologie, notamment l'écrit, cf. Ong, 1986) découle de cette configuration première (cf. Chafe, 1994 : 41) ;
- elle reste la configuration de communication la plus naturelle et la plus courante (cf. Biber, Johansson, Leech, Conrad, Finegan, 1999 : 1038)⁶.

Par ailleurs, si l'on considère avec Martin (1976 : 14) que « la sémantique ne peut pas éluder le problème des rapports que le sens entretient avec la réalité extralinguistique, que ce soient les données d'univers ou les structures conceptuelles », alors il paraît fondamental d'examiner la façon dont un individu confronté à une réalité immédiate encoderait son message. On prendra donc ici comme point de départ de la réflexion, ce que Wallace Chafe (1994 : 196) appelle « immediate mode », qui consiste pour le locuteur à « exprimer verbalement une expérience en relation directe avec son environnement immédiat » (nous traduisons). À titre d'illustration, imaginons un temps pluvieux, qu'évoquerait le locuteur A au locuteur B à l'aide du message minimal /ilplø/. Les six flèches symbolisent le déroulement temporel synchrone des entités concernées par cette interaction (fig. 1).

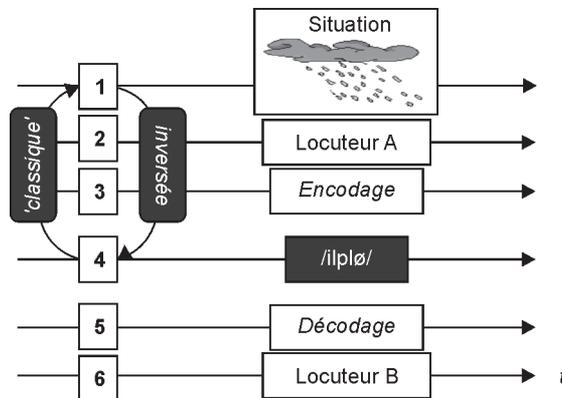


Fig. 1. Les dimensions temporelles en jeu dans la situation élémentaire d'interaction verbale

Schématiquement, l'approche « classique » consisterait à examiner l'énoncé /ilplø/ en 4 pour identifier ce à quoi cet énoncé renverrait dans la réalité en 1. S'en dégagerait ainsi, entre autres, la valeur temporelle. Le linguiste se situe ici dans

⁶ “Conversation is the most commonplace [...], from which, if anything, the written variety, acquired through painstaking and largely institutional processes of education, is to be regarded as a departure” (Biber *et al.*, 1999 : 1038).

la position du locuteur B en 6 pour mener son analyse de 4. Il élaborera alors des formulations du type «Le Présent sert à X» (nous soulignons) : «*Le présent a pour propriété de placer un événement dans un intervalle et de placer le moment de l'énonciation dans cet intervalle*» (Nef, 1986 : 87), “it [=the present tense] invariably locates a situation at the present moment, and says nothing beyond that”(Comrie, 1985 : 38).

L'inversion de la perspective conduit en revanche à adopter le point de vue de l'encodeur pour s'interroger sur le passage de 1 à 4, c'est-à-dire du perçu par A à son expression verbale. Dès lors, la formulation deviendrait idéalement : «*pour X*, le locuteur *doit* utiliser le Présent». Parmi les (redoutables) questions que soulève ce changement de perspective⁷, que signifierait «pour X» dans le cas du Présent ? En premier lieu, il convient d'essayer de recenser les paramètres de l'encodage susceptibles de conditionner l'énoncé du point de vue de la temporalité.

3. L'incontournabilité du présent et le rôle du Présent

La figure 2 schématise la répartition des dimensions sémantique (représentationnelle) et matérielle en jeu lors de la situation élémentaire d'interaction verbale.

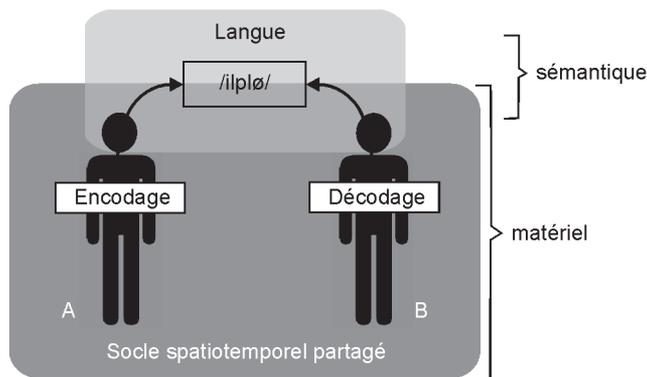


Fig. 2. Dimensions matérielle et sémantique en œuvre dans la situation élémentaire d'interaction verbale

Schématiquement, d'un point de vue psychophysologique (versant matériel), chaque interlocuteur a conscience a) de l'écoulement du temps, b) de l'existence de l'autre, c) de la matérialité du message (propagation d'ondes sonores), auquel un

⁷ Un tel renversement de perspective soulève de nombreuses questions délicates, impossibles à aborder ici et auxquelles il nous semble encore prématuré d'essayer de répondre.

contenu sémantique sera attribué (versant sémantique). La langue est toujours la rencontre d'une composante *matérielle* et d'une composante *sémantique*. Ce point s'avère fondamental dans la perception même du moment d'énonciation, et de la longueur de l'énoncé, « la langue d[avant] par nécessité ordonner le temps à partir d'un axe, et celui-ci [étant] toujours et seulement l'instance de discours » (Benveniste, 1974 : 74). Dans le « mode immédiat » de la figure 2, quel pourrait être le cheminement du locuteur pour encoder son message ?

4. De la perception de la situation présente à l'énoncé

Rappelons quelques évidences, dont la perspective de l'encodage adoptée ici permettra de mesurer la portée. Une langue comprend des entités :

(1) inaptés en soi à situer dans le temps : *table, chat, voler, être, sous, chez, le, etc.*

(2) aptes en soi à situer dans le temps : *hier, demain, aujourd'hui, etc.* (Creissels, 2006 : 192)

par ailleurs :

(3) La concaténation d'entités de type (1) ne situe pas davantage dans le temps : “the content <the apple fall on the head> is not earlier or later than the content of <Peter eat a banana>” (Klein, 1994 : 36).

Le français, à l'instar d'autres langues à tiroirs verbaux, requiert normalement l'utilisation d'un temps grammatical. Or, si l'on s'accorde sur le fait qu'un énoncé ne résulte pas de l'actualisation d'une phrase entièrement préconstruite et stockée en mémoire, mais d'une élaboration en amont (à cet égard voir p.ex. les remarques de Noam Chomsky, 1964 : 7—9), quel pourrait être le cheminement *en encodage* à partir des entités (1) et (2) et de leur combinaison morphosyntaxique (3) ? Sans autre prétention que de servir notre réflexion sur les enjeux de l'encodage, on proposera les six étapes de la figure 3, où seules 1, 2 et 6 présentent un certain degré de certitude. Les autres — leur ordre, et leur entrelacement éventuel — demeurent inaccessibles à l'observation directe (cf. les recherches et les propositions de Bock & Levelt (1994 : 946) ; Levelt (1994) ; Rondal (2006 : 155s), dont on s'inspire lointainement). On adoptera ici la définition suivante du contenu propositionnel (cf. également la notion de « lexical content » chez Klein, 1994, 72s) :

Un contenu propositionnel [...] est la représentation d'un état possible du monde [...] au moyen des lexèmes d'une langue. [...] Les phrases déclaratives affirment l'adéquation [...] ou l'inadéquation [...] d'un contenu propositionnel à la description d'une situation de référence. [...] Par exemple, étant donné un événement conceptualisé comme *réparer* mettant en jeu deux entités désignées

respectivement comme *Jean et voiture* : *Jean a réparé la voiture* affirme positivement ce contenu propositionnel (Creissels, 2006 : 12, 13).

Contrairement à l'exemple choisi par Denis Creissels, on réfléchira ici à une « situation de référence » perceptible dans le présent de l'encodeur qui l'évoque en temps réel (le cas du « mode immédiat » de Chafe, 1994 : 196).

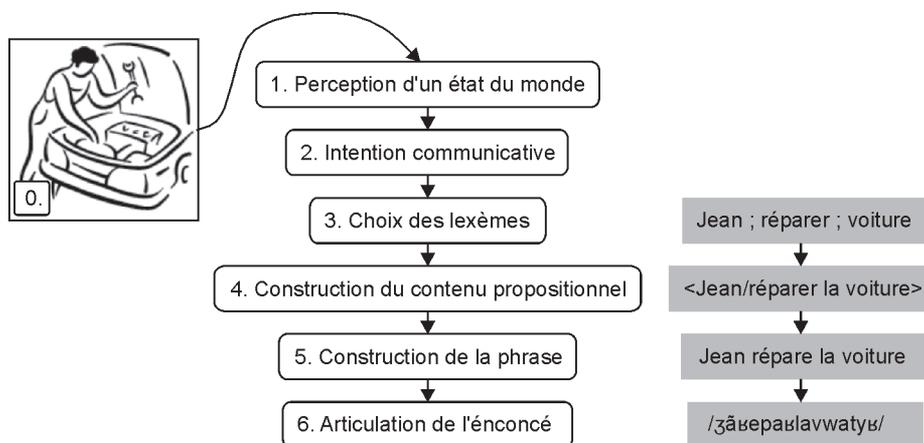


Fig. 3. Les étapes possibles de l'encodage d'une situation perçue en temps réel

À lui seul, le contenu propositionnel <Jean/réparer la voiture>⁸ ne permet pas de situer dans le temps. Contraint de spécifier l'adéquation de ce contenu propositionnel par rapport au repérage temporel qu'impose le moment d'énonciation, l'encodeur *doit* recourir au Présent : *Jean répare la voiture* (pour un développement plus approfondi, cf. Surcouf, 2011). Récapitulons :

- le présent est universellement partagé ;
- tout locuteur s'exprime dans le présent ;
- l'actualisation du contenu propositionnel consiste à exprimer son (in)adéquation au moment d'énonciation ;
- en français, *pour exprimer l'adéquation sémantique du contenu propositionnel à décrire une situation contemporaine du moment d'énonciation*, on doit utiliser le Présent⁹.

⁸ Lexèmes et contenus propositionnels sont indiqués entre <>.

⁹ Pour Ferdinand Brunot (1922 : 456) « L'idée d'une action présente est *essentiellement* exprimée par le présent » (nous soulignons). L'auteur donne des exemples tels que (1) « Je désirerais savoir ce que vaut ce chapeau », (2) « Je crains qu'il ne soit dans l'erreur », (3) « S'il avait pris le train, il serait maintenant à Paris », où le Subjonctif et le Conditionnel Présents exprimeraient le présent. À l'exception de (1) qui fait partie des formules de politesse ritualisées (cf. Martin 1987 : 118), (2) et (3) ne fonctionneraient pas — pour des raisons différentes — de manière autonome ; « *Il soit dans l'erreur », « #Il serait à Paris », pour l'expression de <il/être dans l'erreur à Paris>, au moment d'énonciation. La détermination du sémantisme par défaut d'un temps grammatical doit à notre avis

La partie en italique du point (d) explicite ce à quoi renvoie « pour x » dans la question soulevée par la prise en compte de l’encodage (i.e. « *pour X*, le locuteur *doit* utiliser le Présent »). La forme d’univocité signalée en (d) constitue un indice sémantique fort pour le bébé, qui, dans une situation d’encodage similaire pourra alors opter pour le Présent. Poursuivons en examinant cette fois-ci les trois moments envisagés dans les théories sur le temps issues des réflexions de Hans Reichenbach (1947/2005).

5. Le rapport de la durée de l’intervalle d’énonciation et des autres

“Utterances are the most tangible products of language use”

(Clark H.H., 1996 : 253)

Dans *the Tenses of Verbs* — chapitre influent dans la sémantique de la temporalité, Reichenbach (1947/2005 : 72) propose une approche logique des tiroirs verbaux articulée sur trois “points” : “point of the event” (E), “point of reference” (R), et “point of speech” (S), généralement représentés par un trait vertical sans dimension :

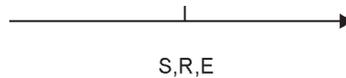


Fig. 4. “Present : I see John” de Reichenbach (1947)

Pourtant dès la première ligne, Reichenbach (1947/2005 : 71) fait référence à l’acte d’énonciation “the time point of the act of speech, i.e., of the token uttered”, qui, incontestablement prend du temps. Nombreuses sont les études inspirées de Reichenbach qui ont conservé ou adapté cette schématisation. Dans la lignée de Gosselin (1996) et de Wolfgang Klein (1994), on utilisera la notion d’*intervalle*, qui permet, entre autres, d’éviter la maladresse terminologique consistant à désigner par *point* une durée. Gosselin (1996 : 15s) répertorie quatre intervalles, pour (i) l’énonciation, (ii) le procès, (iii) la référence, et (iv) les compléments circonstanciels. Si on se limite au « mode immédiat » de la figure 3, correspondant à l’énoncé *Jean répare la voiture*, seuls (i) et (ii) s’avèrent pertinents¹⁰. Quel serait alors le statut de ces deux intervalles ?

s’effectuer en contexte minimal en évitant les constructions ou les contextes contraignants (« je crains que... », « si..., ... », etc.) (cf. Surcouf, 2011 : 98).

¹⁰ Aucun circonstant (iv) n’apparaît, et (iii) se confond avec (i), ce qui correspond donc à la configuration la plus élémentaire (cf. Gosselin, 2005 : 22s ; et pour l’acquisition Weist, 1989).

Comme l'illustre la figure 2, toute énonciation comporte à la fois une dimension sémantique *et* matérielle (cf. l'exergue de Clark H.H., 1996). En articulant [ʒãʁepaʁlavwatyʁ], le locuteur prend pleinement conscience de la durée de l'énoncé, dont il fait, avec l'interlocuteur, l'expérience en direct au sein de l'empan du présent psychologique. L'expression d'un sens par le biais de la langue est donc nécessairement perçue — même inconsciemment — comme requérant du temps¹¹. Par ailleurs, cette dimension dynamique de l'acte énonciatif est à la base même des principes d'organisation des entités langagières¹² entre elles dans le fonctionnement langagier ($xy \neq yx$), autorisant des différenciations à plusieurs niveaux : /aʁ /≠/ ʁa/, /syʁso /≠/ sosyʁ/, *Léa aime Théo; Théo aime Léa; L'oiseau s'est envolé. Léa a crié; Léa a crié. L'oiseau s'est envolé*, etc. En d'autres termes, la dimension temporelle *concrète* de l'encodage (et du décodage) est essentielle, et ce d'autant plus qu'elle constitue le fondement du socle spatiotemporel partagé. Réduire le moment d'énonciation à un *point* ou en négliger la durée s'avère par conséquent une approximation grossière.

Qu'en est-il maintenant de l'« intervalle du procès » ? Gosselin (1996 : 15) en donne la définition suivante : « la portion de l'axe temporel qui est occupée par une situation qui se laisse catégoriser au moyen du procès tel qu'il est exprimé par le prédicat verbal, indépendamment des marques d'aspect grammatical (p.ex. : *être malade, se promener, manger des radis, allumer une cigarette*, etc.) ».

Contrairement à l'intervalle d'énonciation, dont la durée est concrètement *perceptible*, l'intervalle du procès, caractérisé par « la portion de l'axe temporel [...] occupée par une situation » n'offre aucune durée mesurable, étant donné qu'il résulte d'une représentation *conceptuelle* issue du sémantisme du contenu propositionnel. On a donc ici affaire à deux conceptions de la durée. L'une concrète — mesurable, l'autre abstraite¹³. Est-il alors légitime de s'interroger sur l'articulation de l'une par rapport à l'autre ? Si dans la réalité, il est possible de mesurer la durée de deux situations descriptibles par <Jean/réparer la voiture> et <Léa/tricoter une chaussette> pour savoir laquelle dure plus longtemps, se poser la même question à partir des contenus propositionnels seuls ne paraît guère avoir de sens. Pourtant, la comparaison de <Jean/réparer la voiture> avec <Jean/allumer une cigarette> ne laisse quant à elle aucun doute¹⁴. Une forme d'incompatibilité pourrait-elle alors surgir de la rencontre de la

¹¹ Si on pose l'énoncé comme l'actualisation d'une phrase (Soutet, 1995 : 158), il doit répondre à des critères de complétude morphosyntaxique et sémantique, complétude qui ne peut être acquise que dans le temps de son énonciation.

¹² Le déroulement dans le temps joue un rôle fondamental dans l'organisation de la langue comme le rappelait Ferdinand de Saussure (1916/1994 : 103) : « Tout le mécanisme de la langue en dépend ».

¹³ Une forme de perception de la durée de l'expression *sémantique* des circonstants temporels ("a moment/day later") semble cependant exister (cf. les recherches en psycholinguistique de Zwaan, 1996).

¹⁴ Ce problème recoupe en partie les enchevêtrements mentionnés par Laurent Gosselin & Jacques François (1991 : 22—23) dans l'analyse de l'aspect lexical : « l'expression "typologie de

conceptualisation de la durée de l'intervalle du procès avec la *perception* concrète de la durée de l'intervalle d'énonciation ? On verra que, en raison de leur caractère ponctuel, les réalisations instantanées donnent effectivement lieu à des comportements singuliers. Pour mieux cerner les enjeux d'une telle interrogation, mentionnons tout d'abord les trois relations possibles entre ces deux intervalles en « mode immédiat ».

1. La durée de la situation évoquée est plus longue que celle de l'énoncé qui l'évoque.
2. Elle est identique à celle de l'énoncé.
3. Elle est plus courte que celle de l'énoncé.

Observons chaque configuration en relation avec les catégories de la classification de Zeno Vendler (1957). Rappelons que le présent psychologique (estimé à environ 3') est l'intervalle de temps durant lequel les interlocuteurs ont conscience du présent¹⁵, le trait vertical pointillé en indique le dernier instant.

1. La durée de la situation évoquée est plus longue que celle de l'énoncé qui l'évoque. Cette configuration peut concerner les *états* (permanents ou contingents), « Léa est corse/malade », et les *activités* « Léa court » et les *accomplissements* « Léa tricote un pull ».

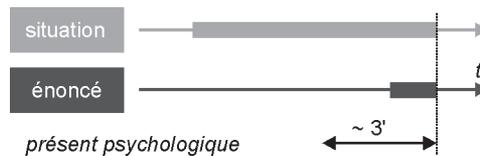


Fig. 5. Configuration 1 : l'énoncé est plus court

2. La durée de la situation évoquée est identique à celle de l'énoncé qui l'évoque. Cette configuration représente tous les actes performatifs du type : « Je te baptise, Léa ».



Fig. 6. Configuration 2 : l'énoncé est de même longueur

3. La durée de la situation évoquée est plus courte que celle de l'énoncé qui l'évoque. Cette configuration concerne les *réalisations instantanées*, définies par leur caractère ponctuel « La balle franchit la ligne ».

procès" peut être située sur trois plans différents : a) le plan référentiel de la réalité extérieure, b) le plan cognitif des opérations conceptuelles, c) le plan des formes et des opérations linguistiques ».

¹⁵ "We are now in a situation to indicate on an experimental basis how long such a subjective present actually lasts. This numerical answer can be derived from a number of different experiments, which all converge to a value of approximately 2—3 s." (Pöppel, 2009: 1891).

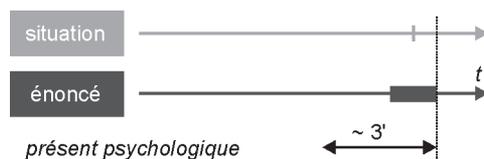


Fig. 7. Configuration 3 : l'énoncé est plus long

On s'intéressera ici à la configuration 3. Mais avant de poursuivre notre investigation, rappelons le fait fondamental, mentionné plus haut. Dans le « mode immédiat » de la figure 3 — qui sert de base au bébé pour l'accès au sens¹⁶, pour signaler l'adéquation du sémantisme du contenu propositionnel à décrire la situation contemporaine du moment d'énonciation, l'encodeur doit utiliser le Présent de l'indicatif (cf. note 9).

6. Les réalisations instantanées

6.1. Brève présentation de quelques explications à propos des réalisations instantanées

Sans entrer dans les problèmes délicats que soulève la détermination de l'aspect lexical (pour le français, cf. les réflexions de Gosselin & François, 1991 ; Gosselin, 1996 : 41s ; Vettters, 1996 : 77s), en dépit des divergences d'approche¹⁷, les chercheurs s'accordent en général sur le fait que les réalisations instantanées renvoient à des situations ponctuelles. Ainsi Carl Vikner (1985 : 97) déclare-t-il qu'« une éventualité¹⁸ ponctuelle [...] ne peut pas être décomposée en événements plus petits », qu'il s'agit d'« une éventualité que la langue traite comme si elle n'occupait aucun espace temporel ». La sensation de ponctualité proviendrait en définitive du basculement d'un état à un autre : « achievements [...] describe a change of state that is instantaneous or at least conceptualized by the speaker

¹⁶ «A compelling reason for focusing on event representations in young children's thought is that real world knowledge comes to the child almost exclusively from direct experience» (Nelson, 1986 : 5) (cf. également Boysson-Bardies, 2010 : 149s ; Kail, 2012 : 40s).

¹⁷ Les positionnements méthodologiques peuvent varier radicalement. Ainsi, alors que David R. Dowty (1986/2005 : 338) affirme «if a predicate when combined with enough definite NPs to form an atomic sentence [...] meets a certain one of these tests, then the lexical predicate itself is to be classed accordingly», Vettters (1996 : 92) — avec qui nous sommes d'accord — déclare quant à lui que «ce qui plaide contre une conception linguistique de la catégorie c'est le fait qu'une approche mécanique qui calcule le mode d'action en se fondant sur la combinatoire des verbes avec d'autres éléments de la phrase [...] est vouée à l'échec».

¹⁸ Le terme « éventualité » correspond à notre « situation ».

as instantaneous, that is, occurring in just one point in time. That is, achievements are punctual. The punctual change of state ends in a resulting state” (Croft, 2012: 34).

Cette explication rejoint en partie celle de Klein (1994 : 85s), pour qui de tels contenus propositionnels constituent des “2-state lexical contents”, définis par un état initial (“source state”) et un état « cible » (“target state”). Ainsi, *mourir* se caractériserait comme le passage de *vivant* à *non-vivant*. Pour Gosselin le caractère ponctuel provient du « changement atomique » (i.e. « indécomposable¹⁹ ») qui sépare la première de la seconde situation :

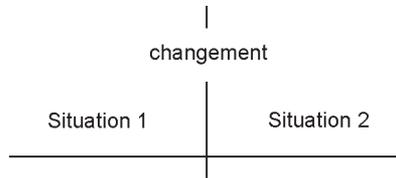


Fig. 8. La réalisation instantanée selon Gosselin (1996 : 55)

L’analyse de l’aspect lexical portant naturellement sur le contenu propositionnel, sa mise en relation avec l’intervalle d’énonciation est rarement évoquée. Commentant l’exemple de Martin (1987 : 112), *Platini tire au but... hé non ! il perd sa chaussure*, Gosselin (1996 : 195 n11) remarque cependant qu’« en général, ce n’est pas tant le procès qui est dilaté, que l’intervalle de l’énonciation qui se trouve contracté (le journaliste parle le plus rapidement qu’il peut) ». Un tel phénomène découlerait du « couplage des temporalités » entre « la succession réelle des événements » et « l’enchaînement des énoncés » (Gosselin, 2005 : 212). Mais en est-il vraiment ainsi si l’on considère *littéralement* que le « discours de présentation » est « caractérisé par le “couplage” de la temporalité de l’énonciation et celle de la situation perçue (les événements sont dits au fur et à mesure de leur déroulement) » (Gosselin, 2005 : 23—24) ? On se retrouverait en effet ici face à un paradoxe, qui fait écho à celui de l’imperfectif (cf. la courte réflexion à ce propos chez Gosselin, 2005 : 210—211), entrevu cette fois-ci dans la perspective de l’encodage. Examinons plus en détail quel serait ce paradoxe. Prenons l’exemple de la réalisation instantanée <le vase/se casser>. Le sémantisme du lexème verbal <se casser> se définissant par le passage d’un état intact (1) à un état brisé (2) (fig. 9), durant l’encodage en temps réel, le locuteur ne peut utiliser <se casser> qu’une fois le vase *déjà* cassé (2). En d’autres termes, le recours au Présent « le verbe se casse » s’avère immédiatement problématique.

¹⁹ Gosselin (1996 : 71, 68) précise toutefois que « ce caractère atomique du changement résulte [...] d’une convention sémiologique qui consiste à ignorer toute progression interne », « le caractère atomique du changement qui constitue l’achèvement ne reposant, en fait, que sur le choix d’une échelle d’évaluation ».

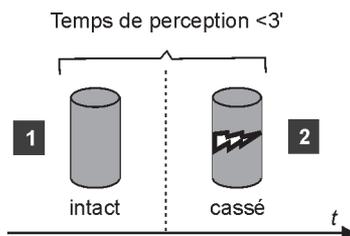


Fig. 9. Les deux états définitoires du verbe <se casser>

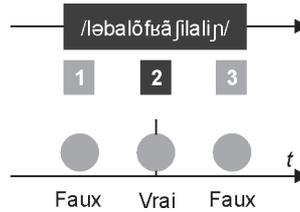
Ces deux états et le basculement de l'un à l'autre sont nécessaires à la définition même du sémantisme de la réalisation instantanée (cf. *mourir, tomber, perdre*, etc.). En dehors du cas des réalisations instantanées, en « mode immédiat », lorsque le locuteur perçoit *dans le présent* que Léa est malade (état), dort (activité) ou dessine un mouton (accomplissement), il devra exprimer l'adéquation sémantique du contenu propositionnel <Léa/être malade\dormir\dessiner un mouton> à l'aide du Présent. Les verbes « savonnettes » se déroberont à cette possibilité. Ce paradoxe est relevé par Martin, sans qu'en soit proposée l'origine. « Il suffit que les procès momentanés aient lieu pour qu'on puisse dire, dans le même instant, qu'ils ont eu lieu. Si *Il retrouve son portefeuille* est vrai, alors *Il a retrouvé son portefeuille* est vrai. On ne peut utiliser le présent que dans l'instant de la prise de conscience » (Martin, 1988 : 6).

Le problème réside à notre avis dans la formulation « dans le même instant ». Examinons donc les difficultés qu'est susceptible d'engendrer la rencontre d'un énoncé nécessairement plus long que la situation qu'il décrit.

6.2. La mise en relation de l'intervalle d'énonciation et de la réalisation instantanée

Si en accord avec Martin (2002 : 122—123), on admet que « le sens d'une phrase [...] peut se définir comme l'ensemble des conditions qui doivent être satisfaites pour qu'elle puisse être vraie », comment appréhenderait-on le sens d'un énoncé au Présent en situation de reportage en temps réel (le « discours de présentation » de Gosselin, 2005) ? Examinons l'énoncé *le ballon franchit la ligne* dont la durée d'articulation est représentée par le rectangle noir (cf. figure 10).

Comme l'indique la figure 10, la valeur de vérité de l'énoncé fluctue des instants 1 à 3 (pour une remarque analogue à propos de *Platini tire au but*, cf. Martin, 1987 : 112). Du point de vue de l'encodage, seul 3 justifierait l'utilisation du contenu propositionnel <le ballon/franchir la ligne>. En d'autres termes, si l'on reprend la définition du « discours de présentation » de Gosselin (2005 : 23—24), caractérisé par le fait que « les événements sont dits au fur et à mesure de leur déroulement », seul 3 autoriserait *sémantiquement* l'encodeur à recourir à ce contenu propositionnel.



- En 1, un tel énoncé constitue une prévision déterministe basée sur nos connaissances du monde, puisqu'il n'a pas encore franchi la ligne.
- En 2, il serait adéquat, mais son articulation est impossible étant donné la durée incompressible de l'énoncé (conduisant probablement à l'accélération du débit).
- En 3, il renvoie à une vision rétrospective puisque le ballon a déjà franchi la ligne. En revanche ce n'est qu'à partir de 3, que le lexème <franchir> est sémantiquement approprié à décrire la situation.

Fig. 10. La fluctuation des valeurs de vérité pour *le ballon franchit la ligne*

Dès lors, pour rester en conformité avec le sémantisme de <franchir>, ce n'est plus le Présent qui devrait être utilisé mais le Passé composé. Une telle analyse n'est possible qu'à partir du moment où, contrairement à Martin (1987 : 112), on ne considère pas que « le temps de prof[é]ration de l'énoncé peut [...] idéalement se réduire à l'instant t_0 », ce qui en l'occurrence autoriserait effectivement l'utilisation *théorique* du Présent à l'étape 2 de la fig. 10. Or, dans la réalité, l'énoncé prend toujours du temps. Sa durée incompressible engendre alors une incompatibilité entre le recours à un contenu propositionnel exprimant une réalisation instantanée et le Présent. En ce sens, contrairement aux autres verbes, le « verbe savonnette » se dérobe par nature à l'utilisation du Présent en mode immédiat. Un tel comportement aurait deux conséquences importantes.

6.3. Les conséquences de cette incompatibilité pour le bébé et pour l'adulte

En premier lieu, cognitivement, le bébé ne peut saisir le sémantisme de verbes tels que <tomber>, <casser>, etc. qu'à partir du moment où, dans le présent, il a conscience de la situation initiale (1) (cf. fig. 10) *et* perçoit la situation résultante (3). En d'autres termes, le sémantisme des réalisations instantanées n'est accessible qu'à partir du moment où le basculement (2) s'est *déjà* effectué. Dès lors, il paraît normal qu'en français un tiroir verbal comme le Passé composé, exprimant un « accompli du présent » (Benveniste, 1966 : 249), se retrouve associé aux réalisations instantanées²⁰. Des associations aspecto-temporelles de la sorte s'observent effectivement dans les langues du monde, semblant confirmer l'origine cognitive et sémantique du phénomène :

²⁰ Voir également les résultats de Laura Wagner (2009) qui montrent qu'une telle association s'avère également privilégiée chez les locuteurs adultes anglophones.

A general, robust finding from many crosslinguistic studies in both L1 and L2 acquisition is that the learner associates the use of certain grammatical tense-aspect morphemes with certain semantic properties of lexical aspect. In particular, *learners tend to use perfective aspect or past tense predominantly with telic²¹ or resultative verbs, verbs that indicate endpoint or end result of an event*, and they use progressive aspect predominantly with activity verbs, verbs that indicate continuous and ongoing processes. (Li, Shirai, 2000 : 186²²; nous soulignons).

En second lieu, bien qu'à l'instar de tous les verbes du français non défectifs, les « verbes savonnettes » puissent se conjuguer au Présent, contrairement aux autres, ils ne peuvent pas évoquer une situation contemporaine du moment d'énonciation à l'aide de ce tiroir verbal. Dans son article de 1957, Vendler soulignait déjà le paradoxe — apparent — consistant à utiliser un *Present perfect* avec *now* ou *at this moment* pour décrire une réalité « présente » :

In cases of pure achievement terms the present tense is almost exclusively used as historic present or as indicating immediate future. “Now he finds the treasure (or wins the race, and so on)” is not used to report the actual finding or winning, while the seemingly paradoxical “Now he has found it” or “At this moment he has won the race” is. (Vendler, 1957: 147)

En somme, conformément à la schématisation de la figure 10, on obtient deux effets de sens fondamentaux²³ :

(i) prospectif (en 1) :

- fondé sur une vision déterministe du monde, qui peut se voir contredite :
Messi marque ! ah non ! la balle sort...
- fondé sur une intention : *je pars*

(ii) rétrospectif (en 3) :

- fondé sur la situation déjà perçue : *Messi marque ! 1—0 pour Barcelone !*

Dans la continuité de la citation de Vendler, si l'on admet le rôle central de l'intervalle d'énonciation et l'incompatibilité entre le sémantisme des réalisations instantanées avec le Présent, on peut voir dans l'effet de sens rétrospectif (ii) un embryon cognitif du Présent dit « historique ». La différence résidera dans la plus

²¹ Il est possible qu'au sein des situations téliques, les réalisations instantanées jouent un rôle essentiel dans cette association, dans la mesure où, par leur saillance au sein du présent psychologique, elles mettent en évidence l'importance du passage de 1 à 3 de la figure 10. Un élargissement de l'écart temporel entre 1 et 3 hors de l'empan du présent psychologique permettrait de faire la transition progressive vers les accomplissements.

²² Cf. également Weist (2002 : 45).

²³ Gosselin (1996 : 194—195) répertorie quatre effets de sens, qu'il explique par le fait que « le procès est intrinsèquement ponctuel, et ne peut donc être présenté sous un aspect inaccompli ».

grande distance temporelle entre la situation et le moment de son évocation. Le principe, lui, reste le même : on relate *à postériori*.

7. Conclusion

Récapitulons les points importants de notre démonstration. En « mode immédiat » (Chafe, 1994), du point de vue de l'encodage, pour évoquer une situation présente, le locuteur doit utiliser le Présent pour signaler l'adéquation sémantique du contenu propositionnel au moment d'énonciation. Un tel principe fonctionne pour les états, les activités, et les accomplissements. Il se heurte néanmoins à un certain nombre²⁴ de « verbes savonnettes », constitutifs des réalisations instantanées, dont le sémantisme propre les déroberait à un tel usage du Présent. Ainsi, l'énoncé « Léa *se casse* la jambe » s'avère-t-il paradoxal au Présent, puisque *pour respecter le sémantisme du contenu propositionnel*, il faudrait que Léa se soit *déjà* cassé la jambe. Cette incompatibilité conduirait les bébés à recourir au Passé composé pour les réalisations instantanées. Chez le locuteur mature, elle donne lieu à des effets de sens, dont la forme embryonnaire du « Présent historique ».

Références

- Benveniste É., 1966 : *Problèmes de linguistique générale*. Vol. 1. Paris : Gallimard.
 Benveniste É., 1974 : *Problèmes de linguistique générale*. Vol. 2. Paris : Gallimard.
 Biber D., Johansson S., Leech G., Conrad S., Finegan E., 1999 : *Longman Grammar of Spoken and Written English*. Harlow: Longman.
 Bock K., Levelt W., 1994 : "Language production. Grammatical encoding". In: M.A. Gernsbacher, ed.: *Handbook of Psycholinguistics*. San Diego: Academic Press, 945—984.
 Boysson-Bardies B. de, 2010 : *Comment la parole vient aux enfants : de la naissance jusqu'à deux ans*. Paris : Odile Jacob.
 Brunot F., 1922 : *La Pensée et la langue. Méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*. Paris : Masson.
 Chafe W.L., 1994 : *Discourse, Consciousness, and Time. The Flow and Displacement of Conscious Experience in Speaking and Writing*. Chicago: University of Chicago Press.

²⁴ Un examen superficiel des 100 premiers verbes du *français fondamental* (Gougenheim, Michéa, Rivenc & Sauvageot, 1964) révèle une dizaine de réalisations instantanées potentielles : *arriver, trouver, rentrer, remarquer, gagner, entrer, partir, sortir, perdre, recevoir, ouvrir, mourir*.

- Chomsky N., 1964: *Current Issues in Linguistic Theory*. The Hague: Mouton.
- Clark E.V., 2006: "Meaning: Development". In: K. Brown, ed.: *Encyclopedia of Language & Linguistics*. Oxford: Elsevier, 577—583.
- Clark H.H., 1996: *Using language*. Cambridge/New York: Cambridge University Press.
- Comrie B., 1985: *Tense*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Creissels D., 2006: *Syntaxe générale. Une introduction typologique I. Catégories et constructions*. Paris: Lavoisier.
- Croft W., 2011: "Language as a process". In: I. Arnon, E.V. Clark, eds: *Experience, Variation and Generalization: Learning a First Language*. Amsterdam: John Benjamins, 241—260.
- Croft W., 2012: *Verbs: Aspect and Causal Structure*. Oxford/New York: Oxford University Press.
- Dowty D.R., 1986/2005: "The Effects of Aspectual Class on the Temporal Structure of Discourse: Semantics or Pragmatics?". In: I. Mani *et al.*, eds.: *The Language of Time: a Reader*. Oxford/New York: Oxford University Press, 333—351.
- Fraisse P., 1957/1967: *Psychologie du temps*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Garey H.B., 1957: "Verbal Aspect in French". *Language*, **33—2**, 91—110.
- Gosselin L., 1996: *Sémantique de la temporalité en français*. Louvain-la-Neuve: Duculot.
- Gosselin L., 2005: *Temporalité et modalité*. Louvain-la-Neuve: Duculot.
- Gosselin L., François J., 1991: «Les typologies de procès: des verbes aux prédications». In: C. Fuchs, éd.: *Les typologies de procès*. Paris: Klincksieck, 18—86.
- Gougenheim G., Michéa R., Rivenc P., Sauvageot A., 1964: *L'élaboration du français fondamental: étude sur l'établissement d'un vocabulaire et d'une grammaire de base*. Paris: Didier.
- Kail M., 2012: *L'acquisition du langage*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Klein W., 1994: *Time in Language*. London: Routledge.
- Lehmann Ch., 1999: "Aspectual Type(s)". In: K. Brown, J. Miller, eds.: *Concise Encyclopedia of Grammatical Categories*. Amsterdam/New York: Elsevier, 43—49.
- Lerot J., 1993: *Précis de linguistique générale*. Paris: Minuit.
- Levelt W.J.M., 1994: "The skill of speaking". In: P. Bertelson *et al.*, eds: *International Perspectives on Psychological Science*. (Vol. 1: *Leading themes*). Hillsdale: Lawrence Erlbaum Associates, 89—104.
- Levinson S.C., 1983: *Pragmatics*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Li Ping, Shirai Yasuhiro, 2000: *The Acquisition of Lexical and Grammatical Aspect*. Berlin/New York: Mouton de Gruyter.
- Martin R., 1976: *Inférence, antonymie et paraphrase*. Paris: Klincksieck.
- Martin R., 1985: «Langage et temps de dicto». *Langue française*, **67**: *La pragmatique des temps verbaux*, 23—37.
- Martin R., 1987: *Langage et croyance*. Liège/Bruxelles: Mardaga.
- Martin R., 1988: «Temporalité et "classes de verbes"». *L'information grammaticale*, **39**, 3—8.
- Martin R., 2002: *Comprendre la linguistique*. Paris: Presses Universitaires de France. Quadrige.
- Moeschler J., Auchlin A., 1997: *Introduction à la linguistique contemporaine*. Paris: Armand Colin.

- Nef F., 1986 : *Sémantique de la référence temporelle en français moderne*. Berne/Francfort : Peter Lang.
- Nelson K., 1986: “Event Knowledge and Cognitive Development”. In: Nelson K., Gruendel J., eds.: *Event knowledge: structure and function in development*. Hillsdale: Erlbaum, 1—19.
- Ong W.J., 1986: “Writing is a Technology that Restructures Thought”. In: G. Baumann, ed.: *The Written Word: Literacy in Transition*. Oxford/New York: Clarendon Press, 23—50.
- Pöppel E., 2009: “Pre-semantically defined temporal windows for cognitive processing”. *Philosophical Transactions of the Royal Society B* 364, 1887—1896.
- Reichenbach H., 1947/2005: “The Tenses of Verbs”. In: I. Mani *et al.*, eds.: *The Language of Time: a Reader*. New York: Oxford University Press, 71—78.
- Rondal J.-A., 2006: *Expliquer l’acquisition du langage. Caveats et perspectives*. Sprimont : Mardaga, 234 p.
- Saussure F. de, 1916/1994 : *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.
- Soutet O., 1995 : *Linguistique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Surcouf Ch., 2011: « Quelques réflexions épistémologiques sur l’analyse du temps grammatical : un examen partiel du rôle du Présent en encodage ». In: F. Duval, ed.: *La “Logique” du sens. Autour des propositions de Robert Martin*. Metz : Université Paul Verlaine-Metz, coll. « Recherches linguistiques » **32**, 87—106.
- Tomasello M., Farrar M.J., 1986: “Joint Attention and Early Language”. *Child Development*, **57—6**, 1454—1463.
- Vendler Z., 1957: “Verbs and Times”. *Philosophical Review*, **66**, 143—160.
- Vetters C., 1996: *Temps, aspect et narration*. Amsterdam: Rodopi.
- Vikner C., 1985 : « L’aspect comme modificateur du mode d’action : à propos de la construction *être* + participe passé ». *Langue française*, **67**, 95—113.
- Wagner L., 2009: “I’ll never grow up: continuity in aspect representations”. *Linguistics*, **47—5**, 1051—1074.
- Weist R.M., 1989: “Time Concepts in Language and Thought: Filling the Piagetian Void from Two to Five Years”. In: I. Levin, D. Zakay, eds.: *Time and human cognition: A life-span perspective*. Amsterdam: North Holland, 63—118.
- Weist R.M., 2002: “The first language acquisition of tense and aspect: A review”. In: R. Salaberry, Y. Shirai, eds.: *The L2 Acquisition of Tense-Aspect Morphology*. Amsterdam: John Benjamins, 21—78.
- Zwaan R.A., 1996: “Processing narrative time shifts”. *Journal of Experimental Psychology: Learning, Memory, and Cognition*, **22—5**, 1196—1207.

Clair-Antoine Veyrier
Télécom Paris Tech,
France

L'invitation comme co-construction et émergence d'un événement

Abstract

This article aims at analyzing the endogenous co-construction of gathering as an event by examining interactional sequences prior to occurring of this event. Meeting is a form of exchange, and also an interactional event recognized as such by the participants. In this perspective, the invitation is not only a form of coordination, but it participates to the co-construction of the meeting as an event. The study is based on a conversation analysis inspired by ethnomethodology. The analysis uses a collection of invitations to meeting (planned or *ad hoc*, face-to-face or distant), extracted from a larger corpus. By a detailed analysis of sequences of exchanges, I show the *in situ* production of an ordinary event, a "meeting". The activity of inviting shapes an activity as taking place in the future. It produces an accountable and autonomous object of discourse. What is at stake is not so much planning what will be said and how, but the co-construction of the exchange as an event. Invitation is a situated action which aims at producing resources (instructed actions) for a local or future coordination. The event is co-constructed by the exchanges and stabilized by the production of an invitation-announcement.

Keywords

Invitation, events, meetings.

1. L'invitation à réunion comme objet

1.1. La réunion comme événement

La réunion est une activité routinière, sérielle. Il s'agit d'une activité qui se retrouve dans toutes les organisations, quelles qu'elles soient. En cela, une réunion n'est pas une activité extraordinaire. Néanmoins, la réunion est une forme d'interaction multipartite reconnaissable et reconnue par ses membres.

[...] une « réunion » comme un rassemblement planifié, interne ou externe à une organisation, dans laquelle les participants partagent un rôle perçu (même si non garanti), ont un président de séance (de longue date ou improvisé) pour l'événement, qui a lui-même un but ou une « raison », une heure, une place, et dans un sens général, une fonction organisationnelle (Boden, 1994 : 84).

Edward Cuff et Wesley Sharrock (1985) proposent d'aborder la réunion comme un accomplissement local, *in situ*. Il s'agit de s'interroger et d'observer comment se construit et s'organise l'activité de réunion d'un point de vue endogène comme « une occasion attestable, reconnaissable et ordonnée » (Cuff, Sharrock, 1985 : 151). Arnulf Deppermann, Reinhold Schmitt et Lorenza Mondada (2010) montrent que malgré la présence d'un ordre du jour, la réunion reste un accomplissement interactionnel situé. Cette démarche va à l'encontre de l'idée selon laquelle une réunion serait le résultat objectif d'une organisation préexistante comme l'ordre du jour, le nombre de participants, le statut hiérarchique... Le caractère reconnaissable de la réunion en fait une activité délimitée interactionnellement. L'occasion sociale ne commence pas dès lors qu'un participant se trouve dans la pièce du rassemblement. Les réunions formelles comme informelles ont une ouverture et une clôture visible. Pour Cuff et Sharrock :

Les activités précédant un commencement formel ne sont pas seulement antérieures au commencement, mais constituent des « activités de pré-commencement », c'est-à-dire des activités qui sont produites avec une orientation vers le caractère prospectif du commencement (1985 : 155).

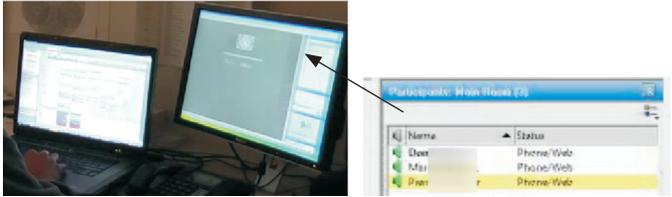
L'Extrait 1 présente la transcription d'une séquence de pré-réunion qui se produit lors d'un rassemblement à distance par webconférence dans une entreprise. La webconférence permet de mettre en relation des personnes distantes par l'utilisation d'un téléphone et d'une interface graphique (sur ordinateur ou tout autre dispositif connecté).

Dans cet extrait, l'identification et reconnaissance d'un membre entrant (1.33 et 35) n'est pas suivie séquentiellement de l'introduction d'autres séquences conversationnelles, mais d'un silence (1.36). Ce silence n'est pas traité comme une absence remarquable par le participant entrant (qui aurait pu raccrocher), ni par les autres membres déjà présents. Ce silence marque l'orientation commune des membres vers l'activité d'attente qui le normalise. Dans les appels téléphoniques dyadiques, Emanuel A. Schegloff (1968) montre la non-terminabilité des séquences d'ouvertures d'appel. Celles-ci ne peuvent constituer un échange en soi, mais une préface, un préliminaire à une activité conversationnelle. La propriété de la pertinence conditionnelle produit l'attente normative d'un premier thème de l'échange. Dans notre extrait, l'introduction de ce premier thème n'apparaît pas séquentiellement après la séquence d'entrée d'un participant. Le modérateur projette (1.37—38)

l'attente d'autres membres afin de retarder l'introduction du premier thème de la conversation. Ce procédé confirme ce que Roy Turner avait déjà noté :

par rapport à une variété d'occasions sociales, une condition pour que l'occasion se réalise en tant qu'occasion est le rassemblement préalable des participants » (1972 : 370).

Extrait 1. 0901112G1RD Entrée en réunion

31.	Tel		tu tu
32.			(2,3)
33.	MOD		that's him ((PAR))
34.			(1,1)
35.	PAR		hi ((MOD)) <i>move GMC app to the right screen</i>
		<i>scr</i>	
36.			(20,8)
37.	MOD		we wait a couple of minutes to see if few more
38.			people show up/
39.			(1,8)
40.	PAR		ok
41.			(11,1)
42.			##*(16,4) <i>*-gaze to-left screen</i> <i>#black window on left screen appears →</i>
			
43.			*(33,8)

Le début de la réunion est retardé par l'arrivée de membres attendus. Ainsi, les membres du rassemblement s'orientent vers une définition commune de la réunion. La préréunion montre l'orientation des membres vers une définition

commune de la réunion. Les séquences pour retarder le début ont une organisation locale, mais aussi une portée plus large sur l'occurrence de la réunion en tant qu'événement interactionnel marqué. La préréunion telle que nous l'avons définie précède immédiatement l'occurrence de la réunion. Néanmoins la préréunion est déjà un prérassemblement qui nécessite une coordination préalable des membres. Helen B. Schwartzman (1989) distingue deux types de réunions, celles planifiées (*scheduled meetings*) et celles non planifiées (*unscheduled meeting*) (1989 : 63). Cette distinction repose en réalité sur des critères émiqes et non sur la temporalité de leur planification. Qu'elles soient planifiées ou *ad hoc*, elles nécessitent un travail interactionnel de coordination. Celui-ci s'appuie sur des pratiques langagières, orales ou écrites, mais aussi matérielles et artefactuelles (agenda électronique, courriels, ...). L'invitation à une réunion participe à cette forme de coordination. Nous souhaitons analyser la façon dont se co-construit et se décrit l'objet « réunion » dans l'activité d'invitation.

1.2. Corpus d'invitation multipartite

De nombreuses occasions permettent d'échanger et de s'organiser : les discussions de couloirs, la machine à café, un coup de téléphone, la messagerie électronique, la messagerie instantanée, ... L'invitation en tant que forme verbale a été analysée essentiellement dans les interactions téléphoniques et en face-à-face. Louis Quéré (1987) a analysé l'invitation dans une interaction téléphonique bipartite. Judy Davidson (1984) a examiné quant à lui les tours de paroles qui suivent une invitation. Ces auteurs se sont focalisés sur les formes d'invitation orales bipartites. Or l'invitation à un rassemblement est par essence multipartite. Elle peut se produire lors d'une réunion pour organiser et planifier la prochaine (Boden, 1995 ; Zuccheromaglio, Talamo, 2000), par une série d'appels ou par le biais d'autres dispositifs de communication. Dans tous les cas, les formes écrites semblent avoir une place importante. En effet, l'invitation est une séquence interactionnelle locale, mais aussi la projection d'une action future. Quéré (1987) parle de l'invitation comme d'un cas d'"instructed action" (Garfinkel, Rawls, 2002) où l'action est guidée par des instructions explicitées préalablement. L'invitation écrite, en tant qu'inscription, peut servir de ressource pour organiser l'action. Pour cela nous allons examiner plus spécifiquement un corpus d'invitations écrites par messagerie électronique. L'étude s'appuie sur un ensemble de courriels extrait d'une liste de diffusion, ainsi que de courriels et d'extraits de messagerie instantanée dans différentes situations. La durée des collections est aussi diverse. Le recueil sur la liste de diffusion s'étale sur trois ans, alors que d'autres s'étendent sur deux ans. Certains messages jugés intéressants font l'objet d'une analyse, alors même qu'ils ne proviennent pas d'un recueil systématique.

2. Co-construction interactionnelle de l'événement « réunion »

Nous allons analyser quelques fonctionnements des invitations multipartites. L'Extrait 2 est un courriel envoyé par un responsable dans une institution pour la planification d'une réunion.

Extrait 2. Courriel 902 proposer plusieurs dates de réunion

Chers collègues,
Il nous faut prévoir une réunion de département avec pour objet les profils des postes mis au concours. Les filières m'ont fait parvenir leurs définitions et argumentaires, nous pouvons donc nous prononcer.
Je vous propose deux moments dans la semaine du 9 novembre. Faites-moi connaître vos préférences.
 — *lundi 9 novembre, à 17h.*
ou
 — *Vendredi 13 novembre, à partir de 14h ou 15h ...*

Ce message est envoyé à une liste de diffusion d'une institution. La liste de diffusion est un système d'échange de courriels permettant d'envoyer ou de recevoir les messages d'un groupe par le biais d'une adresse courriel unique : chaque membre peut adresser un message au groupe en envoyant un message à la liste¹. On observe ainsi une symétrie dans la « diffusion » des messages. La constitution des membres de cette liste précède l'envoi du message. L'expéditeur s'adresse donc à un ensemble de destinataires déjà constitué et approuvé par leur inscription à ce canal de diffusion. Des messages précèdent, constituant une historicité des échanges avec ce groupe en tant que liste. Cette historicité des messages constitue un cadre de participation, offrant un « état ouvert de la parole » mobilisable et réactualisé par l'envoi d'un nouveau message. L'adresse dans le champ « pour » et l'acronyme entre crochets []² dans l'objet du message permettent d'identifier ce message comme provenant de la liste. Ils rendent visible le cadre de participation diffus.

La nomination « chers collègues » en début de courriel catégorise les destinataires comme des pairs exerçant la même fonction ou appartenant à la même institution. Elle sélectionne tout au moins les pairs de l'énonciateur parmi les membres de cette liste. L'objet du courriel va néanmoins révéler l'accomplissement d'une

¹ Le propriétaire de la liste peut gérer l'inscription à la liste ainsi que les droits de chacun (envoyer / recevoir, ...), le caractère public ou privé des échanges. Dans notre exemple, la liste de diffusion est privée. Seuls les membres du groupe peuvent recevoir et écrire des messages.

² La systématisme de l'acronyme entre [] dans l'objet de mail rend pertinente son identification.

identité différenciée de celle de ses collègues. Selon Schwartzman, une réunion « formelle » requiert :

la négociation d'une série de relations sociales qui définit le droit d'une personne à lancer une invitation de réunion, d'en spécifier l'heure et le lieu, la/les personne(s) ou la façon de commencer une réunion (1989 : 70).

L'invitation à réunion est une activité interactionnelle dans laquelle s'achèvent et se redéfinissent ces identités sociales. En proposant des dates pour se réunir, l'expéditeur accomplit l'identité d'une personne qui a le droit d'inviter à une réunion. Dans notre collection de messages d'invitation sur cette liste de diffusion, on retrouve une corrélation systématique entre l'activité d'inviter et un statut social reconnu par les membres (« directeur », « responsable », ...)³. Cette corrélation ne signifie en rien que l'usage de la liste de diffusion est réservé à ces catégories. Cependant, l'activité d'invitation / convocation est un lieu d'accomplissement de ces catégories. Cette définition des relations sociales est co-construite par les destinataires par une absence de remise en cause des identités produites. Dans cette collection de messages, le « directeur » n'est pas seulement celui qui anime la réunion, mais c'est celui qui convoque les rassemblements.

Le courriel fonctionne comme une pré-invitation qui projette une annonce-invitation ultérieure. L'examen de la construction du message met en évidence la formulation initiale « Il nous faut prévoir une réunion » qui exprime une obligation tout en positionnant l'expéditeur du message dans un collectif qui atténue le caractère autoritaire de l'action.

L'expéditeur du message justifie en premier lieu l'acceptabilité de l'organisation d'une réunion par son objet : se « prononcer » sur « les profils des postes mis au concours ». Cette réunion est rendue possible par une activité antérieure : « les filières m'ont fait parvenir leurs définitions et argumentaires ». Le rassemblement s'insère donc dans une organisation de l'activité qui rend pertinente l'action de se réunir « dans la semaine du 9 novembre ». Il s'agit d'un rassemblement motivé dont l'objet légitime la participation de la catégorie « collègues ». Ce n'est donc pas l'expéditeur qui exige la réunion, mais l'activité de l'institution. La planification de la rencontre s'inscrit dans une séquence d'activité. C'est par ce positionnement dans le temps qu'elle est rendue pertinente. Dire qu'il est nécessaire de prévoir une réunion préface comme action suivante son organisation.

L'auteur du message se positionne en tant qu'énonciateur uniquement dans le deuxième paragraphe, où il ne fait que « proposer » des « moments » pour se réunir. L'auteur offre une alternative qui requiert une réponse. Chacune des propositions est composée d'une date, d'une heure ou d'une plage horaire (« à partir de 14h ou

³ Cette catégorisation est parfois rendue visible dans la signature de courriel des individus.

15h »). On peut remarquer que l'énoncé porte sur une préférence⁴ et non sur la disponibilité des participants pour chacune des dates.

L'Extrait 2 constitue une pré-séquence d'invitation qui projette une réponse attendue des destinataires ou tout du moins d'une partie d'entre eux. Nous allons maintenant examiner certaines de ces réponses. L'Extrait 3 est une compilation des réponses apportées.

Extrait 3. Réponse des courriels 903, 904, 905, 906

Courriel 902

Pour moi, lundi 9 novembre à 17h.

Courriel 903

Je préfère vendredi 14 nov à partir de 15h

Courriel 904

pour une fois, les 2 datent me vont,

Courriel 905

Pour moi, lundi 9 nov à 17H. J'ai cours vendredi aux mêmes heures jusqu'à 15H45, mais suis libre après

--

Courriel 906

Bonjour,

étant en mission XX du samedi 7 au mercredi 11, je ne pourrai être présent que si la réunion a lieu le vendredi 13.

Cordialement:

L'Extrait 3 montre quatre réponses (courriels 903 à 906) à l'Extrait 2 publiées sur la liste de diffusion. La formulation du message initial laissait plusieurs possibilités aux destinataires : répondre à l'auteur du message, à la liste de diffusion (cf. Extrait 3) ou ne rien répondre. Notre méthode de recueil nous donne accès uniquement à la liste de diffusion. En choisissant la liste de diffusion, les membres des courriels 902—906 (Extrait 3) rendent publique à l'audience leur préférence de date et par extension l'acceptation d'une réunion.

La dernière réponse (906) exhibe une double action : rendre visible une préférence et excuser une absence justifiée selon le choix final. En effet, dans ce type de réunion, le président de séance mentionne les personnes excusées en début de réunion. Les réponses circonscrivent une préférence individuelle comme le soulignent

⁴ Nous entendons ici « préférence » dans son sens usuel et non en tant que propriété de la conversation.

les pronoms personnels « pour moi », ou « me ». Elles exhibent une préférence ou une indifférence, traitable par l'ensemble des membres, rendant possible la sélection par la communauté de la meilleure date pour se réunir. Le choix de la date devient une activité potentiellement collective réduisant l'asymétrie des connaissances : ils rendent accessibles à chacun les raisonnements pratiques pour choisir le créneau horaire. Cependant, les réponses restent individuelles et orientées vers le message initial. Elles ne semblent pas prendre en compte les autres réponses. Ces réponses publiques restent par ailleurs marginales⁵ par rapport à l'ensemble des réponses possibles. Ainsi, la majorité des membres ne s'orientent pas vers une réponse publique. Ce format de requête a pour conséquence que seul l'initiateur de la requête dispose des informations nécessaires pour choisir la meilleure date de réunion. Ainsi, bien que proposant une alternative, l'expéditeur du message accomplit son rôle d'organisateur de réunion et maintient une asymétrie des connaissances. Par l'absence de réponse publique (quelle qu'en soit la raison), les participants se conforment à cette définition du rôle.

L'Extrait 2 formule une projection d'invitation adressée à une audience collective qui projette non pas une réponse, mais une série de secondes parties. Le second tour est organisé par une série de réponses toutes orientées vers le premier courriel, constituant une série de deuxièmes parties de paires adjacentes parallèles.

L'objet de cette paire adjacente est l'organisation d'une prochaine action qui dépasse l'unité du tour. Néanmoins, par leur réponse, les participants rendent difficile un refus ultérieur de la réunion. Dans notre premier cas, il s'agit d'une activité conjointe, mais qui conserve une asymétrie des connaissances entre les différents participants. Par ce procédé, l'initiateur du premier message maintient la possibilité de sélectionner la date finale de la réunion.

3. L'invitation-annonce, forme stabilisée de l'objet réunion

L'annonce-invitation est une forme compacte d'invitation. Il s'agit d'une forme d'invitation injonctive à deux tours qui projette préférentiellement son acceptation sous la forme d'une absence de réponse, ou d'une confirmation.

L'invitation par courriel mobilise par défaut un dispositif de catégorisation avec un expéditeur et des destinataires. L'invitation peut être expédiée par celui qui projette et planifie la réunion, qui va effectivement mener la réunion ou par une autre personne. Comme dans le cas des appels téléphoniques (Widmer, 1990), la personne qui envoie le message peut aussi le faire au nom d'une autre personne. Dans l'Extrait 4, l'expéditeur du courriel n'est pas celui qui invite. Il agit en tant

⁵ Quatre réponses publiques sur une trentaine de personnes concernées.

Extrait 4. Courriel de convocation à une réunion de conseil

Sujet : Convocation CS 6 décembre 2010
De : Secrétariat <secretariat.xxxx@xxx.fr>
Bonjour,
Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la convocation pour le Conseil XX
qui se déroulera le lundi 6 décembre 2010.
Bien cordialement.
XXX
Secrétariat XXXX

que « secrétariat ». Le sujet du message est explicite quant à la forme d'invitation. L'acronyme « CS » (Conseil scientifique) actualise les catégories pertinentes d'un groupe de personnes⁶, mais aussi par métonymie la séance tenue par ce groupe. Les personnes en copie du message constituent les membres de droit à la réunion qui peuvent « faire » la séance du conseil. L'initiateur peut ainsi sélectionner les membres de droit à la réunion à travers le choix des destinataires. Lorsque l'invitation est envoyée à une communauté plus large (liste de diffusion par exemple), l'initiateur de l'invitation doit sélectionner les participants de droit dans le corps du courriel. C'est le cas de l'Extrait 5, où les destinataires reconnus comme appartenant à la catégorie des « collègues intervenant dans le master [...] » sont les participants qui ont le droit et l'obligation de participer à la réunion. La mise en lettres capitales de l'adjectif indéfini « TOUS » marque l'emphase sur la catégorie mobilisée dans la réunion.

Extrait 5. Invitation réunion sur une liste de diffusion

Chers collègues,

*Un RAPPEL concernant **TOUS** les collègues intervenant dans le master Recherche XX [...].*
xx (responsable du master 20XX—20XX et moi-même (responsable du master 20XX—20XX) vous convions à une réunion le jeudi 10 mars à 17h, salle X (cf. le message envoyé par XX le 19 février, rappelé ci-dessous).
Je joins à ce message la première maquette du fascicule 20XX—20XX, à vérifier, amender, etc., pour la partie qui vous concerne.

⁶ Cette catégorisation se retrouve dans les comptes rendus de réunion sous la forme « le CS avait voté », « le CS va envoyer un courrier ». D'autre part, la feuille de présence réactualise les catégories pertinentes à l'œuvre dans la réunion. Les noms sont répartis dans différentes sections (« collègues »).

L'invitation par courriel contient souvent la nomination « réunion » dans le titre du sujet. Nous avons retrouvé cette nomination seule ou plus souvent déterminée par un complément. Dans le cas d'une nomination seule, le titre caractérise uniquement le type d'activité objet du courriel. L'expéditeur du message, les destinataires et le corps du message projettent le type d'activité dont il s'agit. Dans les autres cas, ce complément peut faire référence à un groupe d'individus ou à une organisation : « réunion d'équipe », « réunion département », « réunion Axe X ». Ce sont donc les membres de « l'équipe » qui accomplissent une réunion « d'équipe ». Les titres du type « réunion du + date » ont une visée informative. La non-spécification du type de réunion dans le titre de message est le signe d'une connaissance partagée par les membres. Cela montre que la réunion se réalise sur une base régulière dont la forme est connue de tous. Le corps du message précisera le type de réunion dont il s'agit. Comme dans le cas des références aux personnes, la référence déictique à une réunion utilise la catégorie minimale de spécification.

Le courriel d'annonce, pour être reconnu comme tel, doit contenir un ensemble de modalités pratiques (lieu, date, ordre du jour) concernant l'organisation de la réunion (cf. Extrait 6). Dans la mesure où il s'agit d'une annonce, les modalités de la réunion ne sont pas négociées. Celles-ci peuvent être le produit d'une négociation précédente, d'une inscription de la réunion dans une historicité de la réunion ou faire l'objet de l'accomplissement d'une différence hiérarchique.

Extrait 6. Convocation Conseil 6 décembre

Cher(e) collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance du conseil scientifique qui se tiendra :

Le lundi 6 décembre
à 9 h
Salle du

Ordre du jour :

- Approbation des comptes rendus
- Informations générales
- Examen des résultats de
- Conseil restreint :

—
—
—
—

Veillez agréer, cher(e) collègue, l'expression de mes sentiments cordialement dévoués.

Dans l'Extrait 6, le corps du courriel contient des informations pratiques sur les modalités pratiques de la réunion : le lieu, la date et l'heure. Bien que ces éléments ne soient pas négociés dans l'invitation, ils peuvent s'inscrire dans une pratique routinière. Une rupture dans ces pratiques rend visible l'historicité de l'organisation de la réunion.

Extrait 7. Réaction d'un membre concernant une date inhabituelle de réunion

Bonjour,

Le choix de la date du lundi 21 septembre pour une convocation CS pose problème : c'est le premier jour de cours. [...] Il m'avait semblé comprendre que, par habitude, les CS sont programmés le mardi matin. Sottement, probablement par manque de compétence pragmatique, j'ai organisé mon état de service sur cette donnée.

Désolé de commencer l'année avec des questions aussi frivoles, mais le manque de stabilité dans le cadrage des réunions institutionnelles pose problème.

Si quelqu'un répond que le CA est programmé le mardi, ils n'ont qu'à le déplacer au samedi.

Cordialement

L'Extrait 7 est une réponse à une annonce-invitation (non reproduite ici). Dans cet extrait, le participant catégorise la réunion comme une « réunion institutionnelle ». Le participant rend visibles des attentes normatives non seulement sur le type d'activité, mais aussi sur leur modalité d'organisation. Faire une réunion du conseil scientifique est une activité qui se déroule dans une certaine temporalité. L'historicité de l'organisation des réunions est prise en compte par les participants.

Extrait 8. Courriel changement de date

Chères et chers collègues,

Vous venez de recevoir une convocation pour le CS du 6 décembre 20XX. Vous avez remarqué qu'il s'agit d'un lundi. Je sais que cela pose problème à certains d'entre vous qui peuvent avoir cours. J'en suis désolé. Malheureusement il m'est impossible pour des raisons de calendrier administratif de tenir ce CS à une autre date. Les résultats de notre CS devront être validés par le CA du 7 décembre 20XX. Je tâcherai que ce genre de modifications ne reproduisent plus à l'avenir. Bien cordialement.

L'Extrait 8 montre que la réunion s'insère dans une organisation. Dans cet exemple, l'organisation de la réunion est pertinente uniquement si elle a lieu avant une autre réunion. L'absence d'explicitation de la réunion rend compte qu'il s'agit d'une activité régulière et routinière. La modification du jour de la réunion routinière est justifiée dans le courriel.

L'invitation-annonce par courriel ne projette pas nécessairement de réponse verbale. Elle fonctionne néanmoins comme une paire adjacente. Ainsi, l'absence de réponse n'est pas traitée comme un refus, mais comme une réponse d'acceptation. Il s'agit d'une réponse attendue et préférentielle. La forme du refus rend visible ce fonctionnement. Le refus n'est pas une réponse projetée par l'annonce-invitation. Ainsi, le refus fait l'objet d'une réponse par courriel. Celle-ci peut être adressée uniquement à l'organisateur ou rendue « publique » auprès des autres participants.

Extrait 9. Exemples de refus d'invitation

Je ne pourrai pas hélas, participer à la réunion du département reportée au matin du 17 juin ayant un rendez-vous médical prévu à ce moment là et impossible à modifier.

Cordialement à tous,

Bonjour, vous pouvez vous passer de moi, mais je dois représenter XX à une réunion de l'UFR sur les maquettes lundi à 9h30 : peut-être pourrai-je vous rejoindre en retard avec des infos intéressantes : on peut toujours rêver...

Amicalement : X

L'Extrait 9 montre deux exemples de refus d'invitation à une réunion. Le premier exemple propose une justification médicale de ce refus, alors que le second est justifié par un conflit de calendrier. Ce deuxième exemple rend visible la hiérarchisation des réunions (Schwartzman, 1989).

Extrait 10. Refus d'invitation avec contribution à la réunion

Bonjour,

Je regrette de ne pouvoir participer à la réunion de ce matin. Attendu que la question de le responsabilité du planning est à l'ordre du jour, j'adresse un argumentaire [...]

[...] (argumentaire non reproduit ici)

Voilà pour ces quelques éléments versés au débat...

Bonne réunion et bonne rentrée à toutes et tous,

Cordialement,

L'Extrait 10 est un autre exemple de déclin d'invitation. Ce courriel de refus ne contient pas de justification d'absence, mais un argumentaire en lien thématique avec un point de la réunion. Comment considérer cette contribution ? Ce message s'insère séquentiellement après une invitation, mais avant le début du rassemblement. Il est adressé à l'ensemble des participants invités qui forme le cadre de participation projeté et attendu de la réunion. Enfin, il traite thématiquement un objet de l'ordre du jour prévu. De ce point de vue, il participe à l'activité projetée. L'argumentaire peut donc être reconnu comme s'orientant vers l'accomplissement de la réunion. Quelle est la position de l'auteur de ce message dans la réunion ? Il s'agit d'une forme de participation asynchrone à un événement défini comme synchrone.

4. Conclusion

Pour synthétiser cette première section sur les courriels de planification, nous avons pu montrer un ensemble de procédures pour négocier, faire émerger, définir une réunion en tant qu'événement partagé. Ce qui est avant tout explicité et négocié, c'est le placement de la réunion dans le flux de l'activité. L'invitation présente et propose un cadre de participation attendu. Ces éléments sont stabilisés dans une invitation-annonce qui exhibe ces caractéristiques. Nous avons pu voir que l'ordre du jour n'est pas toujours présent dans les invitations-annonces. L'objet de l'invitation n'est pas tant l'organisation point par point du déroulement de la réunion qu'une forme de coordination d'une action ultérieure. Les invitations pour les web conférences rendent plus encore visible cet aspect.

Références

- Boden D., 1994: *The Business of Talk: Organizations in Action*. Cambridge: Polity press, 272.
- Boden D., 1995: "Agendas and arrangements: Everyday negotiations in meetings". In: A. Firth, ed.: *The Discourse of Negotiation Studies of Language in the Workplace*. Pergamon: Elsevier Science, 83—99.
- Cuff E., Sharrock W., 1985: "Meetings". In: T.A. van Dijk, ed.: *Handbook of Discourse Analysis*. Vol. 3. London: Academic Press, 149—159.
- Davidson J., 1984: "Subsequent versions of invitations, offers, requests, and proposals dealing with potential or actual rejection". *Structures of Social Action: Studies in Conversation Analysis*.

- Deppermann A., Schmitt R., Mondada L., 2010: "Agenda and emergence: Contingent and planned activities in a meeting". *Journal of Pragmatics*, **42** (4), 1700—1718.
- Draoulec A. Le, Fabre C., 2006: «La dimension événementielle du syntagme nominal dans la structure *avant* + SN». *Cahiers de lexicologie*, **89** (2), 47—74.
- Garfinkel H., Rawls A.W., 2002: *Ethnomethodology's Program: Working out Durkheim's Aphorism*. Rowman & Littlefield Pub Inc.
- Quéré L., 1987: «Mise en place d'un ordre et mise en ordre des places : l'invitation comme événement conversationnel». *Lexique*, **5**, 101—138.
- Schegloff E.A., 1968: "Sequencing in Conversational Openings". *American Anthropologist*, **70** (6), 1075—1095.
- Schwartzman H.B., 1989: *The meeting: gatherings in organizations and communities*. New York: Plenum Press.
- Turner R., 1972: "Some formal properties of therapy talk". In: D. Sudnow, ed.: *Studies in Social Interaction*. Free Press, 367—396.
- Widmer J., 1990: «Conversations et organisation du travail administratif». *Réseaux*, **8** (1), 35—54.
- Zuccheromaglio C., Talamo A., 2000: "The Social Construction of Work Times: Negotiated Time and Expected Time". *Time & Society*, **9** (2—3), 205—222.

Laura Calabrese

Université libre de Bruxelles, Resic/LaDisco

Audrey Roig

Fonds de la Recherche Scientifique

Université libre de Bruxelles, LaDisco, Gramm-R

Dan Van Raemdonck

Université libre de Bruxelles

Vrije Universiteit Brussel, LaDisco, Gramm-R

L'attirail de la titraïlle Morphosyntaxe des désignants d'événement dans les titres de presse

Abstract

This paper analyses the place of event names in newspaper headlines from a morphosyntactic point of view. We address the hypothesis that titles including event names are structured like phrases. We will describe the titles in terms of topic/comment, topic-area/comment-area and subject/predicate, to show that events are thematized after being synthesized by media discourse. We will also address the question of the role event names play in the title, whether in the thematic area or an enunciation determiner.

Keywords

Event names, topic/comment, enunciation determiner, thematisation.

Dans la presse écrite, la titraïlle est l'espace de nomination par excellence. C'est à cet endroit de grande visibilité pour le lecteur que l'événement est présenté, en vertu d'un « effet de grossissement » (Charaudeau, 2005 : 36) qui fait de lui l'élément textuel le plus saillant. Non seulement la titraïlle présente l'événement, mais elle le constitue également comme un déjà-là, comme une entité du monde qui préexiste au moment de la lecture. Sur la page papier ou internet du journal, l'événement répond à une logique de l'évidence. C'est donc à cet endroit que s'installe la convention de dénomination, selon laquelle un syntagme nominal va désigner, de façon permanente ou non, ce que les *newsmakers* identifient comme un événement. Pour le public des lecteurs, ce nom, que nous appellerons dorénavant *désignant d'événement* (DE), est lié en mémoire stable ou occasionnelle à une entité sociale que nous appelons *événement*.

Or, de la même façon que l'événement médiatique est une construction du discours d'information (mais pas uniquement, d'autres acteurs sociaux et d'autres

discours y participent : politiques, associations, instances publiques et citoyennes, discours d'expert, discours citoyen), le nom qu'on lui donne est le produit d'un processus de nomination, qui peut être plus ou moins long. Dans les exemples suivants, l'effet de condensation produit entre les premières formulations de l'événement (exemples (1) à (4)) et la constitution du désignant (exemples (5) à (8)) interpelle le linguiste :

- (1) *Japon : évacuation dans la zone d'une centrale nucléaire* (*Le Soir*, 11.03.11)
- (2) *Japón teme una fuga radioactiva en la central de Fukushima* (*El País*, 11.03.11)
- (3) *Fukushima Crisis Worsens as U.S. Warns of a Large Radiation Release* (*New York Times*, 17.03.11)
- (4) *Paura per due centrali Reattori fuori controllo* (*Il Corriere della sera*, 12.03.11)
- (5) *Fukushima : « La situation est grave »* (*Le Soir*, 12.03.11)
- (6) *Fukushima, sgombero entro 30 km dalla centrale* (*Il Corriere della sera*, 26.03.11)
- (7) *The fallout from the Fukushima disaster* (*The Guardian*, 26.12.11)
- (8) *Fukushima : l'ancien premier ministre Naoto Kan reconnaît la responsabilité de l'État japonais* (*Le Monde*, 30.05.12)

Nous avons défini ce phénomène ailleurs (Calabrese, 2013) comme le transfert métonymique d'un nom ou d'une série de noms événementiels vers un nom propre. Dans les exemples précédents, *évacuation dans la zone d'une centrale nucléaire*, *fuga radioactiva en la central de Fukushima*, *Fukushima Crisis*, *Large Radiation Release* et *Reattori fuori controllo* investissent le toponyme Fukushima, qui devient ainsi un toponyme événementiel, capable de faire référence à un événement en reléguant le sens locatif au second plan.

Le même phénomène se produit dans la production de dates en fonction événementielle, de certains xénismes et noms communs. Ainsi, *l'ouragan Katrina*, *le bombardement d'Hiroshima*, *les attentats du 11 septembre*, *le tsunami de 2004* et *la canicule de 2003*, deviennent respectivement *Katrina* (phénonyme), *Hiroshima* (toponyme événementiel), *le tsunami* (xénisme), *le 11 septembre* (héméronyme¹) et *la canicule* (description nominale définie incomplète). L'événement adopte une forme linguistique condensée, saillante, facilement mémorisable et prête à circuler dans les discours sociaux pour nommer une entité reconnaissable par un large nombre de lecteurs.

Dans cet article, nous étudions la spécificité du formatage des titres de presse et la place, en leur sein, des désignants d'événement par rapport à la structure syntaxique canonique de l'unité phrase. En premier lieu, nous nous interrogeons sur le rôle de certains constituants de la phrase dans le processus de condensation de

¹ Cf. Calabrese (2008).

désignants, à commencer par l'article. Ces constats d'ordre linguistique seront articulés avec des observations sur l'écriture journalistique, pour montrer dans quelle mesure la forme de la titraille est attribuable à des pratiques socioprofessionnelles et des contraintes matérielles. Dans un troisième temps, nous montrerons que la structure des titres correspond à celle de la phrase canonique, dans laquelle les désignants peuvent à la fois occuper une position thématique et, dans la zone thématique, de déterminant de l'énonciation. Cette structure phrastique répond aux pratiques d'écriture des journalistes, qui doivent présenter l'événement comme un procès (et donc dans le cadre d'une phrase) avant qu'il soit condensé en une série de mots-clés.

1. Le rôle de l'article dans le désignant

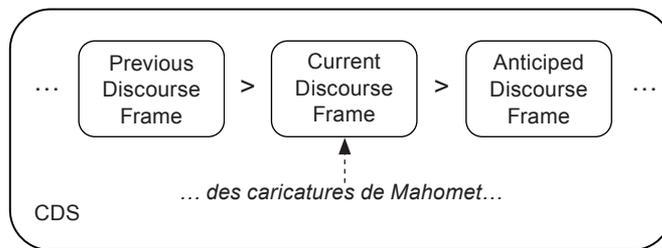
Dans le cadre d'un énoncé tiré du discours d'information, l'article participe à la construction d'une entité linguistique comptable et d'une entité cognitive discrète, aux contours plus ou moins nets. Les exemples (9) à (12), tirés du même journal, montrent l'évolution entre un événement peu connu du lectorat qui doit passer par un processus de nomination (9), un événement connu et de ce fait mis en saillance (10, 11), et enfin un événement disposant d'un désignant partagé socialement qui agit pour le lecteur comme déclencheur mémoriel (12). Cette évolution est exprimée linguistiquement par le passage de l'article indéfini (9) à l'article défini (10, 11) et enfin à l'article \emptyset (12).

- (9) *Le Danemark empêtré dans des caricatures de Mahomet* (liberation.fr 05.01.06)
- (10) *Crise autour des caricatures de Mahomet* (liberation.fr 02.02.06)
- (11) *Les caricatures de Mahomet surtout reprises en Europe* (liberation.fr 02.03.06)
- (12) *Caricatures de Mahomet: Ayrault désapprouve « Charlie »* (liberation.fr 18.09.12)

Ces exemples donnent à voir la réduction progressive des descriptions au fur et à mesure que l'on avance dans le temps, c'est-à-dire au fur et à mesure que l'événement devient pensé comme tel. Parce qu'il a déjà offert par le passé un certain nombre d'informations notables aux récepteurs — censées être connues à partir d'un moment —, l'événement-titre peut se passer de descriptions qui apparaissent comme sommaires, superflues, lourdes et redondantes, qu'il est inutile de rappeler dans un texte qui obéit à la règle de la brièveté. Ce phénomène sous-tend cependant deux questions, auxquelles la linguistique cognitive entend apporter des

éléments de réponse. Il s'agit d'une part de motiver le jeu des articles — évident dans les titres (9) à (12) — en parallèle avec le processus de synthétisation des titres ; d'expliquer d'autre part la façon dont s'opère le processus d'actualisation et de réactualisation de l'évènement dans le temps puisque des années peuvent parfois séparer l'évènement et son rappel dans la presse, comme le montre l'exemple (12), qui date de 2012, alors que le titre (11) a paru en 2006.

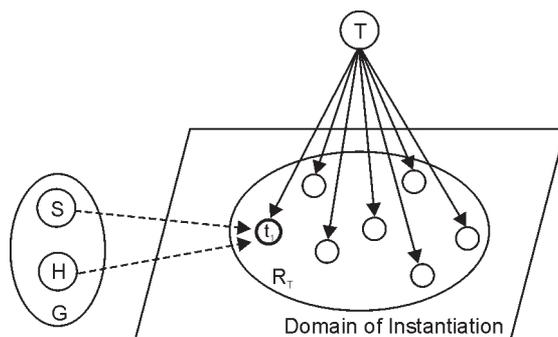
Dans une optique cognitive, la conversation est perçue comme la mise en place d'une suite de *cadres de discours* (cf. Langacker) dans des *espaces mentaux* (Fauconnier, 1984)², constamment remaniés, de sorte que le cadre de discours donné à un instant t prend déjà une autre forme à l'instant $t+1$.



(Langacker, 2008 : 282)

Chacun des titres donnés ci-dessus peut dès lors être regardé comme l'ouverture d'un nouveau cadre de discours, remanié par rapport au cadre précédent en fonction des informations déjà délivrées et estimées connues. Dans cette perspective, et en ce qui concerne en particulier les exemples donnés ci-dessus (9—12), l'espace de discours fut ouvert la première fois par le titre « Le Danemark empêtré dans *des caricatures de Mahomet* » (liberation.fr 05.01.06). C'est donc par son biais qu'a été introduite pour la première fois l'entité *caricatures de Mahomet* dans l'espace de discours, laquelle va être retrouvée ensuite dans les cadres suivants. Il s'opère ainsi une suite de *réactualisations* d'une entité préalablement *actualisée* par un titre qui a permis l'insertion de cette entité dans l'espace discursif (cf. Roig, 2011 ; Calabrese, Roig, sous presse). Ce phénomène, décrit par Ronald W. Langacker (1991) et Richard Epstein (1994a, 1994b), rend compte d'un premier processus cognitif pour la constitution d'un groupe nominal, permettant ainsi au nom d'être actualisé en discours. Ce processus, explique Epstein, repose sur plusieurs étapes successives que sont : la spécification d'un type ($T > t$), la spécification d'un exemplaire du type (t_i), la quantification et l'ancrage (Epstein, 1994b : 141) comme l'illustre cette représentation de Langacker (1991 : 92) :

² Ou *espaces de discours* (Epstein, 1994a, 1994b).



Ce sont précisément ces quatre opérations qui vont permettre l'introduction du syntagme *des caricatures de Mahomet* dans l'espace de discours, de sorte à former une pièce du premier espace discursif. Une fois l'entité introduite, il s'agit ensuite d'établir le contact mental avec l'interlocuteur (H). La notion de *contact mental* est importante. Elle vise à s'assurer que l'interlocuteur puisse établir un lien du même type avec l'entité désignée par le locuteur afin d'assurer le bon déroulement de la conversation. Largement décrit en termes pragmatiques par Paul Grice (1975), le contact mental est conditionné en linguistique cognitive par le jeu de *coordination référentielle* qui s'installe entre les deux parties prenant part à la discussion, dont la seule règle est *l'induction* (mais certainement pas *la mise en contact*). Après avoir aménagé un cadre discursif en fonction de son dire, le locuteur doit en effet s'assurer que l'interlocuteur puisse avoir accès à la même entité en mettant tout en œuvre pour que ce dernier puisse à son tour dresser du cadre de discours le même portrait que celui dessiné par le locuteur.

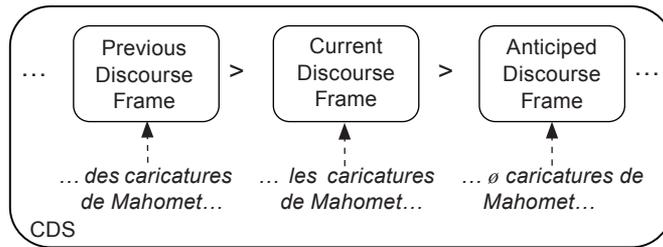
Cette opération d'induction est tributaire notamment des formes articulaires qui invitent chacune à une appréhension spécifique de l'entité. Partitif et d'extensivité³ 1/n (cf. Wilmet, 1986), l'article indéfini par exemple pose généralement l'existence, tandis que le défini, extensif et caractérisé par une extensivité 1/1 (ou t/t) (1986), va en la supposant. D'existence plus discutée, l'article zéro est quant à lui non référentiel, ni extensif ni partitif ; au contraire, il « refuse d'enregistrer une quelconque extensivité » (Wilmet, 2003 : 157). Présent dans les locutions verbales sous la forme

³ Quotient du rapport de l'*extensité* sur l'*extension*, l'*extensivité* est, autrement dit, le résultat de la variable « quantité d'entités considérées » (*extensité*) mesurée à l'aune de l'ensemble des entités qui peuvent être appelées comme telles (*extension*). Concrètement, l'expression linguistique *des chats noirs*, par exemple, requiert la délimitation préalable d'un ensemble de *chats noirs* (*extension*), lequel ensemble comprend tous les chats pourvus du trait de couleur noire, dans lequel est prélevée une partie des entités composant cet ensemble en raison de l'extensité proprement partitive de l'article *des*. L'extensité désigne donc « la quantité d'êtres ou d'objets auxquels un substantif ou un syntagme nominal sont appliqués » (Wilmet, 1986 : 194), tandis que l'extension réfère à l'« ensemble des êtres ou des objets auxquels un substantif, un adjectif ou un syntagme nominal sont applicables en énoncé » (1986 : 194).

d'un type dit *novateur* (2003 : 157), l'article zéro apparaît également dans certains groupes (nominaux) dont le rapport de l'extensivité est dicté par le contexte. Ce sont les articles zéro de type *conservateur* (2003 : 157), et ce sont précisément ceux que l'on trouve dans les titres de presse comme (12), où, préalablement définie (rapport 1/1) dans le cadre de discours précédent, l'entité n'a plus besoin d'être à nouveau lexicalement quantifiée pour exprimer le même rapport (d'une entité sur une considérée).

(12) ***Caricatures de Mahomet***: *Ayrault désapprouve « Charlie »* (liberation.fr 18.09.12)

Ainsi, le passage de l'article indéfini à l'article défini puis à l'article zéro dans le processus de formation et de synthétisation des désignants d'événement, illustré par les exemples (9) à (12), révèle au premier plan une façon sans cesse nouvelle d'appréhender l'entité *caricatures de Mahomet* au fil du temps.



En premier lieu, il est important en effet de situer *les caricatures de Mahomet* par rapport à l'ensemble des *caricatures (de Mahomet)* et d'attirer l'attention du lecteur sur cette entité en particulier extraite d'un lot (exemple (9)). C'est la raison de l'utilisation de l'article indéfini. Si la présentation de l'entité a pu se faire ensuite par le biais d'un article défini, c'est parce que la réactualisation de l'entité dans un cadre de discours 2 dispensait alors le locuteur de situer les *caricatures de Mahomet* par rapport aux autres entités du type. L'opération de sélection ayant déjà été réalisée dans le cadre de discours précédent, l'article défini convient parfaitement pour la constitution des groupes nominaux en (10) et (11). Dans ces deux exemples cependant, les informations mobilisées en discours peuvent être différentes de celles mobilisées en langue dans la mesure où le désignant d'événement, lieu de mémoire en construction, n'est pas encore porteur de toutes les informations qu'il appellera par la suite, une fois l'objet pleinement constitué. À cet égard, l'énoncé (12) est plus particulier. Il exemplifie un groupe nominal actualisé par un article zéro (de type conservateur) dans un cadre de discours 3, qui, bien qu'il s'inscrive dans la continuité des titres précédents, n'est réalisé que six années après le cadre 2. Si l'article zéro y est pourtant permis, c'est précisément parce que les indi-

ces contextuels, portés par le désignant d'événement lui-même, sont autosuffisants pour la bonne appréhension de l'entité. Dans ce troisième espace, la mémoire collective joue un rôle considérable et, le temps ayant œuvré, les informations mobilisées en langue sont devenues celles automatiquement mobilisées en discours⁴. Le désignant acquiert par-là quasiment un statut de *nom propre*. Il participe d'une construction discursive dont il se présente comme l'aboutissement, le terme référant initialement au lieu (*Tchernobyl*), à la date (*le 11 septembre*) ou à la nature de l'évènement (*le tsunami, la canicule*) référant désormais à l'évènement lui-même. C'est là le résultat du processus de condensation⁵.

2. La forme des titres

L'articulation entre le phénomène discursif de condensation du sens, le phénomène linguistique de condensation de la dénomination et l'environnement matériel dans lequel ces dénominations émergent mérite une dernière attention. Ce sont les caractéristiques propres au discours d'information écrit qui se trouvent à la base du phénomène. Il y a lieu de s'arrêter en premier lieu sur ce que les journalistes appellent la *pyramide inversée*, qui provoque une condensation d'informations dans la titraille. Le principe veut en effet que le lecteur puisse accéder d'abord aux éléments centraux de la nouvelle (qui se trouvent mis en avant typographiquement autant sur la page papier que sur internet) : plus le lecteur avance dans la lecture, moins il trouvera d'information. Conscients de ce phénomène, les journalistes développent des routines d'écriture qui les amènent à situer dans cette position privilégiée des noms propres, des dates et autres mots-clés nécessaires à la compréhension rapide du sens et à la mémorisation de la nouvelle. En deuxième lieu, la forme des titres journalistiques est tributaire de contraintes matérielles qui limitent le nombre de signes disponibles en position titrale, ce qui amène les journalistes à condenser la nouvelle en une série de mots-pivots.

Selon les contraintes linguistiques et les cultures journalistiques locales, les titres vont prendre des formes qui reviennent régulièrement. Les journaux francophones (mais pas uniquement) font souvent appel à des titres bisegmentaux, à deux points ou avec virgule, comme dans les exemples (5) et (6) (de structures « N : SN/proposition » ou « SN : SN »), tandis que les journaux anglo-saxons vont préférer des phrases verbales (Engel, 2000).

⁴ Par la mémoire qu'ils appellent, les désignants d'événement se chargent ainsi d'informations qui ne doivent plus être mentionnées en discours, les noms parlant d'eux-mêmes, en quelque sorte.

⁵ Ce processus a été décrit dans Calabrese (2013).

3. Les titres bisegmentaux

Dans la suite de cette contribution, nous nous consacrerons à l'étude des titres bisegmentaux et, plus spécifiquement, au rapport syntaxique entre les deux éléments. Maurice Mouillaud (1982) et Bernard Bosredon & Irène Tamba (1992) envisagent la structure des titres bisegmentaux comme une structure de type « thème-rhème » : on dit quelque chose du thème (partie gauche) et ce qu'on en dit est en partie droite. Cependant, cette analyse tient peu si l'on prend en compte le fait que la partie gauche apparaît comme dissociée de la partie droite, comme détachée, ce qui ne correspond pas à la structure « thème-rhème » classique d'une phrase (où le thème n'est généralement pas dissocié, en structure de détachement, du reste de la phrase). Ensuite, la partie gauche est souvent dépourvue au final, on l'a vu, d'un article (ou d'un adjectif quantifiant), pratique peu courante pour le thème nominal commun d'une phrase qui, justement, doit en principe être déterminé pour pouvoir être posé comme thème. En outre, le thème est souvent intégré fonctionnellement dans la phrase, et, souvent encore, comme sujet, ce qui n'est pas le cas pour les exemples recueillis de titres bisegmentaux. Par ailleurs, ces auteurs insistent sur le fait que la structure bisegmentale est fondée sur une relation de couplage, que l'on peut qualifier d'*à propos* (*aboutness*), idée qui nous semble plus pertinente.

En réalité, pour pouvoir décrire la relation en jeu entre les deux éléments du couple bisegmental, il nous faut observer rapidement la structure de la phrase, en général, vue comme le compte rendu d'un procès (Van Raemdonck, 2011).

4. La phrase comme compte rendu de procès

Un procès qui se déroule dans le monde et dont on cherche à rendre compte se trouve d'abord représenté dans notre esprit en une structure logique ternaire, composée de :

- « ce dont on parle, ce dont on affirme ou nie quelque chose » (le *thème*),
- « ce que l'on dit de ce dont on parle, ce qu'on affirme ou nie du thème » (le *rhème*),
- la mise en relation des deux.

La phrase pourra dès lors être vue comme la transposition syntaxique d'une structure logique dont le thème est le point de départ et la première partie, et le rhème, la deuxième partie. Le thème assure la liaison avec l'objet dans la pensée, part de lui et se réalise généralement dans la structure phrastique en occupant une place correspondante : la première position de la phrase, celle généralement dévolue au noyau de phrase.

À la structure logique thème-rhème correspond un formatage, une transposition syntaxique en phrase. Une approche plus syntaxique établit un lien clair et explicite entre le thème et le noyau de la phrase (c'est-à-dire le sujet). Ce dernier apparaît en général comme le correspondant grammatical du thème, et le prédicat comme le correspondant grammatical du rhème. Le correspondant grammatical de la mise en relation entre le rhème et le thème est la relation prédicative qui relie le prédicat au noyau de la phrase.

Dans cette conception, la position initiale de la phrase apparaît donc comme le lieu d'incarnation syntaxique du thème. On peut par ailleurs placer certains autres éléments de la phrase dans cette position ; on parlera alors, sur le plan informatif, de thématisation. Ainsi, le cadre d'un procès peut être thématisé : ***Dans le jardin***, *le chat mange la souris*. Le cadre *dans le jardin* en position initiale de phrase fait partie des éléments thématisés, de ce que l'on pourrait appeler une « zone thématique », plus large que le thème, laquelle renfermera donc l'ensemble des éléments supposés connus dont on parle. Dans la phrase ci-dessus, on parle de ce que fait « le chat dans le jardin ».

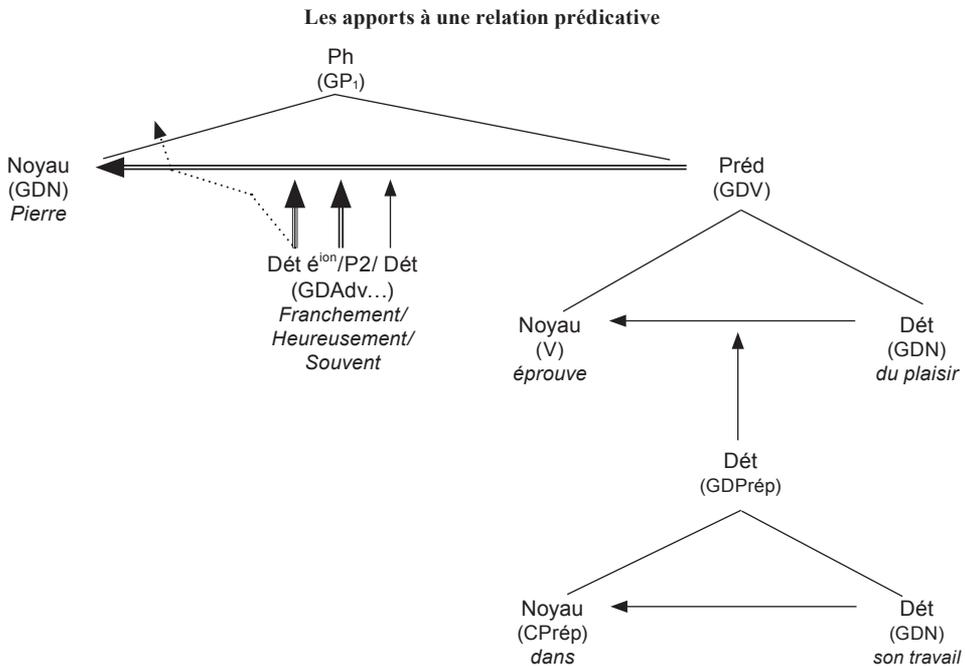
En fait, la zone thématique peut être identifiée syntaxiquement comme l'espace qui inclut le noyau de phrase ainsi que ses apports, à l'exclusion du prédicat, qui constitue, quant à lui, la « zone rhématique », espace réservé à l'information nouvelle. La relation prédicative est un espace de médiation entre ces deux zones. Les apports qu'elle peut recevoir sont de trois types : déterminants, prédicats seconds et déterminants de l'énonciation. Les déterminants de la relation prédicative (flèche simple sur le schéma ci-dessous) déterminent celle-ci en apportant du sens à la composante phrastique de l'énoncé. Ils fixent le cadre dans lequel l'énonciateur assume son énoncé comme vrai. C'est le cas notamment de toutes les circonstancielles d'implication logique (cause, condition, ...) et des cadres spatio-temporels antéposés, comme dans ***Souvent***, *Pierre éprouve du plaisir dans son travail*. Les prédicats seconds sur la relation prédicative (flèche double sur le schéma ci-dessous) expriment un jugement de l'énonciateur sur son énoncé, comme dans ***Heureusement***, *Pierre éprouve du plaisir dans son travail*. Les déterminants de l'énonciation (triple flèche sur le schéma ci-dessous, avec flèche en pointillé qui fait aboutir l'apport sémantique dans le bain de l'énonciation) représentent les traces de ce que l'énonciateur dit de son énoncé à propos de :

- sa forme : ***Bref***, *tu exagères* ;
- son état d'esprit : ***Franchement***, *Pierre éprouve du plaisir dans son travail* ;
- les traces des participants à l'énonciation :
 - la trace de l'énonciateur (qui parle ?) : ***Nous (notre famille)***, *on n'est jamais allés en vacances* / ***Moi***, *j'aime pas ça* ;
 - la trace de l'interlocuteur (à qui on parle ?) : ***Toi***, *ça va ?* / *Qui êtes-vous, vous ?* / ***Pierre***, *tu viens ?* (l'ancienne apostrophe) ;
 - la prise à témoin des interlocuteurs : *Il nous a fait un de ces scores !* / *Je te lui ai mis une de ces baffes* ;

- les traces du propos (à propos de quoi parle-t-on?) : *La pomme, j'aime* / *Cet auteur, tu en penses quoi ?* / *Moi, mon père, son vélo, son guidon, la poignée, elle est toute pourrie* (exemple oral) / *Eux, ils partiront plus tard*.

De façon générale, les apports à une relation prédicative peuvent être présentés comme dans le schéma 1.

Schéma 1



Ces différents apports sont reversés à l'une ou l'autre zone, thématique ou rhématique, selon la place que l'énonciateur leur assigne dans la linéarité de son énoncé.

Les apports à une relation se situent dans la chaîne du discours — avec parfois quelques restrictions — soit à gauche du premier élément impliqué dans la relation, soit à droite du deuxième, soit encore au milieu de ces éléments. Dans le cas des apports à la relation prédicative, cela revient à dire qu'un apport peut être placé soit à l'initiale de l'énoncé, soit en finale, soit encore être intercalé au sein de l'énoncé. Si l'énonciateur place l'apport à l'initiale, il le présente comme un cadre fixé dès l'abord, à l'intérieur duquel il assume son énoncé (*D'un point de vue légal, Pierre conduit une voiture volée*) : l'apport est reversé à la zone thématique des éléments supposés connus, et il y a bien thématisation du cadre ; s'il l'intercale au sein de l'énoncé, il le présente comme un cadre, mais sous la forme d'un commentaire ajouté (*Pierre, d'un point de vue légal, conduit une voiture volée*) ; s'il le place en finale, c'est-à-dire à droite du prédicat, il le présente comme la réparation d'un

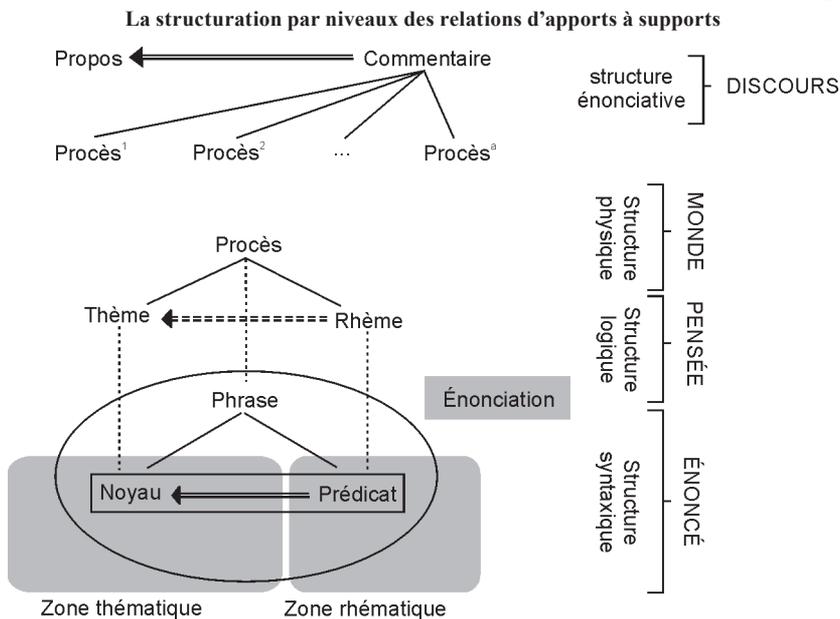
oubli de fixation du cadre ou comme s'il mettait fin à un suspens (*Pierre conduit une voiture volée, d'un point de vue légal*) : l'apport, envisagé comme un rattrapage informatif, est alors reversé à la zone rhématique des éléments nouveaux, non partagés à la base.

On notera enfin qu'un cadre thématisé, s'il est bien inscrit syntaxiquement dans l'énoncé à l'initiale duquel il se trouve (dans ce cas, il sera apport à la relation prédicative), peut voir la portée de ses effets sémantiques transcender la frontière de la phrase. En l'absence d'indication contraire en effet, le cadrage vaudra également pour la suite du discours, jusqu'à ce qu'un autre cadrage prenne la relève.

Enfin, on prendra soin de ne pas confondre, d'une part, la structure logique thème-rhème d'un procès, avec ses zones thématique et rhématique transposées dans la phrase et l'énoncé, et, d'autre part, une autre structure, plutôt informative-énonciative : la structure de discours propos-commentaire. Le propos est l'objet du discours, le « à propos de quoi on parle » ; le commentaire est ce qui en est dit. La différence avec la structure logique est une différence de niveau d'envisagement : l'envisagement informatif-énonciatif du discours pour propos-commentaire ; l'envisagement logique du procès pour thème-rhème. L'exemple suivant permet de bien distinguer ces niveaux.

Soit la séquence *Sarah, je ne l'ai pas vue depuis longtemps*. Dans la structure informative-énonciative du discours, je parle de /Sarah/ et j'en dis que /je ne l'ai pas vue depuis longtemps/. /Sarah/ est bien le propos, l'objet de mon discours, et ce que j'en dis consiste en mon commentaire sur cet objet de discours. À un autre

Schéma 2



niveau d'envisagement, le niveau de la structure logique, le procès dont je rends compte est celui de *voir*. Je choisis pour thème l'origine du procès (celui qui voit, à savoir moi) ; par rapport à ce procès, je parle donc de moi (thème du procès) et j'en affirme que ce moi n'a pas vu Sarah depuis longtemps (rhème). Formaté en structure syntaxique, cela donne bien *Sarah, je ne l'ai pas vue depuis longtemps*, où le thème du procès (moi) est transposé en noyau de phrase (*je*) et où *Sarah* est un cadre thématisé, qui détermine l'énonciation, en tant que trace du propos, avec échéance sur la relation prédicative entre le prédicat *ne l'ai pas vue depuis longtemps* et le noyau de phrase *je*.

La structuration par niveaux des relations d'apports à supports peut être présentée comme dans le schéma 2.

5. Le titre bisegmental comme phrase

La structuration de la phrase peut, à notre sens, être appliquée aux titres bisegmentaux. La partie gauche du titre pourra être assimilée à un apport à la relation prédicative d'une phrase. Cependant, dans le cadre des titres bisegmentaux, on ne retrouve, en partie gauche, que des apports de type déterminant, portant tant sur la composante phrastique que sur la composante énonciation. Les prédicats seconds sont absents. On peut donc en conclure que la partie gauche sera dévolue tant au cadrage de la composante phrastique qu'à celui de la composante énonciation de l'énoncé.

Nous classons ci-dessous les titres bisegmentaux selon le critère de la fonction occupée : déterminant de la composante phrastique ou déterminant de la composante énonciation, et ensuite selon le type d'information apportée par la partie gauche.

Dans un chapeau d'article, selon le principe de la pyramide inversée (ou de l'entonnoir) qui veut que plus on est haut dans la structuration de l'article, plus l'information doit être condensée, on doit s'efforcer de répondre aux questions essentielles qu'enseignait déjà, du temps de Quintilien, au premier siècle de l'ère chrétienne, la rhétorique des circonstances : *Quis, Quid, Ubi, Quibus auxiliis, Quomodo, Quando* (et éventuellement, *Cur*). Ce « lead » doit donc indiquer « *qui* ou *quoi* a fait ou dit *quoi* à *qui*, ou à *quoi*, *quand*, *où*, *comment* (et, éventuellement, *pourquoi*) » (Palmer, 1996 : 8). Dans le monde anglo-saxon, cette règle est connue sous le nom de règle des 5 W : *Who ?, What ?, Where ?, When ?, Why ?* Le titre, qui se trouve au-dessus du chapeau, devra donc, selon le principe évoqué ci-dessus, être encore plus condensé et dès lors ne contenir que certaines de ces informations. En tant que linguistes, et dans le cadre de la description des titres bisegmentaux, nous proposons néanmoins de dédoubler le *What ?* en *What ?* et *What ... about ?*. En effet, le *What ?* occupe généralement la partie droite du titre bisegmental, prise en charge par une phrase

ou un syntagme nominal. La partie gauche renferme, quant à elle, plus souvent le *What ... about?*, ce qui renvoie aux liens d' « aboutness » (présents souvent même si pas toujours) mis en évidence par Mouillaud et Bosredon & Tamba.

6. Déterminant de la composante phrastique

Dans les exemples suivants, la partie gauche joue le rôle de cadre dans lequel l'énonciateur assume la question (exemple (13)) ou l'assertion (exemples de (14) à (16)) introduites dans la partie droite.

- (13) *Dans l'ouest du Soudan : « épuration ethnique » ou « génocide » ?* (lemonde.fr 30.06.04)

Dans (13), le cadre est clairement spatial. Pour autant, ces exemples ne sont pas les plus fréquents. Souvent, en effet, même si la partie gauche signifie un cadre de lieu, il peut également être compris comme un cadre de propos, plus porté sur l'énonciation. Si dans les exemples (14) à (16), le titre décrit ce qui s'est passé à Clichy-sous-Bois, Gaza ou dans les banlieues, on pourrait tout autant gloser les parties gauches par « à propos de Clichy-sous-Bois, Gaza, des banlieues ». Les deux premiers, noms propres, ne désignent pas un événement en tant que tel, mais ont été ou sont le théâtre d'une série d'événements qui y ont pris place. Dans le cas de (16), *banlieues* est traité quasiment comme un désignant d'événement (avec article \emptyset), même s'il réfère alors plutôt à une catégorie d'événements (ce qui se passe dans les banlieues, lieu symptomatique de certains événements).

- (14) *Clichy-sous-Bois : deux mises en examen et fin de l'enquête* (nouvelobs.fr 08.02.07)
 (15) *Gaza : le Hamas conquiert plusieurs positions du Fatah* (lemonde.fr 14.06.07)
 (16) *Banlieues. Trois cent soixante-cinq jours pour rien* (courrierinternational.com, n°834, 26.10.06)

Dans (17) et (18), le cadre de lieu, s'il reste une lecture possible, s'est mué, du fait de la condensation en désignant d'événement, en cadre de propos et donc d'énonciation. C'est d'autant plus vrai qu'il apparaît impossible que l'on se soit tu vingt ans à Tiananmen, mais probable que l'on se soit tu vingt ans à son propos.

- (17) *Fukushima : « Un accident inédit dans l'histoire du nucléaire »* (lemonde.fr 13.03.11)
 (18) *Tiananmen : vingt ans de silence* (courrierinternational.com 04.06.09)

Les cadres temporels sont quasi inexistants. Tout au plus trouvons-nous des exemples comme (19), dans lequel la partie gauche pourrait donner lieu à une interprétation double : déterminant de la composante phrastique pour marquer le cadre temporel (« lors du deuxième débat »), ou encore déterminant de la composante énonciation pour marquer le propos (« à propos du deuxième débat ») :

(19) *Deuxième débat : la résurrection d'Obama* (lemonde.fr 17.10.12)

Cette rareté ne devrait pas surprendre. Si un événement est généralement descriptible, entre autres, en donnant les coordonnées spatio-temporelles de son avènement, l'information relatée par la presse ne s'encombre guère de précisions superflues.

Les parties gauches temporelles sont généralement représentées par des dates (20)–(21) qui, par condensation, sont devenues des désignants d'événement (ce sont les *héméronymes*). De ce fait, elles ne cadrent plus vraiment en informant sur la date (le cerveau de (21) n'a pas été identifié le 11 septembre) ; elles le font en fixant le propos sur l'événement qui s'est produit à cette date. Elles glissent dès lors du cadrage temporel au cadrage énonciatif du propos.

(20) *11 mars : Zapatero met ETA hors de cause* (nouvelobs.com 18.12.04)

(21) *11 septembre : le « cerveau » aurait été identifié* (lemonde.fr 07.06.02)

On remarque donc que, s'il y a bien parfois un cadrage spatio-temporel de la composante phrastique par la partie gauche des titres bisegmentaux, des lectures mixtes sont souvent possibles et des glissements vers la détermination énonciative du propos très fréquents.

7. Déterminant de la composante énonciation

Dans les exemples suivants, la partie gauche joue le rôle de déterminant de la composante énonciation et réfère en général au propos, dont la partie droite constitue le commentaire. On retrouve de (22) à (29) autant d'exemples de désignants d'événement, qui cadrent le propos :

(22) *Affaire Jean Sarkozy : les médias aiment trop les fils de* (marianne2.fr 15.10.09)

(23) *Crise financière : les questions clés* (*Le Monde*, 17.09.08)

(24) *Grippe A : le dispositif gouvernemental sous le feu des critiques* (lemonde.fr 29.10.09)

(25) *Shoah : le rôle de Pie XII réévalué ?* (liberation.fr 07.05.09)

- (26) *Caricatures de Mahomet : les manifestations se multiplient* (lemonde.fr 06.02.06)
- (27) *Crise du Darfour : « C'est un génocide », selon Colin Powell* (lemonde.fr 09.09.04)
- (28) *Tsunami : les Indiens rendent hommage à leurs victimes un an après. Des milliers d'Indiens ont rendu hommage lundi matin aux quelque 16.000 morts et disparus dans le tsunami du 26 décembre 2004 [...]* (lemonde.fr 25.12.05)
- (29) *Katrina : George Bush admet sa responsabilité dans la lenteur des secours* (lemonde.fr 13.09.05)

Dans quelques cas (30), le déterminant de la composante énonciation réfère à l'énonciateur, dont la partie droite constitue le discours reproduit :

- (30) *Romney : Obama « nous met sur le même chemin que la Grèce »* (lemonde.fr 17.10.12)

Les titres de journaux bisegmentaux fonctionnent ici également de la même manière que la phrase. Dans (22), *Affaire Jean Sarkozy : les médias aiment trop les fils de*, la première partie correspond au propos, à l'objet du discours (on parle de l'/*Affaire Jean Sarkozy*/), et on en dit pour commentaire que / : *les médias aiment trop les fils de*. Au niveau de la structure logique, *les médias* est choisi comme thème du procès *aimer*. Syntaxiquement, dans un énoncé unique, *les médias* devient noyau de phrase et *Affaire Jean Sarkozy* un cadre thématisé, qui, en tant que trace du propos, détermine l'énonciation avec échéance sur la relation prédicative.

8. Conclusion

À partir de l'observation du processus de dénomination d'événements, ainsi que du glissement du désignant de la catégorie du nom commun à celle du nom propre (avec article Ø), nous avons décrit les conditions qui permettent à ce désignant de bien fonctionner comme objet de discours et d'être inséré tel quel dans la partie gauche des titres de presse bisegmentaux. Nous avons décrit la structure de ces titres, non pas comme une structure « thème-rhème », mais comme un isomorphe de structures phrastiques avec 1° une partie gauche dévolue au cadrage, parfois de la phrase (cadre spatial, déterminant de la relation prédicative contenue dans la partie droite), souvent de l'énonciation (cadrage du propos, déterminant de l'énonciation), d'autres fois encore mixte, et 2° une partie droite dévolue au commentaire.

Références

- Bosredon B., Tamba I., 1992 : « Thème et titre de presse : les formules bisegmentales articulées par un “deux points” ». *L'information grammaticale*, **54**, 36—44.
- Calabrese L., 2008 : « Les héméronymes : ces événements qui font date, ces dates qui deviennent événements ». *Mots. Les langages du politique*, **88**, 115—128.
- Calabrese L., 2013 : *L'événement en discours. Presse et mémoire sociale*. Louvain : Academia Bruylant.
- Calabrese L., Roig A., sous presse : « Le tsunami ? Quel tsunami ? Analyse du phénomène de référencement des désignants d'événements dans la presse par le prisme de la linguistique cognitive ». In : M. Boisseau, G. Hamm, dir. : *La saillance en langue et en discours 2*. Besançon : Presses Universitaires de Franche Comté.
- Charaudeau P., 2005 : « Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours ». Bruxelles : Duculot.
- Engel L., 2000 : « Syntaxe à la une : la structure des titres de journaux français et britanniques ». *The Web Journal of French Media Studies*, **3/1**.
- Epstein R., 1994a : « La grammaire cognitive, la structuration conceptuelle et l'emploi des articles en anglais ». *Modèles Linguistiques*, **15**, 131—166.
- Epstein R., 1994b : “The Development of the Definite Article in French”. In: W. Pagliuca, ed.: *Perspectives on Grammaticalization*. Amsterdam—Philadelphia: Benjamins, 63—80.
- Fauconnier G., 1984 : *Espaces mentaux : aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*. Paris : Éditions de Minuit.
- Grice P., 1975 : “Logic and conversation”. In: P. Cole, J. Morgan, dir.: *Syntax and Semantics 3 : Speech arts*. New-York: Academic Press, 41—58.
- Langacker R.W., 1991: *Foundations of Cognitive Grammar. Descriptive Application*. Stanford: Stanford University Press.
- Langacker R.W., 2008: *Cognitive Grammar: A Basic Introduction*. New-York: Oxford University Press.
- Mouillaud M., 1982 : « Grammaire et idéologie du titre de journal ». *Mots. Les langages du politique*, **4 (1)**, 69—91.
- Palmer M., 1996 : « L'information agencée, fin de siècle : visions du monde et discours en fragments ». *Réseaux*, **75**, 87—110.
- Roig A., 2011 : *Le traitement de l'article en français depuis 1980*. Bruxelles : PIE Peter Lang.
- Van Raemdonck D., 2011 : *Le sens grammatical. Référentiel à destination des enseignants*, avec M. Detaille et la collaboration de L. Meinertzhagen. Bruxelles : PIE Peter Lang.
- Wilmet M., 1986 : *La détermination nominale*. Paris : PUF.
- Wilmet M., 2003 : *Grammaire critique du français*. 3^e éd. Bruxelles : Duculot.

Lucie Barque

Université Paris 13, Alpage, INRIA

Pauline Haas

Université Paris 13, Lattice UMR 8094

Richard Huyghe

Université Paris Diderot, CLILLAC-ARP EA 3967

La polysémie nominale

ÉVÉNEMENT / OBJET :

**Quels objets pour
quels événements ?**

Abstract

This paper deals with the lexical notion of event. We study the well-known event/object nominal polysemy (see Grimshaw, 1990; Pustejovsky, 1995; Godard, Jayez 1996, among others) and give it an exhaustive treatment by gathering many data from existing lexical resources. About 200 nouns are listed, with various morphological properties — simple, converse or derived nominals may be concerned. We identify different types of events (activity, accomplishment, etc.) and objects (artifact, place, etc.), based upon explicit linguistic criteria. Then we study the relations between the different meanings of event/object polysemous nouns and the conditions under which their semantic types can combine.

Keywords

Polysemy, noun, event, object, lexical aspect, thematic role.

1. Introduction

La polysémie ÉVÉNEMENT / OBJET est abondamment commentée dans les travaux portant sur les nominalisations. Elle concerne des noms tels que *construction* dans :

(1a) *La construction de ce bâtiment a pris longtemps.* [ÉVÉNEMENT]

(1b) *Cette construction tout en bois est magnifique.* [OBJET]

Le principal enjeu est de distinguer les deux interprétations des nominalisations, en mettant en évidence l'existence d'une structure argumentale et aspec-

tuelle en cas d'interprétation événementielle. Une telle structure est absente en cas d'interprétation objectuelle, l'objet correspondant généralement au résultat de l'action (cf. Alexiadou, 2001 ; Borer, 2003 ; Grimshaw, 1990 ; *inter alia*).

La polysémie ÉVÉNEMENT / OBJET s'observe également en dehors du champ des nominalisations et des interprétations résultatives. Un nom comme *repas*, par exemple, n'est pas dérivé d'un verbe et ne dénote pas, dans son acception OBJET, le résultat de l'action, mais plutôt son instrument :

(2a) *Le repas aura lieu à 21h.* [ÉVÉNEMENT]

(2b) *Le repas qu'ils nous ont servi était délicieux.* [OBJET]

La question générale de la différenciation sémantique entre noms d'objets [Nobj] et noms d'événements [Nev] est alors posée, et des contextes linguistiques discriminants, comme la construction avec les verbes *se trouver* et *avoir lieu*, sont distingués (cf. Godard, Jayez, 1996 ; Huyghe, 2012). Une des applications visées est la désambiguïsation entre les acceptions ÉVÉNEMENT et OBJET dans l'annotation sémantique des noms prédicatifs en corpus (cf. Arnulphy, Tannier, Vilnat, 2011 ; Balvet, Barque, Condette, Haas, Huyghe, Marin, Merlo, 2011 ; Condamines, Bourigault, 1999 ; Peris, Taulé, Rodríguez, 2010).

Une autre question soulevée par ces noms porte sur la manière dont se combinent les acceptions ÉVÉNEMENT et OBJET. Sont-elles interprétativement disjointes, c'est-à-dire mutuellement exclusives comme c'est habituellement le cas pour les unités polysémiques, ou peuvent-elles coexister dans le cadre d'une copredication, comme dans (3) ?

(3) *La reproduction qui se trouve sur ce mur a été effectuée par Pierre.*

Dans (3), un même SN, *la reproduction*, est associé à la fois à un verbe sélectionnant l'interprétation OBJET (*se trouver*) et à un verbe sélectionnant l'interprétation ÉVÉNEMENT (*effectuer*). Différentes analyses ont été proposées pour rendre compte de ce type de phénomènes, en termes de multitypage lexical (Pustejovsky, 1995 ; Godard, Jayez, 1996 ; Jacquy, 2006), de facettes sémantiques (Cruse, 1995) ou de « métonymie intégrée » (Kleiber, 1999).

Dans cette contribution, nous revenons sur la polysémie ÉVÉNEMENT / OBJET en français, en nous interrogeant sur les conditions sémantiques qui autorisent, pour un nom donné, cette polysémie¹. L'angle choisi pour aborder cette question est celui des propriétés aspectuelles des noms événementiels, avec l'objectif de déterminer dans quelle mesure ces propriétés influencent le type d'objet pouvant leur être associé : un nom d'événement télique implique-t-il par exemple que le nom d'objet qui lui est associé corresponde au résultat de l'action ?

¹ La question du caractère disjoint ou conjoint des acceptions événement et objet (et donc du caractère effectivement polysémique des noms étudiés) fera l'objet d'un travail ultérieur.

L'étude que nous proposons ici repose sur l'analyse d'un nombre important de données regroupées dans un lexique de 200 noms, dont nous indiquons dans un premier temps comment il a été constitué et catégorisé sémantiquement.

2. Constitution du lexique

Les données rassemblées dans ce travail sont extraites de différents dictionnaires (*Le Petit Robert*, 2012 ; *Le TLFi*) et de ressources dédiées aux noms prédicatifs, notamment le lexique Nomage (Balvet *et al.*, 2011) et le lexique de noms simples (Bittar, 2010). Les noms retenus sont morphologiquement variés : ils peuvent être simples (*repas*, *loto*), convertis (*relais*, *mélange*)² ou construits (*préparation*, *éclairage*). Cette section détaille les critères de sélection des noms présentant des acceptions ÉVÈNEMENT et OBJET.

2.1. Définitions et tests

Nous partons de la définition générale des événements comme situations dynamiques occurrenceielles (i.e. intrinsèquement délimitées dans le temps). Les événements s'opposent aux situations statives, dénotées par des noms comme *signification*, *tristesse*, *vétusté*, mais aussi aux situations dynamiques non occurrenceielles, dénotées par des noms massifs comme *jardinage*, *natation*, *patinage* (cf. Flaux, Van de Velde, 2000 ; Heyd, Knittel, 2009 ; Haas, Huyghe, 2010). L'interprétation dynamique d'un nom comme *couture* sera ainsi considérée uniquement dans ses emplois comptables, comme dans *effectuer une couture*, par opposition à *faire de la couture* où *couture* ne dénote pas une action spatio-temporellement individuée. Nous considérons que les objets sont des entités physiques, animées ou non, ne dépendant pas directement du temps et dépourvues de propriétés aspectuelles (cf. Huyghe, 2012).

Les tests linguistiques retenus pour l'identification des noms d'événements (ou Nev) et des noms d'objets (ou Nobj), fondés notamment sur les travaux de Jean-Claude Anscombre (2007), Béatrice Arnulphy *et al.* (2010), Gaston Gross (1996), Gaston Gross, Ferenc Kiefer (1995), Danièle Godard, Jacques Jayez (1996), Pauline Haas, Richard Huyghe, Rafael Marín (2008), Georges Kleiber, Céline Benninger, Michèle Biermann-Fischer, Francine Gerhard-Krait,

² Les noms convertis (e.g. *relais*, *mélange*) sont corrélés à des verbes mais non suffixés, ce qui ne permet pas de préjuger de l'orientation dérivationnelle V-N — orientation souvent difficile à déterminer (cf. Tribout, 2010).

Marie Lammert, Anne Theissen, Hélène Vassiliadou (2012), sont les suivants :

N ÉVÈNEMENT

- (4a) *Le N a eu lieu SP (Le repas a eu lieu à 20h.)*
- (4b) *effectuer (le / un) N (effectuer une description détaillée)*
- (4c) *procéder à un N (procéder à l'emballage d'un cadeau)*
- (4d) *en cours de N, un N en cours (en cours de délibération, une délibération en cours)³*

N OBJET

- (5a) *Le N se trouve (quelque part) ((Le passage / le jeu / le méchoui) se trouve ici)*
- (5b) *prédication matérielle (L'emballage est en plastique)*
- (5c) *prédication d'accident physique (La mission a été incendiée)*
- (5d) *prédication dimensionnelle (une construction de deux mètres de haut)*

Chacun des tests proposés constitue une condition suffisante de la catégorisation comme Nev ou Nobj. Il n'est en revanche pas nécessaire.

2.2. Contraintes relatives aux noms sélectionnés

Les noms retenus dans notre étude doivent tout d'abord présenter des acceptions ÉVÈNEMENT et OBJET en synchronie. C'est le cas pour *relais* (6), qui peut dénoter aussi bien une course en équipe que le témoin que se transmettent les coureurs pendant cette course. Le nom *garage* (7), en revanche, n'est pas sélectionné dans le lexique puisque son acception ÉVÈNEMENT n'est plus utilisée :

- (6a) *Le relais 4 x 100 mètres a eu lieu ce matin.*
- (6b) *Le relais est tombé pendant la course.*
- (7a) **Effectuer le garage d'une voiture s'avère parfois très difficile.*
- (7b) *Le garage se trouve au coin de la rue.*

L'acception OBJET doit de plus être clairement liée sémantiquement à l'acception ÉVÈNEMENT, comme illustré par *traduction* en (8) : le texte traduit est le résultat de l'action de traduire. Le nom *salon* (9), quant à lui, présente bien les deux acceptions

³ Conformément à ce qui est le cas dans l'ensemble des travaux sur la polysémie ÉVÈNEMENT / OBJET, la distinction n'est pas faite ici entre les interprétations strictes d'événement (i.e. entité spatio-temporelle autonome, test (4a)) et d'occurrence actionnelle (i.e. élément prédicatif incomplet, tests (4b) et (4c)) (cf. Van de Velde, 2006).

ÉVÈNEMENT et OBJET en synchronie, mais le Nobj (ensemble de meubles) n'a pas de lien direct évident avec le Nev :

- (8a) *Il est difficile d'effectuer une traduction de ce texte.*
 (8b) *Sa traduction est posée sur la table.*
 (9a) *Le salon de l'agriculture a lieu tous les ans.*
 (9b) *Ce salon se compose de deux fauteuils et d'un canapé.*

Par conséquent, *salon* n'a pas été retenu comme nom polysémique ÉVÈNEMENT / OBJET dans notre lexique.

Notons enfin que le sens du Nev est, le cas échéant, circonscrit par le Nobj qui lui est associé. Par exemple, l'acception événementielle de *sélection* sera testée avec un complément désignant un ensemble d'animés (*la sélection des joueurs par l'entraîneur*) puisque l'acception OBJET correspondante dénote un ensemble d'animés (*La sélection française dormira ce soir en Russie*).

3. Catégorisation sémantique des noms et des liens de polysémie

L'examen du lexique constitué fait apparaître différents cas de figure, mettant en jeu différents types d'événements, classés du point de vue de leurs propriétés aspectuelles (e.g. téléiques ou atéiques) et d'objets (e.g. animés ou non). En outre, la relation métonymique entre les deux acceptions nominales — le Nobj lexicalise un des participants de la situation dénotée par le Nev — varie selon le rôle joué par le participant (e.g. Agent, Instrument, ...). Nous proposons comme préalable à l'analyse des données rassemblées une catégorisation sémantique détaillée de chaque nom candidat et des relations établies entre les acceptions retenues.

3.1. Sous-types événementiels

Nous distinguons différents types de Nev suivant leurs propriétés aspectuelles, en adaptant la classification de Zeno Vendler (1967) au domaine nominal (cf. Haas *et al.*, 2008).

Les noms d'achèvements dénotent des actions dépourvues de durée (e.g. *arrivée, invention, ouverture, parricide, démission*). Ces noms vérifient les tests événementiels (10a), mais ils ne sont compatibles ni avec les compléments de la forme *de + mesure temporelle* (10b), ni avec le verbe *durer* (10c) :

- (10a) *Le parricide a eu lieu à l'aube.*
 (10b) **un parricide de dix minutes*

(10c) **Le parricide a duré dix minutes*⁴.

Les noms d'activités et d'accomplissements se distinguent des noms d'achèvements par leur aspect duratif :

(11a) (*La manifestation / l'installation*) a eu lieu hier.

(11b) (*une manifestation / une installation*) de trois heures

(11c) (*La manifestation / l'installation*) a duré trois heures.

Activités et accomplissements s'opposent par leur (a)télicité. Cependant, la t'élicité est plus difficile à déterminer dans le domaine nominal que dans le domaine verbal. En effet, les compléments temporels introduits par *en* et *pendant*, habituellement employés pour distinguer les procès t'éliques et at'éliques, s'attachent moins facilement aux constituants nominaux que verbaux. Le « paradoxe imperfectif », vérifié pour les V d'accomplissement et non pour les V d'activité (cf. Dowty, 1979 ; Garey, 1957 ; Ken ny, 1963), qui indique que l'interruption des événements t'éliques empêche leur réalisation, peut être adapté aux noms :

(12a) *Ils ont arrêté de manifester* implique *Ils ont manifesté*. [ÉVÈNEMENT ATÉLIQUE]

(12b) *Ils ont arrêté de s'installer* n'implique pas *Ils se sont installés*. [ÉVÈNEMENT T'ÉLIQUE]

(13a) *La manifestation a été interrompue* implique *Ils ont manifesté / La manifestation a eu lieu*. [ÉVÈNEMENT ATÉLIQUE]

(13b) *L'installation a été interrompue* n'implique pas *Ils se sont installés / L'installation a eu lieu*. [ÉVÈNEMENT T'ÉLIQUE]

L'application de ce test appelle une remarque. De nombreux accomplissements consistent en un changement d'état progressif, qu'il s'agisse de procès à thème incrémental, pour lesquels l'extension temporelle est directement corrélée à l'évolution de l'objet affecté (cf. Dowty, 1991 ; Krifka, 1992 ; Rothstein, 2001 ; Tenny, 1994), ou de changements d'état gradables (« degree achievements », cf. Dowty, 1979) construits sur des échelles de valeurs fermées (cf. Hay, Kennedy, Levin, 1999). L'interruption de l'action dans ce cas permet de considérer le procès comme partiellement réalisé, ce qui peut fausser l'interprétation du test proposé :

⁴ Certains noms d'achèvements sont compatibles avec les expressions de durée lorsqu'ils dénotent un état transitoire résultant de l'action décrite, comme dans *Son arrêt au stand a duré quarante secondes* et *La censure de cet ouvrage a duré vingt ans* (cf. Haas, Jugnet, sous presse ; Piñon, 1997). La durée ne porte pas sur le processus dynamique qui conduit à l'état observé, cette action restant vue comme ponctuelle. Par ailleurs, les contextes itératifs permettent de conceptualiser une répétition d'événements ponctuels comme ayant une durée, comme dans *L'arrivée des coureurs a duré plus de deux heures*. C'est bien l'itération des événements qui est durative et non chaque occurrence événementielle en soi (cf. Kreutz, 2005 ; Lamirov, 1987 ; Peeters, 2005 ; *inter alia*).

- (14a) *La rédaction du manifeste a été interrompue* implique *Le manifeste a été en partie rédigé* / *Une rédaction partielle du manifeste a eu lieu.*
- (14b) *La rédaction du manifeste a été interrompue* n'implique pas *Le manifeste a été (intégralement) rédigé* / *La rédaction (intégrale) du manifeste a eu lieu.*

Nous considérons ces événements comme des accomplissements, dès lors qu'ils impliquent un point culminant qui détermine la fin de l'action et au-delà duquel le procès ne peut pas continuer.

Par ailleurs, il est connu que la télicité verbale s'établit au niveau du SV, car elle dépend de la délimitation de l'objet direct : si *construire une maison* est télique, *construire des maisons* en revanche est atélique (cf. Verkuyl, 1993). Nous choisissons d'étiqueter par défaut les noms qui intègrent une structure argumentale en considérant la réalisation d'un argument interne délimité, puisqu'il s'agit de l'élément discriminant entre prédicats téliques et atéliques. Il existe en effet des verbes comme *pousser* qui, même dotés d'un objet délimité, ont une lecture atélique (e.g. *pousser un chariot pendant une heure* vs **pousser un chariot en une heure*, cf. Rothstein, 2004 ; Verkuyl, 1993). Le nom *construction* sera donc évalué ici par défaut comme *construction d'un x⁵*, et considéré comme un accomplissement. Cette option est cohérente avec la nécessité de prendre en considération des actions temporellement bornées⁶, conformément à la définition des événements donnée § 2.1. Aussi les noms sous (15) :

- (15) *censure, rangement, décoration, peinture, traduction, travail, chasse, coloriage, découpage, épargne, immigration, plagiat, couture*

qui ont un emploi massif régulier et s'emploient aisément dans des SN génériques définis au singulier, dans lequel ils s'interprètent comme dotés d'un argument interne non délimité, ne sont considérés dans la polysémie ÉVÉNEMENT / OBJET que dans leur emploi occurrence (e.g. *le rangement de la chambre, le plagiat de cet ouvrage, la peinture du tableau* vs *faire du rangement, Le plagiat est réprimé par la loi, Elle aime la peinture*).

Nous définissons donc ici les noms d'activités comme dénotant des actions occurrence duratives atéliques (e.g. *manifestation, braderie, exposition, discours,*

⁵ L'argument considéré peut être au pluriel s'il dénote un objet délimité. Les noms à objet multiple, comme *assemblage, cueillette* et *énumération* s'interpréteront par défaut comme *l'assemblage / la cueillette / l'énumération des x (effectué(e) hier)*. Ils dénotent respectivement un accomplissement, une activité et un accomplissement.

⁶ La particularité de l'aspect nominal est d'intégrer au niveau lexical deux formes de délimitation : le bornage temporel indiqué par le caractère massif / comptable, correspondant à l'individuation occurrence de l'action, et la télicité, correspondant à l'existence d'un point culminant marquant la fin d'un procès (cf. Huyghe, 2011). Une action décrite par un nom peut être bornée et atélique, comme c'est le cas pour ce que nous appelons ici les noms d'activités (e.g. *manifestation, discours, promenade*).

festival), et les noms d'accomplissements comme dénotant des actions occurrencenelles duratives téliques (e.g. *installation, biopsie, portrait, préparation, recharge*).

3.2. Sous-types d'objets

Nous distinguons les noms d'objets selon qu'ils dénotent des animés (humains et animaux) ou des non-animés. Seuls les premiers valident les tests agentifs présentés sous (16)—(18) :

- (16a) *Le N a décidé de faire ceci.*
- (16b) *Son rendez-vous de huit heures a décidé de ne pas venir.*
- (16c) **L'alimentation a décidé de s'enrichir en sel ces dernières années.*
- (17a) *Le N a volontairement fait ceci.*
- (17b) *L'opposition a volontairement empêché le vote à l'assemblée ce matin.*
- (17c) **Les semis ont volontairement germé un mois trop tôt.*
- (18a) *Le N s'est dirigé vers tel endroit.*
- (18b) *L'élevage s'est dirigé vers la clôture électrifiée sans se méfier un instant.*
- (18c) **L'addition s'est dirigée vers la table 3.*

À cette distinction s'en ajoute une autre, transversale, qui oppose les entités individuelles aux entités collectives (ensembles d'objets). Les tests diffèrent selon que le référent est animé (19) ou non animé (20) :

- (19a) *Le N (s'est rassemblé / s'est séparé).*
- (19b) *La rédaction s'est rassemblée pour faire le point sur le dernier numéro du journal.*
- (19c) *Le rassemblement s'est séparé quand les forces de polices sont arrivées.*
- (20a) *Le N (est rassemblé / est éparpillé) quelque part.*
- (20b) *L'armement (est rassemblé / est éparpillé) dans la salle d'armes.*
- (20c) *La correspondance de Pierre est rassemblée dans une boîte à chaussure.*

Ces deux distinctions nous semblent suffisantes dans le cadre de cette étude de la polysémie nominale ÉVÉNEMENT / OBJET, fondée d'une part sur les propriétés aspectuelles du Nev (pour lesquelles la distinction entité collective vs non collective est pertinente) et d'autre part sur le rôle sémantique joué par le référent du Nobj dans la situation dénotée par le Nev (où des corrélations peuvent être faites entre classes sémantiques générales et rôles — e.g. Agent / animé). Des distinctions plus fines seront toutefois proposées ponctuellement lors de l'analyse des données (cf. § 4).

3.3. Relations entre Nev et Nobj

La relation entre les deux acceptions des noms polysémiques étudiés est dans tous les cas d'ordre métonymique, puisque le Nobj lexicalise l'un des participants possibles de la situation dénotée par le Nev⁷ : toute action consistant à effectuer le « dépôt » (Nev) de quelque chose dans un endroit n'implique pas, par exemple, que cet endroit s'appelle un « dépôt » (Nobj).

Nous distinguons quatre types de relation de métonymie selon le rôle thématique du participant⁸ dénoté par le Nobj dans la situation dénotée par le Nev. Ce participant peut correspondre à l'Agent (être animé instigateur et contrôleur du procès⁹), au Localisateur (repère spatial impliqué par le procès), à l'Instrument (entité non animée, éventuellement contrôlée par un agent, qui est à l'origine du procès) ou au Résultat (objet, être ou état des choses qui est la conséquence du procès) (cf. Dowty, 1991 ; Fillmore, 1968 ; Jackendoff, 1987 ; *inter alia*).

Un ensemble de tests métalinguistiques nous permettent d'identifier la relation sémantique entre les Nev et Nobj :

NOBJ LEXICALISE UN AGENT DANS LA SITUATION DÉNOTÉE PAR NEV

(21a) *Le Nobj n'a pas pu effectuer le Nev*

(21b) *L'escorte habituelle du président n'a pas pu effectuer son escorte aujourd'hui.*

(21c) *Le relais jamaïquain n'a pas pu effectuer le relais 4x100 mètres aujourd'hui.*

NOBJ LEXICALISE UN LOCALISATEUR DANS LA SITUATION DÉNOTÉE PAR NEV

(22a) *Un Nobj est un lieu où l'on effectue un Nev*

(22b) *Une promenade est un lieu où l'on effectue une promenade.*

(22c) *Un arrêt est un lieu où l'on effectue un arrêt.*

NOBJ LEXICALISE UN INSTRUMENT DANS LA SITUATION DÉNOTÉE PAR NEV

(23a) *Un Nobj sert au Nev*

⁷ Cette relation entre Nev et Nobj est décrite dans le cadre de la Lexicologie explicative et combinatoire, au moyen de la fonction lexicale S_i qui associe à une unité lexicale prédicative le nom typique de son i^{ème} actant (cf. Mel'čuk, Clas, Polguère, 1995) :

S1(autopsie) = médecin légiste ; S2(autopsie) = cadavre, corps ; S1(administration_1) = administration_2 ; S2(construction_1) = construction_2.

⁸ Rappelons que traditionnellement, le rôle thématique nomme la relation sémantique qui existe entre un prédicat et l'un de ses arguments (typiquement les rôles Agent, Résultat, etc.) ou l'un de ses modificateurs (typiquement les rôles Instrument, Localisateur, etc). Puisque notre étude s'applique aux noms et que la question de la structure argumentale des noms devrait donner lieu à un trop long développement, nous préférons nous en tenir ici à la notion plus conceptuelle de participant d'une situation.

⁹ Les définitions des rôles sont extraites de Riegel, Pellat, Rioul (1994 : 125).

(23b) *L'accompagnement sur le pupitre sert à l'accompagnement de cette partie.*

(23c) *Ce réveil Mickey sert au réveil des petits.*

NOBJ LEXICALISE UN RÉSULTAT DANS LA SITUATION DÉNOTÉE PAR NEV

(24a) *Le Nev a donné lieu à un Nobj*

(24b) *La construction engagée hier a donné lieu à une construction de deux mètres.*

(24c) *Leur correspondance pendant plusieurs années a donné lieu à une correspondance publiable.*

3.4. Lexique annoté

Le lexique actuel est constitué de 200 entrées dans lesquelles sont indiqués la classe morphologique du nom (construit, convert ou simple), des exemples illustrant les acceptions ÉVÈNEMENT et OBJET, la classe aspectuelle du Nev (activité, accomplissement ou achèvement), la classe sémantique du Nobj (animé ou non-animé, collectif ou non) et enfin la relation thématique liant le Nobj au Nev. Le tableau 1 présente, à titre d'illustration, quatre entrées du lexique.

Tableau 1

Lexique annoté

<p>Lemme : administration Morpho : déverbal Nev : [L'administration de la colonie a lieu depuis le Queensland.] ACTIVITÉ Nobj : [L'administration a décidé de se mettre en grève.] ENSEMBLE D'ANIMÉS Relation : Agent</p>
<p>Lemme : piqûre Morpho : déverbal Nev : [Il doit effectuer une piqûre d'insuline avant chaque repas.] ACHÈVEMENT Nobj : [La piqûre se trouve sur la table.] NON-ANIMÉ Relation : Instrument</p>
<p>Lemme : touche Morpho : convert Nev : [L'avant-centre a effectué une touche très longue.] ACHÈVEMENT Nobj : [Il a mis le pied sur la touche.] NON-ANIMÉ Relation : Localisateur</p>
<p>Lemme : portrait Morpho : simple Nev : [Il a effectué son portrait il y a quelques années.] ACCOMPLISSEMENT Nobj : [Le portrait est accroché là.] NON-ANIMÉ Relation : Résultat</p>

4. Analyse des données

Y a-t-il des restrictions de sélection entre les types d'événements, d'objets et de relations distingués ? Si oui, comment s'analysent-elles ? Nous mènerons l'analyse à partir de l'acception événementielle des noms polysémiques, conformément aux contraintes initiales de constitution du corpus. Concernant l'acception *OBJET*, elle sera étudiée via la relation thématique à l'origine du lien de polysémie. Nous parlerons ainsi, à des fins de simplification, de « Nobj dénotant un Agent / Résultat / etc. » pour « Nobj lexicalisant un Agent / Résultat / etc. de la situation dénotée par le Nev correspondant ». Les tableaux 2—3 indiquent, en proportions, l'ensemble des sous-types événementiels et des relations recensés dans le corpus étudié.

Tableau 2
Types aspectuels recensés (%)

Nev		
Accomplissement	Achèvement	Activité
45	30,5	24,5

Tableau 3
Relations recensées (%)

Nobj			
Résultat	Instrument	Localisateur	Agent
62,2	28,8	5,6	3,4

Les tableaux (2) et (3) indiquent que les noms polysémiques étudiés mettent majoritairement en jeu des Nev dénotant une situation téléique (accomplissements et achèvements) et des Nobj dénotant des résultats. Voyons maintenant plus en détail les corrélations qui peuvent être mises au jour entre les types de procès dénotés et les participants aux procès susceptibles d'être lexicalisés.

4.1. Noms d'accomplissements

Tableau 4
Relations impliquées par les N d'accomplissements (%)

Acc			
Résultat	Instrument	Localisateur	Agent
62,2	28,8	5,6	3,4

Seuls quelques noms d'accomplissements sont associés à une acception OBJET dénotant des Agents (e.g. *relais, rédaction*) ou des Localisateurs (e.g. *parcours, retraite*). En majorité, les Nobj associés aux noms d'accomplissements dénotent sans surprise des Résultats :

(25) Accomplissements / Résultats

construction, installation, portrait, incrustation, radiographie, traduction, collage, ébauche, préparation, assemblage, construction, finition

Les procès décrits impliquent dans tous les cas la création d'un nouvel objet. Les noms concernés sont des noms de création (e.g. *construction*) ou de redescription (e.g. *traduction*) (cf. Bisetto, Melloni, 2007; Ježek, Melloni, 2011). Certains N, comme *assemblage, combinaison, collage, étalage, énumération*, renvoient à une disposition d'objets déjà existants, qui apparaît elle-même comme un nouvel objet. Dans tous les cas, l'objet est saillant dans la structure événementielle du N et conditionne sa télicité.

Certains noms d'accomplissements dénotent des Instruments :

(26) Accomplissements / Instruments

armement, équipement, coloration, recharge, service, maquillage

Les procès décrits ne consistent pas en la création d'un objet. Leur télicité tient généralement à un état visé (le fait d'être armé / équipé / rechargé / etc). La particularité ici est que le changement d'état fait intervenir de façon cruciale un accessoire, que le nom peut dénoter. Figurent également parmi les N d'accomplissements associés à des Instruments la plupart des noms de repas (*déjeuner, dîner, goûter, repas*, etc.), dont la télicité est moins saillante, mais qui décrivent des actions (programmées et séquencées) fondées sur l'instrumentation de la nourriture.

4.2. Noms d'achèvements

Tableau 5
Relations impliquées par les N d'achèvements (%)

Ach			
Résultat	Instrument	Localisateur	Agent
62,3	16,4	16,4	4,9

Les noms d'achèvements qui dénotent des Agents (e.g. *parricide*) sont rares. Comme les noms d'accomplissements, les noms d'achèvements renvoient pour la plupart, dans leur acception OBJET, à un Résultat :

(27) Achèvements / Résultats

invention, commotion, jugement, piqûre, publication, modification, tirage, dédicace, réglementation, inondation, découverte, anomalie

Comme dans le cas des accomplissements / Résultats, la télicité des procès dans (27) peut tenir à la création d'un objet (e.g. *invention*) ou à sa redescription, i.e. à sa réapparition sous une forme nouvelle (e.g. *publication*). L'absence de durée en soi ne semble pas être un élément déterminant dans la possibilité de combiner les types ÉVÈNEMENT et OBJET. Reste qu'une certaine diversité sémantique s'observe ici : *condamnation, jugement, réglementation*, etc. dénotent des actions administratives qui s'accompagnent d'un compte rendu écrit, *piqûre, coup, commotion*, etc. dénotent des accidents corporels qui génèrent des plaies, et des noms comme *emplette, capture, révélation (du cinéma)* dénotent des objet déjà existants, envisagés sous l'angle de leur participation à un procès et marquant le but de ce procès.

Certains N d'achèvements dénotent un localisateur :

(28) Achèvements / Localisateurs

arrêt, croisement, passage, départ, arrivée, escale

Les procès décrits ne s'accompagnent pas de la création d'un objet, mais impliquent consubstantiellement la spécification d'un lieu. En cas de dérivation verbale, le lieu peut figurer dans la structure argumentale des verbes de base. Les noms correspondants peuvent dénoter et l'action et le repère spatial.

Enfin, certains N d'achèvements polysémiques mettent en jeu la relation d'Instrument :

(29) Achèvements / Instruments

paiement, convocation, remboursement, apport, démission, candidature

Ces noms décrivent principalement des actions dont la réalisation s'appuie sur l'instrumentalisation d'un document écrit (e.g. *convocation*) ou sur le transfert de sommes d'argent (e.g. *paiement*). Les noms peuvent désigner respectivement les documents écrits ou les sommes d'argent en jeu dans les procès.

4.3. Noms d'activités

Tableau 6
Relations impliquées par les N d'activités (%)

Ach			
Résultat	Instrument	Localisateur	Agent
16,3	28,6	28,6	26,5

Les N d'activités présentent des combinaisons de sous-types ÉVÉNEMENT / OBJET plus significativement hétérogènes que les noms d'événements téléliques. La présomption de résultativité liée à la télélicité étant *a priori* exclue, les autres types de relations sont plus représentés que pour les N d'accomplissements et d'achèvements. De fait, les noms à interprétation d'activité / Résultat (e.g. *chasse, pêche, cueillette, correspondance*) sont très minoritaires. Les procès qu'ils décrivent consistent généralement en des actions itératives visant un produit. On note d'ailleurs une prédilection de ces noms pour la dénotation d'ensembles d'objets.

Les autres noms d'activités qui ont une acception OBJET se répartissent à peu près équitablement entre les interprétations d'Agent, de Localisateur et d'Instrument :

(30) Activités / Agents

escorte, assemblée, manifestation, rébellion, défense, expédition, mission, flirt

(31) Activités / Localisateurs

festival, braderie, kermesse, promenade, assises, foire, brocante, exposition

(32) Activités / Instruments

jeu, alimentation, loto, éclairage, discours, prière, apéritif, éloge

La répartition entre les trois catégories semble difficilement prédictible. Certaines tendances apparaissent toutefois, suivant les particularités des procès décrits. Ainsi, les noms dénotant des actions collectives (e.g. *escorte, expédition*) peuvent dénoter leurs agents, les noms décrivant des regroupements festifs (e.g. *festival, kermesse*) peuvent désigner leurs lieux de réalisation¹⁰, et les noms dénotant des types de discours (e.g. *discours, éloge*) peuvent désigner leur support écrit.

5. Conclusion

Nous avons proposé dans cette étude une analyse des noms à double interprétation ÉVÉNEMENT / OBJET fondée sur les propriétés prédicatives et aspectuelles de ces noms dans leur acception événementielle. La question était de savoir dans quelle mesure les propriétés aspectuelles des Nev — c'est-à-dire le caractère (a)télique et (non) duratif des situations dénotées — déterminent le type du participant (défini par son rôle thématique) dénoté par le Nobj correspondant.

¹⁰ Les noms dénotant des Agents sont tous corrélés morphologiquement à des verbes, tandis que les noms dénotant des Localisateurs ne le sont pas nécessairement. On peut faire l'hypothèse que l'interprétation agentive des noms est issue sémantiquement du domaine verbal.

L'analyse des données confirme qu'il existe une corrélation forte, mais non nécessaire, entre télicité et résultativité. Les noms d'événements téliques et atéliques privilégient respectivement les interprétations résultative et non résultative, mais les noms d'activités n'excluent pas l'acception de résultat (*travail*), et surtout, la télicité ne garantit pas la relation résultative. C'est en fait l'élément sémantique à l'origine de la télicité qui détermine la relation avec l'objet dénoté — Résultat pour les événements de création (*construction*) ou de redescription (*traduction*), Instrument pour les événements d'équipement (*armement*) ou de transfert d'argent (*paiement*), etc. On note au passage que la résultativité ne tient pas strictement à la production d'objets : elle peut correspondre à la présentation d'objets déjà existants envisagés dans une situation particulière (*emplette*).

On observe également qu'il existe des combinaisons polysémiques récurrentes suivant le type de procès décrit. Par exemple, les noms de déplacement (*promenade, parcours*) dénotent des lieux, les noms de repas (*déjeuner, méchoui*) dénotent les aliments associés, les noms d'interventions orales (*déclaration, exposé*) dénotent des instruments ou des résultats qui sont des objets écrits à contenu informationnel. Il apparaît ici nécessaire, pour pouvoir rendre compte de l'ensemble de ces régularités, de raffiner la typologie à la fois des actions et des objets dénotés.

Outre le développement du lexique des NOMS ÉVÉNEMENT / OBJET, différentes pistes de travail sont à explorer pour élargir notre étude. La possibilité d'établir des coprédications réunissant les acceptions OBJET et ÉVÉNEMENT, comme dans (3), pourra être elle aussi étudiée selon les types d'événements et de relations en jeu. Par exemple, les N dénotant à la fois un événement et un Résultat (33) semblent de prime abord plus favorables à la coprédication que les N dénotant un événement et un Agent (34) :

- (33a) *La commotion que l'on observe au niveau de la tempe gauche s'est produite à la suite d'un choc d'une grande violence.*
 (33c) *La reproduction qui est sur le mur a été effectuée par Pierre.*
 (34a) **Le parricide qui a eu lieu hier a parlé avec détachement de son crime.*
 (34b) **Les secours qui ont été précipitamment effectués sont arrivés à 20h.*

On pourra également s'interroger sur le lien éventuel entre les propriétés morphologiques d'un nom et la combinaison polysémique qu'il autorise, et, dans le cas des noms corrélés à un verbe, sur le lien entre les propriétés de transitivité du verbe et le type sémantique ÉVÉNEMENT / OBJET du nom qui lui est lié.

Références

- Alexiadou A., 2001 : *Functional Structure in Nominals : Nominalization and Ergativity*. Amsterdam—Philadelphia : John Benjamins.
- Anscombre J.-C., 2007 : « Les indicateurs aspectuels de déroulement processif : *en cours de, en passe de, en train de, en voie de* ». *Cahiers de Lexicologie*, **90**, 41—74.
- Arnulphy B., Tannier X., Vilnat A., 2010 : « Les entités nommées événement et les verbes de cause — conséquence ». In : *Actes de TALN 2010*. Montreal, Canada.
- Arnulphy B., Tannier X., Vilnat A., 2011 : « Un lexique pondéré des noms d'événements en français ». *TALN*, Montpellier 27 juin—1^{er} juillet, 51—56.
- Balvet A., Barque L., Condette M.-H., Haas P., Huyghe R., Marín R., Merlo A., 2011 : « Nomage : Confronter les attentes théoriques aux observations du comportement linguistique des nominalisations en corpus ». *TAL*, **52 (3)**, 129—152.
- Bisetto A., Melloni C., 2007 : « A lexical semantic investigation ». In : G. Booij, L. Ducceschi, B. Fradin, E. Guevara, A. Ralli, S. Scalise, eds.: *On-line Proceedings of the Fifth Mediterranean Morphology Meeting (MMM5)*, 393—412.
- Bittar A., 2010 : *Building a TimeBank for French: A Reference Corpus Annotated According to the ISO-TimeML Standard*. [Thèse de doctorat en sciences du langage non publiée]. Paris, Université Paris Diderot.
- Borer H., 2003 : « Exo-skeletal vs endo-skeletal explanations: syntactic projections and the lexicon ». In : J. Moore, M. Polinski, eds.: *The Nature of Explanation in Linguistic Theory*. Stanford: CSLI Publications, 31—68.
- Condamines A., Bourigault D., 1999 : « Alternance nom/verbe : explorations en corpus spécialisés ». In : B. Victorri, J. François, éd.: *Sémantique du lexique verbal. Actes de l'atelier de Caen, Cahiers de l'Elsap*. Presses Universitaires de Caen, 41—48.
- Cruse D.A., 1995 : « Polysemy and related phenomena from a cognitive linguistic viewpoint ». In : P.St. Dizier, E. Viegas, eds.: *Computational Lexical Semantics*. Cambridge: Cambridge University Press, 33—39.
- Dowty D., 1979 : *Word Meaning and Montague Grammar: the Semantics of Verbs and Times in Generative Semantics and Montague's PTQ*. Dordrecht: Reidel.
- Dowty D., 1991 : « Thematic Proto-Roles and Argument Selection ». *Language*, **67**, 547—619.
- Fillmore C., 1968 : « The Case for Case ». In : E. Bach, R.T. Harms, eds.: *Universals in Linguistic Theory*. New York: Holt, Rinehart & Winston, 1—88.
- Flaux N., Van de Velde D., 2000 : *Les noms en français : esquisse de classement*. Paris : Ophrys.
- Garey H.B., 1957 : « Verbal aspect in French ». *Language*, **33**, 91—110.
- Godard D., Jayez J., 1996 : « Types nominaux et anaphores : le cas des objets et des événements ». In : W. De Mulder, L. Tasmowski-De Ryck, C. Vetter, eds.: *Anaphores temporelles et (in-)coherence. Cahiers Chronos*, **1** [Amsterdam : Rodopi], 41—58.
- Grimshaw J., 1990 : *Argument Structure*. Cambridge, MA: The MIT Press.
- Gross G., Kiefer F., 1995 : « La structure événementielle des substantifs ». *Folia Linguistica*, **29**, 43—65.

- Gross G., 1996: «Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle». *Langages*, **121**, 54—72.
- Haas P., Huyghe R., Marín R., 2008: «Du verbe au nom : calques et décalages aspectuels». In: J. Durand, B. Habert, B. Laks, eds.: *Congrès Mondial de Linguistique Française — CMLF'08*. Paris: Institut de Linguistique Française, 2039—2053.
- Haas P., Jugnet A., sous presse: «De l'existence des prédicats d'achèvements». *Linguisticae Investigationes*.
- Hay J., Kennedy C., Levin B., 1999: "Scalar structure un-derlies telicity in degree achievements". In: *The Proceedings of Semantics and Linguistic Theory*, **9**, 127—144.
- Huyghe R., 2011: "(A)telicity and the mass-count distinction: the case of French activity nominalizations". *Recherches Linguistiques de Vincennes*, **40**, 101—126.
- Huyghe R., 2012: «Noms d'objets et noms d'événements: quelles frontières linguistiques?». *Scolia*, **26**, 81—104.
- Jackendoff R., 1987: "The Status of Thematic Relations". *Linguistic Theory, Linguistic Inquiry*, **18**, 369—411.
- Jacquey E., 2006: «Un cas de "polysémie logique": modélisation de noms d'action en français ambigu entre processus et artefact». *TAL*, **47 (1)**, 137—166.
- Ježek E., Melloni C., 2011: "Nominals, polysemy and copredication". *Journal of Cognitive Sciences*, **12**, 1—31.
- Kenny A., 1963 [1994]: *Action, Emotion and Will*. Bristol: Thoemmes Press.
- Kleiber G., 1999: *Problèmes de sémantique. La polysémie en questions*. Villeneuve d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion.
- Kleiber G., Benninger C., Biermann-Fischer M., Gerhard-Krait F., Lammert M., Theissen A., Vassiliadou H., 2012: «Typologie des noms: le critère *se trouver + SP loc*». *Scolia*, **26**, 105—130.
- Kreutz P., 2005: «Cesser au pays de l'ellipse». In: H. Bat-Zeev Shyldkrot, N. Le Querler, eds.: *Les périphrases verbales*. Amsterdam: John Benjamins, 431—454.
- Krifka M., 1992: "Thematic Relations as Links between Nominal Reference and Temporal Constitution". In: I. Sag, A. Szabolcsi, eds.: *Lexical Matters*. Stanford, CA: CSLI Publications, 29—53.
- Lamiroy B., 1987: "The complementation of Aspectual Verbs in French". *Language*, **63 (2)**, 278—298.
- Mel'čuk I., Clas A., Polguère A., 1995: *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*. Louvain-la-Neuve: Duculot.
- Peeters B., 2005: «Commencer à + infinitif, métonymie intégrée et piste métaphorique». In: H. Bat-Zeev Shyldkrot, N. Le Querler, eds.: *Les périphrases verbales*. Amsterdam: John Benjamins, 381—396.
- Peris A., Taulé M., Rodríguez R., 2010: "Semantic Annotation of Deverbal Nominalizations in the Spanish corpus AnCora". In: M. Dickinson, K. Mürisep, M. Passarotti, eds.: *Proceedings of The Ninth International Workshop on Treebanks and Linguistic Theories*, 187—198.
- Piñón C., 1997: "Achievements in an Event Semantics". In: A. Lawson, E. Cho, eds.: *Proceedings of Semantics and Linguistic Theory 7*, 273—296. Ithaca, NY, CLC Publications: Cornell University.

- Pustejovsky J., 1995: *The Generative Lexicon*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R., 1994: *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Rothstein S., 2001: "What are incremental themes?" In: G. Jaeger, A. Strigin, C. Wilder, N. Zhang, eds.: *Papers on Predicative Constructions, ZAS Papers in Linguistics*, **22**, 139—157. Berlin: ZAS.
- Rothstein S., 2004: *Structuring Events: A Study in the Semantics of Lexical Aspect*. Oxford: Blackwell.
- Tenny C., 1994: *Aspectual Roles and the Syntax-Semantics Interface*. Dordrecht: Kluwer Academic Publishers.
- Tribout D., 2010 : *Les conversions de nom à verbe et de verbe à nom en français*. [Thèse de doctorat en sciences du langage non publiée]. Paris, Université Paris Diderot.
- Van de Velde D., 2006 : *Grammaire des événements*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Vendler Z., 1967: *Linguistics in Philosophy*. Ithaca, NY: Cornell University Press.
- Verkuyl H.J., 1993: *A theory of aspectuality*. Cambridge: Cambridge University Press.

Lucie Steiblé, Rudolph Sock
*Institut de Phonétique de Strasbourg,
E.A. 1339, Linguistique, Langues et Parole
E.R. Parole & Cognition,
France*

Pretzel et Bretzel : lecture et analyse événementielles des signaux de parole pour l'étude des consonnes occlusives de l'alsacien

Abstract

Articulatory-acoustics events and the relations that tie them together are crucial to understanding proper speech functioning. The features at the phonological level and the cues studied in phonetics are related to specific speech events, visible for example in acoustic signals.

Thus, a close analysis of these events allows us to understand which relations underpin the system of contrasts. This article deals with Alsatian stops, taking into account the feature [voice]. A number of questions relating to the nature of the plosives are not solved. These questions are representative of difficulties in analyzing a system of fragile oppositions which nevertheless is operational and fluent.

So, we shall thus present a classification of the consonants of Alsatian. We shall begin by evoking problems posed by the classification of plosives, through features and cues. We shall use the results obtained during experimental analyses of the speakers of Colmar, the results of which might demonstrate the importance of understanding the event structure of these consonants, in order to classify them at a convincing phonological level.

Keywords

Plosives, Alsatian, phonological features, phonetic cues, voiced / devoiced, tense / lax, speech rate, perception, articulatory phonetics.

Les consonnes de l'alsacien, en l'occurrence la variante dialectale parlée dans la région de Colmar, comportent deux séries de consonnes occlusives. Contrairement aux deux séries de consonnes correspondantes en français (p/t/k et b/d/g), en alsacien, aucune des séries ne présente le trait de sonorité. Lors de leur production, les cordes vocales ne vibrent pour aucun des deux groupes. Cependant, ces sons sont graphiés de deux manières différentes, premier indice qui signale que les locuteurs feraient une différence entre eux. Ils sont également présents

à des positions équivalentes dans des mots ayant un sens différent. Parfois, comme évoqué avec humour dans le titre de l'article, les graphies sont représentatives des problèmes posés par ces consonnes : entre les États-Unis et la France, la graphie utilisée pour les viennoiseries varie de Pretzel à Bretzel. Il existe donc un problème de classement de ces consonnes, que nous tenterons de résoudre grâce à une lecture événementielle du signal de parole.

Comment la lecture événementielle du signal de parole peut-elle permettre de comprendre l'organisation et le fonctionnement des consonnes occlusives de l'alsacien ? Il s'agit de détecter sur le signal acoustique des événements interprétables directement en termes articulatoires, puis de définir une syntaxe entre certains événements, ce qui permettra d'obtenir des relations intrasegmentales (VOT, VTT, etc.) et des relations intersegmentales (tenue consonantique, durées vocaliques). Nous renvoyons à Christian Abry *et al.* (1985) pour plus de détails sur la lecture événementielle des signaux de parole. Ces dernières relations nous seront utiles ici pour déterminer les différences, parmi les occlusives de l'alsacien, entre les catégories sourdes et celles censées être sonores.

1. Heureux événements sur le signal de parole

Le but de cet article est d'explicitier ce en quoi l'analyse d'événements visibles sur un signal de parole permet de comprendre le fonctionnement général d'un groupe de sons, voire du système phonologique d'une langue donnée. Dans un premier temps, nous reviendrons sur la notion même de lecture événementielle du signal de parole, avant de lier cette problématique à celle, bien connue, du rapport entre traits (phonologiques) et indices (phonétiques). Enfin, nous concluons cette première partie par des explications relatives aux événements retenus pour notre étude.

Tout d'abord, qu'est-ce que la lecture événementielle des signaux de parole ? Lorsqu'un locuteur parle, l'ensemble de son système de production langagier est mis à contribution. Tous les éléments constitutifs du système phonatoire (des poumons à la sortie du conduit vocal) doivent, à partir des gestes des articulateurs, prendre des configurations spécifiques afin de produire les sons du langage. Ces configurations, qui sont des réalités articulatoires, ont des effets sur le son produit : ce sont là les conséquences acoustiques de faits articulatoires. Ces phénomènes acoustiques constituent en fait la « forme » du son, et à partir d'un enregistrement de bonne qualité, ils sont observables sur une représentation graphique de ce même son (telle que fournie, par exemple, par le logiciel PRAAT).

Ainsi, lorsqu'un phonème a été correctement produit, un certain nombre de « cibles » articulatoires ont été atteintes, donnant toutes leurs conséquences en

termes de r sonnances constitutives de la voix. Il est alors possible de d tecter sur le signal des  v nements acoustiques.   titre d'exemple, sur la figure 1., il est possible d'observer la diff rence acoustique (interpr table en termes articulatoires) entre les voyelles et la consonne intervocalique.

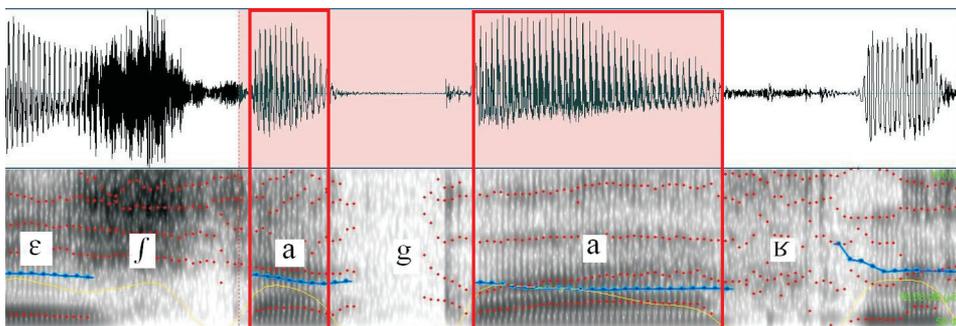


Fig. 1. Repr sentation graphique d'un signal de parole. Encadr es de rouge, les voyelles, au centre, une consonne occlusive

Nous reviendrons sur le statut probl matique de la consonne ici repr sent e, statut pr cis ment explicable gr ce   l'analyse d' v nements visibles sur le signal.

Cette lecture permet donc de fonder des analyses sur la stabilit  de ph nom nes visibles. Comment alors articuler ces  v nements avec les concepts de traits phonologiques et d'indices phon tiques ?

- Les traits rel vent du domaine de la phonologie. Ph nom nes distinctifs, ils permettent d'opposer des paires minimales linguistiques, comme dans *pain* et *bain*, o  le trait de sonorit  permet de faire la distinction entre les deux termes. Id alement, l'ensemble des traits permet de d crire toutes les langues.
- Les indices appartiennent, quant   eux, au domaine de la phon tique. Ils correspondent aux r alit s acoustiques qui sont sous-jacentes aux traits, et sont variables selon les langues. Ce sont pr cis ment les indices phon tiques que nous  tudions en cherchant les  v nements qui constituent ces indices sur un signal de parole. Chaque indice phon tique peut reposer sur des relations entre plusieurs  v nements, et se d finir ainsi par leur interaction. En fran ais, par exemple, le trait de sonorit  pour une consonne occlusive est soutenu par plusieurs indices : pr sence de vibrations laryng es, tenue consonantique plus courte, Voice Time Termination (nous y reviendrons) plus long, ... Le Voice Time Termination ou d lai d'arr t du voisement, indice phon tique, est observable principalement gr ce   deux  v nements : la fin de la structure formantique de la voyelle pr c dente et le dernier passage des vibrations par 0 hertz.

Notre  tude a pour objet les six consonnes occlusives p/b, t/d et k/g. Les ph nom nes au sein de ces paires s'opposent en fran ais par le trait de sonorit , et les paires entre elles par leur lieu d'articulation : p/b sont des consonnes bilabiales, t/d apico-alv odentales et k/g dorso-v laires. En alsacien, ces trois paires de con-

sonnes existent et disposent de graphies distinctes. Nous verrons cependant que la sonorité n'est pour rien dans la différence au sein des paires.

Les consonnes occlusives sourdes se découpent en plusieurs phases, chacune visible sous la forme d'événements distincts (fig. 2).

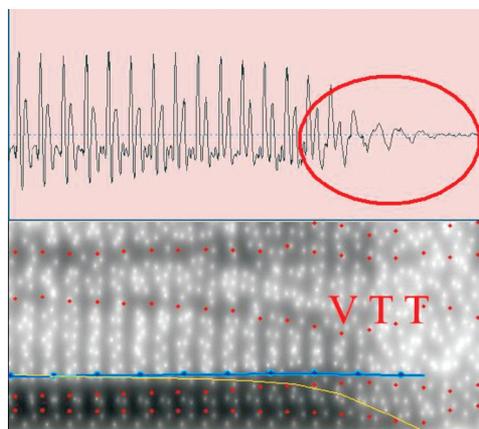


Fig. 2. Le VTT et la tenue d'une consonne occlusive sourde

En premier, le **Voice Time Termination** (VTT) ou délai d'arrêt de vibration des cordes vocales, qui s'étend de la fin de la structure formantique stable de la voyelle précédente jusqu'au dernier passage par 0 hertz. La vibration régulière de la voyelle est remplacée par des vibrations plus chaotiques, représentatives de l'arrêt de vibrations des cordes vocales (fig. 3).

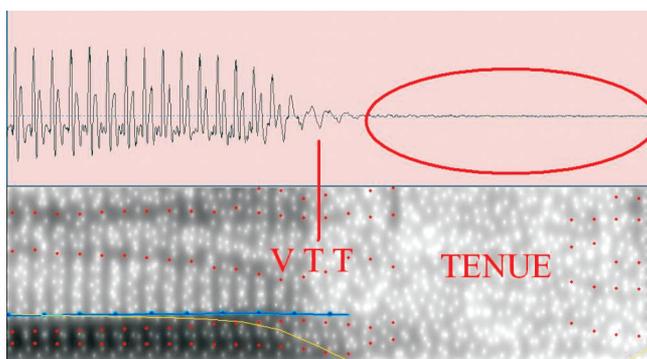


Fig. 3. Fin d'une voyelle et VTT de la consonne occlusive sourde suivante

En second, la **Tenue Consonantique** est ici en réalité une phase de silence acoustique pour les sourdes. Quel que soit le type de consonne, cette phase correspond à un événement majeur des consonnes occlusives : l'occlusion à proprement parler. L'air est provisoirement bloqué derrière le point d'articulation de la consonne.

Pour les sourdes, le signal fait montre d'un réel silence, puisque même les vibrations laryngées se sont arrêtées.

Enfin, la consonne se réalise par le relâchement consonantique qui sera suivi par la remise en route des cordes vocales, c'est-à-dire le **Voice Onset Time (VOT)** ou délai d'établissement du voisement (fig. 4).

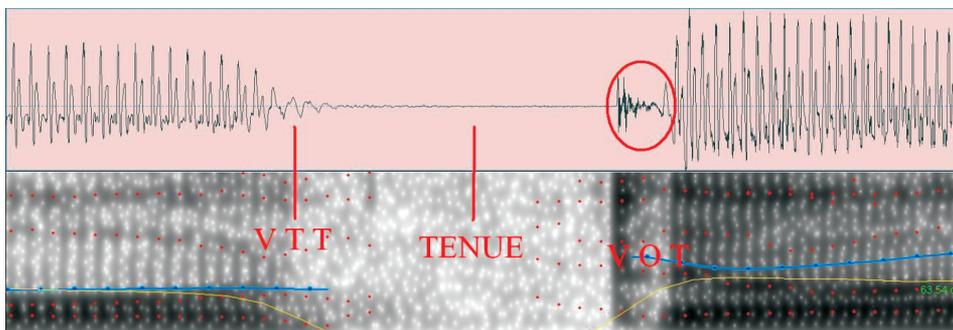


Fig. 4. Une consonne occlusive sourde avec toutes ses phases, terminée par le relâchement et le VOT

La littérature relative à ces phases permet d'avoir de bonnes connaissances du fonctionnement des événements qui les définissent, en fonction du type de consonne observée. Les différents degrés de sonorité, de tension, par exemple, auront des conséquences sur — ou seront soutenus par — les phénomènes articulatoires et acoustiques constitutifs de l'identité de chaque consonne.

2. Consonnes : entre graphie et réalisation articulatoire-acoustique

En français, il existe 6 consonnes occlusives, graphiées p t k et b d g. Entre ces deux groupes, l'opposition est fondée sur le trait de sonorité, soutenu par différents indices. Les événements visibles sur le signal permettent d'opposer très clairement les deux types (fig. 5).

En français, on peut constater la présence de vibrations laryngées sur l'ensemble de la tenue de la consonne sonore, tandis que la sourde présente un silence acoustique pendant cette phase.

Qu'en est-il en alsacien ? Les consonnes occlusives de l'alsacien sont graphiées p t k et b d g. C'est plutôt quand on cherche à définir la nature phonétique exacte de ces consonnes que les problèmes se posent.

Dans la littérature, la description en traits et indices de ces consonnes n'est pas entièrement satisfaisante. De plus, l'alsacien n'a pas forcément été analysé selon les

paradigmes de la phonétique expérimentale et avec les moyens actuels. Il existe également des données expérimentales pour l'allemand, langue cousine de l'alsacien, qui nous ont été utiles en l'absence d'équivalent pour le dialecte constituant notre objet d'étude.

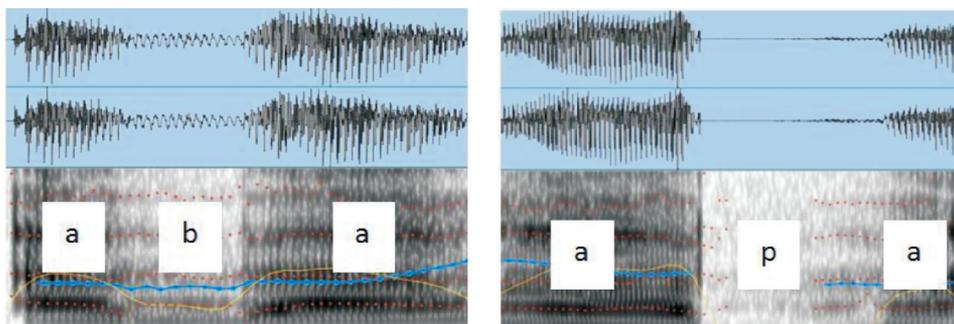


Fig. 5. Les deux types des consonnes occlusives en français

En allemand comme en alsacien, il existe six consonnes occlusives. Les différents systèmes d'écriture pour l'alsacien utilisent les graphies de ces six consonnes. Cependant, les catégories sont floues, et la réalité phonétique de ces sons reste inaccessible. À titre d'exemple, il est possible d'évoquer les bretzels, dont le nom change de graphie selon la langue cible empruntant le terme. Aux États-Unis, le mot se graphie *Pretzel*, utilisant, contrairement au français, la graphie *p* pour la consonne initiale, normalement sourde. C'est la disparité d'usages dans les graphies qui en premier lieu a suscité la nécessité d'une analyse expérimentale et événementielle de ces consonnes. En second lieu, c'est le fait que la prononciation de ces consonnes est perturbée en français pour les locuteurs de l'alsacien, qui ont « un accent ». Lorsque d'autres francophones imitent cet accent, une grande partie des transformations phonétiques repose sur un assourdissement systématique des consonnes sonores, comme en témoigne cette image d'un sketch humoristique des Inconnus, mettant en scène les journaux télévisés régionaux, en l'occurrence celui de l'Alsace. On peut voir sur cette image la transcription de « Fait-divers » avec l'accent alsacien, qui conduit à assourdir, du point de vue d'un francophone, la consonne /d/ normalement sonore.



Fig. 6. La transcription de l'accent alsacien par les Inconnus

De quelle nature alors sont les consonnes occlusives de l'alsacien ? Quels traits, quels indices pour les catégoriser ? C'est une lecture événementielle du signal de parole qui nous a permis de répondre à ces questions.

Notre première hypothèse est de considérer que si deux graphies existent dans les systèmes de transcription de l'alsacien, alors elles recouvrent deux types de réalisations consonantiques différentes ; la deuxième hypothèse est que s'il existe une différence, elle est nécessairement observable sur le signal sonore ; enfin, la troisième hypothèse repose sur la certitude que si des différences sont observables, alors elles reposent sur des événements différents et des relations entre événements différentes au sein de ces deux types de consonnes.

Pour répondre à ces interrogations, un corpus a été créé, passant en revue nos six consonnes opposées respectivement en position initiale de mot, intervocalique et finale de mot. Le corpus a été fondé sur les représentations graphiques des mots tels que référencés dans *l'Atlas Linguistique de l'Alsace*. Nous avons donc enregistré dix-huit phrases porteuses, une fois en vitesse normale et une fois en vitesse rapide. L'utilisation de la vitesse rapide permettait d'inclure notre recherche dans le paradigme de la parole perturbée.

Quels intérêts pour le phonéticien expérimentaliste à perturber la parole ?

Tant que le système linguistique fonctionne normalement, il est plutôt difficile de cerner les mécanismes qui le composent. Comme en mécanique d'ailleurs, ce sont toujours les pannes qui font prendre conscience des éléments internes au système. Ainsi, travailler sur le fonctionnement de la parole nécessite une évaluation de la robustesse du système, en le confrontant à diverses perturbations qui auront pour conséquence de l'obliger à les compenser... ou à se désintégrer.

La perturbation de la parole est un paradigme de prédilection retenu dans l'Équipe de recherche Parole et Cognition (Institut de Phonétique de Strasbourg), comme en témoigne le programme inscrit à la MISHA pour le contrat quadriennal 2008—2012 : « Perturbation et réajustements, parole normale vs parole pathologique ».

Très souvent, la perturbation qui est utilisée est celle de la variation de la vitesse d'élocution, soit la production d'énoncés en vitesse rapide, méthode que nous avons également choisie pour sa simplicité. De plus, la parole rapide ayant été étudiée dans le cadre des travaux de l'Équipe de recherche Parole et Cognition, cela nous garantissait un cadre théorique bien cerné.

3. Résultats

En tout premier lieu, nos données ont permis de conclure à l'absence de sonorité en alsacien, même pour les consonnes graphiées *b d g*.

Très simplement, en parole normale, aucune consonne ne présente de vibration laryngée, et leurs relâchements sont toujours sourds. Ici (fig. 7), une illustration d'une consonne graphiée *g* (dans *gardner*, jardinier).

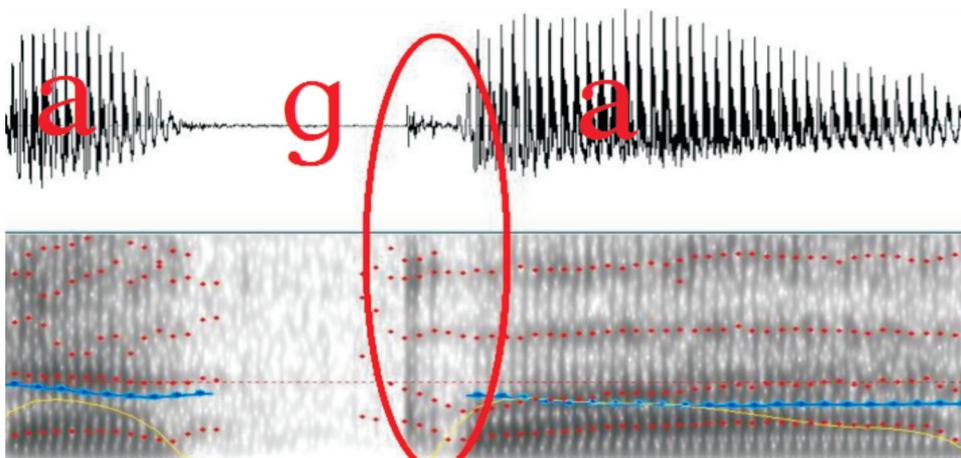


Fig. 7. Une consonne graphiée *g* réalisée sourde

Ce signal montre un relâchement sourd (le voisement reprend suite à un VOT tardif), et bien entendu aucune vibration laryngée n'est visible pendant la phase d'occlusion. Il s'agit donc d'une consonne indéniablement sourde.

Ce n'est donc pas le trait de sonorité qui permet d'opposer en alsacien les deux groupes de consonnes occlusives, pourtant manifestée à l'aide de graphèmes différents et audible de surcroît au sein de cette communauté linguistique.

Quel est alors le trait permettant cette opposition ?

La lecture événementielle permet d'approcher les données à partir du signal vers une classification plus théorique. Nous allons donc exposer les résultats de mesures purement acoustiques, qui nous conduiront à émettre une distinction entre nos deux groupes de consonnes.

La tendance partagée dans tout le corpus et pour tous les locuteurs est de maintenir une distinction dans la durée des tenues consonantiques. L'analyse des durées des VTT comme des VOT n'est en revanche pas concluante dans un cadre oppositif. C'est donc bien la durée des occlusions qui permet de distinguer en alsacien entre les consonnes graphiées *p t k* et celles graphiées *b d g*.

Cette opposition se maintient dans n'importe laquelle des trois positions testées, et, plus important encore, quelle que soit la vitesse d'élocution.

Le graphe (fig. 8) reprend nos résultats de manière schématique. On constate que la durée de la tenue des consonnes graphiées *p t k* est toujours supérieure à leurs équivalents graphiés *b d g*. On constate également que la durée de la tenue est toujours supérieure en position initiale par rapport aux positions intervocalique

et finale. Cette différence est explicable par la fonction démarcative de l'aspiration en initiale dans les langues germaniques de manière générale, laquelle aspiration a pour conséquence d'augmenter la durée de la tenue consonantique.

	Consonnes "sonores" /b/ /d/ /g/		Consonnes "sonores" /p/ /t/ /k/
Position intervocalique 		<	
Position initiale 		<	
Position finale 		<	

Fig. 8. Contrôle de la durée de la tenue des consonnes dans des oppositions sourdes vs sonores des occlusives de l'alsacien

Reste donc à élucider la différence non pas en termes de position, mais au sein des paires de consonnes qui nous occupent. La différence acoustique entre les deux groupes est liée à la tenue consonantique. Il s'agit en conséquence d'événements différents, et de relations entre événements différents.

Nous pouvons ainsi valider nos trois hypothèses :

Il existe effectivement une différence selon le groupe de consonnes ; cette différence est visible, bien évidemment, sur les signaux sonores ; enfin, ce sont des événements et des relations entre événements qui fondent la distinction entre les deux séries de consonnes graphiées p t k ou b d g.

Reste la question de la nature phonologique, finalement, de nos consonnes. À quels indices et à quel(s) trait(s) est-il possible de rattacher ces données événementielles ? Il est à noter ici que la lecture événementielle des signaux de parole met au centre de ses résultats les paramètres mesurables du signal. Ensuite, le chercheur peut tenter de remonter vers les niveaux phonétiques, puis phonologiques. C'est, en définitive, une lecture du bas vers le haut, qui soutient chaque niveau d'analyse par des résultats issus des signaux eux-mêmes.

Lors de l'étude de nos enregistrements, nous avons pu confirmer, à l'aide du logiciel PRAAT, que le trait de sonorité n'est pas rentable pour opposer les consonnes graphiées p t k et b d g en alsacien, dans la mesure où toutes ces consonnes se sont révélées sourdes. Il faut donc trouver un autre trait, plus efficient pour pouvoir classer ces consonnes.

Faut-il alors utiliser le trait de tension ?

Pour Chin-Woo Kim (1965), la force d'articulation est un trait autonome. Se fondant sur des données du coréen, il a essayé de dégager les corrélats acoustiques et physiologiques de ce trait. Pour lui, en effet, la seule façon de présenter une des-

cription correcte du système consonantique coréen est d'avoir recours à la marque de la force d'articulation. Les arguments avancés pour démontrer l'autonomie de ce trait sont un ensemble de caractéristiques acoustiques et physiologiques dégagées à partir d'un ensemble d'analyses spectrographiques, aérodynamiques, palatographiques et électromyographiques.

Qu'en est-il du trait d'aspiration ?

Le degré de l'ouverture de la glotte varie selon les sons et les contextes mais il est presque dans toutes les langues plus important pour les sourdes aspirées que les sourdes non aspirées. Dans certaines langues, les segments en position initiale présentent des amplitudes d'ouverture glottale plus importantes qu'en position intervocalique. D'autres aspects ont souvent été analysés, surtout dans les langues qui disposent d'occlusives aspirées, notamment le rapport temporel entre les gestes glottiques et supraglottiques, considéré comme le facteur principal qui détermine l'aspiration.

En allemand, le trait d'aspiration se retrouve le plus souvent pour les consonnes occlusives placées en initiale de mot, assurant comme nous l'avons vu une fonction démarcative.

Les indices sont en définitive les faits observables qui nous permettent de structurer les sons qui, dans des contextes spécifiques, peuvent avoir la valeur de phonèmes. L'enjeu méthodologique est de taille : comment faire une analyse, sinon sur des segments observables ? Comme on peut le lire chez Ariette Bothorel-Witz et Magnus Pétursson (1972) :

Il est reconnu que la notion phonologique de trait s'appuie sur des bases phonétiques, faute de quoi l'analyse phonologique se réduit à une construction intellectuelle, un simple jeu de l'esprit.

Il nous faut donc mettre en lumière les indices qui sont fondateurs des traits phonologiques servant à classer les consonnes occlusives.

Parmi les indices du trait tendu, on cite souvent différentes durées, incluant :

- la durée de la voyelle précédente,
- la durée de l'occlusion,
- la durée de l'aspiration,
- la durée totale de la consonne (cf. Jakobson, Fant, Halle, 1952 ; Ladefoged, Maddieson, 1996 ; Jessen, 1998).

La durée, selon Roman Jakobson, Gunnar Fant et Morris Halle (1952), est le corrélât primaire du trait tendu :

In consonants, tenseness is manifested primarily by the length of their sounding period, and in stops, in addition, by the greater strength of the explosion.

Jakobson et Halle (1961) vont même plus loin en considérant la durée non seulement comme le corrélât primaire mais probablement comme le seul indice du trait de tension :

The relative duration of the consonant and the antecedent phoneme may remain for certain contextual or optional variants of tense and lax consonants the chief or even the only cue to their distinction.

Eli Fischer-Jørgensen (1976), à partir des données de l'allemand du nord, a trouvé que la durée d'occlusion des segments /p, t, k/ est en moyenne de 44 ms plus longue que celle de /b, d, g/. De telles différences significatives ont aussi été observées par Winfried Haag (1979) et Klaus J. Kohler (1979, 1982). On attribue généralement la durée plus importante des occlusives sourdes, comparées à leurs contreparties sonores, à la plus grande force d'articulation qui les caractérise.

Nous pensons, à la suite d'autres chercheurs sur d'autres langues germaniques, que le trait le plus approprié à la classification des consonnes de l'alsacien est le trait de tension. En effet, en comparant nos mesures événementielles avec les données de la littérature en phonologie, le trait de tension apparaît comme un bon candidat pour le système des occlusives de l'alsacien.

Une étude en cours pourra apporter de nouvelles lumières sur cette problématique. Axée sur l'interaction entre le système consonantique de l'alsacien et du français, elle montrera les possibles influences d'un système sur l'autre dans le cadre de traductions par des locuteurs ayant chacune des deux langues comme langue maternelle et l'autre comme langue seconde. Nous pourrions alors comparer les deux systèmes, de par les transformations exercées de l'un sur l'autre.

Nos premiers résultats laissent entrevoir un transfert d'événements de l'alsacien vers le français, comme en témoigne la consonne suivante, provenant de la phrase support *La bague est trop petite* (fig. 9).

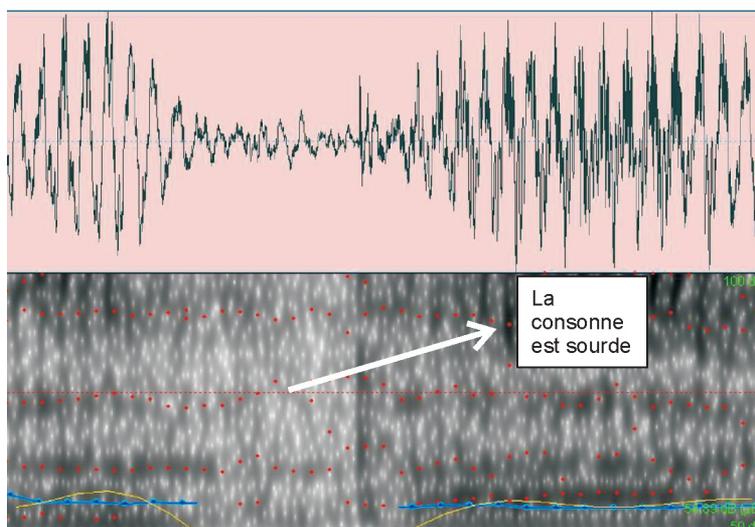


Fig. 9. Séquence /aba/ dans *la bague est trop petite*

Il est d'ores et déjà possible de constater une tendance pour les locuteurs dialectophones : les événements tendent à indiquer que le trait, probablement de tension, venu de l'alsacien, remplace le trait de sonorité normalement présent en français.

D'autres analyses sont à venir sur la perception de ces sons pour différents types d'auditeurs : des auditeurs bilingues, des auditeurs non dialectophones mais habitués à entendre de l'alsacien, et enfin des auditeurs n'ayant aucune familiarité avec le dialecte alsacien. De ces tests perceptifs, couplés avec des analyses événementielles, devraient ressortir les événements les plus saillants pour l'identification des sons à travers la problématique de l'interaction entre deux systèmes phonologiques différents.

La catégorisation des consonnes de l'alsacien est, comme nous l'avons vu, relativement problématique. À quel trait, quels indices, rattacher ces sons ? L'utilisation de différents paradigmes, tels que la parole perturbée ou l'interaction entre systèmes permet d'approcher le fonctionnement sous-jacent de la parole. Mais plus encore, la lecture événementielle des signaux mène à une analyse en profondeur des phénomènes de parole, indépendamment de toute présupposition théorique. Les événements articulatoires-acoustiques et leurs relations semblent être des réalités observables suffisantes pour opérer une analyse du système phonologique d'une langue : ainsi, les consonnes de l'alsacien peuvent être divisées entre celles dotées d'une tenue longue, et celles dotées d'une tenue courte, division en catégorie strictement issue d'observations expérimentales.

Références

- Abry C., Benoit C., Boe L.J., Sock R., 1985 : « Un choix d'événements pour l'organisation temporelle du signal de parole ». *14^{èmes} Journées d'Études sur la Parole, Société Française d'Acoustique*, 133—137.
- Bothorel-Witz A., Petursson M., 1972 : « La nature des traits de tension, de sonorité et d'aspiration dans le système des occlusives de l'allemand et de l'islandais ». *Travaux de l'Institut de Phonétique de Strasbourg*, 277—356.
- Chen M., 1970 : "Vowel length variation as a function of the voicing of the consonant environment". *Phonetica*, **22**, 129—159.
- Chomsky N., Halle M., 1968: *The Sound Pattern of English*. New York: Harper & Row.
- Delattre P., 1962: "Some factors of vowel duration and their cross-linguistic validity". *Journal of the Acoustical Society of America*, **34**, 1141—1143.
- Fukui N., Hirose H., 1983: "Laryngeal adjustments in Danish voiceless obstruent production". *Annual Report of the Institute of Phonetics, University of Copenhagen*, **17**, 61—71.
- Haag W., 1979: "An articulatory experiment on voice onset time in German stop consonants". *Phonetica*, **36**, 169—181.
- House A.S., Fairbanks G., 1953: "The influence of consonantal environment upon the secondary acoustical characteristics of vowels". *Journal of the Acoustical Society of America*, **25**, 105—113.

- Fischer-Jorgensen E., 1976: "Some data on North German stops and affricates". *Annual Report of the Institute of Phonetics, University of Copenhagen*, **10**, 149—200.
- Jakobson R., Fant G., Halle M., 1952: *Preliminaries to Speech Analysis: The distinctive features and their correlates*. Cambridge, Mass.: M.I.T. Press.
- Jakobson R., Halle M., 1961: « Tension et laxité ». In : *Essais de Linguistique Générale*. Paris : Les Éditions de Minuit, 150—157.
- Jakobson R., Halle, M., 1963 [1956]: « Phonologie et phonétique ». In : *Essais de Linguistique Générale*. Paris : Les Éditions de Minuit, 103—149.
- Jessen M., 1995: "Glottal opening in German obstruents". *Proceedings of the 13th International Congress of Phonetic Sciences*, **3**, 429—431.
- Jessen M., 1998: *Phonetics and Phonology of Tense and Lax Obstruents in German*. Amsterdam—Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- Jessen M., 1999: "Redundant aspiration in German is primarily controlled by closure duration". *Proceedings of the 14th International Congress of Phonetic Sciences*, 993—996.
- Jessen M., 2001: "Phonetic implementation of the distinctive auditory features [voice] and [tense] in stop consonants". In: T.A. Hall, ed.: *Distinctive Feature Theory*. Berlin: Mouton DeGruyter, 237—294.
- Keating P.A., 1985: "Universal phonetics and the organization of grammars". In: V. Fromkin, ed.: *Phonetic Linguistics. Essays in honor of Peter Ladefoged*. Orlando, San Diego, New York, London, Montreal, Sydney, Tokio: Harcourt Brace Jovanovich Publishers, Academic Press, 115—132.
- Kim C.W., 1965: "On the autonomy of the tensivity feature in stop classification". *Word*, **21**, 339—359.
- Kim C.W., 1970: "A theory of aspiration". *Phonetica*, **21**, 107—116.
- Klatt D.H., 1973: "Interaction between two factors that influence vowel duration". *Journal of the Acoustical Society of America*, **54**, 1102—1104.
- Kohler K., 1979: "Dimensions in the perception of fortis and lenis plosives". *Phonetica*, **36**, 332—343.
- Kohler K., 1982: "F0 in the production of lenis and fortis plosives". *Phonetica*, **39** (4—5), 199—218.
- Ladefoged P., Maddieson I., 1996: *The sounds of the world's languages*. Blackwell Publishers: Oxford.
- Malecot A., 1966: "The effectiveness of intraoral pressure pulse parameters in distinguishing between stop cognates". *Phonetica*, **14**, 65—81.
- Port R., Al-Ani S. Maeda S., 1980: "Temporal compensation and universal phonetics". *Phonetica*, **37**, 235—252.
- Ridouane R., 200 : « Suites de consonnes en berbère chleuh : phonétique et phonologie ». [Thèse de doctorat d'État, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III].
- Sock R., 1998 : *Organisation temporelle en production de la parole. Émergence de catégories sensori-motrices phonétiques*. [Thèse de doctorat d'État, Université Stendhal, Grenoble III].
- Vaxelaire B., 2007 : *Le geste et la production de la parole : Résultats et implications d'études quantitatives cinéradiographiques. Rapport de synthèse présenté pour l'obtention de l'habilitation à diriger des recherches*. Institut de Phonétique de Strasbourg.

Myriam Boulin

Université Paris Diderot, Sorbonne Paris Cité,
CLILLAC-ARP EA 3967, LLF UMR 7110,
France

La description du déplacement en français, anglais et chinois mandarin : différentes stratégies de repérage

Abstract

The mental representation of a perceived motion event varies according to the spatial location of the observer. Does that imply that a speaker systematically identifies himself as the locator of the event he is describing? In this article, I examined the use of deictic motion verbs (*come, go*) in each of these languages. The research was based on a survey conducted among French, English and Chinese speakers and on the analysis of two bilingual corpora. The results show that in Chinese the deictic center is generally the speaker, whereas it is the interlocutor in English, and neither the former nor the latter in French.

Keywords

Motion events, Deictic motion verbs, *Come* and *go*, Deictic center, Contrastive linguistics, Mandarin Chinese, English, French.

1. Introduction

Le déplacement est un événement typique : il s'agit d'un procès borné et repéré dans le temps et dans l'espace, au cours duquel un objet se déplace d'un point à un autre¹. Lorsqu'un sujet perçoit un événement spatial de ce type, la représentation qu'il s'en fait dépend de sa position dans l'espace : si Lucie lance un ballon à Pierre, elle percevra un mouvement d'éloignement du ballon, alors que Pierre le verra s'approcher de lui. Cela signifie-t-il que quand l'observateur décrit l'événement, il le repère toujours par rapport à sa propre position dans l'espace ?

¹ Marie-Line Groussier et Claude Rivière (1996) définissent l'événement ainsi : « Une occurrence de procès repérée (ancrée) dans le temps, c'est-à-dire par rapport à un moment, même implicite. [...] Les types de procès susceptibles de donner des événements sont les procès bornés ou bornables, c'est-à-dire les processus et les états temporaires » (1996 : 74).

Dans cet article, nous nous intéressons à l'encodage de la Trajectoire² dans différentes langues. Plus particulièrement, nous examinons les verbes de trajectoire déictique³ en anglais (*come, go*), français (*aller, venir*) et chinois (*lai, qu*). Une trajectoire est déictique si l'interprétation de la direction du déplacement varie avec la situation d'énonciation. C'est le cas avec *come, go* et leurs équivalents français et chinois : si Lucie dit à Pierre *I'm going*, on en déduit qu'elle s'éloigne de lui. En revanche, si elle dit *I'm coming*, on comprend qu'elle se rapproche de lui. Avec *go* (*aller / qu*), le mouvement déictique est typiquement efférent, c'est-à-dire que la Figure s'éloigne du point de référence du discours ou centre déictique, alors qu'avec *come* (*venir / lai*) le mouvement déictique est afférent, c'est-à-dire que la Figure se rapproche du point de référence du discours (Chevalier, 1976). Ainsi, si l'énonciateur se constitue lui-même comme repère spatial de l'événement, il utilisera typiquement *venir* (*come / lai*) pour décrire un mouvement afférent et *aller* (*go / qu*) pour décrire un mouvement efférent.

En contrastant les usages des verbes de trajectoire déictiques *aller / venir, come / go* et *lai / qu*, nous nous sommes posé la question de savoir si dans une même situation, des locuteurs chinois, anglais, et français choisissent de décrire un déplacement comme efférent, afférent, ou s'ils préfèrent ne pas préciser sa trajectoire déictique. Il est apparu que le français, l'anglais et le chinois mandarin mettent en œuvre des stratégies de repérage différentes pour décrire un même événement spatial.

Cette réflexion s'appuie sur une enquête menée auprès de locuteurs du chinois, du français et de l'anglais, doublée d'une étude sur des corpus bilingues. Ce travail s'inscrit dans la lignée des recherches sur les verbes de mouvement proposées entre autres par Chu-Ren Huang (1977), Dan Slobin (1996), Leonard Talmy (2000) et Tsukeno Nakazawa (2007).

Dans la section 2, nous établirons un état des lieux de la recherche sur les événements de type déplacement, en nous intéressant tout particulièrement à la classification des événements spatiaux proposée par Talmy (1975, 1985, 2000). Dans la section 3, nous développerons la méthodologie utilisée pour réaliser les enquêtes et commenterons les résultats obtenus. La section 4 sera dédiée à une étude faite sur des corpus bilingues français-anglais et anglais-chinois. Dans la section 5, nous proposerons une synthèse de nos analyses, qui suggèrent qu'il y a une gradation d'une langue à l'autre au niveau de la place de l'énonciateur dans la description du déplacement : alors qu'il est le repère central en chinois, il partage ce rôle avec le co-énonciateur en anglais et n'est qu'un repère secondaire en français.

² La Trajectoire correspond au déplacement de la Figure. La Figure est l'objet en mouvement (Talmy, 2000).

³ John Lyons définit ainsi la Deixis : « the location and identification of person, objects, events, processes and activities being talked about, or referred to, in relation to the spatiotemporal context created and sustained by the act of utterance and the participation in it, typically, of a single speaker and at least one addressee » (Marmaridou, 2000 : 65)

2. État de l'art et cadre théorique

Ces dernières années, de nombreux linguistes se sont intéressés aux événements spatiaux de type déplacement et à la façon dont différentes langues les encodent (Talmy, 2000 ; Slobin, 1996, 2004 ; Chen, 2007, 2009 ; Huang 1977 ; Nakazawa 2007, 2009). Une grande partie de cette réflexion fait suite à la classification des événements spatiaux (*motion events*) établie par Talmy (1975, 1985, 2000). Ce dernier distingue quatre composantes sémantiques inhérentes à tout déplacement :

- La Figure (*Figure*) : l'objet en mouvement,
- Le Fond (*Ground*) : l'entité de référence par rapport à laquelle la Figure est localisée,
- Le Mouvement / la Localisation (*Motion*) : la présence du mouvement ou de la localisation,
- La Trajectoire (*Path*) : la course suivie par la Figure par rapport au Fond.

À ces éléments s'ajoutent deux co-événements, à savoir la Manière et la Cause.

Talmy fonde sa typologie sur les différences d'encodage de la Trajectoire et de la Manière dans les langues. Dans les langues à trajectoire verbale, comme le français, la Trajectoire est encodée dans le verbe (*monter, descendre, entrer, sortir*) et la Manière est encodée dans un satellite du verbe (*en marchant, en courant, ...*). Dans les langues à Trajectoire satellisée, comme l'anglais, la Trajectoire est encodée dans un satellite du verbe (*out, in, up, down*), alors que la Manière est encodée dans le verbe (*walk, run, etc.*). Slobin (2004) a ajouté une catégorie à cette typologie, celles des langues équipollentes dans lesquelles la Trajectoire et la Manière sont encodées dans des formes équivalentes, comme c'est le cas du chinois.

Les langues qui nous intéressent appartiennent chacune à une catégorie différente :

- Français : Langue à trajectoire verbale (Trajectoire encodée dans le verbe)

<i>L'homme</i>	<i>entra</i>	<i>dans la boutique</i>	<i>en courant.</i>
Figure	Trajectoire	Fond	Manière

- Anglais : Langue à Trajectoire satellisée (La Trajectoire est encodée dans un satellite)

<i>The man</i>	<i>ran</i>	<i>into</i>	<i>the shop.</i>
[l'homme]	[courir]	[dans]	[la boutique]
Figure	Manière	Trajectoire	Fond

- Chinois : Langue équipollente (la Trajectoire et la Manière sont encodées dans des formes équivalentes)

<i>Nánzǐ</i>	<i>pǎo</i>	<i>jìnle</i>	<i>shāngdiàn.</i>
[homme]	[courir]	[entrer LE]	[boutique]
Figure	Manière	Trajectoire	Fond

Talmy s'intéresse donc surtout à l'encodage de la Trajectoire et de la Manière, et ne donne pas de place dans sa classification à l'orientation déictique. Pourtant, ainsi que le remarque Croft (sous presse)⁴, l'orientation déictique est un élément fondamental pour la description des déplacements en chinois mandarin, étant donné que ceux-ci sont typiquement exprimés par une série de trois verbes qui encodent respectivement la manière, la trajectoire, et l'orientation déictique de l'événement (le dernier verbe étant optionnel).

<i>Nánzǐ</i>	<i>cóng fángzi</i>	<i>pǎo</i>	<i>chū</i>	<i>lái le.</i>
[homme]	[de la maison]	[courir]	[sortir]	[venir LE]
Figure	Fond	Manière	Trajectoire	Trajectoire déictique

L'homme est sorti de la maison en courant.

Ainsi que l'explique Nakazawa (2007), si Talmy se prononce sur la question des verbes de Trajectoire déictique, c'est pour les réduire à un phénomène de fusion du Mouvement et de la Trajectoire (Path-conflation) supposant un choix spécial du Fond et de la Trajectoire : le Fond serait l'énonciateur, et la Trajectoire serait soit « vers l'énonciateur », soit « dans une direction autre que celle de l'énonciateur »⁵. Nakazawa (2007), qui établit une typologie du Fond des verbes de trajectoire déictique, montre que l'analyse de Talmy doit être approfondie : selon lui, alors qu'en chinois, c'est la position de l'énonciateur qui sert de repère, en anglais, le co-énonciateur peut également être centre déictique de l'événement. Nous allons voir que cette analyse doit être nuancée — notamment en ce qui concerne le repérage des déplacements en chinois.

Les verbes de trajectoire déictique ont été examinés séparément en chinois (Huang, 1977), anglais (Fillmore, 1984), et français (Chevalier, 1976), mais seuls les verbes chinois et anglais ont jusqu'ici été comparés en détail (Nakazawa, 2007).

Huang (1977) s'intéresse aux verbes de trajectoire déictique chinois *lai* et *qu*. Il explique que *lai* dénote un mouvement en direction de l'énonciateur, alors que *qu* dénote un mouvement d'éloignement par rapport à l'énonciateur. Selon Nakazawa (2007), la spécificité des verbes de trajectoire chinois réside dans le fait que

⁴ “The Mandarin example includes not only manner and path but also deictic orientation, a third semantic component of motion events that Talmy did not discuss in his original work” (Croft *et al.*, sous presse : 5).

⁵ “The lexical meaning of *come* is claimed to be ‘MOVE TOWARD a point which is the location of the speaker’, while the lexical meaning of *go* is ‘MOVE TOWARD a point which is not the location of the speaker’” (Nakazawa, 2007: 60).

l'usage des verbes de type *come* est limité à la description d'un mouvement dirigé vers l'énonciateur. C'est une idée que nos résultats nous obligeront à nuancer.

En anglais, il a été montré que *go* désigne un mouvement dirigé vers un endroit autre que celui où se trouve l'énonciateur, alors que la destination de *come* est soit l'endroit où se trouve l'énonciateur, soit celui où se trouve le co-énonciateur, et ce au moment de l'énonciation ou au moment de référence (Fillmore, 1984 ; Nakazawa, 2007, 2009). Ainsi, en anglais, *come* n'implique pas toujours un déplacement vers l'énonciateur.

Enfin, Chevalier (1976) compare les verbes français *aller* et *venir* avec leurs équivalents espagnols *ir* et *venir*. Selon lui, *venir* est systématiquement porteur d'une valeur afférente, alors que le mouvement dit par *aller* n'est pas forcément efférent, *aller* n'étant pas intrinsèquement déictique.

Dans la lignée de ces travaux, notre étude a pour objectif de déterminer, pour chaque langue, l'élément qui sert de centre déictique dans le repérage des déplacements.

3. Étude sur questionnaires

3.1. Méthodologie

Afin d'étudier le repérage des déplacements par les locuteurs du français, de l'anglais, et du chinois, une enquête a été menée pour chaque langue. Les questionnaires proposés aux locuteurs du chinois et de l'anglais étaient exactement symétriques ; celui proposé aux locuteurs du français différait quelque peu pour des raisons que nous expliquerons plus bas.

80 sinophones et 84 anglophones ont participé à l'enquête. Les questionnaires se présentaient sous forme d'images suivies de questions rédigées dans la langue cible. Sur chaque image, on pouvait voir deux personnages, dont l'un en déplacement. Il s'agissait de déplacements complexes de type *entrer, sortir, monter, descendre*, qui en anglais comme en chinois requièrent l'emploi des verbes de trajectoire déictique *come / go (lai / qu* en chinois) combinés à une particule directionnelle encodant la Trajectoire pour l'anglais (*out / in, up / down*) et précédés d'un verbe de trajectoire en chinois (*chu / jin, shang / xia*). Pour chaque dessin, les participants devaient choisir parmi les trois énoncés proposés celui qui décrivait le mieux la situation. À chaque fois, le premier énoncé décrivait le déplacement avec le verbe *go / qu*, le second avec *come / lai*, et le troisième permettait d'accepter les deux premiers énoncés. Pour chaque déplacement, l'image apparaissait deux fois, proposant d'abord une description du déplacement par l'observateur statique (à la troisième personne), puis par le personnage en déplacement (à la première personne).

L'objectif de ces enquêtes était de voir si pour décrire une même situation, les locuteurs de l'anglais et du chinois choisiraient les mêmes déictiques. L'hypothèse était que les participants anglophones choisiraient le verbe *come* dans un plus grand nombre de situations, étant donné qu'en anglais, l'énonciateur tend à identifier le co-énonciateur comme étant le centre déictique de l'événement même s'il est lui-même la Figure en mouvement (Slobin, 2004 ; Nakazawa, 2007). À l'inverse, les locuteurs du chinois semblent moins libres d'utiliser le verbe de trajectoire déictique *lai* lorsque le déplacement ne se fait pas en direction de l'énonciateur (Huang, 1977 ; Nakazawa, 2007).

Le troisième questionnaire concernait le français, et différait des deux précédents car nous avons fait l'hypothèse qu'en français, les verbes *aller* et *venir* ne sont pas utilisés pour décrire les déplacements horizontaux et verticaux complexes. Afin de vérifier cette hypothèse, un questionnaire a été proposé à 18 participants francophones, avec des images similaires aux deux enquêtes précédentes. Il s'agissait de déplacements complexes de type *monter, descendre, entrer, sortir*, mettant en scène deux personnages dont l'un était la Figure en mouvement. La tâche était cependant différente : les participants avaient pour consigne de décrire spontanément le déplacement de la Figure du point de vue du deuxième personnage immobile. L'hypothèse était que les participants choisiraient des verbes à fusion du Mouvement et de la Trajectoire du type *monter, descendre, entrer, sortir*, et non des verbes de trajectoire déictique comme *aller* et *venir*.

En plus de ces déplacements complexes, il y avait dans le questionnaire français des instances de déplacement simple : par exemple, on pouvait voir sur une des images un personnage s'éloigner d'un autre personnage pour se diriger vers une table située à l'autre bout de la pièce. La tâche était également de décrire le déplacement spontanément. L'objectif était de déterminer si pour décrire un déplacement simple les francophones choisissent d'utiliser les verbes de trajectoire déictiques *aller* et *venir*.

3.2. Résultats

Les résultats de l'enquête française confirment notre première hypothèse : aucun des participants n'a utilisé les verbes *aller* ou *venir* pour décrire les déplacements complexes, préférant spontanément des énoncés du type *Harry descend les escaliers* à des énoncés du type *Harry vient/va en bas*.

En ce qui concerne les déplacements simples, pour l'image décrite plus haut, par exemple, 39% des participants ont choisi le verbe *aller* (*Harry va vers la table*), alors que 61% préfèrent utiliser des verbes de trajectoire non déictiques du type *se diriger vers, marcher vers, se déplacer vers*. Il apparaît donc que lorsqu'il s'agit d'un déplacement simple, bien que l'usage des verbes de trajectoire déictique soit courant, il n'est pas du tout systématique.

Les résultats des enquêtes auprès des locuteurs du chinois et de l'anglais sont présentés dans le tableau récapitulatif (tab. 1). Les chiffres correspondent au pourcentage de participants ayant choisi le verbe correspondant dans chaque langue (*go / qu*, *come / lai*). Le total n'arrive pas toujours à 100% étant donné qu'un troisième choix non comptabilisé ici pour des raisons de lisibilité était possible, à savoir celui validant les deux possibilités.

Tableau 1

Résultats des enquêtes en anglais et en chinois mandarin (%)

Situations	Verbe	1 ^{ère} personne (l'énonciateur est en mouvement)		2 ^e ou 3 ^e personne (l'énonciateur observe le mouvement)	
		anglais	chinois	anglais	chinois
Éloignement des locuteurs	<i>Go / qu</i>	97	97	96	97
	<i>Come / lai</i>	2	2	4	3
Rapprochement des locuteurs	<i>Go / qu</i>	3	33	3	3
	<i>Come / lai</i>	88	35	93	95

Les résultats sont organisés selon deux facteurs déterminants :

- l'identité de l'énonciateur : la première colonne correspond à des descriptions faites à la première personne (donc par la personne en mouvement), alors que la seconde colonne correspond à des descriptions faites à la deuxième ou troisième personne (donc par l'observateur immobile) ;
- la direction de la trajectoire : pour la première ligne de résultats, le sujet en mouvement s'éloigne de l'observateur, pour la seconde ligne, il s'en rapproche.

Les résultats montrent que lorsque l'énonciateur est l'observateur statique et non la Figure en mouvement, c'est-à-dire quand il décrit le déplacement à la deuxième ou troisième personne, l'anglais et le chinois fonctionnent de la même façon (cf. colonne de droite). C'est *go / qu* qui est préféré lorsque le personnage en déplacement s'éloigne de l'énonciateur (*Lucy is going up the stairs, Lucy shangqu*), et *come / lai* lorsqu'il s'en rapproche (*Lucy is coming down the stairs, Lucy xialai*). Cela suggère que le repérage spatial se fait de la même façon dans les deux langues lorsque l'énonciateur est immobile et observe le déplacement : c'est l'énonciateur qui est le centre déictique par rapport auquel le mouvement est repéré.

En revanche, lorsque l'énonciateur est le sujet en mouvement et décrit son propre déplacement, les choses se compliquent. S'il s'éloigne du co-énonciateur, l'anglais et le chinois s'accordent pour utiliser *go / qu* : le déplacement est repéré comme étant efférent par rapport au co-énonciateur (*I am going down the stairs, Wo xiaqu*). Mais lorsque l'énonciateur s'approche du co-énonciateur, on remarque d'importants contrastes — d'une part entre le français et le chinois, et d'autre part dans les réponses des participants sinophones (cf. partie inférieure de la colonne

de gauche). Une écrasante majorité des participants anglophones optent, comme prévu dans ce genre de situations, pour *come* (*I am coming up, May I come in?*), alors que les participants chinois sont, contre toute attente, divisés. Alors qu'on prévoyait, à la suite de Nakazawa (2007), l'emploi de *qu* pour tout déplacement efférent de l'énonciateur par rapport à sa position initiale, 33% seulement des participants ont fait ce choix. De manière tout à fait inattendue, 35 % des répondants ont préféré *lai* à *qu*, et 32% acceptent les deux verbes.

3.3. Analyse des résultats

Les résultats de l'enquête française montrent qu'en français, l'énonciateur ne fait pas forcément usage de deixis pour décrire un déplacement. Dans le cas des déplacements complexes, cela peut s'expliquer par le fait qu'il a à sa disposition des verbes descriptifs spécialisés comme *entrer, sortir, monter* et *descendre*. Le fait que ces verbes n'ont pas de composante déictique peut être relié au fait que le français est une langue à trajectoire verbale : le verbe encode la Trajectoire et le Mouvement (*Path-conflating verb*), et en plus, dans ce cas-là, la Trajectoire est complexe. Cela signifie qu'en plus du déplacement, le verbe doit encoder la direction du Mouvement (*vers l'intérieur, vers l'extérieur, vers le haut, vers le bas*). Le verbe est déjà saturé de sens et ne peut encoder en plus l'orientation déictique. Il faudrait pour cela pouvoir, comme en anglais ou en chinois, utiliser un satellite ou un deuxième verbe⁶ pour y encoder une partie de l'information.

Le fait que dans le cas des déplacements simples, l'emploi de verbes de trajectoire non-déictique du type *se diriger vers, marcher vers* est souvent préféré aux verbes de trajectoire déictique *aller* et *venir* suggère que de façon générale, l'orientation déictique est secondaire pour décrire les déplacements en français. La situation n'est souvent pas ancrée, et c'est l'objet en mouvement et les éléments de l'arrière-plan qui servent de repère à la description du déplacement plus que l'énonciateur.

Quant aux résultats de l'enquête chinoise, ils nous poussent à remettre en question l'idée développée par Nakazawa (2007) selon laquelle le verbe *lai* ne peut être utilisé que si le déplacement décrit est orienté vers l'endroit où se trouve l'énonciateur en T0. Huang (1977 : 147) mentionne le fait que *lai* est parfois employé quand le déplacement de l'énonciateur est efférent : il est alors une preuve de déférence de l'énonciateur face au co-énonciateur dont il adopte le point de vue.

Deux autres paramètres semblent avoir joué sur le choix de *lai* dans ces situations : si le personnage en mouvement semblait avoir entamé son déplacement sur

⁶ On peut noter que dans les trois langues, si la Manière et la Trajectoire sont encodées par des formes variées, l'orientation déictique est toujours encodée dans une forme verbale.

le dessin, et si l'énonciateur en mouvement était proche du co-énonciateur sur les dessins, un plus grand nombre de participants choisissaient *lai*⁷.

Ces éléments montrent que les locuteurs du chinois sont beaucoup plus influencés par le contexte dans leur choix de verbe déictique que les anglophones, qui sont quasi unanimes dans leurs réponses. La description du déplacement est moins problématique en anglais qu'en chinois parce qu'elle est contrainte : c'est le co-énonciateur qui doit servir de repère et de centre déictique.

En chinois, alors que la grammaire prescrit de repérer tout déplacement par rapport à la position de l'énonciateur en T0, la pratique reste flexible et les locuteurs sont très sensibles au contexte dans leurs choix. Ainsi, on a pu remarquer que la perspective adoptée dans le dessin présenté pouvait avoir une influence sur le choix du déictique : dans le questionnaire, la même situation a été reprise dans deux dessins différents sur lesquels on pouvait voir Lucy en train d'entrer dans une maison dans laquelle se trouvait John. Le premier présentait la scène vue de l'intérieur de la maison, alors que le deuxième la présentait de l'extérieur. Pour ces deux dessins, les participants anglais n'ont pas hésité et ont décidé que Lucy dirait plutôt *May I come in?* que *May I go in?* Quant aux participants chinois, leurs réponses ont été très contrastées. 40% d'entre eux ont opté pour *lai* lorsque la scène était vue de l'intérieur, contre 15% lorsqu'elle l'était de l'extérieur. 46% ont préféré *qu* quand la scène était vue de l'extérieur, contre 21% quand elle était vue de l'intérieur. Cela suggère que les participants chinois ont été très influencés par leur propre perspective en tant qu'observateurs, et ont eu tendance à repérer le déplacement comme efférent ou afférent par rapport à leur propre position.

Ces variations n'invalident pas le fait qu'en chinois, lorsque l'énonciateur se dirige vers le co-énonciateur, il choisira plus volontiers d'employer *qu*, alors qu'en anglais il est impossible de choisir *go* dans une telle situation.

Ainsi, alors que le français décrit l'événement sans préciser son orientation déictique, l'anglais identifie le co-énonciateur comme le centre déictique du déplacement, et enfin le chinois propose une description subjective dans laquelle l'énonciateur est, le plus souvent, le centre déictique.

4. Les études de corpus

Dans deux des questionnaires utilisés pour les enquêtes, les énoncés proposés comme réponses possibles, bien qu'ayant été au préalable validés par des natifs de chaque langue, étaient des énoncés « fabriqués ». Nous souhaitons en effet forcer

⁷ L'analyse du corpus (Section 4) permet d'expliquer ces phénomènes en identifiant une des valeurs de *lai* lorsqu'il est employé dans ce genre de situations : il *préfigure* la réalisation de l'événement pour indiquer son imminence.

l'apparition des verbes de trajectoire déictique *come / go* et *lai / qu* dans les réponses pour étudier leur alternance. Ce paramètre limite la portée de nos résultats, et explique peut-être en partie le manque de cohérence des réponses des participants chinois pour les déplacements efférents par rapport à l'énonciateur⁸. Afin de donner plus de poids aux résultats obtenus empiriquement, nous avons effectué des études sur des corpus bilingues. L'objectif de ces études est de déterminer les traductions des verbes de trajectoire déictique dans chaque langue. Les études conduites sont qualitatives et non exhaustives, car leur objet est simplement de vérifier le bien-fondé des résultats obtenus dans la partie expérimentale en travaillant sur des énoncés authentiques.

4.1. Présentation des corpus

Nous avons travaillé sur deux corpus bilingues en ligne. Le premier, OPUS⁹, est un corpus parallèle rassemblant des données issues du web et traduites dans plusieurs langues. Nous avons exploité la base de données OpenSubtitles¹⁰ pour en extraire des sous-titres de films alignés en anglais et en français.

Le second corpus utilisé est E-C Concord¹¹, un corpus bilingue anglais / chinois rassemblant des romans chinois et anglais et leurs traductions, mais aussi quelques documents légaux, des articles académiques et des contes. Ces corpus ont été choisis pour leur abondance d'énoncés au discours direct dans lesquels on trouve de nombreuses descriptions de déplacements en situation d'interaction.

4.2. Étude du corpus anglais / français

Les recherches menées dans la base de données OpenSubtitles confirment l'idée selon laquelle les déplacements complexes sont généralement encodés en français dans des verbes de trajectoire non déictique. Nous avons constaté que *come out* et *go out*, quand ils n'ont pas un sens figuré, sont quasi systématiquement traduits par le verbe *sortir*. *Come in* et *go in* sont traduits par les verbes *entrer* ou *rentrer*, *go up* et *come up* par le verbe *monter*, *go down* et *come down* par le verbe *descendre*. Ainsi, la distinction liée à l'opération de deixis encodée dans *come* et *go* en anglais est neutralisée en français dans la description des déplacements complexes.

⁸ "When one invents linguistic examples on the basis of intuitions to support and disapprove an argument, one is actually monitoring one's language production. Consequently, even if one's intuitions are correct, such examples may not be typical of attested language use" (Xiao, McENERY, 2010 : 6).

⁹ <http://opus.lingfil.uu.se/bin/opusqcp.pl?corpus=OpenSubtitles;lang=en;adv=1> (accessible : 05.10.2012).

¹⁰ Fournie par <http://www.opensubtitles.org/> (accessible : 05.10.2012).

¹¹ <http://ec-concord.ied.edu.hk/paraconcord/> (accessible : 05.10.2012).

En français, l'information encodée est moins riche : comme le montrent les exemples (1) et (2), si l'énoncé est à la troisième personne, il ne donne pas d'indication sur la position de l'énonciateur qui décrit le déplacement, à la différence de l'anglais.

- (1) Don't go in there!
N'entre pas !
- (2) Can he come down from there unassisted?
Peut-il descendre sans aide ?

Dans l'exemple (1), l'énoncé français ne révèle pas la position de l'énonciateur, qui pourrait être à l'intérieur de la pièce dont il refuse l'accès à son interlocuteur, ou à l'extérieur avec lui. En anglais, au contraire, le verbe *go* indique qu'il s'agit d'un mouvement d'efférence par rapport à la position de l'énonciateur ; on sait donc qu'il se trouve à l'extérieur avec le co-énonciateur.

De même en (2), où l'énoncé français ne permet pas de localiser l'énonciateur. L'anglais, au contraire, ne laisse aucun doute : *come* indique qu'il s'agit d'un mouvement afférent par rapport à la position de l'énonciateur, qui doit donc se trouver en bas.

Mais l'information manquante en français ne concerne pas toujours la position de l'énonciateur au moment de l'énonciation. Lorsqu'il s'agit d'une description à la première personne, c'est la position du co-énonciateur qui est inconnue :

- (3) You want us to come up there?
Tu veux qu'on monte ?

On ne peut pas déduire la position du co-énonciateur dans l'énoncé français (3). On sait que l'énonciateur se trouve en bas, puisqu'il se propose de monter, mais rien n'est dit du co-énonciateur. En anglais, par contre, l'emploi de *come* implique que le co-énonciateur se trouve en haut au moment de l'énonciation. Le fait que *come* en anglais puisse dénoter un mouvement afférent aussi bien qu'efférent par rapport à la position de l'énonciateur au moment de l'énonciation montre bien que sa fonction première n'est pas de donner la position des participants mais d'indiquer si le déplacement dont il est question les rapproche ou les éloigne. Ainsi, la relation d'intersubjectivité est soulignée, alors qu'en français elle est secondaire. Le français s'attache bel et bien à décrire le déplacement de façon objective, en limitant les marques de deixis, alors que l'anglais prend pour point de repère la relation intersubjective et décrit le déplacement en termes de relation entre les participants.

4.3. Étude du corpus anglais / chinois

L'objectif des recherches sur le corpus bilingue anglais-chinois était de confirmer la dissymétrie entre les paires de verbes de trajectoire déictique *come / go* et *lai / qu*. Il a été confirmé que ces verbes ont les mêmes emplois dans les deux langues lorsque l'énonciateur observe un déplacement extérieur. C'est *go / qu* qui est employée pour décrire un déplacement efférent par rapport à l'énonciateur (4) et *come / lai* pour décrire un mouvement afférent (5).

- (4) Where will you go ?
 Ni dao nar qu ne ?
 Où iras-tu ?
- (5) Come in.
 Jin lai ba.
 Entre.

Lorsque l'énonciateur est le sujet en mouvement, il utilise *go / qu* pour décrire son déplacement s'il s'éloigne du co-énonciateur (6).

- (6) I'll go and see Li Guoxiang, [...] to ask if they really mean to take over my beancurd stall and your cleaver [...]
 Wo jiu qu zhaozhao Li Guoxiang, wenwen ta [...] shoudao mi doufu tanzi he sha zhu dao.
 Je vais aller voir Li Guoxiang pour lui demander s'ils vont reprendre mon stand de tofu et ton couperet.

La situation qui pose problème est en fait la même que dans l'étude empirique : alors qu'en anglais, l'énonciateur qui se dirige vers le co-énonciateur utilise systématiquement *come*, en chinois, on trouve des occurrences de *lai* comme de *qu*. Il nous faut donc déterminer les facteurs qui conditionnent l'emploi de l'une ou l'autre forme.

La règle voudrait qu'il y ait en chinois une réévaluation du centre déictique avec chaque changement d'énonciateur. C'est ce qu'on a dans l'exemple (7), où pour décrire un même déplacement (*entrer*), le premier énonciateur, qui est statique, utilise *lai*, alors que le second, en mouvement, utilise *qu*. En anglais, le premier énonciateur utilise *come*, et le second reprend le verbe avec la proforme *did*. On voit qu'il n'y a donc pas de réajustement du centre déictique lorsque l'on passe d'un énonciateur à l'autre en anglais.

- (7) "Come in," says the woman, and I did.
 "Jinlai", na ge funü shuo, wo jiu zoule jinqu.
 « Entre », dit la femme, et j'entrai.

Cependant, on trouve aussi des occurrences de *lai* lorsque l'énonciateur se dirige vers le co-énonciateur. Considérons l'exemple suivant :

- (8) Your own heart, your own conscience, must tell you why I come.
 Ni xin li you shu, ni de liangxin yiding hui gaosu ni, wo zhe ci weishenme yao lai.
Votre cœur, votre conscience vous ont déjà dit la raison de ma visite.

Il s'agit bien d'un déplacement en direction du co-énonciateur. L'emploi de *come* est donc prévisible ; au contraire, l'emploi de *lai* surprend. En fait, l'événement décrit ici est accompli au moment de l'énonciation. Le déplacement est repéré par rapport à la position de l'énonciateur en T0, qui correspond à la borne finale du déplacement. Le mouvement est donc identifié comme afférent par rapport à cette position, ce qui explique l'emploi de *lai*. On voit que l'emploi des verbes de trajectoire déictique en chinois est lié au système de repérage temporel : si un déplacement de l'énonciateur est décrit avec *lai*, on peut généralement en déduire que l'événement est accompli et que l'énonciateur a atteint sa destination.

De la même façon, certaines traductions de *come* par *qu* sont dues au fait que le déplacement décrit est repéré dans le futur. Le verbe de trajectoire déictique participe alors au repérage temporel.

- (9) When I come to see you, I hope you will have new-furnished it.
 Yihou wo qu baifang ni de shihou, xiwang nimen neng tianzhi xie xin jiaju.
J'espère que vous l'aurez réaménagée quand je viendrai vous rendre visite.

Ici, le verbe de trajectoire déictique *qu* indique que l'énonciateur se trouve au point de départ du déplacement au moment de l'énonciation : l'actualisation de l'événement se situe donc dans le futur. Comme le choix du verbe de trajectoire déictique implique un repérage spatial strict en chinois, il joue un rôle dans le repérage temporel de l'événement.

Cependant, on trouve des occurrences de déplacements efférents par rapport à la position de l'énonciateur — il s'agit donc d'événements non encore actualisés — exprimés par *lai*. Dans notre corpus, il y en a trois, provenant toutes de textes chinois.

- (10) “Ssu-min!” A thundering voice was heard from the darkness outside. “Tao-tung? I’m coming!”
 « Siweng ! », waimian de anzhong huran qile jixiang de jiaohan. « Daoweng me? Wo jiu lai ! »
 « Ssu-min ! » *Sa voix tonitrueuse retentissait dans la pénombre.* « Tao-tung? *J'arrive !* »
- (11) I said, “You go first. I’ll come as soon as I’m dressed.”

Wo shuo : “Nala ni xian qu, wo chuan hao yifu jiu lai.”

Je lui dis : « Pars devant, je te rejoins dès que suis habillé ».

(12) Hung-chien couldn't help laughing and said, 'I'll be right over.'

Hongjian buzhu xiao dao : “Wo jiu laile.”

Hun-chien ne pouvait pas s'empêcher de rire : « J'arrive tout de suite ».

Dans ces trois exemples, le déplacement est annoncé comme étant imminent, et l'emploi de *lai* a pour fonction de faire patienter le co-énonciateur. Avec *lai*, l'énonciateur présente le procès comme accompli, puisqu'il se place à la borne finale du déplacement en le décrivant comme afférent par rapport à sa propre position en T0. Il simule en fait la coïncidence de l'événement avec T0 afin d'appuyer l'imminence de son actualisation. Ajouté aux emplois déférents de *lai* dans ces situations, cet emploi peut expliquer les résultats contrastés de notre enquête : selon les intentions que les participants ont pu prêter aux personnages représentés, ils ont opté soit pour *qu* (plus neutre), soit pour *lai* (qui a une valeur pragmatique forte).

Il n'en reste pas moins que mis à part dans ces cas isolés (10, 11, 12), c'est l'énonciateur qui sert de repère au déplacement en chinois, alors qu'en anglais, c'est toujours le co-énonciateur (cf. 8).

5. Conclusions

Comme l'ont montré les enquêtes auprès de locuteurs de chaque langue et les études de corpus, le français, le chinois et l'anglais adoptent différentes stratégies de repérage pour décrire les déplacements.

En chinois, c'est l'énonciateur qui est le centre déictique de l'événement : lorsqu'il observe un déplacement, il emploie *qu* si la Figure s'éloigne de lui, et *lai* si elle s'approche. Quand il est lui-même le sujet en mouvement, il repère son déplacement par rapport à sa position au moment de l'énonciation et emploiera *lai* si l'événement est passé, et *qu* s'il est futur ou en cours. Cependant, lorsque le déplacement est entamé ou sur le point de l'être, l'énonciateur a la possibilité d'utiliser *lai*, préfigurant ainsi l'accomplissement de l'événement pour souligner son imminence. Il peut aussi utiliser *lai* pour déplacer le centre déictique vers le co-énonciateur, adoptant ainsi son point de vue par politesse.

En anglais, c'est le co-énonciateur qui est le centre déictique de l'événement. C'est la relation intersubjective qui sert de repère au déplacement : si les locuteurs se rapprochent l'un de l'autre, ils emploient *come*, s'ils s'éloignent, ils emploient *go*. Alors qu'en chinois on a une réévaluation constante du centre déictique avec chaque prise de parole, en anglais il est stable et partagé par les deux locuteurs.

En français, enfin, l'ancrage est minimal et l'orientation déictique des déplacements complexes n'est pas encodée. La description du déplacement est centrée sur la Figure et sa Trajectoire, non sur l'énonciateur ou le co-énonciateur. Même pour les déplacements simples, les verbes de trajectoire utilisés sont souvent non déictiques.

Ces différences s'expliquent en partie par les différences d'encodage de la Trajectoire et du Mouvement dans chaque langue : la structure équipollente du chinois fait qu'il y a une place réservée au verbe de trajectoire déictique pour décrire les déplacements ; le satellite encodant la Trajectoire en anglais laisse le verbe libre d'encoder la trajectoire déictique, alors qu'en français, le verbe encode la Trajectoire et le Mouvement et ne peut, en plus, encoder la trajectoire déictique qui est donc ignorée.

Ces conclusions ouvrent de nombreuses questions, liées notamment à la problématique du relativisme linguistique. En effet, on peut penser que les possibilités d'encodage des différentes composantes du déplacement offertes par une langue créent des habitudes chez les locuteurs. Il serait alors à prévoir que les sinophones apprenant l'anglais ont plus le réflexe d'encoder l'orientation déictique du déplacement que les francophones, simplement parce que la structure verbale de leur langue leur en offre la possibilité. Enfin, on peut se demander si le fait que les locuteurs du français n'encodent pas l'orientation déictique du déplacement complexe dans le langage signifie que ce paramètre ne fait pas partie de leur représentation mentale de l'événement. C'est une idée défendue notamment par Slobin (1996)¹². Cela signifierait que l'apprentissage d'une nouvelle langue modifierait, ou plutôt enrichirait, les représentations mentales des locuteurs, les obligeant à prendre en compte de nouveaux paramètres dans leurs descriptions. Ces questions restent à explorer.

Références

- Chen L., 2007: *The Acquisition and Use of Motion Event Expressions in Chinese*. München: Lincom GmbH.
- Chen L. et al., 2009: "Motion events in Chinese novels: Evidence for an equipollently-framed language". *Journal of pragmatics*. Récupéré de www.elsevier.com/locate/pragmatics (accessible : 18.12.2012).
- Chevalier J.C., 1976 : « Sur l'idée d' "aller" et de "venir" et sa traduction linguistique ». *Bulletin Hispanique* 78 (3—4). Récupéré de http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/hispa_0007-4640_1976_num_78_3_4203 (accessible : 07.12.2012).

¹² Slobin à propos de l'encodage de la Trajectoire de de la Manière : "These linguistic differences, in turn, are likely to have effects on the organization of mental representations, leading to different mental imagery regarding how one navigates in space. Thus, V-language speakers are likely to conceptualize the domain of manner of movement in a more constrained fashion, due to the effect of their native language on cognitive processes" (Özçalışkan, Slobin, 2003 : 259).

- Chu C., 1983: *A Reference Grammar of Mandarin*. New York: Peter Lang.
- Chu C., 2004: *Event Conceptualization and Grammatical Realization: the case of Motion in Mandarin Chinese*. University of Hawaii at Manoa.
- Cook V., Bassetti B., 2011: *Language and Bilingual Cognition*. New York: Psychology Press.
- Croft W., Barddal J., Hollmann W., Sotirova V., Taoka C., 2012: “Revising Talmy’s Typological Classification of Complex Events”. In: H. Boas, eds: *Contrastive Construction Grammar*. Amsterdam: John Benjamins, 201—235.
- Culioli A., 1999: *Pour une linguistique de l’énonciation, formalisation et opérations de repérage*. T. 2. Paris: Ophrys.
- Fillmore C., 1984: *Lectures on Deixis*. Stanford.
- Gennari S. et al., 2002: “Motion events in language and cognition”. *Cognition*. Récupéré de www.elsevier.com/locate/cognit (accessible : 08.12.2012).
- Groussier M.L., Rivière C., 1996: *Les Mots de la linguistique : lexicologie de linguistique énonciative*. Paris: Ophrys.
- Huang S., 1977: “Space, time and the semantics of LAI and QU”. In: R. Cheng et al., eds: *Proceedings of the Conference on Chinese Linguistics*. Taipei: Crane.
- Hung P., 2012: « L’acquisition de l’expression de la spatialité en mandarin langue étrangère par des apprenants francophones ». *CORELA, Cognition, Représentation, Langage* (10.2). Récupéré de <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=2743> (accessible : 06.01.2013).
- Lambalgen M.V., Hamm F., 2005: *The Proper Treatment of Events*. Oxford: Blackwell.
- Marmaridou S. S.A., 2000: *Pragmatic Meaning and Cognition*. Amsterdam—Philadelphia: John Benjamins.
- McEnery T., Xiao R., 2010: *Corpus-Based Contrastive Studies of English and Chinese*. London: Routledge.
- Nakazawa T., 2007: “A typology of the Ground of deictic motion verbs as Path-conflating verbs: the speaker, the addressee, and beyond”. *Studies in Contemporary Linguistics* 43 (2) [Poznań], 59—82.
- Slobin D., 1996: From “thought and language” to “thinking for speaking”. *Rethinking Linguistic Relativity*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Slobin D., 2004: “The many ways to search for a frog: linguistic typology and the expression of motion event”. In: S. Strömquist, L. Verhoeven, eds.: *Relating events in narrative*. Vol. 2: *Typological and contextual perspectives*. Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates, 219—257.
- Özçalışkan S., Slobin D., 2003: “Codability Effects on the Expression of Manner of Motion in Turkish and English”. In: A.S. Özsoy, D. Akar, M. Nakipoğlu-Demiralp, E. Erguvanlı-Taylan, A. Aksu-Koç, eds.: *Studies in Turkish Linguistics*. Istanbul: Boğaziçi University Press, 259—270.
- Talmy L., 1975: “Semantics and Syntax of Motion”. In: J.P. Kimball, eds: *Syntax and Semantics*. Vol. 4. New York: Academic Press.
- Talmy L., 1985: “Lexicalization patterns: Semantic structure in lexical forms”. In: T. Shopen, ed.: *Language Typology and Syntactic Description*. New York: Cambridge University Press.
- Talmy L., 2000: *Toward a cognitive semantics*. Vol. 2: *Typology and process in concept structuring*. Cambridge, MA: MIT Press.

Silvia Adler
Université Bar Ilan,
Israël

L'événement fortuit à travers le prisme du nom général

Abstract

This study undertakes to examine, following Adler (2012) and on the basis of media examples drawn from *Le Monde*, referential mechanisms involving general nouns such as *tragedy*, *catastrophe*, *disaster*. These nouns refer to events in previous or subsequent chunks of text while delivering the addresser's opinion in relation to the encapsulated event. Our goal consists in assessing the role of these lexical labels in the representation and interpretation of the event under consideration as well as in identifying the role of the general label in the construction or the mise-en-scène of a media event.

Keywords

Fortuitous events, event nouns, media, event, cohesion, general nouns, attitudinal general nouns, reference, lexical labels, hyponymy, context, bi-segmental title, anaphor.

1. Introduction

J'aborderai la notion d'événement sous l'angle des noms généraux et notamment sous ceux qui, tout en renvoyant à un événement dans une tranche textuelle antérieure ou postérieure, transmettent l'avis de l'émetteur vis-à-vis de l'événement couvert.

Ces noms généraux non seulement encapsulent la complexité d'un événement accidentel généralement fâcheux — ou conçu comme tel — de façon économique et tout en assurant une cohésion textuelle, mais aussi perspectivisent l'événement en question en ce double sens de la transmission d'une modalité et de la formation d'un concept unique à partir d'une réalité souvent composite.

Il sera procédé en trois temps. Dans un premier et deuxième temps, il s'agit d'apporter quelques précisions rapides sur la notion-clé de nom général, d'une part, et sur celles d'événement et d'événement fortuit, d'autre part. Le troisième volet de cette étude entreprend d'examiner, à la suite de Silvia Adler (2012) et sur la base d'exemples médiatiques puisés dans *Le Monde* (<http://www.lemonde.fr/>), le mécanisme référentiel mis en œuvre par des noms généraux tels que *drame*, *catastrophe*, *désastre* ou *tragédie* dans le discours médiatique, terrain propice à la génération d'événements. Ceci permettra de s'interroger non seulement sur le rôle du label lexical dans la représentation et l'interprétation de l'événement encapsulé, mais aussi sur le rôle du label général dans la construction ou la mise en scène d'un événement médiatique.

2. La notion de nom général

Pour saisir la notion de nom général, on fera référence à Michael Alexander Kirkwood Halliday et Ruqaiya Hasan (1976 : 274—292), Dwight Bolinger (1977), Gill Francis (1986, 1993), Roz Ivanič (1991), Hans-Jörg Schmid (2000), Michaela Mahlberg (2005), Richard Huyghe (2007). Il s'agit de noms qui se trouvent à la frontière des items lexicaux et grammaticaux, donc qui font partie à la fois de classes ouvertes et fermées. Le rôle de ces noms à application référentielle vaste est essentiellement d'assurer une cohésion textuelle laquelle, vu le caractère hybride de ces noms, sera aussi de nature à la fois grammaticale et lexicale.

Les noms généraux peuvent référer à un contexte large, pré-nominal ou post-nominal, qui dépasse souvent les limites étroites du GN. Selon Schmid (2000 : 13—14, 308—328), la fonction des noms généraux est triple :

- sémantique : ces noms caractérisent ou perspectivisent des tranches d'information variables du fait de leur stabilité conceptuelle ;
- cognitive : ces noms forment des concepts temporaires en ce sens que de larges contenus se voient encapsulés dans des concepts nominaux ;
- textuelle (liage et cohésion) : les concepts nominaux structurent le texte en ce sens qu'ils représentent des segments contenant les détails informationnels nécessaires à leur propre déchiffrement.

Une question primordiale relative à la classe des noms généraux qui nous concerne est celle de savoir si ces noms méritent une catégorisation à part dans la grammaire. Ou encore, pourquoi ne pas voir dans la relation qui s'établit entre le contexte gauche ou droite et le nom général qui encapsule ce contexte tout en lui donnant une allure plus générale une simple relation d'hyponymie ?

Plusieurs faits étayent la légitimité d'une catégorisation à part pour lesdits noms généraux. Adler (2012) propose une série d'arguments en faveur d'une distinction entre hyperonymes et noms généraux. En voici l'essentiel :

- Dans le cas de l'hyponymie, la hiérarchie *être* (*Be-hierarchy*¹) entre les éléments mis en relation d'inclusion est vraie *a priori*, constante et communément admise, à l'encontre des noms généraux concernés : X est un événement / un fait avant d'être une catastrophe, ce qui fait que la hiérarchie mise en jeu peut être niée, sans créer de contradiction : *Ce x n'est pas un désastre / *Cette tulipe n'est pas une fleur*. Le fait de dire que *X est une catastrophe / une tragédie*, etc. est négociable et donc susceptible d'être réfuté. La relation entre le référent et son nom général n'est pas codée ; elle est plutôt expérimentale et s'établit donc *ad hoc*.
- Alors qu'on n'accepte normalement pas **Cette tulipe est devenue une fleur* (Kupferman, 1979), on peut énoncer à propos d'un événement composite X qu'il est devenu « un drame » ou « une catastrophe » à un certain moment de son déroulement. *Devenir* implique que X ne possédait pas la propriété « catastrophe » ou ne pouvait pas être classé comme « catastrophe » à un moment donné, ce qui montre davantage que la relation entre l'événement et la désignation générale n'est pas stable.

Selon Georges Kleiber et Irène Tamba (1990), il y a hyponymie entre X et Y si la séquence attributive *C'est un X* (où le démonstratif sujet marque qu'il s'agit d'un individu et où X indique la classe dont l'individu sujet est une occurrence) implique unilatéralement *C'est un Y* (X étant l'hyponyme et Y l'hyperonyme). Cette implication unilatérale replie, à nouveau, l'essentiel de la différence entre la relation d'hyponymie et celle qui existe entre le référent et le terme général auquel ce référent est associé : dans l'hyponymie, l'implication résulte d'une relation *a priori* du fait de la possession nécessaire et durable d'un certain nombre d'attributs de la catégorie. Comme la mise en relation dans le cas des noms généraux concernés est plutôt expérimentale, l'implication n'est pas de règle.

3. (Noms d')Événements et fortuité

Selon Donald Davidson (1967, 1980), Danièle Van de Velde (2006) et Maria Asnes, Lucien Kupferman (2008), les événements sont substantiels, du moment qu'ils sont liés à des opérateurs d'existence (*il y a*) et se voient conférer des attributs spatio-temporels. En distinguant 'événement' de 'fait' et d'action' Van de Velde (2006) promeut l'idée d'une relation d'implication unilatérale : toute action est forcément un événement et tout événement est forcément un fait².

¹ Bever, Rosenbaum (1971); Kleiber (1981); Boone (1987); Kleiber, Tamba (1990).

² Rappelons que la distinction davidsonienne entre événement et action consiste, en gros, dans l'intentionnalité : un événement est ce qui arrive, donc 'subi' et non-agentif ; une action est faite intentionnellement par un agent (cf. aussi Van de Velde, 2006). Ajoutons encore qu'à la suite de Vendler (1967) et Asher (1993), mais à l'encontre de Van de Velde (2006), Asnes et Kupfer-

Danièle Godard et Jacques Jayez (1994 : 42—43) proposent une série de critères pour identifier les GN d'événement, dont le fait que les GN événementiels servent de régimes à des prépositions temporelles (*avant, pendant*) ; le fait qu'ils peuvent être sujet d'un prédicat de durée (*se prolonger, durer, s'étaler sur*) ; le fait qu'ils peuvent être sujet d'un verbe de structure temporelle ou aspectuelle (*commencer, s'achever, être interrompu*) ; le fait qu'ils entrent dans des constructions nominales de durée (*deux heures de N*) ou prennent un complément de durée (*un N de deux heures*) ; le fait qu'ils sélectionnent comme verbe support *avoir lieu* ou *se produire* (cf. aussi Gross, Kiefer (1995), Gaatone (2005), Huyghe (2012) pour ces mêmes tests en totalité ou en partie).

Godard et Jayez (1994) ajoutent encore que pour les identifier comme événements, les GN ne doivent pas forcément satisfaire à tous les critères : *Symphonie* est compatible avec une préposition temporelle (*pendant la symphonie*) et avec une expression de durée (*une symphonie de trois heures*), mais s'accorde mal avec *avoir lieu*. Par ailleurs, il existe des événements ponctuels (*court-circuit, explosion*) qui, de par nature, n'entreront pas dans le moule *un N de deux heures* ou qui seront incompatibles avec *durer* (**un assassinat de deux heures*). Ceci les mène à la distinction entre « événements faibles » et « événements forts ». Pour d'autres chercheurs, dont Huyghe (2012), le test de *avoir lieu* est primordial pour la reconnaissance d'un (N d')événement : un N qui ne répond pas à ce test ne sera pas catégorisé comme événementiel.

En fait pour Huyghe (2012 : 91—92), les N d'événement sont essentiellement liés à une dynamicité³. Le test de la compatibilité des N d'événement avec *avoir lieu*, prédicat d'existence, et non avec *se trouver*, prédicat de localisation (ce qui est le cas pour les N d'objet), ainsi que, par ailleurs, le fait qu'il n'existe pas de pur prédicat de localisation spatiale pour les N d'événement, lui sert de support pour étayer la thèse de la nature dynamique des événements, en ce sens que l'ancrage spatial de ces noms est étroitement lié à leur structure temporelle.

Sans vouloir résoudre ici les points de dissidence relatifs au dossier événementiel qui commencent à se dessiner de cette très brève présentation et sans par ailleurs ouvrir d'autres questions primordiales, certes, dans toute étude qui porte sur l'événement *per se* (notamment celle de ses différentes modalités de déroulement ou propriétés aspectuelles⁴, ou celle de sa structure argumentale⁵), contentons-nous d'identifier un événement comme un processus non homogène (non atomique) qui

man (2008) avancent que les faits n'entrent pas dans un système à coordonnées spatio-temporelles, contrairement aux événements et aux actions (*un événement X / une action X / *un fait X a lieu quelque part*).

³ Pour une distinction détaillée des N d'événements et N d'objet sur la base de critères morphologiques, sémantiques et syntaxiques, cf. Huyghe (2012).

⁴ Pour les aktionsarten, cf. Vendler (1957, 1967).

⁵ C'est-à-dire la question de la nécessité des arguments internes et externes. Cf. Grimshaw (1990) et Pustejovsky (1991).

est envisagé comme ayant une fin, donc un point de culmination temporel⁶. Avec Gaston Gross et Ferenc Kiefer (1995 : 52), ajoutons encore la nécessité d'un témoin (visuel, auditif, médiatique, appareil de mesure). Ceci suffira pour l'objectif poursuivi par la présente étude, lequel, rappelons-le, focalise plutôt sur la reprise d'un événement par un nom général attitudinal.

Reste à voir rapidement en quoi consiste la fortuité. Rappelons que Gross et Kiefer (1995) proposent une classification tripartite de l'événement :

- Événements fortuits (ponctuels ou duratifs) : des événements non contrôlés, en ce sens qu'ils ne sont pas programmés par l'ensemble des personnes impliquées (catastrophes naturelles : *tremblements de terre, avalanches* ; catastrophes moins naturelles, comme les incidents techniques : *fuite d'eau* ; phénomènes météorologiques : *tempête* ; épidémies : *choléra, grippe*. Nous ajouterons encore : crimes et agressions). Selon Gross et Kiefer (1995 : 53—61), du point de vue du témoin, ce type d'événement ne peut pas faire l'objet d'une prédiction, mais peut relever de spéculations statistiques (*un séisme est attendu à un endroit X avant la fin du siècle*).

Pour rester fidèle à la source, selon Gross et Kiefer, les événements fortuits n'acceptent pas de sujet agentif, mais ont des opérateurs causatifs. C'est pourquoi des noms tels que *assassinat* ne figurent pas parmi les noms d'événements fortuits. Pour établir la catégorie des noms d'événements fortuits, nous joignons ici des chercheurs comme Huyghe (2012), ce qui nous permet de modifier légèrement la conception de l'événement fortuit en suggérant l'idée d'un événement qui, au lieu d'échapper « à la volonté de l'homme » (Gross, Kiefer, 1995 : 55) ou d'être « le fait du hasard » (1995 : 61), échappe à la volonté d'au moins une partie de personnes impliquées.

- Événements créés : le fait des agents humains et intentionnels (cérémonies, spectacles, défilés, événements politiques, diplomatiques, sociaux).
- Événements cycliques : définis en fonction de leur récurrence (anniversaires, fêtes religieuses ou nationales, événements de la vie sociale comme la rentrée des classes).

À l'encontre des événements créés et programmés, les événements fortuits sont indépendants de la volonté ou du contrôle d'une partie des participants. C'est

⁶ Les chercheurs se mettent tous d'accord pour établir une relation claire entre l'événement et le temps. Cf. Godard et Jayez (1994), selon qui les événements ont une structure temporelle. Voir encore Zeno Vendler (1967) ou Davidson (1967). Ceci n'est pas le cas pour la relation événement — espace. Ainsi, pour Vendler (1967), la relation événement — espace n'est qu'indirecte, à l'encontre de Davidson (1967) ou de Van de Velde (2006), pour qui un événement est aussi une entité spatiale. Précisons par ailleurs pour le trait « non atomique » que ceci ne suggère pas que l'événement en question ne puisse pas être conçu comme un tout par les récepteurs. Les désignations économiques données à des événements médiatiques (*Tchernobyl, le 11 septembre*) peuvent influencer sur notre perception de l'événement et largement contribuer à cette sensation de tout unique (Calabrese Steimberg, 2008).

pourquoi, en langue, un pareil événement peut ne pas se voir accompagné d'un support prédicationnel qui contredit le caractère aléatoire ou accidentel de l'événement (**ajourner/ annuler/ déplacer un tremblement de terre*). C'est aussi la raison pour laquelle les événements fortuits prennent comme verbe support *se produire* (Gross, Kiefer, 1995 : 54—55)⁷ : *Le séisme s'est produit vers 4 heures / *La réunion s'est produite à 4 heures*.

4. La reprise d'un événement fortuit par le nom général

L'encapsulation d'un événement — au sens linguistique du terme — par un nom général permet de s'interroger non seulement sur le rôle du label lexical dans la représentation et l'interprétation de l'événement en question, mais aussi sur le rôle du label dans la création d'un événement, cette fois-ci au sens médiatique du terme. Du coup, la question du nom général dépasserait les limites d'un traitement strictement syntactico-sémantique focalisant notamment sur des questions relatives à la référence (Adler, 2012), ou d'un traitement TAListe opérant des balayages de corpus (Schmid, 2000 ; Mahlberg, 2005), et deviendrait propice à une analyse discursive.

Plus précisément, les problématiques qui relèvent du processus de l'encapsulation d'un événement par un nom général peuvent rejoindre facilement celles relatives au processus de dénomination ou de désignation en vue de la construction d'un événement médiatique (que ce soit une désignation par *formules* (Krieg-Planque, 2009), par *notions émergentes* ou *mots-arguments* (Moirand, 2007a, 2007b), ou par *désignants événementiels* (Calabrese Steimberg, 2008 et Calabrese, 2007, 2010)⁸, puisque le choix intentionnel de tel ou tel label est à même d'affecter ou de façonner la perception de l'événement en question par le lecteur.

Autrement dit, le nom général ne vise pas seulement à désigner ostensiblement ou à enregistrer, mais aussi à mettre en scène un événement ainsi qu'à établir une prise en charge énonciative liée à une tentative de promotion de l'événement au rang d'une actualité qui mérite d'être rapportée à un moment donné dans un espace médiatique ou qui est censée intéresser un grand public par son caractère exceptionnel. De plus, comme cela a été démontré dans la section 2, l'emploi de tel ou tel nom général⁹ ne provient pas dans notre cas d'une réalité rigide, puisqu'il existe

⁷ Ou, encore : *arriver, survenir, se faire, surgir, éclater, se déclarer* (+ des causatifs tels que *produire, entraîner, provoquer*).

⁸ Cf. encore Mairet (1974), Arquembourg (2003) et Charaudeau (2005).

⁹ Sophie Moirand (2004) réfère au phénomène du nom général sous la perspective de l'analyse du discours. Des noms comme *catastrophe, scandale*, etc. sont pour elle des « désignations

une possibilité d'alternance paradigmatique avec d'autres étiquettes disponibles, ce qui suggère qu'on est dans le domaine de la subjectivité ou dans un terrain herméneutique. Un événement désigné comme étant une catastrophe pourrait avoir plus de chances d'occuper un espace dans l'agenda publique (cf. encore Tudesq, 1973 ; Neveu, Quéré, 1996 pour l'importance de la mise en mots, et donc de l'individuation de l'événement dans la presse).

Pour passer à présent au stade illustratif, voici, pour commencer, quelques chiffres concernant la recherche de ces mots dans le site *Le Monde*.

- 5 162 éléments publiés depuis 1987 avec *tragédie* dans tout l'article ;
- 5 500 éléments publiés depuis 1987 avec *catastrophe* dans tout l'article ;
- 5 500 éléments publiés depuis 1987 avec *drame* dans tout l'article ;
- 4 683 éléments publiés depuis 1987 avec *désastre* dans tout l'article¹⁰.

Ajoutons encore que lesdits mots figurent dans des rubriques variées : à la une, politique, société, sport, faits divers, éditoriaux, opinions, etc., donc, en gros, dans le discours d'information objectivisé ou dans l'énonciation subjectivée¹¹.

Notre illustration ouvre sur la présence desdits noms dans les titres. À l'encontre de ce qui a pu se voir baptisé *mot-événement* (Moirand, 2004), *désignant événementiel* (Calabrese, 2007, 2010), *N propre de temps* (référant à un événement particulier) (Flaux, 2000 ; Van de Velde, 2000), *chrononyme* (N propres de temps) et *praxonyme* (faits historiques) (Leroy, 2004) ou tout nom qui crée un automatisme conceptuel et référentiel et qui évoque de façon immédiate un ensemble de lieux communs quant à l'événement considéré, les noms généraux ne se suffisent pas à eux seuls et ont besoin d'une précision, par exemple quant à la localisation, la datation, les participants.

De plus, dans un titre comme celui de (1), même avec un modifieur qui restreint la portée de *tragédie*, nous avons besoin d'une contextualisation pour clarifier en quoi consiste la tragédie, puisque la description du désignant est générale et donc, somme toute, très pauvre.

(1) Sortir de la **tragédie syrienne**

LeMonde.fr / 08.06.2012 / Abdellah Hammoudi

qualifiantes», lesquelles s'ajoutent souvent à des « mots-événements » comme *Tchernobyl*. Si le mot événement fonctionne comme déclencheur de mémoire ou comme métonymie allusive à un événement complexe, la désignation a pour fonction d'ajouter une dimension émotive à l'événement. À la suite de Adler (2012), la présente étude, tout en intégrant le point de vue de l'analyse du discours, sort d'une conception plutôt sémantique.

¹⁰ Ces chiffres ne correspondent pas tous à un cas où lesdits noms opèrent un emploi référentiel intratextuel et servent donc d'agents de cohésion. Cf. p.ex. la titraille suivante, parue dans *LeMonde.fr* 11.07.2012, où *catastrophe* ne fonctionne pas comme nom général : « Obama signe un décret controversé sur le contrôle d'Internet **en cas de catastrophe**. Barack Obama a signé, mardi 10 juillet, un décret présidentiel critiqué, redéfinissant le rôle des agences de communication **en cas de catastrophe naturelle** [...] ».

¹¹ Cf. Moirand (2000) pour les modes d'énonciation objectivisé et subjectivé.

La tragédie syrienne est grosse de conséquences pour l'avenir des sociétés du Proche Orient et de l'Afrique du Nord. Elle engage également le futur des relations euro-méditerranéennes [...].

Le régime autoritaire syrien a prouvé depuis longtemps qu'il ne reculait devant aucune forme de violence. On le sait depuis les tueries d'Alep et Hamma sur les ordres de Hafez al-Assad (1982). Sous le règne peu glorieux de son fils, le peuple syrien cherche à s'émanciper par la protestation pacifique depuis quinze mois. Le régime lui interdit cette voie par le recours à la répression systématique au moyen de son armée et ses milices, le poussant ainsi vers une guerre civile d'aspect sectaire et ethnique. Depuis le début, on assiste à l'emploi délibéré des mêmes techniques de terreur : tueries de grand nombre, tortures et mutilations qui n'épargnent personne : les enfants et les jeunes ont été particulièrement ciblés depuis le début à Dar'a ; les femmes et hommes de tous âges. Le dernier épisode de cette guerre livrée à tout un peuple est le massacre de Houla (25—26 mai), suivi d'un autre dans la région de Deir Zor. Ces massacres ont atteint un sommet de l'horreur.

Sortir de **cette tragédie** par une action décisive s'impose [...].

Comme, dans notre cas, il s'agit d'une affaire en cours¹², nous lions la tragédie, même avant de lire le premier paragraphe (lequel détaille les éléments constituant la tragédie)

- au recours par le régime syrien à la répression systématique au moyen de son armée et ses milices ;
- à l'emploi délibéré de techniques de terreur : tueries de grand nombre, tortures et mutilations qui n'épargnent personne.

Ceci indique qu'un processus de référence mémorielle est mis en cours.

Mais cet automatisme référentiel mémoriel¹³ peut ne pas être la réalité d'un lecteur non informé. Qui plus est, dans un laps de temps de 10 ans, ce titre pourrait devenir une vraie énigme.

En fait, ce premier exemple suffit à lui seul à illustrer le genre de questions qu'on est censé aborder lorsqu'on enquête sur le processus référentiel établi par les noms généraux.

¹² Au moment de la rédaction de cette étude (août—septembre 2012).

¹³ Référence mémorielle aussi dans l'extrait qui suit, publié le 17.07.2012 dans *Le Monde* par Stéphanie Le Bars : « La rafle du Vél'd'Hiv, dont on commémore, lundi 16 juillet, le 70^e anniversaire, demeure un événement inconnu de 42% des Français [...]. 67% des 15—17 ans [...] ignorent que les 16 et 17 juillet 1942, plus de 13 000 juifs furent arrêtés à Paris [...] par plusieurs milliers de policiers et gendarmes français. Quant aux 58% de Français qui ont connaissance de **ce drame**, ils sont largement majoritaires chez les plus âgés [...] ». En apparence, il y a une référence anaphorique, étant donné que *ce drame* réfère immédiatement à l'arrestation mentionnée dans la phrase qui précède celle où figure le nom général. Mais comme l'arrestation n'est que le début du véritable drame, il faut aussi activer une référence mémorielle.

Le lecteur moyen lie la tragédie à la répression et aux tueries en Syrie, mais dans le premier paragraphe, le journaliste justifie son emploi du terme *tragédie*, lequel dépasse largement celui du lecteur moyen : il inclut les effets secondaires de la répression systématique par le régime, lesquels s'annoncent sous la forme d'une guerre civile d'aspect sectaire et ethnique. Le journaliste introduit encore sous le parapluie de la *tragédie* deux événements précis : le massacre de Houla, et celui de Deïr Zor. En d'autres termes, la question qui se pose est celle de savoir où commence et où finit cette tragédie dans le cadre du texte ? Les limites conceptuelles du lecteur peuvent ne pas coïncider avec celles du journaliste.

Le deuxième paragraphe commence par « Sortir de **cette** tragédie », ce qui dévoile que tous les épisodes de cette affaire sont envisagés comme une seule tragédie par le journaliste. Ceci nous mène à une autre question primordiale concernant la reprise par un nom général : celle de la référence cumulative.

On peut parler de référence cumulative pour distinguer par exemple noms massifs et noms comptables : rappelons que les premiers, à la différence des seconds, illustrent un cas de référence cumulative en ce sens que l'addition des massifs donne lieu à une entité de même type (Quine, 1960 ; Kleiber, 1994b). Dans le cas du nom concerné, la question de la référence cumulative s'impose étant donné qu'un événement X (disons le massacre de Houla) et un autre événement Y (disons le massacre de Deïr Zor) auraient pu constituer deux tragédies (et donc deux entités comptables, distinctes). Or ici, il semble qu'ils contribuent à la formation, par cumulation, d'une seule entité composite et hétérogène (répression + massacres = tragédie) ou même homogène (en ce sens que chaque composant constitue, aux yeux d'un locuteur quelconque, une tragédie et la totalité forme une quantité plus grande de tragédie) que l'on peut dénommer ensemble *tragédie*.

La question de la référence cumulative revient dans l'exemple (2). Dans la tiraille, *drame* réfère au fait que « la rubia » a été tuée, au fait que le phénomène meurtrier devient une épidémie, au fait qu'une famille a été détruite (puisque le meurtre a entraîné un suicide). Bref, on se demande si le drame est homogène ou composite, s'il est individuel ou collectif. À partir de quand, en fait, peut-on parler de drame ? À partir de l'acte individuel ou à partir du moment où le phénomène devient une réalité sociale ? Le corps de l'article révèle que le drame (ou, à présent, *tragédie*¹⁴) est encore plus complexe puisque le gouvernement est impuissant et que ce sont parfois les agents de police qui agressent les femmes.

(2) En République dominicaine, une épidémie de meurtres de femmes

Le Monde / 16.07.2012 / Jean-Michel Caroit

Ymilda Urbaez, 32 ans, surnommée « La Rubia » (la blonde), est la dernière victime de la vague de meurtres de femmes qui ensanglante la République

¹⁴ Cet exemple montre qu'il n'y a pas que le référent qui puisse avoir des limites floues. Le désignant aussi peut ne pas être stable : le même événement est traité ici de *drame* et de *tragédie*.

dominicaine. Elle a été assassinée de quatorze coups de couteau par son mari, à la suite d'une discussion qui a mal tourné [...]. Le meurtrier a ensuite tenté de se suicider. Tous les jours ou presque, la presse dominicaine relate **un drame de ce genre**.

La veille, plusieurs centaines de personnes, vêtues de noir, ont manifesté [...] pour dénoncer l'épidémie de « *fémicides* ». *C'est une véritable urgence nationale. 108 femmes ont déjà été victimes de cette tragédie depuis le début de l'année* [...].

[...] Les violences contre les femmes n'ont cessé d'augmenter ces dernières années mais il n'existe que deux refuges pour les femmes maltraitées dans tout le pays. Aucun programme n'est en place pour les quelque 800 enfants qui se retrouvent orphelins de mère chaque année à cause des fémicides.

[...] les programmes de lutte contre les violences dont les femmes sont victimes ont échoué faute de moyens [...].

[...] La prolifération des armes, légales et illégales, facilite le passage à l'acte [...]. *Les agents de la force publique figurent aussi parmi les agresseurs de femmes* [...].

En fait, la présence du nom général attitudinal dans le titre peut contribuer à la formation d'un événement, au sens médiatique du terme (exemples (3) et (4)) :

- (3) **Drame** : Une fillette retrouvée morte dans l'Aar
Une fille de 8 ans qui était tombée dans l'Aar jeudi près d'Olten a été retrouvée morte vendredi peu avant midi [...] (*Le Matin* 18.08.2012)
- (4) **Drame** : Une fillette de 3 ans décède après une chute du 4^e étage, à Grigny (*Diasporas*, fr. 14 juillet 2012)¹⁵

La présence de *drame* dans le titre bisegmental (Bosredon, Tamba, 1992) — séparant le nom général du référent par deux points — rend le référent cataphorique plus sensationnel et plus digne de considération. *Drame* contribue à un effet de grossissement (Charaudeau, 2005 : 36), la preuve en est qu'il peut être omis sans altérer la clarté du contenu rhématique (*aboutness*).

Considérons encore (5), qui contient *drame* dans le titre :

- (5) **Drame national** au Japon après la mort d'un bébé panda
Le Monde .fr/ 11.07.2012/ Par François Bougon
C'est un **drame national** au Japon. La télévision publique japonaise NHK a interrompu ses programmes [...] pour annoncer la triste nouvelle : le bébé panda géant de sexe masculin, le premier né au zoo Ueno de Tokyo depuis 24 ans, est mort [...].

¹⁵ Ce type de titre bisegmental plaçant *drame* / *tragédie*, etc. et le référent de part et d'autre des deux points est moins courant dans *Le Monde*.

L'annonce de sa naissance avait été saluée à la fois au Japon et en Chine. Une rare bonne nouvelle dans un archipel frappé par les difficultés économiques et qui se remet des catastrophes naturelles et de l'accident nucléaire de 2011.

Pour Pékin, les pandas sont des acteurs d'une *diplomatie* douce. Le 5 juillet, jour de la naissance du bébé panda, le porte-parole du ministère des affaires étrangères chinois avait espéré que cette espèce menacée, dont les seuls spécimens en liberté vivent dans le sud-ouest de la Chine, puisse continuer à jouer *un rôle actif dans l'amélioration des relations entre la Chine et le Japon*.

Les parents du bébé panda [...] sont loués depuis l'année dernière par la Chine pour un coût d'environ un million de dollars [...] par an. Sa naissance avait été précédée par une nouvelle provocation du très nationaliste gouverneur de Tokyo [...].

Tout comme dans (3) et (4), la présence de *drame* dans le titre contribue à la construction d'un événement médiatique, mais à l'encontre de (3) et (4), où le contenu rhématique constituait pour un auditeur universel un drame, sans besoin de le nommer ou de le désigner comme *drame* de façon explicite, dans (5), si le journaliste n'établit pas une équation entre *drame* et la mort du bébé panda, il se peut fort bien que certains lecteurs n'y voient pas de drame et peut-être même n'y voient pas de raison de procéder à la lecture de l'article.

Le corps du texte fait comprendre que le drame (nom singulier) consiste en fait non seulement dans la mort subite de l'animal, mais aussi dans tout ce que cela représente, ainsi que dans ses répercussions : le fait qu'il s'agit d'un bébé (donc une mort encore plus tragique) ; le fait qu'il s'agit du premier Panda né dans le jardin zoologique de Ueno à Tokyo depuis 24 ans ; le fait que le Japon, après la catastrophe nucléaire de Fukushima, avait tant besoin d'un événement porteur d'espoir ; le fait que le bébé Panda constituait un agent de diplomatie douce et d'amélioration des relations entre la Chine et le Japon (qui se disputent les îles Senkaku).

C'est-à-dire que nous devons lier la présence de *drame* dans le titre de (5) moins à une fonction de grossissement ((3) et (4)) qu'à un effet indexical (pour nous signaler de façon claire que les événements en question appartiennent à la catégorie *drame*). Il s'agit d'une espèce d'indication scénique ou de consigne de lecture et, pour lier ce titre à la notion d'événement, nous dirons que la présence de *drame* dans le titre signale pour le lecteur non informé qu'il est en présence d'un ÉVÉNEMENT digne d'occuper un espace médiatique.

Cet exemple est encore instructif dans la mesure où le renvoi au contexte, afin de saturer le nom général, implique aussi une opération de tri : le lecteur est censé sélectionner dans le texte les éléments pertinents qui vont constituer la référence du nom général. En d'autres termes, dans l'opération de renvoi, nous sommes censés activer la maxime de pertinence du fait d'une situation d'« antécédents dispersés » (Corblin, 1985 ; Kleiber, 1994a ; Schnedecker, Bianco, 1995).

Quoi qu'il en soit, les exemples (1)—(5) consolident le fait que les noms généraux en question, tout en assurant la transmission d'une émotivité ou d'une modalité, sont à même de renvoyer à des morceaux variés et hétérogènes puisque la relation entre le référent désigné et le désignant n'est pas stable.

La notion de nom général est aussi intéressante pour évoquer la question de perspective. L'extrait ci-dessous contenant *tragédie* dans le corps du texte nous permet de voir que le nom se sature différemment selon les actants concernés.

(6) Flambée de violence dans une usine Maruti Suzuki de New Delhi

Le Monde / 20.07.2012 / Julien Bouissou

Des heurts d'une rare violence ont éclaté entre des ouvriers et leur personnel d'encadrement dans une usine indienne du constructeur automobile Maruti Suzuki [...] blessant près d'une centaine de managers et provoquant la mort du responsable des ressources humaines. Son corps a été retrouvé calciné [...] après qu'une partie de l'usine a été ravagée par les flammes. Dans la foulée, 91 ouvriers soupçonnés de meurtre ou de pillage ont été arrêtés [...].

Les incidents auraient démarré mercredi matin par une altercation entre un ouvrier et son contremaître. Ce dernier l'aurait maltraité et insulté sa caste [...]. Des collègues en colère auraient ensuite fermé les portes de l'usine, saccagé les bureaux et battu à coups de barre de fer les managers.

Cette flambée de violence met en lumière un aspect moins connu du développement rapide de l'industrie automobile en Inde : les conditions de travail y sont difficiles et le dialogue social tendu [...].

[...] tous ne bénéficient pas du même statut [...]. Un ouvrier employé par Maruti Suzuki touche un salaire fixe mensuel de 150 euros [...]. Un intérimaire ne perçoit que la moitié de ces revenus [...].

[...] En Inde, les ouvriers sont méfiants vis-à-vis des leaders syndicaux, soupçonnés de corruption [...].

La tragédie de Manesar ne va pas encourager les investissements étrangers, à l'heure où l'Inde [...] cherche à les attirer pour développer son industrie.

La tragédie, qui figure dans le paragraphe qui clôt l'article, ferme un cercle en renvoyant au meurtre, aux agressions et aux pillages du début de l'information. Hiérarchiquement, nous tendons à placer le meurtre au sommet de la tragédie. Mais les éléments de l'article font apparaître que les ouvriers Indiens ont droit à une dose quotidienne de *tragédie* et encore que l'économie en Inde est en situation de *tragédie*. *La tragédie de Manesar* est donc une réalité composite impliquant plusieurs actants pour qui la tragédie consiste dans une réalité différente.

Il en va de même de (7), où *ce drame*, dans le corps du texte, replie la totalité des composants qui constituent le drame selon le chroniqueur, mais qui fait comprendre, en même temps, que pour chacune des familles concernées, le drame se définit différemment.

(7) Mort pour un cubi de rosé

Article paru dans l'édition du 19.07.12

Retour sur **un drame corse** que deux familles tentent de dépasser

Le 16 juillet 2009, un jeune homme de 19 ans, fils d'une famille nombreuse de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), était abattu d'une balle à bout portant devant le Paradi's, une boîte de nuit près de Propriano. Son meurtrier, un Corse ancré dans son village et d'une dizaine d'années son aîné, a été jugé en mars 2012. Notre journaliste, Ariane Chemin, a rencontré les deux familles meurtries. Elles ont tenté l'impossible dialogue. Elles partagent une même foi catholique, mais leur culture et leurs valeurs les empêchent de se comprendre, malgré le désir de dépasser **ce drame** survenu au bout d'une nuit d'été armée et arrosée.

5. Conclusion

Nous espérons avoir traité de quelques problématiques relatives à la reprise de tranches textuelles par des noms généraux attitudinaux d'événement (ou, pour le dire plus simplement, des noms généraux attitudinaux qui peuvent représenter des événements), comme par exemple celle de la référence mémorielle, celle de la référence cumulative, ou celle des référents dispersés.

Quoi qu'il en soit, l'échantillon analysé dans la présente étude montre que le nom général attitudinal fait beaucoup plus qu'assurer une simple reprise anaphorique ou cataphorique. La présence du nom général attitudinal peut aussi être liée à des besoins de promotion d'un(e) ou d'une série de fait(s)/ action(s)/ événements(s) au rang d'événement médiatique.

Références

- Adler S., 2012 : « Trois questions relatives aux noms généraux factuels attitudinaux ». *Scolia*, **26**, 11—37.
- Arquembourg J., 2003 : *Le temps des événements médiatiques*. Bruxelles : De Boeck.
- Asher N., 1993 : *Reference to abstract objects in Discourse*. Dordrecht: Kluwer.
- Asnes M., Kupferman L., 2008 : « Événements, prédicats, arguments : quelques points de repère ». *Langages*, **169**, 7—33.
- Bever T.O., Rosenbaum P.S., 1971: "Some lexical structures and their empirical validity". In: D.D. Steinberg, L.A. Jakobovits, eds.: *Semantics*. London: Cambridge University Press, 586—599.

- Bolinger D., 1977: *Pronouns and Repeated Nouns*. Indiana: Indiana University Linguistics Club.
- Boone A., 1987: « Les constructions ‘Il est linguiste’/ ‘C’est un linguiste’ ». *Langue française*, **75**, 94—106.
- Bosredon B., Tamba I., 1992: « Thème et titre de presse : les formules bisegmentales articulées par un ‘deux points’ ». *L’information grammaticale*, **54**, 36—44.
- Calabrese L., 2007: « Quel(s) objet(s) de discours se dissimule(nt) sous la dénomination *le voile*? ». In: G. Cislaru *et al.*, éd.: *L’acte de nommer. Une dynamique entre langue et discours*. Paris: Presses Sorbonne Nouvelle, 135—148.
- Calabrese L., 2010: *Le rôle des désignants d’événements historico-médiatiques dans la construction de l’histoire immédiate. Une analyse du discours de la presse écrite*. [Thèse de doctorat]. En ligne: <http://theses.ulb.ac.be/ETD-db/collection/available/ULBetd-02222010-103008> (accessible: 18.07.2012).
- Calabrese Steimberg L., 2008: « Les héméronymes. Ces événements qui font date, ces dates qui deviennent événements ». *Mots. Les langages du politique*, **88**, 115—128.
- Charaudeau P., 2005: *Les médias et l’information. L’impossible transparence du discours*. Bruxelles: Duculot.
- Corblin F., 1985: « Les chaînes de référence : analyse linguistique et traitement automatique ». *Intellectica*, **5 (1)**, 123—143.
- Davidson D., 1967: “The Logical Form of Action Sentences”. In: N. Rescher, ed.: *The Logic of Decision and Action*. University of Pittsburgh Press, 81—95.
- Davidson D., 1980: *Essays on Actions and Events*. Oxford University Press.
- Flaux N., 2000: « Nouvelles remarques sur l’antonomase ». *Lexique*, **15**, 117—144.
- Francis G., 1986: *Anaphoric nouns. Discourse analysis monographs*. University of Birmingham Printing Section.
- Francis G., 1993: “A corpus-driven approach to grammar”. In: M. Baker, F. Gill, E. Tognini-Bonelli, eds.: *Text and Technology. In honour of John Sinclair*. Philadelphia—Amsterdam: John Benjamins, 137—156.
- Gaatone D., 2005: « Ces insupportables verbes supports : le cas des verbes événementiels ». *Linguisticae Investigationes*, **27 (2)**, 239—251.
- Godard D., Jayez J., 1994: « Types nominaux et anaphores : le cas des objets et des événements ». *Cahiers Chronos*, **1**, 41—58.
- Grimshaw J., 1990: *Argument Structure*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Gross G., Kiefer F., 1995: « La structure événementielle des substantifs ». *Folia linguistica*, **29 (1—2)**, 43—65.
- Halliday M.A.K., Hasan R., 1976: *Cohesion in English*. London: Longman.
- Huyghe R., 2007: « Qu’appelle-t-on un lieu? ». In: G. Cislaru *et al.*, éd.: *L’acte de nommer. Une dynamique entre langue et discours*. Paris: Presses Sorbonne Nouvelle, 179—191.
- Huyghe R., 2012: « Noms d’objets et noms d’événements : quelles frontières linguistiques? ». *Scolia*, **26**, 81—103.
- Ivanič R., 1991: “Nouns in search of a context: a study of nouns with both open- and closed-system characteristics”. *International Review of applied linguistics in language teaching*, **29 (2)**, 93—114.
- Kleiber G., 1981: *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*. Paris: Klincksieck.

- Kleiber G., Tamba I., 1990 : « L'hyponymie revisitée : inclusion et hiérarchie ». *Lan-gages*, **98**, 7—32.
- Kleiber G., 1994a : *Anaphores et pronoms*. Louvain-la Neuve : Duculot.
- Kleiber G., 1994b : *Nominales. Essais de Sémantique référentielle*. Paris : Armand Colin.
- Krieg-Planque A., 2009 : *La notion de « formule » en analyse du discours*. Paris : Presses Universitaires de Franche-Comté.
- Kupferman L., 1979 : « Les constructions *il est médecin / c'est un médecin* : essai de solution ». *Cahiers de linguistique*, **9**, 131—164.
- Leroy S., 2004 : *De l'identification à la catégorisation : l'antonomase du nom propre en français*. Louvain : Peeters.
- Mahlberg M., 2005 : *English General Nouns: A Corpus Theoretical Approach*. Amsterdam : John Benjamins Company.
- Mairet G., 1974 : *Le discours et l'historique. Essai sur la représentation historique du temps*. Paris : Repères-Mame.
- Moirand S., 2000 : « Variations discursives dans deux situations contrastées de la presse ordinaire ». *Les Carnets du Cediscor*, **6**, 45—62.
- Moirand S., 2004 : « La circulation interdiscursive comme lieu de construction de domaines de mémoire par les médias ». In : J.-M. López Muñoz, S. Marnette, L. Rosier, éd. : *Le discours rapporté dans tous ses états*. Paris : L'Harmattan, 373—385.
- Moirand S., 2007a : *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*. Paris : PUF.
- Moirand S., 2007b : « Discours, mémoires et contextes : à propos du fonctionnement de l'allusion dans la presse ». *Corela, Cognition, Discours, Contextes*. En ligne : <http://edel.univ-poitiers.fr/corela/document.php?id=1636> (accessible : 18.07.2012).
- Neveu E., Quéré L., 1996 : « Présentation, le temps de l'événement I ». *Réseaux*, **75**, 7—21.
- Pustejovsky J., 1991 : "The Syntax of Event Structure". *Cognition*, **41**, 47—81.
- Quine W.v.O., 1960 : *Word and Object*. Cambridge Mass : MIT Press.
- Schmid H.-J., 2000 : *English Abstract Nouns as Conceptual shells*. Berlin, New York : Mouton de Gruyter.
- Schnedecker C., Bianco M., 1995 : « Antécédents 'dispersés' et référents conjoints, ou la construction mentale et la référence pronominale à des entités plurielles ». *Sémiotiques*, **8**, 79—108.
- Tudesq A.-J., éd., 1973 : *La presse et l'événement*. Paris, La Haye : Maison des sciences de l'homme de Bordeaux.
- Van de Velde D., 2000 : « Existe-t-il des noms propres de temps ? ». *Lexique*, **15**, 35—45.
- Van de Velde D., 2006 : *Grammaire des événements*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Vendler Z., 1957 : "Verbs and Times". *The Philosophical Review*, **66**, 143—160.
- Vendler Z., 1967 : *Linguistics in Philosophy*. Ithaca, New York : Cornell UP.

Anna Czekał
*Université de Silésie,
Katowice, Pologne*

Comment comprendre la classe d'objets ?

Abstract

The article is devoted to the problem of lexical description of words for automatic translation of texts. In particular, the description understood in terms of object classes is focused. The author gives attention to two lexicographical conceptions, namely the conception of electronic dictionary proposed by G. Gross and the object oriented approach proposed by W. Banyś. The article aims at the comparison of these two conceptions, as well as at presenting how the notion of the object class is used to describe words.

Key words

Automatic translation, class of objects, object oriented approach, frame, context, operator, attribute, superclass, polysemy.

Le concept de classe, connu également sous les noms de p.ex. *type, catégorie, espèce, genre, ensemble*, étant en usage depuis l'Antiquité, est devenu une notion universelle, largement employée dans différents domaines pour regrouper des éléments variés sélectionnés selon des critères déterminés. Vu que c'est un concept multidisciplinaire, il donne lieu à un grand répertoire de définitions, en fonction de l'objet qui est traité et du point de vue adopté.

Dans l'optique qui est la nôtre et qui se situe dans la lignée des travaux concernant la problématique du traitement automatique de textes, nous utiliserons la notion de classe, et plus précisément de classe d'objets, au sens linguistique du terme, tel qu'il a été proposé et développé par Gaston Gross au Laboratoire de Linguistique Informantique à l'Université Paris XIII. Conformément à sa définition, la classe d'objets est un ensemble de mots, « sémantiquement homogènes, qui détermine une rupture d'interprétation d'un prédicat donné, en délimitant un emploi spécifique »

(Gross, 2008 : 121 : cf. Gross, 1994a, 1994b, 1995 : Le Pesant, Mathieu-Colas, 1998). Ainsi, visant à formaliser la sémantique sur la base des propriétés syntaxiques des unités lexicales, les classes d'objets sont devenues un outil prometteur pour la description du lexique, permettant de surmonter le problème majeur de la traduction automatique, à savoir celui de la polysémie des mots dans la langue.

L'objectif du présent article est la comparaison de la notion de classe d'objets dans deux conceptions lexicographiques, et notamment celle de Gaston Gross et l'approche orientée objets de Wiesław Banyś. Dans les deux approches, la classe d'objets constitue la notion centrale, servant à la description et à la désambiguïsation du sens des unités lexicales. Le recours au même concept, tout fondamental qu'il soit pour les deux modèles, n'empêche toutefois qu'il existe des différences importantes entre eux, ce que nous nous proposons de développer au sein de cet article.

En introduisant la notion de classe d'objets dans la description lexicographique, Gross est parti de l'observation que les traits sémantico-syntaxiques comme : *humain, animé, inanimé, concret* etc., évoqués souvent par les dictionnaires pour spécifier la signification des prédicats polysémiques, même s'ils permettent, dans certains cas, de séparer les emplois particuliers de ceux-ci, s'avèrent généralement un outil insuffisant pour décrire avec précision le sens des unités lexicales. En effet, il est extrêmement fréquent, p.ex. pour les verbes, qu'ils aient des sens différents alors même que leurs arguments, considérés en termes de sujet et d'objet, sont identiques du point de vue de traits sémantico-syntaxiques. C'est le cas, p.ex. du verbe *prendre*, qui, ayant un sujet humain et un objet concret, admet pourtant des emplois distincts du type (Gross, 1994b : 23) :

- (1) *Nous avons pris l'autobus.*
- (2) *Nous avons pris un steak.*
- (3) *Nous avons pris une bière.*
- (4) *Nous avons pris un médicament.*

En analysant ces quelques phrases, on remarque tout de suite, que si l'on se réduit à définir le complément d'objet du verbe *prendre* par le seul trait *concret*, on ne parviendra jamais à reconnaître tous les emplois particuliers de ce verbe ni, à plus forte raison, à garantir leur traduction automatique adéquate (cf. Gross, 1994b).

Gross y voit encore un autre inconvénient des traits syntactico-sémantiques, qui, cette-fois-ci, est du ressort de la génération automatique des phrases. Or, on s'appuyant sur l'exemple du verbe *émonder*, Gross signale que le fait de se contenter d'assigner le trait *concret* au complément d'objet de ce verbe, résultera de la génération automatique des structures aussi bien correctes du type : *Luc a émondé ce lilas* qu'incorrectes comme : **Luc a émondé cette table* (Gross, 1994b : 17).

Compte tenu de toutes ces insuffisances et dans le but de désambiguïser les prédicats polysémiques et de spécifier chacun de leurs emplois, surtout à des fins

de traitement automatique, Gross propose d'introduire, dans la description, des informations complémentaires concernant la nature de leurs arguments. De cette manière, il conseille de sous-catégoriser les traits syntactico-sémantiques en sous-classes sémantiques, appelées classes d'objets, qui « seules permettent de discriminer le sens de l'opérateur [prédicat] avec la précision nécessaire à la reconnaissance ou à la génération de phrases correctes » (Gross, 1994b : 18).

Ainsi, pour décrire explicitement un prédicat polysémique, il est nécessaire de détailler toutes les classes d'arguments spécifiques à chacun de ses emplois. Par conséquent, dans la toute première étape de la description d'un prédicat analysé, il faut déterminer à laquelle des grandes classes sémantiques appartiennent les arguments qui l'accompagnent dans une acception donnée. Ces classes, nommées *hyperclasses*, sont les équivalents des traits syntactico-sémantiques et constituent une caractéristique primaire, très générale des arguments, qui néanmoins, peut s'avérer parfois suffisante pour séparer différents sens du prédicat analysé, ce que Gross illustre par l'exemple du verbe *siffler*, dont les deux sens différents, à savoir celui de *boire* et de *montrer sa désapprobation* se laissent facilement différencier rien qu'avec les traits syntactico-sémantiques, respectivement *concret* et *humain*, dans ce cas-là (cf. Gross, 1994b).

Il y a naturellement des prédicats qui n'imposent aux arguments aucune contrainte quant à l'appartenance à une classe sémantique déterminée, celle-ci étant sans influence sur le sens du prédicat en question. Il en est ainsi, par exemple, avec le verbe *voir*, qui accepte en position de l'objet, les substantifs de toutes sortes, sans égard à la classe sémantique dont ils font partie. Effectivement, il serait inutile et peu pertinent de vouloir énumérer toutes les catégories sémantiques des objets qu'on pourrait *voir*, étant donné que si hétérogènes qu'ils soient n'influencent aucunement le sens du verbe mentionné.

Malheureusement, du point de vue de la traduction automatique, le nombre de prédicats pareils, peu exigeants envers la nature de leurs arguments, est fortement restreint. L'énorme majorité d'entre eux se révèlent plus rigoureux dans le choix des arguments, différents selon le sens dans lequel ces prédicats sont utilisés.

Ainsi, à travers l'exemple du verbe *prendre*, on voit clairement, que les quatre constructions à complément concret, citées plus haut, mettent en évidence l'existence d'au moins quatre classes d'objets différentes auxquelles peuvent appartenir les arguments de ce verbe et qui sont : [moyens de transport], [repas], [boissons] et [médicaments]. Par conséquent, la traduction du prédiacat en question est à chaque fois différente, selon que son complément appartient à telle classe ou telle autre. Le critère qui règle le fait d'insérer divers éléments dans la même classe d'objets est la possibilité de les décrire à l'aide des opérateurs identiques. De cette manière, comme le remarque Gross, tous les objets appartenant à la classe des [moyens de transports] peuvent être accompagnés des opérateurs *aller en (voiture, autobus, train, avion, etc.)* ou *voyager en (voiture, autobus, train, avion, etc.)*. Le problème de la description de la classe analysée devient cependant plus complexe et plus

compliqué au moment où l'on cherche à donner un inventaire complet de tous les opérateurs qui lui sont spécifiques. On se rend vite compte qu'à côté des opérateurs mentionnés, applicables à chacun des moyens de transports sans exception, il y en a beaucoup d'autres, qui, à l'intérieur de la classe en question, sélectionnent seulement certains d'entre eux. Il suffit d'indiquer juste les opérateurs comme *atterrir*, *accoster*, *dérailler* ou *déraper* pour voir qu'ils introduisent des divisions supplémentaires et font « établir quatre sous-classes parmi les moyens de transports : les transports aériens, maritimes (ou fluviaux), ferroviaire et terrestres » (Gross, 1994b : 23), chacune étant caractérisée par ses propres opérateurs.

Étant donné que la description du vocabulaire en vue de sa traduction automatique ultérieure doit être exhaustive, le besoin d'énumérer le maximum d'opérateurs spécifiques pour une classe d'objets donnée est tout à fait évident. Ainsi, la classe des moyens de transports terrestres pourrait être décrite à l'aide des opérateurs suivants, p.ex. :

conduire (le bus, la voiture, le vélo)
doubler (le bus, la voiture, le vélo)
garer (le bus, la voiture, le vélo)
se faire renverser par (le bus, la voiture, le vélo)
(le bus, la voiture, le vélo) s'arrête
(le bus, la voiture, le vélo) démarre
(le bus, la voiture, le vélo) a glissé sur la chaussée mouillée
(le bus, la voiture, le vélo) roule à 30 km à l'heure

Pendant, à un moment donné de cette recherche, on peut tomber sur un ou plusieurs opérateurs qui, employés avec certains ou même un seul des moyens de transports terrestres, ne s'appliquent pas aux autres, sans être ainsi caractéristiques pour l'ensemble. En effet, dans la langue, il existe une énorme quantité de verbes ou d'adjectifs qui, en tant que spécifiques p.ex. à la *voiture* ne s'appliquent pas aux *bus* ou *vélos*, ces deux sous-classes ayant à leur tour, les opérateurs qui ne conviennent qu'à elles seules. Ainsi, l'existence des expressions du type :

bus de la ligne 38
bus à soufflet
bus dessert le centre
bus nocturne
bus bourrés à craquer

voiture turbo
voiture découverte
voiture puissante
voiture de fonction
voiture de pompiers

voiture à quatre portes
bâcher la voiture
capoter la voiture

vélo pliable
vélo (de) dame
vélo (d') homme
cadenasser le vélo
enfourcher le vélo
tomber du vélo

prouve, qu'on a en fait affaire à trois classes de moyens de transports terrestres différentes (si ce n'est plus), qu'on pourrait appeler à la Gross [moyens de transports terrestres collectifs], [moyens de transports terrestres individuels], ceux-ci pouvant encore être subdivisés en [voitures] et [deux roues à moteur].

Une telle façon de procéder, rend nettement compte qu'il y a autant de classes d'objets qu'il y a d'ensembles des opérateurs spécifiques qui les définissent.

Par conséquent, les opérateurs, qui correspondent à des verbes, adjectifs ou substantifs constituant le voisinage d'une unité lexicale donnée, conditionnent son sens particulier, et de ce fait, se présentent comme un critère d'une importance cruciale servant à séparer les classes d'objets distinctes.

Dans cette description du lexique, en termes de classes, Gross distingue deux types des opérateurs, différenciés en fonction du nombre de classes qu'ils caractérisent. Ainsi, les **opérateurs généraux**, capables de décrire de nombreuses classes d'objets sans pouvoir pour autant délimiter une classe particulière, dont la puissance descriptive est donc immense s'opposent aux **opérateurs appropriés**, qui, en tant que spécifiques pour une classe donnée, déterminent avec précision ses limites. Pour cette raison le verbe comme p.ex. *voir* serait considéré comme opérateur général, étant donné la vaste gamme de classes d'objets susceptibles d'être *vus*, tandis que le verbe *émonder*, se rapportant uniquement à la classe des [arbres] serait traité comme approprié à celle-ci (cf. Gross, 2008).

Il est naturellement rare qu'un opérateur soit capable, à lui seul, de déterminer une classe d'objets. Le plus souvent, la distinction d'une classe n'est possible que grâce à un assemblage d'opérateurs appropriés qui, tous ensemble, permettent de bien définir cette classe.

Par ce qui précède, on voit que la notion de classe d'objets, visant à formaliser la sémantique au moyen des propriétés syntaxiques des unités lexicales, c'est-à-dire fondée sur la combinatoire syntactico-sémantique du lexique, garantit une description soignée et précise qui consiste, en général, à énumérer tous les emplois possibles des termes linguistiques.

Malheureusement, la description lexicographique, quelque *soignée et précise* qu'elle soit, n'est pas toujours *valable* ni *suffisante*, tout au moins pour la traduction

assistée par l'ordinateur. Que ferait-elle, la machine, si elle ne trouve pas, dans cette suite de listes, le sens de l'expression donnée ? Certes, elle ne la traduirait pas de façon correcte sinon pas du tout.

Tenant compte de toutes les défaillances et contrariétés des classes d'objets, telles qu'elles ont été mises en pratique par Gross, Banyś a proposé de les mettre au point pour en faire un outil de description plus efficace et plus fiable.

Comme on l'a vu plus haut, l'objectif majeur de la description du lexique en termes de classes d'objets est de rendre compte du fait qu'en fonction de l'objet qui est analysé et auquel on attribue des opérateurs déterminés, le sens d'une unité linguistique donnée peut changer à chaque fois (cf. Banyś, 2002a, 2002b, 2005 ; Gross, 1994a, 1994b, 1995, 2008). Par conséquent, la définition d'un objet est de type opérationnel car elle est fournie par « les opérations de toutes sortes qu'il peut effectuer ou qui peuvent être effectuées sur lui » (Banyś, 2002a : 17), dont également les opérations « d'accès » qui, à travers différents attributs qui accompagnent l'objet en question dans les phrases, permettent de décrire sa structure interne. Il est nécessaire de souligner que toutes ces caractéristiques attributives et opérationnelles des objets donnés dépendent de leur comportement linguistique, c'est-à-dire de « la façon dont la langue considère les entités extralinguistiques » (Banyś, 2002a : 17). Ainsi, la description qu'on obtient, selon des critères purement linguistiques, résulte de la représentation du monde, tel qu'il est vu par la langue et dans la langue, ce qui, dans le cas de la traduction automatique est particulièrement important, étant donné que ce sont les textes, donc les manifestations langagières du sens que la machine aura à traduire.

Tous les principes présentés ci-dessus constituent les points communs (les plus importants) de l'approche de « classes d'objets » dans le sens de Gross et de l'approche orientée objets de Banyś.

Cependant, bien que les deux méthodes partent du même principe que, rappelons-le, pour pouvoir parler d'une classe d'objets, il faut que ses éléments partagent un certain nombre d'attributs et d'opérateurs, elles diffèrent l'une de l'autre par la façon de traiter certains composants de la description.

L'une des différences concerne la distinction entre un opérateur approprié et un opérateur général. Dans la conception de Gross, cette division est fonction du nombre de classes d'objets auxquelles les opérateurs s'appliquent — une seule ou quelques-unes pour les opérateurs appropriés et la plupart des classes, dans le cas des opérateurs généraux.

À la différence de Gross, Banyś considère que tous les prédicats, lorsqu'ils s'emploient avec une classe d'objets donnée constituent ses opérateurs appropriés en tant que caractéristiques pour cette classe. Ainsi, l'opérateur p.ex. *voir* (classé d'opérateur général par Gross) serait approprié à la classe p.ex. des [voitures] au même titre que le prédicat p.ex. *réparer* ou *conduire*, bien que ceux-ci permettent de mieux définir la classe en question. Par conséquent, au lieu d'opposer les opérateurs généraux et appropriés, Banyś propose de diviser ces derniers en trois grands

types servant à une meilleure organisation des données opérationnelles définissant une classe d'objets. Les trois catégories mentionnées englobent donc :

- les **prédicateurs-constructeurs** — qui construisent la classe d'objets en question ou construisent la situation où cette classe n'apparaît pas,
- les **prédicateurs-manipulateurs** — qui indiquent toutes sortes d'opérations que la classe d'objets donnée peut effectuer ou bien qui peuvent être effectuées sur elle,
- les **prédicateurs-accesseurs** — qui peuvent accéder à la classe d'objets en question pour fournir des informations sur son comportement et sa structure (Banyś, 2002b : 208 ; cf. Grigowicz, 2007b).

Étant donné le classement présenté ci-dessus, on voit que c'est grâce aux opérateurs (surtout accesseur) qu'on peut arriver, justement à travers les informations concernant le comportement de l'objet donné, aux attributs caractéristiques pour une classe d'objets, les opérations étant de ce point de vue plus importantes que les attributs.

Au premier coup d'oeil, on pourrait constater que l'organisation des données lexicales devant être introduites dans la base des données de l'ordinateur pour assurer la traduction automatique correcte est fort similaire dans les deux approches puisqu'elle consiste à lister et à classer tous les emplois possibles de l'objet en question selon les critères linguistiques déterminés, tels les opérateurs appropriés, dont la classification semble être question de ranger les mêmes informations sous une étiquette différente.

Or, il est vrai qu'aussi bien la méthode de Gross que celle de Banyś, basées toutes les deux sur la notion d'emploi et favorisant la caractérisation des [types d'] objets par l'intermédiaire des opérateurs appropriés partagent à peu près la même vision de représentation des données lexicales. Regardons cependant de plus près tous les éléments de cette description « presque » identique car, comme c'est souvent le cas, c'est le « presque » qui fait toute la différence et qui, dans ce cas-là, influe sur la qualité de la description et par la suite, de la traduction ultérieure.

Ainsi, en appliquant les procédés mis en avant par la conception de « classes d'objets » de Gross pour arriver aux listes les plus complètes possibles des emplois particuliers de l'unité linguistique donnée, la méthode orientée objets de Banyś ne s'y arrête pas et vise à surmonter les limites des *listings*. Pour cela elle dispose de moyens supplémentaires, qui en font un outil vraiment fiable et efficace dans le traitement automatique de textes. L'un de ces moyens, dont l'importance est accentuée de manière beaucoup plus forte par rapport à la méthode de Gross est le système d'héritage sémantique consistant dans la transmission des caractéristiques sémantiques (réparties en opérateurs et attributs) d'une classe à l'autre. Rappelons brièvement que ce mécanisme admet que chaque classe d'objets a une super-classe (classe hypéronyme) et une sous-classe (une classe hyponyme) désignées d'après la relation X EST (UNE SORTE DE) Y (cf. Banyś, 2002b ; Grigowicz, 2007a). De cette manière, le *poulet* par exemple, défini comme « petit de la poule et du coq,

mâle ou femelle, entre le moment où il perd ses duvets au profit des plumes, et le moment de sa maturité sexuelle» (CNRTL, le 20.11.13) ferait partie de la classe des [oiseaux] qui, à son tour, serait incluse dans la classe des [animaux] celle-ci appartenant à l'ensemble des [êtres vivants] suivant le principe :

le poulet EST UN oiseau → l'oiseau EST UN animal → l'animal EST UN être vivant

Un avantage appréciable d'une telle hiérarchie est qu'elle permet d'éviter « la répétition des informations car les propriétés de la classe supérieure, représentant un concept donné, sont partagées par la classe inférieure, la transmission de ces caractéristiques s'effectuant du haut vers le bas » (Grigowicz, 2007a : 38 ; cf. Banyś, 2002b). Il est évident que le même substantif *poulet* considéré comme viande de l'oiseau en question aurait comme super-classe la classe des [aliments comestibles], celle-ci ferait partie des [aliments] qui, en tant que « [substance] susceptible de fournir aux êtres vivants les éléments nécessaires à leur croissance ou à leur conservation » (CNRTL, le 20.11.13) acquerrait en dernière instance le statut d'[objet concret].

Par conséquent, les attributs et les opérateurs définissant la classe des [animaux] comme p.ex. :

animal sauvage, domestique, furieux, enragé, dangereux, apprivoisé
animal rare, bien dressé, mort, blessé
animal aquatique, terrestre
animal diurne, nocturne
animal doux, gentil, inoffensif, féroce, herbivore, granivore, insectivore, carnivore,
animal de compagnie, de zoo
animal dressé pour la chasse
animaux d'élevage
animal en voie de disparition
animal se reproduit
animal s'énervé
animal pousse son cri
abattre un animal
adorer les animaux
aimer les animaux
apprivoiser un animal
attraper un animal
avoir un animal (à la maison)
caresser un animal
domestiquer un animal

donner à manger, à boire à un animal
dresser un animal
élever un animal
engraisser des animaux
faire des tests, des expériences sur des animaux
maltraiter un animal
nourrir un animal
observer un animal
prendre soin d'un animal
soigner un animal
tuer un animal

s'appliquent en même temps à la classe des [oiseaux], caractérisée de plus à l'aide d'autres opérateurs qui lui sont spécifiques, tels que p.ex.:

oiseaux migrateurs
oiseaux de basse-cour
oiseaux coureurs
oiseaux de proie
faire voler l'oiseau
l'oiseau becquète
l'oiseau chante
l'oiseau picore
l'oiseau vole

La classe des [oiseaux], à son tour, transférera ses opérateurs à la classe des [poulets], celle-ci ajoutant quelques caractéristiques qui ne sont spécifiques que pour elle (ou éventuellement pour quelques classes encore, incluses dans la même super-classe des [oiseaux], telle [oie] par exemple), comme celles du type :

poulet élevé en plein air
poulet nourri au grain
poulet de grain
couper le cou à un poulet

L'exemple présenté fait remarquer que la description lexicale soumise aux principes d'héritage sémantique, c'est-à-dire tenant compte des liens sémantiques entre les classes permet d'économiser beaucoup de place sur le disque, ce qui, dans la cas de la traduction automatique, qui nécessite énormément d'indications introduites dans la base des données de l'ordinateur, n'est pas à négliger.

Il faut cependant souligner que même si les relations du type X EST (UNE SORTIE DE) Y sont très importantes quant à la spécification des super-classes,

elles « ne permettent pourtant pas la classification adéquate de tous les objets analysés » (Grigowicz, 2007b : 42) car il existe des objets dont la catégorisation n'obéit pas à la règle mentionnée, tout au moins du point de vue de la langue — l'unique critère de référence permettant d'établir les classes ainsi que les hiérarchies entre elles. À ce propos, nous pouvons citer l'exemple du substantif p.ex. *ongle*, qui, étant UNE SORTE DE « lame cornée faite de kératine, dure et à demi transparente, recouvrant l'extrémité dorsale de la dernière phalange des doigts et des orteils » (CNRTL, le 20.11.13) serait difficilement qualifiable dans la classe des [parties du corps] dont il fait partie pour autant. Dans des cas pareilles, pour arriver à la classe à laquelle appartient l'objet analysé, l'approche orientée objets propose de passer par la relation du type *partie—tout*, traduite, cette fois-ci, par la formule X EST UNE PARTIE DE Y (cf. Banyś, 2002b ; Grigowicz, 2007a). La possibilité de recourir aux rapports de ce type permet de montrer que les éléments rangés dans la même catégorie, suivant la règle X EST (UNE SORTE DE) Y peuvent toutefois être traités différemment par la langue. Par conséquent, afin de déterminer la super-classe de l'objet donné (en l'occurrence *ongle*), il faut commencer par cette partie (d'un tout) dont l'élément analysé est le constituant. Ainsi, il devient entièrement possible de cataloguer l'*ongle* dans la classe des [parties du corps] « pour la simple raison qu'il fait partie du *doigt*, celui-ci étant l'un des éléments constitutifs de la *main* — une partie du *bras*, qui, à son tour est une sorte de *membre*, dont la super-classe atteint enfin le statut de *partie du corps* » (Grigowicz, 2007a : 44).

Le fragment présenté ci-dessus fait certainement observer que la notion d'héritage sémantique constitue un deuxième point différenciateur entre les conceptions analysées. On y voit donc que Banyś accorde une valeur plus grande au système d'héritage sémantique que Gross et l'enrichit de la relation *partie—tout*, qui augmente la capacité classificatoire du mécanisme considéré (cf. Banyś, 2002b ; Grigowicz, 2007a). On y montre, par ailleurs, non seulement que le système d'héritage joue un rôle plus important dans l'approche orientée objets mais que, en plus, la distinction des (super-)classes s'y effectue dans une direction opposée à celle dont se sert Gross. Ainsi, pour déterminer l'appartenance d'une unité linguistique à une classe donnée, Banyś prend pour point de départ un objet X qu'il place dans une classe précise par l'intermédiaire, entre autres, de la relation X EST (UNE SORTE DE) Y, complétée, là où c'est nécessaire, de la relation X EST UNE PARTIE DE Y, la classification s'effectuant ainsi du bas de la hiérarchie vers le haut. Gross par contre, procède de manière tout à fait inverse, partant dans sa description, d'un prédicat donné, dont il énumère tous les emplois particuliers par la spécification des classes auxquelles appartiennent ses arguments, à commencer par les hyperclasses, correspondant aux traits syntactico-sémantiques, divisés ensuite en sous-classes (d'objets) au moyen des opérateurs appropriés.

Parmi les instruments offerts par la méthode orientée objets et visant à la description non-ambiguë des unités lexicales, celui qui se met en avant dans la désambiguïsation des sens des mots polysémiques est la notion de cadre (*frame*), qui

en tant qu'«ensemble de concepts typiquement liés, un prototype décrivant une situation» (Czekaj, 2011 : 142 ; cf. Minsky, 1975, 1985/1988 ; Schank, Abelson, 1977 ; Śmigielska, 2007, 2011, 2013) constitue un contexte dans lequel ces mots fonctionnent et devient de ce fait, la dernière instance de recours quant au choix du bon équivalent du mot analysé dans la langue cible. Le recours au cadre (visiblement absent dans la méthode de Gross) s'avère nécessaire (et particulièrement utile) au moment où seuls les opérateurs appropriés ne sont pas suffisamment distinctifs pour la reconnaissance de l'emploi spécifique d'un mot. Si donc l'ordinateur «tombe» sur une expression pour laquelle il disposera de quelques équivalents différents dans la langue d'arrivée, l'expression en question étant caractéristique à plusieurs classes d'objets distinctes, il devra chercher dans le texte certains points de repère, c'est-à-dire «les *mots-clés* qui le situeront dans un contexte convenable» (Śmigielska, 2007 : 255 ; cf. Śmigielska, 2011, 2013 ; Czekaj, 2011, 2013) et permettront ainsi de discriminer le sens dont il est question.

L'analyse présentée, dont l'objectif était de comparer la compréhension de la notion de classe d'objets dans deux conceptions lexicographiques choisies met en évidence que, bien que les deux méthodes partagent la même idée générale, précisant que le sens d'un mot est fonction de son emploi et dépend, par conséquent, des mots (attributs et opérateurs) qu'il accompagne, elles diffèrent l'une de l'autre, par la vision globale de la description des sens des unités linguistiques. Ainsi, les classes d'objets à la Gross se limitent «à fournir un listing explicite et exhaustif de tous les attributs et opérations possibles qui s'y appliquent» (Grigowicz, 2004 : 23 ; cf. Banyś, 2002a, 2002b), tandis que Banyś, tout en procédant, en gros, de la même façon pour énumérer les emplois particuliers d'un mot donné, aspire à une description extensible et réutilisable, ouverte à des modifications et enrichissements éventuels, et tient, par conséquent, à rendre compte des règles heuristiques, des mécanismes généraux qui permettent à la machine de «déduire» le sens des mots dans tous les contextes dans lesquels ils peuvent apparaître. Ces mécanismes, sont évidemment le système d'héritage sémantique qui, par le fait de situer un objet donné dans la hiérarchie des super-classes correspondantes fait ressortir la signification dans laquelle il est employé, assurant en même temps la transmission de tous les attributs et opérateurs appropriés et le cadre conceptuel qui, grâce à la présence des indices contextuels fait orienter l'ordinateur vers cette traduction qui, dans un contexte donné est la plus correcte.

En guise de conclusion on pourrait constater que la classe d'objets est sans aucun doute, un outil très efficace dans la description du sens des mots. Néanmoins, si cette description, en termes de classes, se veut opératoire pour la traduction automatique, il paraît nécessaire de coupler la notion de classe d'objets avec certains dispositifs supplémentaires pour améliorer la qualité de la traduction, qui à l'heure actuelle, semble toujours imparfaite. À cet effet, Banyś met au point tous les paramètres nécessaires à la description complète de chaque emploi des entités lexicales avec la précision requise par le traitement automatique. Ainsi, la descrip-

tion du lexique en termes de classes d'objets organisées par des *frames* correspondants et soumises au système d'héritage sémantique, telle qu'elle est présentée par l'approche orientée objets, tâche de profiter au mieux de l'antinomie applicative entre le listing de sens et la génération de sens à partir d'une règle heuristique donnée (cf. Banyś, 2002a, 2002b).

Références

- Banyś W., 2002a : « Bases de données lexicales électroniques — une approche orientée objets. Partie I : Questions de modularité ». *Neophilologica*, **15**, 7—28.
- Banyś W., 2002b : « Bases de données lexicales électroniques — une approche orientée objets. Partie II : Questions de description ». *Neophilologica*, **15**, 206—248.
- Banyś W., 2005 : « Désambiguïsation des sens des mots et représentation lexicale du monde ». *Neophilologica*, **17**, 57—76.
- Czekaj A., 2011 : « Question de métonymie dans la traduction automatique ». *Neophilologica*, **23**, 136—149.
- Czekaj A., 2013 : « Parties du corps dans la langue de spécialité — problème de traduction automatique ». *Roczniki Humanistyczne*, **61 (8)**: *Lingwistyka korpusowa i translatoryka*, 75—88.
- Grigowicz A., 2004 : « Parties du corps et approche orientée objets ». *Neophilologica*, **16**, 20—41.
- Grigowicz A., 2007a : « Problème d'héritage sémantique dans la description des parties du corps ». *Neophilologica*, **19**, 37—46.
- Grigowicz A., 2007b : « Parties du corps et leurs opérateurs dans l'approche orientée objets ». *Neophilologica*, **19**, 228—242.
- Gross G., 1994a : « Classes d'objets et description des verbes ». *Langages*, **115**, 15—30.
- Gross G., 1994b : « Classes d'objets et synonymie ». *Annales Littéraires de l'Université de Besançon, Série Linguistique et Sémiotique*, **23**, 93—102.
- Gross G., 1995 : « Une sémantique nouvelle pour la traduction automatique : les classes d'objets ». *La Tribune des industries de la langue et de l'information électronique*, 17—19.
- Gross G., 2008 : « Les classes d'objets ». *Lalies*, **28**, 111—165.
- Le Pesant D., Mathieu Colas M., 1998 : « Introduction aux classes d'objets ». *Langages*, **131**, 6—33.
- Minsky M., 1975 : "A Framework for Representing Knowledge". In: P.H. Winston, C. Brown, ed.: *The Psychology of Computer Vision*. New York: Mc Graw-Hill, 217—277.
- Minsky M., 1985 : *The Society of Mind*. New York: Simon and Schuster.
- Minsky M., 1988 : *La société de l'esprit*. Trad. J. Henry. Paris : InterÉditions.
- Schank R., Abelson R., 1977 : *Scripts, Plans, Goals and Understanding, An inquiry into human knowledge structure*. Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.

-
- Śmigielska B., 2007 : « Remarques sur la traduction automatique et le contexte ». *Neophilologica*, **19**, 253—267.
- Śmigielska B., 2011 : « Rôle et description du contexte dans la traduction automatique des textes — approche orientée objets ». *Romanica Cracoviensia*, **11**, 422—432.
- Śmigielska B., 2013 : « Description des cadres dans l'approche orientée objets en vue de la traduction assistée par ordinateur ». *Roczniki Humanistyczne*, **61 (8)**: *Lingwistyka korpusowa i translatoryka*, 49—60.

Agnieszka Palion-Musioł

*Universidad de Bielsko-Biala,
Polonia*

Aleksandra Żłobińska-Nowak

*Universidad de Silesia,
Katowice, Polonia*

Análisis sintáctico-semántico del verbo *ganar* según el enfoque orientado a objetos

Abstract

The article discusses the natural polysemy of the lexicon of natural languages, perceived as one of the major problems of automatic translation. It also presents a solution for the problem of disambiguation of ambiguous expressions — it pivots on the object-oriented description, enriched with a transfer of various possible translations in a target language taking into consideration possible ambiguity in a source language. Finally, the authors show differences in the representations of the world in Polish and Spanish, using the example of some Polish renderings of the Spanish verb *ganar*.

Keywords

Disambiguation, object-oriented description, object classes, automatic translation, polysemy.

Traducir es una de las artes más elevadas que requiere talento y dedicación. No basta con sustituir una palabra por otra, sino que también es imprescindible reconocer todas las palabras de una frase y la influencia que tienen unas en otras.

La lengua humana consta de morfología (que representa las reglas según las cuales se construyen las palabras a partir de las pequeñas unidades provistas de significado), sintaxis (la estructura de una frase) y semántica (el significado). Además, hay que considerar cuestiones de estilo, discurso y pragmática. Hasta el texto más simple puede incluir las ambigüedades que sin preciso y adecuado análisis, serán irresolubles por los ordenadores.

El objetivo de las autoras del presente artículo es presentar una de las soluciones del problema de la polisemia tan frecuente en la lengua natural y en el caso de la traducción asistida por ordenador discutido desde 1949 cuando Warren Weaver publicó su memorándum destacando este fenómeno lingüístico como una de las mayores dificultades que impide una generación correcta de los significados por

los ordenadores (Weaver W., 1949 en Bogucki, 2009: 39). Por todo ello, nuestro análisis enfoca la luz en la desambiguación de las unidades polisémicas, como en nuestro caso el verbo *ganar*, que Weaver en el mencionado informe llamó Word Sense Disambiguation (WSD).

La WSD es necesaria no solamente en las tareas de traducción asistida por ordenador (TAO) sino también en otras tareas unidas a un tratamiento computacional de la lengua ampliamente concebido, p.ej. la búsqueda de la información y la navegación hipertextual en Internet, el análisis automático de las palabras en partes de la oración, el resumen automático y el tratamiento automático de la palabra.

La desambiguación que presentaremos a continuación nos permitirá generar equivalentes apropiados en la pantalla de un contexto dado en la lengua meta, en nuestro caso en polaco, y además, mostrará las relaciones que este verbo en cuestión con sus argumentos nos presenta y posibilita. Tal como está hecha la investigación nos parece una herramienta eficaz para hacer distinción del significado en general de la unidad léxica en cuestión y por los métodos descriptivos adoptados, también nos permitirá diferenciar los significados en los diccionarios de papel para confeccionar un diccionario electrónico dirigido a la traducción asistida por ordenador (TAO). Con este objetivo hemos recopilado el corpus de varios diccionarios españoles: *Clave — diccionario del español actual* en CD, *Diccionario de la Lengua Española de Real Academia Española* (DRAE), *Diccionario de uso del Español de María Moliner* (DMM), *Gran diccionario de uso del Español Actual* (GDUES), *Diccionario Salamanca de la lengua española* (DS) y *Nuevo diccionario esencial de la lengua española* (NDE) — y lo hemos enriquecido con los contextos que provienen de las bases de datos disponibles en Internet. Después, en el análisis hemos construido los esquemas sintáctico-semánticos bajo los cuales hemos indicado los contextos y las frases que corresponden a las exigencias típicas para las clases de objetos del esquema dado. El paso siguiente se refiere a la precisión detallada de las clases de objetos incluidos en los esquemas con la enumeración de los elementos que pertenecen a esos conjuntos. Presentamos también los equivalentes en la lengua meta (polacos) empleados para cada esquema precisando la extensión de sus significados (en los contextos polacos). Al final del estudio, proporcionamos los resultados de trabajos en forma de tablas recapitulativas reservadas a los esquemas sintáctico-semánticos.

Nuestra propuesta del análisis se basa en la noción de la clase de objetos. Este concepto fue desarrollado en los años noventa por, entre otros, Gaston Gross que lo utilizaba de manera desarrollada en su *Laboratoire de Linguistique Informatique* de la Universidad París 13. En el ámbito de la lengua española, podemos referirnos a los trabajos preparados y desarrollados por Xavier Blanco Escoda y el Departamento de Filología Románica y Francesa de la Universidad Autónoma de Barcelona. En Polonia, el enfoque orientado a objetos es investigado, desde el punto de vista lingüístico, particularmente por Wiesław Banyś del Instituto de Lenguas Románicas y de Traducción de la Universidad de Silesia.

El paradigma orientado a objetos que presentamos a lo largo de este artículo se basa en el concepto de objeto que es aquello que tiene estado (propiedades más valores), comportamiento (acciones y reacciones a mensajes) e identidad (propiedad que lo distingue de los demás objetos). La estructura y comportamiento de objetos similares están definidos en su clase común; los términos *instancia* y *objeto* son intercambiables. Una clase es un conjunto de objetos que comparten una estructura y comportamiento común. La diferencia entre un objeto y una clase es que un objeto es una entidad concreta que existe en tiempo y espacio, mientras que una clase representa una abstracción, la “esencia” de un objeto, tal como es. La lingüística formal se apoya en la constatación de que todo operador efectúa una selección respecto al alcance de sus argumentos. Esta selección suele describirse por unos rasgos sintáctico-semánticos (concreto, abstracto, humano, inanimado, locativo...) que caracterizan a los posibles argumentos de un operador dado.

Blanco Escoda propone este ejemplo en su artículo (1997: 373):

Luc marche. — Luc camina.

Cet appareil marche. — Este aparato va + funciona.

donde el verbo *marcher* admite un sujeto de rasgos humano o inanimado concreto. Sin embargo, tal distinción según los rasgos sintáctico-semánticos no es suficiente ya que como vemos en los siguientes ejemplos del mismo autor — *Luc peint une voiture de course* (*Luc pinta un coche de carreras*) y *Luc conduit une voiture de course* (*Luc conduce un coche de carreras*) — el segundo verbo impone una restricción mucho más específica tal como, medios de transporte. Lo que quiere decir que sólo los sustantivos, simples o compuestos, susceptibles de ocupar la posición señalada por “mtr” serán retenidos como elementos de la clase mencionada. En la segunda frase tenemos que, entonces, utilizar una indicación más precisa y no sólo limitarnos a la clase muy abstracta de [concretos]. Así en nuestro ejemplo será:

Luc (prendre + va en + voyage en) aéroglisseur / aéronef / aéroplane / aérostat / aérotrain / ambulance / astronef / auto / autobus

En las frases citadas parece obvio que no podemos concentrarnos en una descripción limitándonos a caracterizar al sujeto como humano y el complemento como concreto porque el segundo verbo impone una restricción mucho más específica que representan *medios de transporte*. Esto quiere decir que sólo los sustantivos, simples o compuestos, susceptibles de ocupar la posición señalada por “mtr” serán retenidos como elementos de la clase mencionada. En la segunda frase tenemos que, entonces, utilizar una indicación más precisa y no sólo limitarnos a la clase muy abstracta de [concretos]. En consecuencia, en la clase *medios de transporte*, como sugiere Blanco Escoda, podemos delimitar otras subclases que serán para los verbos (Blanco Escoda, 1997: 374):

- *aterrizar* (*atterrir*) o *despegar* (*décoller*) serán específicos de los “mtra” (medios de transporte aéreos);
- *hundirse* (*couler*) o *amarrar* (*amarrer*) de los “mtrn” (medios de transporte náuticos)
- *descarrilar* (*dérailer*) de los “mtrf” (medios de transporte ferroviarios);
- *derrapar* (*déraper*) de los “mtrr” (medios de transporte por carretera).

Como observamos en los ejemplos presentados, el establecimiento de una clase de objetos necesita un método inverso al tradicionalmente empleado en lingüística. En resultado, en vez de definir un operador a partir de la naturaleza de sus argumentos, se define un conjunto de argumentos a partir de una serie de operadores que formarán los *operadores apropiados* a una clase dada. Cada clase de objetos se caracteriza por un conjunto de los elementos que tienen rasgos selectivos de los argumentos comunes de distintos operadores lo que permite indicar los contextos suficientemente monosémicos y ayuda en el proceso de la traducción (facilita la elección del equivalente conveniente).

Cabe destacar que las clases pueden ser más detalladas según la lengua meta y su estilo específico que, de vez en cuando, puede admitir una traducción especial en un contexto dado, restringiendo más el número de los elementos de una clase.

La desambiguación de los sentidos de las palabras se apoya en algunas características generales (Banyś, 2005: 59) que son p.ej. partes de la oración y sus géneros (p.ej. *un capital* — *una capital*, *un pez* — *una pez*, *lamentar* — *el lamentar*, *poder* — *el poder*), sinónimos, antónimos, esquemas sintáctico-semánticos (p.ej. *estar a* — *estar de* — *estar por*), estructuras predicativo-argumentativas diferentes (p.ej. *leer un libro* — *tomar un libro*) que son punto de partida para establecer las restricciones semánticas sobre los argumentos de los predicados en cuestión. Por ejemplo el verbo *entrar* con los argumentos abstractos — *entrar en edad* (*postarzyć się*), *entrar en suerte* (*wygrać los*) y *entrar en calor* (*rozgrzać się*) cuyos argumentos pertenecen a diferentes clases semánticas según distintas reglas de herencia semántica y muestran diferentes relaciones semánticas, sintácticas y paradigmáticas que representan las expresiones fijas y colocaciones (consúltense p.ej. Gross, 1996).

Tal enfoque parece ser adecuado para nuestro objetivo que es la traducción asistida por ordenador y de acuerdo con el punto de vista presentado por Banyś que “hay tantos significados diferentes de una palabra en la lengua de origen como sus diferentes traducciones en la lengua de llegada y de un conjunto de marcadores sintagmáticos diferentes que los distinguen unos de otros en la lengua de partida” (Banyś, 2005: 59). Por eso, hacemos análisis del corpus mencionado para extraer los usos reales de una palabra y relativizar el número de los sentidos de una palabra dada en la lengua de origen, lo que puede reducir o aumentar al número de traducciones diferentes que la palabra en cuestión recibe en la lengua meta y que aparecen habitualmente en los diccionarios tradicionales. El presentado método añade también a los elementos de decisión el parámetro de los conjuntos de características sintagmáticas. Esto nos permite tratar este tipo de enfoque como una

cierta ayuda a la hora de analizar la pertenencia de las distinciones de sentidos presentadas en un diccionario tradicional de la lengua de origen. Todo esto quiere decir que nuestro enfoque se reduce a unos trámites de decisión que podemos resumir en los siguientes puntos:

1. se establece la concordancia de usos de una palabra analizada en un corpus amplio,
2. se reparten las concordancias encontradas en unos conjuntos en los que los elementos tienen más rasgos sintácticos, semánticos y léxicos en común, que con los elementos que pertenecen a otros conjuntos,
3. se aplica el enfoque orientado al objeto (véase p.ej. Gross, 1997, 1999a, 1999b; Banyś, 2002a, 2002b, 2005) para analizar y agrupar las características comunes,
4. se les asignan las traducciones en la lengua meta,
5. se reorganizan, si es necesario, los conjuntos establecidos conforme a los resultados de la traducción,
6. se codifican las conclusiones del análisis en uno de los formatos descriptivos (de acuerdo con las propuestas del enfoque orientado al objeto, se aplica aquí una de los variantes de sus fichas descriptivas).

Para demostrar este método lexicográfico, proponemos la descripción de los sentidos del verbo *ganar* que hemos limitado, teniendo en cuenta el objetivo de nuestro texto, a las entradas de los diccionarios mencionados en la primera parte del artículo.

El material recopilado nos permitió efectuar el inventario de los siguientes tipos de sentidos señalados en los ejemplos de entradas de los diccionarios citados :

1. *Ganar la guerra.*
2. *Nuestra intención es ganar el torneo.*
3. *Muere boxeador tras ganar pelea.*
4. *Correa confía ganar plebiscito y disolver el Congreso.*
5. *¿Por cuántos goles Panama le ganará a El Salvador este domingo?*
6. *El Tau Victoria, campeón tras ganar en la final al Unicaja por 100—98.*
7. *¿Cómo ganar a las tragamonedas? Consejos y reglas para mejorar tus probabilidades de ganar.*
8. *Ganó una buena cantidad de dinero en la lotería.*
9. *Real Madrid vuelve a ganar con C. Ronaldo y Kaka.*
10. *Te he ganado en este juego.*
11. *España ganó ante un rival muy fuerte y agresivo.*
12. *América necesita empezar a ganar ante el DIM.*
13. *Al Madrid se le olvida que tenía que ganar ante el Bizkaia.*
14. *ganar un premio literario*
15. *ganar el primer premio*
16. *Aseguró que el objetivo en Beijing es ganar la medalla de oro.*
17. *Schumacher quiere ganar el título.*

18. *ganar puntos*
19. *El ejército invasor ganó la ciudad con facilidad.*
20. *Al principio no ganaba mucho, pero pronto ascendió.*
21. *Ganó mucho dinero en esa operación financiera.*
22. *Gana cien mil pesetas al mes como vendedor*
23. *Gana algún dinero haciendo traducciones.*
24. *Gana dinero y premios haciendo encuestas.*
25. *Un millón de chilenos gana el sueldo mínimo, o menos que eso.*
26. *Con sus palabras, logró ganar la atención del auditorio.*
27. *Con ese gesto te has ganado el cariño de todos.*
28. *Se ganó una regañina con su comportamiento.*
29. *¡Hay que ver cuánto ganas con ese peinado!*
30. *Hemos ganado desde que llegó el nuevo empleado.*

Los análisis sintácticos, semánticos y lexicales de las construcciones sacadas, nos permitieron proporcionar la aproximación siguiente de los sentidos de *ganar*, observados gracias a sus traducciones polacas donde, entre corchetes [...], se anotan las clases de objetos más generales y entre los paréntesis en ángulo <...> las clases de objetos implicadas, más específicas, y todo esto siendo aún relativo:

1. X ANM — *ganar* — Y ABSTR <co1: encuentro; competición; confrontación> (— *con* — Z ANM) — *wygrać coś (z kimś)*

Ganar la guerra.

Nuestra intención es ganar el torneo.

Muere boxeador tras ganar pelea.

Correa confía ganar plebiscito y disolver el Congreso.

¿Quién ganará la final de la Champions?

Gisela Pulido vuelve a ganar el campeonato del Mundo de la PKRA Tarifa Rugby.

Alemania, 12 años sin ganar un encuentro en el torneo.

Los trucos de EEUU para ganar la votación sobre la guerra de Irak.

Correa confía ganar plebiscito y disolver el Congreso.

Jospin considera que 'no es fácil ganar un referéndum con un poder tan impopular'

Una buena manera de ganar polémica a costa de los demás, sin duda es usted listo.

◇ *ganar como campeón* — *wygrać jako mistrz*

Simón se da el gusto de ganar como campeón.

2. X ANM — (Y ANM <co5: pronombre personal, traducido en polaco como CD>) — *ganar por* — Z ABSTR [adjetivo numeral] / *cuántos* — *goles* (— *a* — I ABSTR [adjetivo numeral]) (— *goles*) (— *a* — Y ANM) — *wygrać (z kimś) ... golami do ... (goli)*

*¿Por cuántos goles Panama le ganará a El Salvador este domingo?
Ganar por tres goles a dos.*

Cristiano: “Somos capaces de ganar por tres goles”.

*¿Por cuántos goles Panama le ganará a El Salvador este domingo?
“Podemos ganar por dos o tres goles”: Cristiano.*

3. X ANM — ganar — en la final (— con — Z ANM) — wygrać final (z kimś)

El Tau Victoria, campeón tras ganar en la final al Unicaja.

Bojan dice que “hay que ganar en la final”.

4. X ANM — ganar — a/en — Y ABSTR <co2: juego>; <co3: deporte> (— con — Z ANM) — wygrać w coś (z kimś)

¿Cómo ganar a las tragamonedas?

Argentina ganó en fútbol, hockey y básquet.

Ganar en el fútbol.

¿Cómo ganar en el póker?

Consejos de oro para ganar en la ruleta.

¿Cómo ganar en el Blackjack?”

Ganar en la bolsa.

Consejos para ganar en los slots.

¿Cómo ganar en el bingo?

wygrać na

Ganar a la máquina — wygrać na automacie do gier

Ganar en los juegos olímpicos — wygrać na Olimpiadzie

wygrać z

Ganar con el ordenador — wygrać z komputerem

Conclusión

Juegos olímpicos pertenecen a la clase <co3>, los metemos en este esquema por la aproximación al equivalente polaco *wygrać w coś / na czymś*.

Algunas construcciones en castellano causan el uso de la traducción de otra preposición en polaco. En la lengua española se puede observar tres distintas preposiciones *a / en / con*. En polaco *w o na*. En cuanto a máquina y ordenador, hay que tratar estos elementos de la clase <juegos> no solamente como juegos, pero como cierto tipo de superficie, fondo que nos sirve para jugar. Así que podríamos excluir estos elementos de esta clase y para estas construcciones detallar la traducción con preposición *na*.

En caso del ordenador el uso eventual de la preposición *z* (equivalente español *con*) significaría que personalizamos mencionado objeto, tratándolo como “un contrario del mismo valor” que posee la inteligencia extraordinaria. Hay que recordar que en polaco el uso de la preposición *con* es también posible, p.ej.

Najstarszym zawodnikiem był 71-letni ... z Wągrowca (zajął 13 miejsce i jako jedyny wygrał z komputerem).

*Wyrok na Jacksona: człowiek znów **wygrał z komputerem**.*

*Dokładnie 14 lat temu, 17 lutego 1996 r., szachowy mistrz świata Garri Kasparow **wygrał** ostatni z sześciu pojedynków z **maszyną** i ostatecznie pokonał 4 do 2 komputer "Deep Blue".*

5. X ANM — ganar (— Y ABSTR <cantidad de dinero/dinero> / ABSTR <adjetivo numeral> — (de) ABSTR <co4: unidad monetaria>) — en/a — Z ABSTR <co1: encuentro; competición; confrontación> / ABSTR <co2: juego> — wygrać (coś) w czymś

Ganó una buena cantidad de dinero en la lotería.

Ganar cien euros en las tragaperras.

Conclusión

En este esquema tiene que aparecer de manera obligada <co1: encuentro; competición; confrontación> o <co3: juego> en otro caso el sistema elegiría automáticamente equivalente *zarabiać*, en construcciones con la palabra *dinero*. Nótese que la clase <cantidad de dinero / dinero> contiene solamente estos dos elementos.

6. X ANM — ganar con — Y ANM — wygrać z kimś

Real Madrid vuelve a ganar con C. Ronaldo y Kaka.

La gente quiere ganar con Tiger en el torneo.

La gente quiere ganar con él en el campo.

Los Cavs siguen sin ganar con Antawn Jamison.

Alonso: "Schumacher tardó cinco años en ganar con Ferrari".

7. X ANM (— Y ANM <co5: pronombre personal, traducido en polaco como CD>) — ganar — (a/ante — Z ANM) (— a/en — I ABSTR <co1: encuentro; competición; confrontación>; ABSTR <co2: juego>; ABSTR <co3: deporte>) — pokonać kogoś (w czymś)

Te he ganado en este juego.

España ganó ante un rival muy fuerte y agresivo.

América necesita empezar a ganar ante el DIM.

Al Madrid se le olvida que tenía que ganar ante el Bizkaia.

Él me gana al ajedrez.

La U le costó ganar ante el "Chago".

El serbio Novak Djokovic reacciona tras ganar ante Marco Chiudinelli en Rotterdam.

España Saldrá a ganar ante Armenia.

Conclusión

GANAR A/ ANTE ALGUIEN AL AJEDREZ, EN UN JUEGO, etc.

En esta construcción aparece obligatoriamente complemento como un pronombre personal o como un objeto que pertenece a la clase *animado* introducido por la preposición. Este complemento influye en la selección traductológica *pokonać* sin tomar en consideración la forma (de estas dos posibilidades) que pueda aparecerse. En caso de que una frase no tenga este complemento, la construcción será automáticamente clasificada bajo el primer esquema (como equivalente a *wygrać w coś*).

También observamos las dificultades que nos aporta el pronombre personal en la tercera persona singular y plural *le / les* porque no presentan diferencias de género y funcionan como CI. Para este pronombre hemos elegido el género masculino. Cabe destacar que no es solamente el problema de la traducción automática. El traductor del texto que incluye uno de los pronombres *le* o *les* sin hacer referencias al contexto más completo seguramente encontrará el mismo problema. La única manera de solucionar mencionado problema es el análisis del contexto que nos puede aportar las informaciones sobre el género masculino / femenino.

Por la necesidad de crear la clase <co5> todos los pronombres han sido traducidos como pronombres de complemento directo porque lo exige el verbo *pokonać* que en polaco introduce complemento directo. La lengua española en este sentido del verbo *ganar* se sirve del complemento indirecto (lo que muestra también una posibilidad alternativa de introducir complemento a través de las preposiciones *a / ante*).

8. X ANM — *ganar* — Y ABSTR <co6: premio> (— *en* — Z ABSTR <co1: encuentro; competición; confrontación>/ ABSTR <co3: deporte> — *zdobyć coś (w czymś)*

ganar un premio literario

ganar el primer premio

ganar puntos

Ha ganado un premio en el sorteo.

Aseguró que el objetivo en Beijing es ganar la medalla de oro.

Schumacher quiere ganar el título.

9. X ANM — *ganar* — Y CONC <co7: territorio u objeto de conquista> — *zdobyć coś*

El ejército invasor ganó la ciudad con facilidad.

El partido ganó terreno en casi todos los municipios.

10. X ANM — *ganar* (— Y ABSTR [adjetivo numeral] / ABSTR <co8: adverbio de cantidad>) (— Z ABSTR <co4: unidad monetaria>) (— *por/a/en* — I ABSTR <co9: periodo de tiempo>) (— *como* — J ANM <co10: profesión>) — *zarabiać jakąś kwotę pieniędzy (za jakiś okres pracy) (jako)*

Al principio no ganaba mucho, pero pronto ascendió.

Gana cien mil pesetas al mes como vendedor.

Gana cinco mil pesetas al mes.

Laura gana casi doscientas mil al mes.

Ejemplos de la construcción con el adverbio de cantidad:

Al principio no ganaba mucho, pero pronto ascendió.

Ganaré poco con este trabajo.

◇ *ganar dinero* — *zarabiać pieniądze*

Conclusión

Podemos notar que aunque creemos la clase profesión, ésta no es necesaria para buena traducción del contexto porque ya han sido detallados todos los elementos imprescindibles que se hallan en el entorno del verbo traducido. La propuesta de establecer esta clase adicional de objetos después del adverbio *como* aumenta (multiplica) solamente la posibilidad de encontrar un equivalente en la lengua polaca. A pesar de eso, hay que subrayar que los contextos complejos que presentan lo todo incluido en la construcción sintáctico-semántica son muy poco probables en el uso.

En caso del contexto con el adverbio de cantidad, el equivalente más frecuente en polaco será el verbo *zarabiać*. El uso del imperfecto nos aporta información sobre el desarrollo temporal, acción habitual, y entonces, si no aparece el adverbio de cantidad, podemos traducir el verbo *ganar* como *wygrywać*, en particular cuando al verbo acompaña la negación en construcción absoluta que no contiene otros elementos adicionales, p.ej.:

Al principio no ganaba mucho, pero pronto ascendió — *zarabiać*

Al principio no ganaba — *wygrywać*

11. X ANM — *ganar* (— Y ABSTR <co8: adverbio de cantidad>) — *dinero* — *en* — Z ABSTR <co11: actividad profesional> — *zarabiać pieniądze na czymś*

Ganó mucho dinero en esa operación financiera.

12. X ANM — *ganar* (— *dinero*) — *como* — I ANM <co10: profesión; cargo; función> — *zarabiać pieniądze jako*

¿Cuánto dinero es lo que debo de ganar como periodista?

13. X ANM — *ganar* (— Y ABSTR <co8: adverbio de cantidad>) — *dinero* — *haciendo* — Z ABSTR <co11: actividad profesional> — *zarabiać pieniądze wykonując coś*

Gana algún dinero haciendo traducciones.

ganar dinero haciendo manualidades

*Gana dinero y premios haciendo encuestas.
Ganar dinero haciendo apuestas.*

14. X ANM — *ganar* — Y ABSTR <co12: bien material> — *dostać coś*

Un millón de chilenos gana el sueldo mínimo, o menos que eso.

Yo gano el sueldo mínimo vital.

Las secretarias médicas ganaron un sueldo anual mediano de \$26.540 de mayo de 2004.

El primer sueldo que gané me lo gasté en regalos para mi familia.

Conclusión

El sueldo podemos *dostać* y *zarobić* y remuneración sólo *dostać*, por eso nos decidimos a traducir los dos contextos con el verbo polaco *dostać*.

15. X ANM — *ganar* — Y ABSTR <co13: opinión positiva> — *zyskać coś*

Con sus palabras, logró ganar la atención del auditorio.

Con ese gesto te has ganado el cariño de todos.

Se he ganado nuestra confianza.

◇ *ganar tiempo* — *zyskać czas*

◇ *ganar peso* — *przybrać na wadze*

16. X ANM — *ganar con* — Y CONC <co14: elemento físico que puede mejorar> — *zyskać w czymś*

¡Hay que ver cuánto ganas con ese peinado!

17. X ANM — *ganar desde que* — Y frase Σ — *zyskać od kiedy...*

Hemos ganado desde que llegó el nuevo empleado.

A continuación presentamos las clases de objetos que hemos destacado en las mencionadas construcciones. Cabe añadir que por las restricciones editoriales, las clases presentadas incluyen solamente unos elementos — objetos que sirven como ejemplo y forman un fragmento de las clases muy extensas.

<i>col</i>	
encuentro; competición; confrontación	spotkanie; zawody; starcie
batalla (f)	batalia
campeonato (m)	mistrzostwo
carrera (f)	zawody
certamen (m)	konkurs
combate (m)	bitwa
etc.	

<i>co2</i>	
juego	gra
acertijos (mpl)	zagadki
dominó (m)	domino
juego de escondite (m)	zabawa w chowanego
lotería (f)	loteryjka
máquina (f)	automat do gier
tragamonedas (fpl)	jednoręki bandyta
etc.	

<i>co3</i>	
deporte	sport
badminton (m)	badminton
bobsleigh (m)	bobsleje
decatlón (m)	dziesięciobój
fútbol (m)	piłka nożna
judo (m)	dżudo
relevos (mpl)	bieg sztafetowy
etc.	

<i>co4</i>	
unidad monetaria	jednostka monetarna
afghani (m)	afgani
balboa (m)	balboa
cent (m)	cent
colón (m)	colón
corona eslovaca (f)	korona słowacka
etc.	

<i>co5</i>	
pronombre personal CI, traducido en polaco como CD	zaimek osobowy w funkcji dopełnienia dalszego, tu: tłumaczony jak dopełnienie bliższe
me	mnie
te	ciebie
le	jego
nos	nas
os	was
les	ich

<i>co6</i>	
premio	nagrada
medalla (f)	medal
puntos (mpl)	punkty
premio (m)	nagroda
título (m)	tytuł
etc.	

<i>co7</i>	
territorio u objeto de conquista	terytorium lub obiekt podboju
atalaya (f)	baszta
castillo (m)	zamek
ciudad (f)	miasto
país (m)	kraj
territorio (m)	terytorium
etc.	

<i>co8</i>	
adverbio de cantidad	przysłówek ilości
bastante	wystarczająco
demasiado	zbyt
enormemente	ogromnie
mucho	dużo
nada	nic
poco	mało
suficiente	dostatecznie

<i>co9</i>	
periodo de tiempo	okres czasu
abril (m)	kwiecień
diciembre (m)	grudzień
medio año (m)	pół roku
mes (m)	miesiąc
semana (f)	tydzień
verano (m)	lato
etc.	

<i>col10</i>	
profesión; cargo; función	zawód; stanowisko; funkcja
abogado (m)	adwokat
acomodador (m)	bileter
banquero (m)	bankier
carpintero (m)	stolarz
crítico de cine (m)	krytyk filmowy
enfermera (f)	pielęgniarka
etc.	

<i>col11</i>	
actividad profesional	działalność zawodowa
apuesta (f)	zakład
encuesta (f)	ankieta
manualidades (fpl)	robótki ręczne
operación financiera (f)	operacja finansowa
traducción (f)	tłumaczenie
etc.	

<i>col12</i>	
bien material	dobro materialne
asignación (f)	pensja
jornal (m)	dniówka
mensualidad (f)	płaca miesięczna
paga (f)	pensja
paga semanal (f)	tygodniówka
remuneración (f)	wynagrodzenie
salario (m)	płaca
salario mínimo (m)	płaca minimalna
sueldo (m)	wypłata
etc.	

<i>col13</i>	
opinión positiva	pozytywna opinia
admiración (f)	podziw
atención (f)	uwaga
cariño (m)	sympatia
confianza (f)	zaufanie
estimación (f)	szacunek

fama (f)	sława
honra (f)	honor
renombre (m)	rozwłós
respeto (m)	respekt
simpatía (f)	sympatia
etc.	

<i>col4</i>	
elemento físico que puede mejorar	element wyglądu fizycznego, który może wpłynąć na jego poprawę
maquillaje (m)	makijaż
peinado (m)	uczesanie
vestido (m)	sukienka
etc.	

Los resultados de estos análisis pueden ser representados en forma de una ficha descriptiva que presentamos a continuación.

Esta descripción constituye una propuesta para resolver el problema de algunas cuestiones que aparecen en la desambiguación de los sentidos de las palabras y la traducción automática tales como:

- la asignación posible de un sentido concreto que aparece en el discurso a un sentido definido en el diccionario,
- el número de los sentidos de una palabra en un diccionario monolingüe y bilingüe,
- la validez de la división de los sentidos de las palabras de la lengua de origen según su traducción en la lengua meta,
- la creación de las clases de objetos (véase Banyś, 2005: 67).

Según la posición que hemos adoptado se ha utilizado el enfoque orientado al objeto con la elaboración de las clases de objetos. Las clases de objetos, desde el punto de vista presentado aquí, forman solamente una variante conceptual de categorías semejantes a las que se encuentran p.ej. en un tesoro porque por una parte, son construidas a partir de datos lingüísticos y no «ontológicos» y por otra, son mucho más específicas y detalladas que otras (Banyś, 2005: 74). Entonces, las clases de objetos concebidas de esta manera, pueden ayudar naturalmente a clasificar todos los elementos en un texto, p.ej. los elementos del contexto que sobrepasan el entorno inmediato de una palabra para traducir.

Tomando en cuenta todos los análisis que hemos propuesto podemos citar a Banyś que una palabra de la lengua origen tiene “tantos sentidos como es necesario para garantizar una buena WSD en la lengua origen y en consecuencia — buena traducción en la lengua meta, condicionando así su número al número de diferentes traducciones en la lengua meta” (Banyś, 2005: 75).

Referencias bibliográficas

- Banyś W., 2002a: «Bases de données lexicales électroniques — une approche orientée objets: Partie I: Questions de modularité». *Neophilologica*, **15**, 7—29.
- Banyś W., 2002b: «Bases de données lexicales électroniques — une approche orientée objets: Partie II: Questions de description». *Neophilologica*, **15**, 206—249.
- Banyś W., 2005: «Désambiguïsation des sens des mots et représentation lexicale du monde». *Neophilologica*, **17**, 57—76.
- Blanco Escoda X., 1997: «De las clases de objetos a las clases de predicados». *Verba*, **24** [Santiago de Compostella], 371—385.
- Bogucki Ł., 2009: *Tłumaczenie wspomaganie komputerowo*. Warszawa: Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Gross G., 1996: *Les expressions figées en français: noms composés et autres locutions*. Paris: Ophrys.
- Gross G., 1997: «Les classes d'objets et la désambiguïsation des synonymes». *Cahiers de Lexicologie*, **70** [Paris: Didier Érudition], 27—40.
- Gross G., 1999a: «Élaboration d'un dictionnaire électronique». In: *Bulletin de la Société Linguistique de Paris*. T. XCIV, fasc. 1. Leuven: Peeters, 113—138.
- Gross G., 1999b: «La notion d'emploi dans le traitement automatique». In: *La pensée et la langue*. Kraków. Wydawnictwo Naukowe AP, 24—35.
- Weaver W., 1949: "Translation". In: W.N. Locke, A.D. Booth [ed. 1955]: *Machine Translation of languages: fourteen essays*. Cambridge, Mass.: Technology Press of the Massachusetts Institute of Technology, 15—23.

Diccionarios

- Clave — diccionario del español actual*, 1997. Madrid: Ediciones SM.
- Diccionario de la Lengua Española*, 1997. Madrid: Real Academia Española, Editorial Espasa Calpe.
- Diccionario Salamanca de la lengua española*, 2006. Dirección J. Gutiérrez Cuadrado. Madrid: Santillana Educación.
- Gran diccionario de uso del Español Actual*, 2001. Dirección Dr. A. Sánchez Pérez. Madrid: SGEL, S.A.
- Krzyżanowski J., 2007: *Mały słownik tematyczny hiszpańsko-polski*. Warszawa: Wiedza Powszechna.
- Moliner M., 1994: *Diccionario de uso del Español*. Madrid: Editorial Gredos.
- Murcía Sorano A., 1997: *Polsko-hiszpański słownik tematyczny*. Warszawa: Harald G Dictionaries.
- Nuevo diccionario esencial de la lengua española*, 2000. Doral: Santillana USA Publishing Company.
- Słownik języka polskiego PWN*. T. 1—3, wersja 1.0. Warszawa: Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Wawrzakowicz S., Hiszpański K., 1982: *Podręczny słownik hiszpańsko-polski*. Warszawa: Wiedza Powszechna.

NP1 CO	verbo	prep.	NP2		prep.	verbo	prep.	NP2		prep.	NP3	NP3	
			CO	CO				caso	CO			caso	CO
[ANM]	<i>ganar</i>	[DET]	[ABSTR]	<CO1>	<i>con</i>	<i>wygrać</i>	—	[ACC]	[CONC]	<i>z</i>	[ABL]	[ANM]	[ANM]
[ANM]	<i>ganar</i>	(<i>a</i>)	([ANM]/ [ANM]	<CO5>	<i>por</i>	<i>wygrać</i>	(<i>z</i>)	([ABL])	([ANM]/ [ANM]	—	[ABL]	[ABSTR]	<adjetivo numeral> [ABSTR]
[ANM]	<i>ganar</i>	<i>en</i>	[ABSTR]	< <i>la final</i> >	(<i>con</i>)	<i>wygrać</i>	—	[ACC]	[ABSTR]	(<i>z</i>)	[ABL]	[ANM]	[ANM]
[ANM]	<i>ganar</i>	<i>a/en</i>	[ABSTR]	<CO2> <CO3>	(<i>con</i>)	<i>wygrać</i>	<i>w</i>	[ACC]	[ABSTR]	(<i>z</i>)	[ABL]	[ANM]	[ANM]
[ANM]	<i>ganar</i>	[DET]	[ABSTR]	< <i>cantidad de dinero/ dinero</i> > <adjetivo numeral> <i>de</i> [ABSTR]	<i>en/a</i>	<i>wygrać</i>	—	[ACC]	[ABSTR]	<i>w</i>	[ABL]	[ABSTR]	<CO1> <CO2>
[ANM]	<i>ganar</i>	<i>con</i>	[ANM]		—	<i>wygrać</i>	<i>z</i>	[ABL]	[ANM]	—	—	—	—
[ANM]	<i>ganar</i>	(<i>a</i>)/(<i>ante</i>)	([ANM]/ [ANM]	<CO5>	<i>a/en</i>	<i>wygrać</i> <i>pokonać</i>	—	[ACC]	([ANM]/ [ANM]	<i>w</i>	[ABL]	[ABSTR]	<CO1> <CO2> <CO3>

NP1 CO	verbo	prep.	NP2		prep.	NP3 CO	NPI caso	NPI CO	verbo	prep.	NP2 caso	NP2		prep.	NP3 caso	NP3 CO
			CO	CO								CO	CO			
[ANM]	<i>ganar</i>	[DET]	[ABSTR] <CO6>	[ABSTR] <CO6>	<i>en</i>	[ABSTR] <CO1> <CO3>	[NOM]	[ANM]	<i>zдобыć</i>	—	[ACC]	[ABSTR] <CO6>	[ABSTR] <CO6>	<i>w</i>	[ABL]	[ABSTR] <CO1> <CO3>
[ANM]	<i>ganar</i>	[DET]	[CONC] <CO7>	[CONC] <CO7>	—	—	[NOM]	[ANM]	<i>zдобыć</i>	—	[ACC]	[CONC] <CO7>	[CONC] <CO7>	—	—	—
[ANM]	<i>ganar</i>	[DET]	[ABSTR] (-<adjetivo numeral>/ [ABSTR] <CO8>/ ([ABSTR] <CO4>)	[ABSTR] (-<adjetivo numeral>/ [ABSTR] <CO8>/ ([ABSTR] <CO4>)	<i>por/a/en</i>	[ABSTR] <CO9>	[NOM]	[ANM]	<i>zarabiac</i>	—	[ACC]	[ABSTR] (-<adjetivo numeral>/ [ABSTR] <CO8>/ ([ABSTR] <CO4>)	[ABSTR] (-<adjetivo numeral>/ [ABSTR] <CO8>/ ([ABSTR] <CO4>)	<i>na</i>	[ACC]	[ABSTR] <CO9>
[ANM]	<i>ganar</i>	[DET]	[ABSTR] (-<adjetivo numeral>/ [ABSTR] <CO8>/ ([ABSTR] <CO4>)	[ABSTR] (-<adjetivo numeral>/ [ABSTR] <CO8>/ ([ABSTR] <CO4>)	<i>como</i>	[ANM] <CO10>	[NOM]	[ANM]	<i>zarabiac</i>	—	[ACC]	[ABSTR] (-<adjetivo numeral>/ [ABSTR] <CO8>/ ([ABSTR] <CO4>)	[ABSTR] (-<adjetivo numeral>/ [ABSTR] <CO8>/ ([ABSTR] <CO4>)	<i>jako</i>	[NOM]	[ANM] <CO10>
[ANM]	<i>ganar</i>	[DET]	[ABSTR] <CO8> [ABSTR] <dinero>	[ABSTR] <CO8> [ABSTR] <dinero>	<i>en</i>	[ABSTR] <CO11>	[NOM]	[ANM]	<i>zarabiac</i>	—	[GEN]	[ABSTR] <CO8> [ABSTR] <pieniędzy>	[ABSTR] <CO8> [ABSTR] <pieniędzy>	<i>na</i>	[ACC]	[ABSTR] <CO11>
[ANM]	<i>ganar</i>	[DET]	[ABSTR] <dinero>	[ABSTR] <dinero>	<i>en</i>	[ABSTR] <CO11>	[NOM]	[ANM]	<i>zarabiac</i>	—	[ACC]	[ABSTR] <pieniędzy>	[ABSTR] <pieniędzy>	<i>na</i>	[ACC]	[ABSTR] <CO11>

[ANM]	<i>ganar</i>	[DET]	([ABSTR] <dinero>)	<i>como</i>	[ABSTR] <COI0>	[NOM]	[ANM]	<i>zarabiac</i>	—	[ACC]	([ABSTR] <pieniądze>)	<i>jako</i>	[NOM]	[ABSTR] <COI0>
[ANM]	<i>ganar</i>	[DET]	[ABSTR] <CO8> [ABSTR] <dinero>	<i>haciendo</i>	[ABSTR] <COI1>	[NOM]	[ANM]	<i>zarabiac</i>	—	[GEN]	[ABSTR] <CO8> [ABSTR] <pieniądzy>	<i>wykonujac</i>	[ACC]	[ABSTR] <COI1>
[ANM]	<i>ganar</i>	[DET]	<i>dinero</i>	<i>haciendo</i>	[ABSTR] <COI1>	[NOM]	[ANM]	<i>zarabiac</i>	—	[ACC]	<i>pieniądze</i>	<i>wykonujac</i>	[ACC]	[ABSTR] <COI1>
[ANM]	<i>ganar</i>	[DET]	[ABSTR] <COI2>	—	—	[NOM]	[ANM]	<i>dostać</i>	—	[ACC]	[ABSTR] <COI2>	—	—	—
[ANM]	<i>ganar</i>	[DET]	[ABSTR] <COI3>	—	—	[NOM]	[ANM]	<i>zyskać</i>	—	[ACC]	[ABSTR] <COI3>	—	—	—
[ANM]	<i>ganar</i>	<i>con</i>	[CONC] <COI4>	—	—	[NOM]	[ANM]	<i>zyskać</i>	<i>w</i>	[ABL]	[CONC] <COI4>	—	—	—
[ANM]	<i>ganar</i>	<i>desde que</i>	Σ	—	—	[NOM]	[ANM]	<i>zyskać</i>	<i>od kiedy</i>	—	Σ	—	—	—

Beata Śmigielska
Université de Silésie,
Katowice, Pologne

Quelques remarques théoriques et pratiques sur la traduction du français vers le polonais dans l'approche orientée objets

Abstract

The article is devoted to the problem of translation from French into Polish from the perspective of the object oriented approach proposed by Wiesław Banyś.

The author takes into consideration some of the problems, both of theoretical and practical nature, which appear while working on the formation of contrastive lexical database for automatic translation of texts. While analyzing specific chosen examples which may cause different kinds of problems in the description, the author offers their interpretations in the target language in accordance with the adopted approach.

Key words

Automatic translation, object oriented approach, context, usage, frames, scripts.

Nous voudrions nous pencher dans ce qui suit sur quelques questions à la fois théoriques et pratiques qui s'imposent au lexicographe quand il essaye de faire un travail qui consiste à construire une partie de la base des données lexicales contrastives en vue du traitement automatique des textes (cf. Banyś, 2000, 2002a, 2002b, 2005 ; Gross, 2008 ; Delobel, Lécluse, Richard, 1991).

On va discuter les questions :

- 1) de l'interprétation plus probable,
- 2) de l'interprétation plus générale,
- 3) de l'interprétation plus spécifique,
- 4) de l'ambiguïté et de la surinterprétation,
- 5) de l'interprétation en extension,

toutes les cinq étant d'ailleurs intimement liées l'une à l'autre (cf. Śmigielska, 2006).

1. Interprétation plus probable

Le sens exact d'un mot dépend naturellement du contexte où il apparaît, par conséquent, les mots présentés dans les tableaux descriptifs français-polonais faisant partie de l'outillage descriptif de l'approche adoptée peuvent parfois avoir plus qu'une seule interprétation, interprétations qui sont souvent sémantiquement très proches l'une à l'autre. Dans le cas présenté ci-dessous, nous plaçons les mots analysés dans l'un plutôt que dans deux tableaux séparés, parce que, hors contexte, l'interprétation choisie paraît plus probable. Les résultats du scrutin des pages web peuvent constituer un point de repère des analyses de ce type, et si une interprétation donnée apparaît plus souvent sur les pages web consultées, on peut la considérer comme plus probable. Il est pourtant absolument évident qu'une autre interprétation que celle qu'on proposerait pourrait, dans certains cas, s'imposer, vu le cadre et/ou le script entier qui est réalisé par les phrases du texte où la construction en question apparaît. On va analyser de ce point de vue, laissant pour le moment de côté d'autres traductions possibles, deux traductions du mot *accord* — *umowa* et *zgoda*.

Confrontons p.ex. les constructions ci-dessous (*accord* + *attribut*) considérées dans l'un des cadres possibles :

<i>accord confirmé</i>	<i>potwierdzona umowa</i>
<i>accord connu</i>	<i>znana umowa</i>
<i>accord consulté</i>	<i>skonsultowana umowa</i>
<i>accord contrôlé</i>	<i>skontrolowana umowa</i>
<i>accord corrigé</i>	<i>skorygowana umowa</i>
<i>accord critiqué</i>	<i>skrytykowana umowa</i>

Si l'on cherchait les contextes où c'est l'interprétation reflétée par la traduction en polonais *umowa* qui apparaît, on trouverait p.ex. pour l'attribut *confirmé*, les contextes du type :

Accord confirmé entre l'Apple TV et CW... Pour la première fois, une chaîne télévisée américaine sera disponible sur l'Apple TV...

<http://www.cnetfrance.fr/news/accord-confirme-entre-l-apple-tv-et-cw-39790477.htm> (03.2014)

Dispositions générales. Les conditions de vente décrites ci-dessous s'appliquent à toutes les ventes, sauf à celles soumises à un accord confirmé par écrit par PALAIS DU CACHE-POUSSIÈRE VAN ASSCHE. Par l'acceptation de

ces conditions, l'acheteur renonce expressément à l'application de ses propres conditions de vente qui sont dès lors inopposables.

http://www.vanassche-pro.be/fr/conditions_ventes.html (03.2014)

*La location ne devient effective qu'après réception de la fiche de réservation signée et accompagnée du versement correspondant à l'acompte sur le séjour, et après **notre accord confirmé** par courrier. Toute location est nominative et ne peut être sous louée ou cédée.*

<http://www.camping-laverterive.com/institutionnel/conditions-generales-de-location.html?lang=fr> (03.2014)

Accord confirmé entre Alfa Romeo et Mazda.

Accord surprenant, pour la construction du futur petit décapotable à deux places d'Alfa Romeo : il sera établi sur une base Mazda : celle du futur roadster MX-5.

<http://www.franceinfo.fr/consommation/la-pratique-de-l-auto/nouveaux-reseaux-sociaux-les-constructeurs-investiesent-a-fond-875027-2013-01-29> (03.2014)

et, pour la traduction *zgoda*, on trouverait p.ex., les contextes du type :

*Un accord pour poursuivre les discussions dans les jours à venir sur l'Ukraine a été trouvé à Paris entre Moscou, Paris, Washington, Berlin, Londres et l'UE, affirme le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov. **Un accord confirmé** par John Kerry qui affirme n'avoir eu "aucune attente" quant à une rencontre russo-ukrainienne à Paris.*

<http://tempsreel.nouvelobs.com/ukraine-la-revolte/20140305.OBS8527/en-direct-ukraine-la-russie-a-pris-le-risque-d-une-escalade-dangereuse.html> (03.2014)

*Je tiens à préciser pour les membres qu'aucune copie de blog où site ne sera autorisée sans **l'accord confirmé** de l'auteur.*

<http://herault-pecheurs.forumgratuit.org/t199-petite-astuce-pour-la-peche-au-ver-de-terre> (03.2014)

Il en est, naturellement, de même des constructions et de leurs traductions dans l'un des cadres possibles du type, p.ex. (*accord* + *opérateur*) :

<i>l'accord concerne qch</i>	<i>umowa dotyczy czegoś</i>
<i>l'accord aboutit à qch</i>	<i>umowa prowadzi do czegoś</i>
<i>l'accord amène à qch</i>	<i>umowa prowadzi do czegoś</i>
<i>l'accord autorise qch</i>	<i>umowa zezwala na coś</i>
<i>l'accord base sur qch</i>	<i>umowa bazuje na czymś</i>
<i>l'accord commence</i>	<i>umowa rozpoczyna się</i>

Pour ce qui est de *concerner* p.ex., on trouverait les constructions suivantes :

L'accord signé dimanche à Genève «respecte les exigences posées par la France», s'est réjoui la présidence française dans son communiqué. Pour Laurent Fabius, «cet accord confirme le droit de l'Iran à l'énergie nucléaire civile, mais il exclut totalement la possibilité d'accès au nucléaire militaire».
<http://www.france24.com/fr/20131124-nucleaire-iranien-france-diplomatie-exigence-engagements-garanties-fabius-accord-geneve-zarif/> (03.2014)

L'accord prend également en compte la situation spécifique des petites et moyennes entreprises d'assurance avec des obligations d'informations allégées.

Enfin, l'accord confirme les pouvoirs de l'EIOPA qui sera désormais en mesure d'assurer la cohérence des pratiques prudentielles nationales et de contribuer à la mise en place de règles uniformes en matière de supervision des compagnies d'assurances.

http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-13-992_fr.htm?locale=fr (03.2014)

Cet accord confirme le positionnement stratégique de Bird & Bird dans les principaux centres économiques mondiaux et témoigne de son dynamisme au plan international. Bird & Bird devient le premier cabinet d'avocats international à signer un tel accord et offre à ses clients un service d'experts parfaitement intégré au marché et à la culture locale.

<http://www.carrieres-juridiques.com/actualites-et-conseils-emploi-juridique/bird-bird-signe-un-accord-de-cooperation-exclusif-avec-le-principal-cabinet-davocats-sud-coreen-hwang-mok-park/358> (03.2014)

où *accord* est traduit par *umowa* et non pas par *zgoda*, bien qu'il soit possible d'imaginer des contextes où ce serait adéquat, comme p.ex. dans les textes suivants :

Notre harem, concluait Aziyadé, est réputé partout comme un modèle, pour notre patience mutuelle et le bon accord qui règne entre nous et qui concerne les sorties mutuelles.

LOTI, Aziyadé, XIV, d'après le GRE

La chatte détruisit par sa fourbe l'accord qui concernait la pie.

LA FONTAINE, Fables, III, 6

Dans le cas présenté ci-dessus le mot *accord* renvoie au cadre de *se mettre d'accord sur qch.* où *zgoda* constitue une étape nécessaire pour qu'on puisse parler de *umowa* qui est une étape suivante possible de la situation en question, exprimée en général formellement et par écrit (cf. Schank, Abelson, 1977; Fillmore, 1982). Cela veut dire qu'au niveau de l'analyse et de la traduction des mots qui ap-

paraissent dans un tableau descriptif comme celui qu'on a adoptée d'après Wiesław Banyś (2002b), on se réfère à une traduction qui paraît, dans un contexte donné, plus probable, préférentielle.

2. Interprétation plus générale

Parfois, les équivalences données témoignent de la façon différente dont les deux langues distribuent les emplois des mots qui renvoient en fait à une seule et même idée. Un bon exemple est constitué par *avis* et ses traductions possibles.

Si l'on cherchait du côté français, on obtiendrait, comme équivalents approximatifs possibles de *avis*, p.ex. :

appréciation, idée, jugement, opinion, point de vue, sentiment, vue.
(Dictionnaire Hachette)

et du côté polonais, on aurait p.ex. :

ocena, myśl, (o)sąd, opinia, punkt widzenia, przekonanie, mniemanie, głos, (p)ogląd, zdanie.
(Grand Dictionnaire Français-Polonais)

En fait, ce sont les deux derniers qui constitueraient sans doute les meilleurs candidats pour les équivalents de *avis*. Le problème est que les contextes d'emploi de *avis* en français et de *pogląd* ou de *zdanie* en polonais ne se recouvrent pas complètement.

Si l'on regarde p.ex. les contextes du type :

<i>avis d'un ami</i>	<i>zdanie przyjaciela / pogląd przyjaciela</i>
<i>avis d'un supérieur</i>	<i>zdanie przełożonego / pogląd przełożonego</i>
<i>avis de consommateurs</i>	<i>zdanie konsumentów / pogląd konsumentów</i>
<i>avis de droit</i>	<i>?x zdanie prawne / pogląd prawny</i>
<i>avis de médecin</i>	<i>?x zdanie lekarskie / pogląd lekarski</i>
<i>avis défavorable</i>	<i>nieprzychylnie zdanie / nieprzychylny pogląd</i>
<i>avis définitif</i>	<i>zdanie ostateczne / pogląd ostateczny</i>
<i>avis demandé</i>	<i>?x zdanie, o które się prosi / ?x pogląd, o który się prosi</i>

<i>avis déposé</i>	?x zdanie złożone / ?x pogląd złożony
<i>avis des experts</i>	?x zdanie ekspertów / ?pogląd ekspertów
<i>avis de spécialistes</i>	zdanie specjalistów / pogląd specjalistów
<i>avis détaillé</i>	?x zdanie szczegółowe / ?x pogląd szczegółowy

on voit tout de suite que ni l'un ni l'autre ne peuvent apparaître d'une manière naturelle dans tous les contextes en polonais. Ce caractère moins naturel est fonction d'une distribution, d'un *emploi* différent de ces mots-là dans les deux langues. Quand on a, p.ex., les contextes du type :

L'avis des professeurs est précieux sur cette difficile question. Ce questionnaire est anonyme.

www.societedesagreges.net/?Pages:Questionnaire_inspection (03.2014)

L'avis des médecins sur la cigarette électronique...

www.happysmoke.fr/blog/avis-des-medecins-cigarette-electronique/ (03.2014)

Vous pouvez filtrer les avis des consommateurs selon les critères disponibles dans ces listes.

www.beaute-test.com/cicalfate_avene.php?listeavis=1 (03.2014)

les traductions par (*p*)ogląd ou *zdanie* en polonais ne semblent pas en général très naturelles.

Par contre, la traduction de *avis* dans tous les contextes analysés ci-dessus par *opinia* est tout à fait acceptable et correcte :

<i>avis d'un ami</i>	<i>opinia przyjaciela</i>
<i>avis d'un supérieur</i>	<i>opinia przełożonego</i>
<i>avis de consommateurs</i>	<i>opinia konsumentów</i>
<i>avis de droit</i>	<i>opinia prawna</i>
<i>avis de médecin</i>	<i>opinia lekarska</i>
<i>avis défavorable</i>	<i>nieprzychylna opinia</i>
<i>avis définitif</i>	<i>ostateczna opinia</i>
<i>avis demandé</i>	<i>opinia, o którą się prosi</i>
<i>avis des experts</i>	<i>opinia ekspertów</i>
<i>avis des spécialistes</i>	<i>opinia specjalistów</i>
<i>avis détaillé</i>	<i>szczegółowa opinia</i>

Il en résulte que *avis* et *opinion* semblent constituer en français, vus par le prisme du traducteur du polonais (cf. Banyś, 2000) — si l'on faisait une analogie avec la phonologie — une sorte de variantes libres et non pas de variantes en distribution complémentaire : on peut les échanger dans tous les contextes, à la différence de *pogląd* et *zdanie* en polonais qui sont dans une sorte de distribution complémentaire. *Avis* est à traduire soit comme *opinia* soit comme *zdanie* soit comme *pogląd*. Ce fait constitue naturellement un problème au lexicographe et au traducteur, puisqu'il exige que celui-ci choisisse, dans ces conditions-là, l'une des deux façons de rendre en polonais le sens de *avis* dans les contextes du type analysé :

- 1) soit il doit accepter que le mot en question, ici : *avis*, dans le sens en question n'a pas d'un seul et même équivalent en polonais (dans différents contextes, c'est soit l'un soit l'autre des trois mentionnés ci-dessus qui apparaîtra en l'occurrence, pour une raison ou une autre) ;
- 2) soit il donnera un seul et même équivalent en polonais qui est acceptable dans tous les contextes analysés, même s'il correspond aussi à un autre mot français (ici en l'occurrence *opinion*).

Si la description devait être plus détaillée et plus adéquate, il faudrait choisir la première option, puisqu'il est naturel que les langues fassent un découpage différent de la même réalité et la représentent d'une manière plus détaillée, plus distinctive, vue d'un certain point de vue, ou d'une manière moins détaillée, moins distinctive, et si, par contre, on serait limité par le temps et les ressources, on choisirait, pour simplifier la tâche descriptive, la seconde possibilité.

La différence entre *avis*, dans le sens analysé, et *opinion* en français semble être, par contre, davantage une différence d'étymologie qu'une différence de sens, ce qui entraîne parfois, d'une part, une différence de registre d'emploi ou de contact entre les interlocuteurs qui est plus formel ou moins formel. Confrontons p.ex.:

Je demande toujours l'avis de mes parents et leur bénédiction pour chacun de mes projets...

www.yabiladi.com/.../accord-parents-3-759574.html (03.2014)

La Commission Européenne demande l'avis du public. Un questionnaire en ligne vise à renseigner la Commission Européenne sur les ...

forums.world-informatique.com/viewtopic.php?t... (03.2014)

ou dans p.ex.:

Avis demandé sur mon site ...

forumfata.discutbb.com/sujet-183884-199443-29150. (03.2014)

sont à traduire par *opinia* ou *zdanie* mais (*p*)*ogląd* paraît bizarre.

Il en est de même des emplois du type p.ex. :

Avis concernant les produits.

www.homedepot.ca › Accueil › Service à la clientèle (03.2014)

Je rejoint le dernier avis déposé sur cet hôtel...

www.tripadvisor.fr/ShowUserReviews-g60763-d191(03.2014)

où *opinia* est acceptable, mais *zdanie* / (*p*)*ogląd* paraissent bizarres, d'autant plus que dans le dernier exemple cité *avis* est *déposé* ce qui souligne une action faite par écrit qui doit être traduit par *opinia* et non pas par (*p*)*ogląd*, qui est, à son tour, réservé à une action faite à l'oral.

D'autre part encore, il arrive qu'il y ait un jeu très intéressant entre la forme active et passive de la même formule. Ainsi, p.ex. :

Je partage vos avis.

est traduit naturellement par :

Podzielam Państwa zdania / poglądy / opinie.

mais la forme passive correspondante :

Les avis sont partagés.

qui veut dire exactement le contraire de la phrase active, doit être traduite plutôt par :

Zdania są podzielone.

3. Interprétation plus spécifique

Un autre cas de figure est représenté par exemple par *conseil* qui, dans les sens analysés, peut être traduit en polonais, entre autres, par *rada*, *porada* ou *głos*, les deux avant-derniers mots étant liés intimement l'un à l'autre. Ce caractère d'intimité sémantique est représenté par leur forme lexicale où l'on trouve des traces d'une construction commune. Les trois, vus par le prisme du français, constituent des variantes en distribution complémentaire : on ne peut pas les échanger librement dans tous les contextes, bien qu'il existe parfois en polonais des emplois flous des deux formes.

Confrontons p.ex. en ce qui concerne *rada* et *porada* :

*A wiele dobrych **rad i porad** znajdziecie Państwo w naszym magazynie.* (Korpus Języka Polskiego PWN (KJP)).

Pourtant, en règle générale, on peut constater que *rada* est employé préférentiellement dans les contextes où il n'y a pas de précision sur le caractère professionnel ou officiel de *conseil*. Si une telle précision apparaît, *porada* est beaucoup plus approprié, cf. p.ex. (Korpus Języka Polskiego PWN) :

*Kilka ważnych **porad** technicznych. Usługa TELESERWIS jest dostępna z aparatu...*

*Dwa razy w tygodniu można w Biurze skorzystać z **porad** prawnych z zakresu prawa pracy, prawa rodzinnego i lokalowego.*

***Porada** lekarza jest szczególnie konieczna przed długim lotem transkontynentalnym.*

*WBP nie dociera z **poradą** instrukcyjną do wszystkich bibliotek szkolnych.*

*Zapytaj Farmaceutę o **poradę**, przeczytaj ulotkę przed zastosowaniem.*

*... gdzie zostały zebrane — w sposób nader chaotyczny — różne **porady** gospodarskie i rzemieślnicze.*

*W przypadku intensywnego i przedłużającego się krwawienia należy zasięgnąć **porad** ginekologa.*

*Przeгляд „Reader's Digest” zawiera praktyczne i sprawdzone **porady**, które pomagają w codziennym życiu.*

***Porad** kosmetycznych możemy udzielić listownie, jeśli poda pani adres.*

*...abyś mógł jak najwcześniej skorzystać z **porad** ekspertów i świadomie kształtować politykę kadrową.*

D'où les traductions proposées (*conseil* + *attribut*), cf. p.ex. :

<i>conseil financier</i>	<i>porada finansowa</i>
<i>conseil fiscal</i>	<i>porada podatkowa</i>
<i>conseil gratuit</i>	<i>porada darmowa</i>
<i>conseil juridique</i>	<i>porada prawna</i>
<i>conseil médical</i>	<i>porada medyczna</i>
<i>conseil par courrier électronique</i>	<i>porada przekazywana pocztą elektroniczną</i>
<i>conseil payant</i>	<i>porada płatna</i>
<i>conseil personnalisé</i>	<i>porada spersonalizowana</i>

<i>conseil psychologique</i>	<i>porada psychologiczna</i>
<i>conseil pratique</i>	<i>porada praktyczna</i>
<i>conseil spécialisé</i>	<i>porada specjalistyczna</i>
<i>conseil technique</i>	<i>porada techniczna</i>

D'autre part, quand on a affaire à un contexte différent du mot étudié, reflété par une traduction en polonais, on peut soit mettre la construction en question dans un tableau séparé, comme c'était p.ex. le cas analysé ci-dessus : *accord — umowa* et *accord — zgoda*, soit faire une insertion des traductions et des contextes en question dans un seul et même tableau en lui attribuant un équivalent plus probable, préférentiel. Comme on l'a vu, l'un des facteurs qui décident, c'est le degré d'intimité sémantique et formelle existant entre les deux formes de la langue d'arrivée. Plus le degré en question est grand, plus il est raisonnable de ne pas construire des tableaux distincts.

4. Interprétation plus spécifique, ambiguïté et surinterprétation

De ce point de vue, il est intéressant de voir le cas de *demande* qui se traduit en polonais, entre autres, par *prośba*, *wniosek* ou *zamówienie*.

C'est le cas des deux premières traductions qui est intéressant, puisqu'il ressemble partiellement au cas de *accord — umowa* et *accord — zgoda* et au cas de *conseil — rada* et *conseil — porada*. Il diffère pourtant du premier cas par le fait que l'établissement des paramètres contextuels qui suggèrent l'une ou l'autre traduction — même si elles se ressemblent — est encore plus délicate à faire, et, du second, par la différence formelle. Il leur ressemble en même temps par le flou de l'emploi qui y paraît encore plus grand que dans le cas de *conseil — rada* et *conseil — porada*.

D'une part, on a à faire avec les contextes où ce sont les deux équivalents polonais qui peuvent apparaître et, d'autre part, avec les contextes où c'est plutôt l'un ou l'autre qui est plus approprié.

Nous analyserons les contextes polonais de l'emploi de *prośba* et *wniosek* pour relever mieux les contraintes contextuelles qui apparaissent, parce que c'est le polonais qui nous impose une autre forme lexicale, vu le type du contexte, et non pas le français (en français nous avons encore éventuellement le mot *prière* pour exprimer *prośba*).

Voilà les contextes polonais du premier type (Korpus Języka Polskiego PWN):

...1956 roku prezydent Juscelino Kubitschek zwraca się do Kongresu z **prośbą** (wnioskiem) o upoważnienie do rozpoczęcia budowy Brasili.

Zwróciliśmy się z do biura prasowego UOP z **prośbą** (wnioskiem) o skomentowanie listy.

W związku z powyższym zwróciłem się z **prośbą** (wnioskiem) o naprawę mego samochodu do Autoryzowanej Stacji Obsługi.

...zwracać się do funkcjonariuszy milicji lub jednostek Milicji Obywatelskiej z **prośbą** (wnioskiem) o wezwanie stosownej pomocy.

...w Politechnice Częstochowskiej Katedry Organizacji Produkcji i zwrócił się z **prośbą** (wnioskiem) do TNOiK o zaopiniowanie założeń organizacyjno-programowych.

...realizacji przez Państwa rozliczeń płatniczych w ramach obrotu dewizowego z **prośbą** (wnioskiem) o podpisanie i przekazanie do jednostki prowadzącej Państwa rachunek.

Po wielu nieskutecznych próbach i **prośbach** (wnioskach) o przyjęcie do szpitala, mama podjęła leczenie.

Les contextes suivants représentent les situations où c'est plutôt *prośba* qui traduit *demande* (Korpus Języka Polskiego PWN) :

... ratunkowa w Grenlandii zwróciła się do szwedzkiej ekspedycji polarnej z **prośbą** (? wnioskiem) o rozpoczęcie poszukiwań.

... niejednokrotnie zwracano się do Karola i innych „wydukowanych” osób z **prośbą** (? wnioskiem) o radę w praktycznych poczynaniach.

Ostatnia wola, ostatnie życzenie, ostatnia **prośba** (?? wniosek) królowej jest czymś więcej niżeli kryzys gabinetowy.

Ich lider twierdzi, że wina i **prośba** (?? wniosek) o przebaczenie to sprawy indywidualne, ...

...dojdzie go jak uderzenie w dzwon alarmowy rozpaczliwa **prośba** (?? wniosek) — niech pan mnie ratuje, gwałtownie mi trzeba pieniędzy.

Była to **prośba** (?? wniosek) do aniołów, aby przybyli z nieba.

Prośba (?? wniosek) o zdjęcie kwiatów byłaby szalenie nietaktowna, a wobec gospodarzy...

... nigdzie na świecie w chińskich restauracjach nie budzi zdziwienia **prośba** (?? wniosek) o podanie zwykłych sztućców.

Et, enfin, les contextes qui représentent les situations où c'est plutôt *wniosek* qui traduit *demande* (Korpus Języka Polskiego PWN) :

Złóż niebieski **wniosek** (?? prośbę) o wydanie Karty Kredytowej Citibank. ...

Art. 58, Prezydent powołuje Prezesa Rady Ministrów, a na jego **wniosek** (?? prośbę) Radę Ministrów w trybie Art. 57, z tym że Sejm...

... złożył **wniosek** (?? prośbę) do Komisji Odwoławczej do Spraw Pracy o przywrócenie dotychczasowych warunków.
 ... zajęcia rachunku na **wniosek** (?? prośbę) uprawnionych organów, ...
 ... **wniosek** (?? prośba) przeszedł przy 2 głosach przeciwnych i 11 wstrzymujących się, ...
 ... powinien złożyć do tego organu **wniosek** (?? prośbę) o dokonanie tych odliczeń i przedłożyć dowody potwierdzające poniesienie wydatków.
 Rada Ministrów na **wniosek** (?? prośbę) Prezesa Rady Ministrów może uchylić rozporządzenie lub zarządzenie ministra.
 ... złożyliśmy **wniosek** (?? prośbę) paszportowy...
 — **Wniosek** (?? prośba) o przysposobienie jest wolny od opłat sądowych.
 ... sprawozdawczo-wyborcza Krajowa Konferencja Sekcji Nauki ZNP, na której przyjęto **wniosek** (?? prośbę) dla XIII Krajowego Zjazdu Delegatów ZNP o ...

Il en résulte que la différence entre *prośba* et *wniosek* est dans une relation plus (*wniosek*) ou moins (*prośba*) formelle, administrative et officielle entre celui qui demande et l'instance (même si elle est représentée par une personne concrète, p.ex. par un juge) à qui on demande quelque chose, d'où aussi les caractéristiques plus ou moins typiquement entraînées par une telle relation. Pour ce qui est de *demande* — *prośba*, p.ex. *humble, orale*, etc. et pour ce qui est de *demande* — *wniosek*, p.ex. *formelle, écrite*, etc.

Cela veut dire aussi que dans le cas du premier groupe de contextes en particulier, mais pas uniquement, l'ambiguïté, et peut-être même plus le vague (cf. les discussions concernant les relations entre l'ambiguïté, le vague, la catégorisation dans p.ex. Kleiber, 1987; Lupu, 2003; Fine, 1975/1997; Reboul, 1987; Zhang, 1998), est maintenue, parce que la traduction de *demande* par l'un ou l'autre oblige en même temps à assigner un caractère plus ou moins formel, administratif, officiel de la démarche. La traduction de *demande*, là où les deux façons d'agir sont possibles, par soit *prośba* soit *wniosek* surinterprète donc l'original. Cela constitue un cas très intéressant du jeu entre l'ambiguïté, le vague, la traduction et la surinterprétation. Confrontons p.ex. :

Demande d'audience au juge des enfants aux fins d'évoquer la situation d'un enfant se livrant à des violences sur un parent.

www.modele-lettre.com/.../juge-aux-enfants.htm (03.2014)

Si vous êtes mariés depuis plus de six mois, vous pouvez faire tous les deux ensemble une seule et même **demande** auprès du juge aux affaires familiales du tribunal de grande instance.

<http://sospapa-normandie.assoc.pagespro-orange.fr/Justice-et-divorce.htm> (03.2014)

Toute **demande** de changement d'établissement qui n'est pas liée à un déménagement est soumise à dérogation. Pas question pour le rectorat d'accepter de changer un enfant qui n'aime pas son nouveau prof.

<http://www.dossierfamilial.com/famille/scolarite/changer-d-ecole-en-cours-d-annee,15> (03.2014)

5. Interprétation en extension

Un autre facteur qui mérite d'être souligné, c'est le caractère plus ou moins métaphorique et l'environnement syntactico-sémantique des formes différentes qui traduisent le mot étudié. Plus le caractère est métaphorique et l'environnement syntactico-sémantique identique ou pareil, plus il est raisonnable, pour des raisons davantage d'effectivité de la description que théoriques, de placer les contextes en question dans la partie « Extensions » des tableaux descriptifs.

La partie « Extensions » réunit aussi bien les expressions relativement plus figées dans lesquelles apparaît le mot étudié que les cas relativement moins figés où il apparaît.

Ce dernier cas de figure, c'est le cas de la traduction de p.ex. *conseil* par *głos*, dans les contextes où le second élément du syntagme nominal représente une entité abstraite liée aux sentiments ou à la raison et est introduit par l'article contracté *du / de la*, cf. p.ex. :

Il crie à haute voix dans l'intime de l'âme « Remerciez, louez, honorez votre Dieu : c'est le conseil de l'amour et son commandement ».

livres-mystiques.com/partieTEXTES/.../7degres.html (03.2014)

En dehors de ce sens symbolique, nous n'aurions guère qu'un conseil de la morale la plus banale.

emsomipy.free.fr/.../ArtAndrau200Grade18Christiqu... (03.2014)

J'entends retentir à mon oreille ce conseil de la sagesse : « Hâte-toi de renvoyer ton coursier vieillissant » ; ...

www.espace-horace.org/trad/patin/epitres1.htm (03.2014)

d'où les traductions présentées dans la partie « Extensions » de *conseil* du type :

<i>conseil de l'amour</i>	<i>głos miłości</i>
<i>conseil de la morale</i>	<i>głos moralności</i>
<i>conseil de la raison</i>	<i>głos rozsądku</i>

<i>conseil de la réflexion</i>	<i>głos zadumy</i>
<i>conseil de la sagesse</i>	<i>głos mądrości</i>
<i>conseils du cœur</i>	<i>głos serca</i>

À comparer aussi les deux constructions, avec l'article et sans article, *conseil(s) de / du cœur* :

Conseil du Coeur

Par Sa Sainteté le Dalai Lama

Il n'est pas nécessaire de réfléchir longuement pour constater que tous les êtres, spontanément, recherchent le bonheur et détestent souffrir. Vous ne trouverez pas même un insecte qui ne fasse pas tout pour fuir la souffrance et se sentir bien. Les humains ont en plus la capacité de réfléchir. Mon premier conseil est d'en faire bon usage.

<http://www.buddhaline.net/Conseil-du-Coeur> (03.2014)

*Jennifer Aniston donne des **conseils de coeur** à Rihanna. Publié le 2 septembre 2009 — 6:24 par Vanessa Duroyer.*

www.ninapeople.com/...conseils-de-coeur...(03.2014)

Dans le deuxième fragment du texte l'expression *conseils de coeur* se traduit par *porady sercowe* tandis que dans le premier *conseils du coeur* devrait être traduit plutôt comme *głos serca, myśli płynące z serca* ou *porady płynące z serca*. Dans ces expressions concrètes c'est l'article *de / du* qui décide du choix de la bonne traduction.

6. En guise de conclusion

Dans cet article nous nous sommes proposée de présenter un échantillon de description contrastive du français vers le polonais de certaines unités polysémiques dans le cadre de l'approche orientée objets (cf. p.ex. Czekaj, 2011 ; Grigowicz, 2004, 2007 ; Perz, 2006 ; Śmigielska, 2006, 2007, 2011, 2012, 2013 ; Żłobińska-Nowak, 2011a, 2011b, 2013). Nous avons choisi quelques exemples qui nous paraissaient intéressants aussi bien du point de vue de leurs traductions, qui n'étaient pas d'ailleurs toujours évidentes et faciles à proposer, que de leur classification dans l'optique présentée. Dans tous les cas observés chaque unité de la langue prenait, naturellement, son sens dans le contexte d'emploi plus ou moins proche où il apparaissait, le contexte étant constitué de tous les opérateurs et attri-

buts qui lui sont propres et qui la définissent. Le cadre et/ou les scripts jouent aussi un rôle important dans le processus de la désambiguïsation des mots. Et si l'on regroupe un nombre suffisant de ces informations-là dans un schéma de description convenable (cf. p.ex. Śmigielska, 2006), la description ainsi obtenue devrait nous garantir une bonne traduction préférentielle dans toutes les langues dont les systèmes sont semblables. Néanmoins, il y a des cas où le choix du bon équivalent soit difficile même pour nous, les humains, et d'autant plus encore pour une machine. Le contexte dans certaines situations est trop flou ou trop court, ou vague, comme on l'a vu à travers les exemples cités ci-dessus, pour qu'on puisse déduire automatiquement le sens du mot employé. De cela vient que dans ce type de travail dont le but est de construire une base de données lexicales ou de perfectionner encore plus les descriptions déjà existantes (p.ex. celles du type orientée objets) en vue du traitement automatique, nous pouvons tomber sur les cas, très intéressants, de l'emploi des expressions dont le comportement linguistique est très complexe et, dans ce cas-ci, nous avons, comme on l'a vu, quelques solutions à appliquer que nous avons présentées : traduire soit par ce qui est plus probable, soit par ce qui est plus général, soit par ce qui est plus spécifique, en fonction de la complexité sémantique des unités et du contexte, dont les cadres et les scripts analysés.

Références

- Banyś W., 2000 : *Système de "si" en français moderne. Esquisse d'une approche cognitive*. Katowice : Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- Banyś W., 2002a : « Bases de données lexicales électroniques — une approche orientée objets. Partie I : Questions de modularité ». *Neophilologica*, **15**, 7—28.
- Banyś W., 2002b : « Bases de données lexicales électroniques — une approche orientée objets. Partie II : Questions de description ». *Neophilologica*, **15**, 206—248.
- Banyś W., 2005 : « Désambiguïsation des sens des mots et représentation lexicale du monde ». *Neophilologica*, **17**, 57—76.
- Czekaj A., 2011 : « Question de métonymie dans la traduction automatique ». *Neophilologica* **23**, 136—149.
- Delobel C., Lécluse Ch., Richard P., 1991 : *Bases de données : des systèmes relationnels aux systèmes à objets*. Paris : InterÉdition.
- Fillmore Ch., 1982 : "The Frames semantics". In: The Linguistic Society of Korea, eds: *Linguistics in the Morning Calm*. Seoul: Hanshin, 111—137.
- Fine K., 1975 : "Vagueness, truth and logic". In: Keefe R., Smith P., eds: *Vagueness: A Reader*. Cambridge (Mass.): The MIT Press, 119—150.
- Grigowicz A., 2004 : « Parties du corps et approche orientée objets ». *Neophilologica*, **16** : 20—41.
- Grigowicz A., 2007 : « Parties du corps et leurs opérateurs dans l'approche orientée objets ». *Neophilologica*, **19** : 228—242.

- Gross G., 2008 : « Les classes d'objets ». *Lalie*, **28**, 113—165.
- Kleiber G., 1987 : « Quelques réflexions sur le vague dans les langues naturelles ». In : *Études de linguistique générale et de linguistique latine offertes en hommage à Guy Serbat*. Paris : Bibliothèque de l'Information, 157—172.
- Lupu M., 2003 : « Concepts vagues et categorization ». *Cahiers de Linguistique Française*, **25**, 291—304.
- Perz M., 2007 : « La classe de “phénomènes naturels” — essai de définition ». *Neophilologica*, **19** : 178—186.
- Reboul A., 1987 : « Les aspects pragmatiques de la notion de classifiante ». *Sigma*, **11**, 128—147.
- Schank R., Abelson R., 1977 : *Scripts, Plans, Goals and Understanding*. Hillsdale, N.J. : Lawrence Erlbaum.
- Śmigielska B., 2006 : « Expression de la communication en français et en polonais. Une étude orientée objets ». [Thèse de doctorat] Uniwersytet Śląski.
- Śmigielska B., 2007 : « Remarques sur la traduction automatique et le contexte ». *Neophilologica*, **19**, 253—267.
- Śmigielska B., 2011 : « Rôle et description du contexte dans la traduction automatique des textes — approche orientée objets ». *Romanica Cracoviensia*, **11**, 422—432.
- Śmigielska B., 2012 : „Ujęcie zorientowane obiektowo, klasy obiektowe, kadry i skrypty w tłumaczeniu automatycznym”. *Rocznik Przekładoznawczy*, **7**, 121—143.
- Śmigielska B., 2013 : « Description des cadres dans l'approche orientée objets en vue de la traduction assistée par ordinateur ». *Roczniki Humanistyczne*, **61 (8)** : *Lingwistyka korpusowa i translatoryka*, 49—60.
- Zhang Q., 1998 : « Fuzziness—vagueness—generality—ambiguity ». *Journal of Pragmatics*, **29**, 13—31.
- Żłobińska-Nowak A., 2011a : « Sur la notion de classe d'objets en linguistique et son utilité dans la désambiguïsation des sens des mots ». *Linguistica Silesiana*, **32**, 203—212.
- Żłobińska-Nowak A., 2011b : « Validité de la modélisation objet dans la langue et dans la traduction ». *Neophilologica*, **23**, 249—258.
- Żłobińska-Nowak A., 2013 : « Traduction automatique des langues — espérances et enjeux des outils appliqués ». *Neophilologica*, **25**, 56—66.

Sonia Szramek-Karcz
Université de Silésie,
Katowice, Pologne

L'Approche Orientée Objets ou l'EuroWordNet ? Quelle approche pour la traduction automatique ? Partie II : hiérarchie, héritage et désambiguïisation

Abstract

The presentation of research results concerning applicability of AOO and EWN in machine translation is divided into two parts. In the first part, the author presents the influence of databases design, their theoretical aspects and the categorization of lexical items on the process and result of machine translation. The second part is devoted to the internal hierarchy of databases including the established categorization of lexical items as well as semantic inheritance comprising multiple inheritance and disambiguation accomplished by the above mentioned databases. The presented results coupled with the capability of contemporary computer technology give grounds for claiming that a bilingual approach in lexical description for machine translation is the best choice.

Key words

Object Oriented Approach (AOO), EuroWordNet (EWN), machine translation, lexical databases, ontology, object class, object, synset, semantic inheritance, disambiguation.

1. Introduction

Après avoir analysé les origines, les principes et l'organisation de l'AOO et de l'EWN en vu de leur utilité pour la TA dans la première partie de notre propos, passons à l'évaluation de ces deux bases de données lexicales en regardant de près leur hiérarchie, héritage sémantique et la façon dont elles permettent de désambiguïser leur contenu lexical.

2. Hiérarchie et héritage

Les classes d'objets de l'AOO et les synsets du EWN dont l'efficacité pour la TA a été montrée dans la première partie de notre propos, ne sont pas suspendus dans le vide, bien au contraire, ils ont leur place bien déterminée dans la hiérarchie des bases de données. De subtiles différences entre l'AOO et l'EWN influent sur les résultats des traductions automatiques par ailleurs surprenants.

Les classes hypo et hyperonymes dans l'AOO (comme les synsets dans le WN) sont désignées suivant la relation X EST-UNE SORTE DE Y. Les hiérarchies lexicales de type IS-A-KIND-OF sont largement utilisées à représenter le savoir (Sowa, 2000). Elles permettent d'éviter des cercles vicieux, *vacuous circles* (Miller, 1990 : 247), définir *idem per idem* n'est plus possible. L'avantage de l'application des hiérarchies lexicales (dans le WN comme dans l'AOO) réside principalement dans l'économie de la description garantie par le système d'*héritage* auquel nous allons revenir tout à l'heure.

Dans l'AOO, les classes d'objets ne constituent pas un listing (ce qui a lieu dans l'EWN avec les synsets au niveau d'**Inter-Lingual-Index**) mais sont structurées de telle sorte que chacune d'elles possède sa super- et sa sous-classe. Le seul point commun entre les unique beginners et les classes de l'AOO sont les super-classes qui se trouvent au sommet de la hiérarchie dans l'AOO basées sur les classes conceptuelles de WordNet appelés « unique beginners ». Cela a permis de diviser les tâches des lexicographes et d'organiser le travail de description des objets dans l'AOO. Comme la description dans l'AOO s'effectue d'en bas de l'échelle des classes, il peut bien s'avérer un beau jour que les super-classes soient différentes de ce qui a été attendu au départ. Ce sont les descriptions des objets, la langue, qui décideront du nombre, du contenu et de la hiérarchie des classes d'objets.

Dans l'EWN, chacun des WordNets nationaux, avant de constituer une liste non-structurée des synsets (Inter-Lingual-Index), possède sa propre hiérarchie lexicale gérée par les relations de synonymie, hyperonymie, et hyponymie. Certes, la *synonymie* est la relation sémantique de base entre les mots, mais dans l'organisation des *synsets* c'est la relation de subordination, appelée dans ce contexte l'*hyponymie*, qui importe. Par exemple, le nom *nurse* a un hyponyme (subordonné) du nom *caregiver*, ou inversement, *caregiver* est un *hyperonyme* (super ordonné) du nom *nurse*. C'est cette relation sémantique qui organise les noms dans la hiérarchie lexicale wordnetienne. L'*hyperonymie* est une relation entre des sens particuliers des mots. Nous avons donc une relation d'*hyperonymie* distincte pour chaque sens du mot de WordNet. Les hyperonymes de l'infirmière (*nurse*) sont les suivants : {*nurse*} @→ {*health professional*, *health care provider*, *caregiver*} @→ {*professional*, *professional person*} @→ {*adult*, *grownup*} @→ {*person*, *individual*, *someone*, *somebody*, *mortal*, *soul* (a human being)} @→ {*organism*, *being*} @→ {*living thing*, *animate thing*} @→ {*object*, *physical object*} @→ {*physical entity*}

@→ {entity} (les parenthèses indiquent un synset, et @→ est une relation sémantique à lire « est une sorte de ». Ce dernier « entity » est le « unique beginner » pour tous les noms dans la base).

Pour chaque relation hypéronyme, il y a une relation hyponyme correspondante. La relation sémantique d'hypéronymie dans le WordNet notée dans les fichiers par @→ part du spécifique au général, est une généralisation. L'hyponymie par contre, notée ~ → peut être lue « inclut » (*ang. subsumes*) va du générique vers le spécifique est donc la relation de spécification.

De l'application des relations hyper et hyponymie émerge l'architecture lexicale de WordNet appelée aussi « tree diagram » qui a été implanté également dans l'EWN.

Malheureusement l'expression KIND OF (une sorte de) n'est pas univoque et il est nécessaire d'être vigilant pendant le diagnostic. David A. Cruse (1986 : 138) attire l'attention sur trois cas où la relation de taxinomie ne s'applique pas : une personne (*the speaker*) s'en sert faute de nom exact, exprime son doute sur les caractéristiques typiques de l'objet dont on parle, accentue avec l'intonation son étonnement ou parle avec l'ironie. Dans son étude, Andrée Borillo (1996) distingue d'autres structures qui permettent de « repérer dans les textes des structures très locales susceptibles d'être interprétées comme des mises en relation de type hypéronymique » (Borillo, 1996 : 121). Excipons du classement des noms désignant les professions pour les enfants en bas âge dans un des livres sur l'hôpital une page intitulée : « les professionnels de l'hôpital » ou l'auteur présente d'un filé les occupations comme : *médecin, interne, infirmier, chirurgien, anesthésiste, aide-soignant, brancardier, agent de service hospitalier, psychologue*. Les bases linguistiques qui décrivent et organisent les données lexicales suivant le critère linguistique comme l'AOO ou le Dictionnaire électronique du LLI (Gross, 1992, 1994a, 1994b, 1995) rangent toutes ces occupations, ces professions, dans la même classe selon les critères des opérateurs et attributs fournis par la langue. Mais dans le WN en revanche, on retrouve le brancardier (EN : *stretcher-bearer* ; PL : *noszowy*) parmi les travailleurs (*worker*) et les assistants (*assistant*) :

Noun

- ◀ S: (n) stretcher-bearer, litter-bearer (one who helps carry a stretcher)
 - ◀ direct hypernym / inherited hypernym / sister term
 - ◀ S: (n) attendant, attender, tender (someone who waits on or tends to or attends to the needs of another)
 - ◀ S: (n) assistant, helper, help, supporter (a person who contributes to the fulfillment of a need or furtherance of an effort or purpose) *my invaluable assistant; they hired additional help to finish the work*
 - ◀ S: (n) worker (a person who works at a specific occupation) *he is a good worker*

- ◀ S: (n) person, individual, someone, somebody, mortal, soul (a human being) *there was too much for one person to do*
- ◀ S: (n) organism, being (a living thing that has (or can develop) the ability to act or function independently)
- ◀ S: (n) living thing, animate thing (a living (or once living) entity)
- ◀ S: (n) whole, unit (an assemblage of parts that is regarded as a single entity) *how big is that part compared to the whole?; the team is a unit*
- ◀ S: (n) object, physical object (a tangible and visible entity; an entity that can cast a shadow) *it was full of rackets, balls and other objects*
- ◀ S: (n) physical entity (an entity that has physical existence)
- ◀ S: (n) entity (that which is perceived or known or inferred to have its own distinct existence (living or nonliving))

C'est vrai que pour accéder à la « profession de brancardier », il n'existe pas de diplôme spécifique mais comme nous pouvons lire sur le site du gouvernement français (in <http://www.metiers.santesolidarites.gouv.fr/IMG/pdf/12-MGA-Brancardier.pdf>), les postulants doivent cependant disposer du brevet national de secouriste (BNS). Comment classer les activités considérées par les uns comme profession et par les autres comme une activité n'ayant rien en commun avec un métier quelconque pour ne citer que quelques exemples : *nounou*, *prêtre*, *tueur à gages*, *magicien*, *vendeur dans la rue*. Avec la hiérarchie "IS A" l'AOO applique le critère linguistique selon lequel, c'est la langue qui décide de l'appartenance d'un objet

à une classe d'objets et par la suite, grâce aux opérateurs et aux attributs place une classe dans la hiérarchie régit par le système d'héritage sémantique.

3. Héritage

L'héritage est le plus apprécié dans la description des noms (pour les verbes cf. Fellbaum, 1990, 1998 ; et adjectifs cf. Gross, Miller, 1990 ; Miller, 1998). Si on nous dit par exemple que *Pierre travaille comme chirurgien*, *Pierre* (instance d'objet de *chirurgien* dans l'AOO) hérite toutes les propriétés du *chirurgien* et de ses hyperonymes allant du plus précis au plus général.

La différence entre la hiérarchie lexicale de WordNet et celle adoptée dans l'AOO est que la première est ontologique et la deuxième linguistique. Elles se recouvrent partiellement car la langue nomme la réalité et *chirurgien* 'surgeon' et le nom désignant la *profession* 'professional, professional person' du point de vue ontologique et lexicale, pourtant il ne doit pas être *adulte* du point de vue de la langue, même si, dans la réalité, c'est ce qui a lieu dans la majorité des noms de professions.

Les hyperonymes de *chirurgien* 'surgeon' dans le WordNet :

- ◀ S: (n) doctor, doc, physician, MD, Dr., medico (a licensed medical practitioner)
I felt so bad I went to see my doctor
- ◀ S: (n) medical practitioner, medical man (someone who practices medicine)
- ◀ S: (n) health professional, health care provider, caregiver (a person who helps in identifying or preventing or treating illness or disability)
- ◀ S: (n) professional, professional person (a person engaged in one of the learned professions)
- ◀ S: (n) adult, grownup (a fully developed person from maturity onward)
- ◀ S: (n) person, individual, someone, somebody, mortal, soul (a human being) *there was too much for one person to do*
- ◀ S: (n) organism, being (a living thing that has (or can develop) the ability to act or function independently)
- ◀ S: (n) living thing, animate thing (a living (or once living) entity)

- ◀ S: (n) object, physical object (a tangible and visible entity; an entity that can cast a shadow) *it was full of rackets, balls and other objects*
- ◀ S: (n) physical entity (an entity that has physical existence)
- ◀ S: (n) entity (that which is perceived or known or inferred to have its own distinct existence (living or nonliving))

Les hyponymes de *chirurgien* 'surgeon' dans le WordNet

- S: (n) amputator (a surgeon who remove part or all of a limb)
- S: (n) cosmetic surgeon, plastic surgeon (a surgeon who beautifies the body (especially the face))
- S: (n) neurosurgeon, brain surgeon (someone who does surgery on the nervous system (especially the brain))

Si la différence dans la classification ontologique (WordNet) et linguistique (AOO) au niveau de « chirurgien » consiste en « être ou ne pas être adulte », ces deux classements divergent dans la description des activités humaines charnière, celles sur lesquelles on pourrait discuter si elles appartiennent aux professions ou pas. WordNet comme toutes les ontologies (Chandrasekaran, Josephson, Richard Benjamins, 1999) présente une sorte de hiérarchie des relations entre les nœuds qui parfois, varie considérablement des classements linguistiques. Il suffit d'analyser les occupations comme : *nounou*, *prêtre*, *tueur à gages*, *prostituée*, *magicien*, *vendeur dans la rue*, pour voir à quel point le classement linguistique peut varier du classement ontologique, mais aussi à quel point les classements des WordNets nationaux varient entre eux.

Nous voudrions nous attarder sur le phénomène d'héritage multiple envisagé par l'AOO, absent dans l'EWN. On parle de l'héritage multiple dans le cas où un objet hérite des propriétés sémantiques de plus d'une classe d'objets, autrement dit une classe d'objets n'a pas seulement son géniteur (une super-classe) mais aussi sa génitrice (une autre super-classe). Cela n'est pas possible quand l'objet appartient à des classes qui ne possèdent pas d'hyperonymes c'est à dire des *unique begin-*

ners du WordNet, ce qui est logique, comme les premiers hommes Adam et Ève n'auraient eu de parents eux non plus.

L'héritage multiple illustre le mieux <l'amphibie> qui hérite de la classe, <voiture> et de la classe <bateau>. Le problème peut apparaître lors de la création des sous-classes d'une classe qui a hérité ses opérateurs et ses attributs de plusieurs classes car on risque de se perdre dans la construction des arrières-grands-enfants (les risques d'ambiguïté dans l'héritage multiple sera soulevé en détail dans une publication consacré à l'héritage sémantique, le problème de point de vu de la programmation à objets est décrit par Jerzy Grębosz (2003 : 526)).

L'héritage multiple est impossible si les deux objets appartiennent aux deux classes descendantes des différentes superclasses des *unique beginners*, ce qui garantit la traduction correcte. Nous allons le montrer à partir de l'exemple de « avocat ». Le mot français *avocat*, selon l'AOO, est répertorié dans deux classes différentes : <plantes> et <humains> sans en hériter pour autant des opérations et des attributs. Dans ce cas, on a affaire à deux objets différents (deux classes différentes selon le principe qu'il y a autant de classes d'objets que d'ensembles d'opérations et d'attributs différents) qui se caractérisent par un ensemble d'opérateurs et d'attributs différents : *avocat* ayant comme superclasse <humain> : (opérateurs manipulateurs :) *admettre au barreau, radier du barreau, consulter un avocat* ; (opérateurs accesseurs :) *plaide, défend, conseille*, et *avocat* ayant comme superclasse <fruits> (opérateurs manipulateurs :) *éplucher, manger* ; (opérateurs accesseurs :) *pousse, mûrit*. Ceci dit, l'architecture souple de l'AOO nous permet l'application de l'héritage multiple en agencant les classes comme par exemple pour le *médecin-chef* (pl. *ordynator*) — défini comme *médecin qui dirige un service de l'hôpital* hérite des classes : <médecins> (ou dans notre nomenclature : <*personne qui travaille en soignant des êtres vivants*>) et *chef*, <*personne qui travaille en dirigeant*>. L'approche modulaire dans la description du module *travailler comme médecin-chef* selon le principe de décomposabilité y retrouve les modules de *travailler comme médecin* et *travailler comme chef*. De même pour le *cordiste*, il suffirait de le bien placer parmi les modules, les classes etc.

Dans le WN, nous retrouvons des synsets qui possèdent plusieurs hiérarchies comme par exemple S : (n) spouse

◀ S: (n) spouse, partner, married person, mate, better half (a person's partner in marriage)

◀ S: (n) relative, relation (a person related by blood or marriage) *police are searching for relatives of the deceased; he has distant relations back in New Jersey*

◀ S: (n) person, individual, someone, somebody, mortal, soul (a human being) *there was too much for one person to do* etc.

- ◀ S: (n) domestic partner, significant other, spousal equivalent, spouse equivalent (a person (not necessarily a spouse) with whom you cohabit and share a long-term sexual relationship)
- ◀ S: (n) person, individual, someone, somebody, mortal, soul (a human being) *there was too much for one person to do* etc.

Si on ne se concentrait que sur le premier synset : S: (n) spouse, partner, married person, mate, better half (a person's partner in marriage), et si on imaginait les WordNets polonais, français et anglais, on aurait bien du mal à associer les sunsets qui représentent la notion de *spouse* en anglais car la relation simplifiée entre : PL *żona* — FR *femme* — EN *wife*, et PL *malżonka* — FR *épouse* — *spouse* (en) ne se retrouve pas dans l'emploi de ces termes pour ne citer que des exemples des phrases : PL: *prezydent wraz z malżonką*, FR *le président avec son épouse*, EN *president with his wife*. Nous touchons ici le problème de distinction des sens d'un nom.

4. Désambiguïsation

La façon de distinguer les sens d'un mot dans ces deux bases permettra de trancher définitivement la question débattue dans cet article, à savoir laquelle de ces deux descriptions du lexique, l'EWN ou l'AOO s'adapte mieux à la TA.

L'approche orientée objets comme son nom l'indique a choisi les objets au centre d'architecture, les objets qui sont caractérisés par leurs opérations et leurs attributs. Le sens des mots est donc vu par le biais de son entourage étant proche des travaux de John Rupert Firth (1951); Michael Alexander Kirkwood Halliday, Ruqaiya Hasan, (1976); John McHardy Sinclair, (1987) des ressemblances des familles de Ludwig Wittgenstein (1953), et des travaux de Gaston Gross et de son école où le sens de mot est défini par son emploi (*la notion d'emploi* in Gross 1998a : 104—109 ; 1996 : 195—212).

La sémantique du WordNet se base sur la notion du sens des mots que l'on rencontre d'habitude dans les dictionnaires. C'est donc dans l'organisation de ces informations que réside la particularité du WordNet qui essaie de rendre les relations sémantiques entre les sens des mots, plus explicites et plus conviviales «easier to use» (in Miller, 1998 : 23). Même si un *synset* est accompagné d'une explication connue des dictionnaires traditionnels (depuis 1989 les définitions font partie des *synsets*), il n'est pas une *entrée du dictionnaire* au sens propre du mot. Une entrée du dictionnaire «classique» peut être représenté par plusieurs *synsets*, car un *synset* égale à un sens du mot. Par exemple le nom : «nurse» : infirmière/nounou est représentée par deux *synsets* différents.

- S: (n) nurse (one skilled in caring for young children or the sick (usually under the supervision of a physician))
- S: (n) nanny, nursemaid, nurse (a woman who is the custodian of children)

Les synsets des wordnets différents sont par la suite mises en relation, ce que nous avons décrit brièvement dans les troisième et quatrième parties du présent article.

La garantie de la traduction correcte des unités décrites dans l'AOO est leur corrélation instantanée avec leur correspondant en langue cible. Ceci dit les mots sont désambiguïsés sur le champs en fonction des besoins qui se présentent. C'est une différence majeure entre la description AOO et EWN sur laquelle nous allons nous attarder dans nos analyses.

Tandis que dans l'AOO les équivalents en langue 2 sont inséparables de la description en L1, L'EuroWordNet laisse cette tâche aux outils informatiques. De plusieurs solutions d'intégrations des WordNets nationaux (les solutions envisagées ont été présentées par Piek Vossen, Pedro Diez-Orzas, Wim Peters, 1997:1) a été retenue celle de deux niveaux : le niveau qui dépend de la langue (le wordnet spécifique pour chaque langue (*the language-dependent layer*) et le niveau qui ne dépend pas de la langue (*the language-independent layer*) appelé aussi une base des données indépendante des langues ou *interlingual index* (ILI), un supérieur (the top-layer) et un domaine des ontologies (domain ontologies)). Nos analyses se concentraient sur les deux premiers niveaux : celui de «vrai» WordNet spécifique pour chaque langue (*Each wordnet represents a unique language-internal system of lexicalizations* : <http://www.ilc.uva.nl/EuroWordNet/>) et celui de *Inter-Lingual-Index* qui permet la traduction des mots d'une langue à l'autre. Nous laissons de côté (pour ne pas aller au-delà de nos analyses) une trentaine des concepts de bases qui ont été sélectionnés pour toutes les langues européennes et les remaniements possibles de cette liste de concepts.

Le projet de EuroWordNet (selon les recommandations de la Commission Européenne) encourage à créer des bases de données qui ne sont pas les traductions de la version anglaise du WordNet (WordNet 1.5), mais qui rendent compte de la spécificité de la langue qu'elle décrivent et de sa conceptualisation. Ce principe, juste qu'il soit, rend la connexion des wordnets et ainsi la TA très complexe, exigeant des outils informatiques performants (Novell ConceptNet toolkit (Díez-Orzas *et al.*, 1995). Comme l'observe Sook Hee Park (2004 : 2611) *la secrétaire* en français (selon *Le Petit Larousse Illustré*, cf. les sens du TLFi:<http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?11;s=2991427185;r=1;nat=;sol=0;>) a cinq sens avec deux significations différentes comme « secrétaire de rédaction » (sub-editor), « secrétaire de plateau » (scriptwriter). Le troisième sens de l'anglais est absent. En Coréen /*posito* (*Pyojun Grand Dictionnaire du Coréen*), qui correspondrait à la secrétaire en anglais, est homonymique et le cinquième parmi les six à quatre sens : un correspond au sens 3 du WordNet (secretary, secretarial assistant), le quatrième

ressembla à : **secretary** (a person who is head of an administrative department of government) avec la signification d'un *ministre dans les pays socialistes* qui n'est pas citée par d'autre dictionnaire. Cette multitude de sens dans le WordNet (et le EuroWordNet de même car il partage les mêmes principes) ne résout donc pas le problème de la traduction et n'en fait pas un outil parfait de désambiguïsation (Ide, Véronis, 1998 : 13 “:fine-grainedness of WordNet’s sense distinctions”) sans oublier la forme féminine des noms qui parfois crée un nouveau sens (en polonais *sekretarz—sekretarka*) ou la forme masculine : *sekretarz* (secretary) qui n'a pas son homologue féminin.

La confection des dictionnaires traditionnels oblige à énumérer les sens d'un mot pour faciliter la lecture et la compréhension du mot donné. Les sens des mots des dictionnaires varient considérablement.

Reprenons l'exemple du substantif : «la secrétaire» qui paraît relativement plus facile à traduire du français vers l'anglais, vers le polonais et inversement (secrétaire — *sekretarz / sekretarka* — secretary) que vers le coréen.

Le Trésor de la Langue française informatisé (<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>) distingue «secrétaire» qui désigne respectivement : une personne, un manuel, un meuble, un oiseau. Dans le premier groupe nous avons les distinctions en :

A.

1. *Subst. masc.*

- a) *Vieilli*. Celui qui était attaché à un personnage de haut rang pour rédiger des lettres
- b) Membre de l'administration vaticane préposé à l'expédition des actes officiels.

2. *Secrétaire d'État*

- a) *Subst. masc., vieilli. Secrétaire d'État et des commandements.*
- b) *Subst. masc.* Titre du collaborateur du Président des États-Unis d'Amérique s'occupant des affaires étrangères.
- c) Membre du gouvernement dont le rôle et le statut sont variables.

3. ***Secrétaire d'ambassade***, *subst. masc.* Celui qui était autrefois officiellement chargé de rédiger les dépêches de l'ambassade ; de nos jours, diplomate situé, dans la hiérarchie administrative, entre l'attaché et le conseiller.

B. *Subst. masc. et fém.*

1. Personne qui rédige certaines pièces officielles

POL. Premier secrétaire (du parti). Titre du principal responsable de certains partis politiques.

2. *ADMIN.* Fonctionnaire, agent ou employé(e) qui dirige certains services ou assure certains travaux administratifs, de rédaction ou d'écritures.

3. *En partic.*

a) ***Secrétaire (général(e))***. Titre employé dans diverses sociétés privées, dans des organismes privés ou publics ; *en partic.*, synonyme de *directeur administratif*.

b) *Secrétaire d'édition.* « Dans la presse de province, journaliste chargé de préparer une édition régionale ou locale »

C. *Subst. masc. et fém.*

1. Personne qui écrit sous la dictée ou qui rédige pour le compte de quelqu'un.

2. Employé(e) chargé(e) de divers travaux (dactylographe du courrier, rédiger du courrier, classer des documents, répondre au téléphone); *secrétaire de direction* (souvent *au fém.*). « Collaborateur immédiat d'un chef d'entreprise, d'un directeur ou chef de service, préparant et réunissant les éléments de son travail » (*Mét.* 1955).

Secrétaire médical(e). Employé(e) qui assiste un médecin, un dentiste ou travaille dans l'administration d'un établissement de soins.

3. *Secrétaire de séance.* Personne désignée ou choisie par une assemblée pour rédiger le compte rendu écrit ou le procès-verbal des travaux de cette assemblée.

4. *Vieilli.* Manuel comportant des modèles de correspondance.

II. *Subst. masc., MOBILIER.* Meuble à tiroirs où l'on range des papiers, pourvu généralement d'un abattant sur lequel on peut écrire.

III. *Subst. masc., ORNITH.* Synon. de *serpente*. *L'oiseau nommé secrétaire, quelques autres tels que les grues [...] sont aussi fort intrigués quand on paraît les observer*

Nous retrouvons la division des sens similaires du mot « secrétaire » proposé dans le Robert (Le Robert, 1981 : 187).

Dans les dictionnaires anglais (ne devrions nous pas dire : dans la langue anglaise) par contre apparaît encore un sens du "secretary" : (Webster's third New International dictionary, copyright 1986 by MERRIAM-WEBSTER INC.p 2052 vol III).

1: obs [*Vieilli*]

a one entrusted with the secrets or confidences of a superior

b one considered to understand the secrets of God or of the nature or to have penetrated other mysteries

2: one employed to handle correspondence and manage routine and detail work for a superior

3:

a: an officer of a business concern who may issue notices and keep records of directors [...]

b: an officer of an organization or society responsible for its records and correspondence

4:

an officer of state who superintends a government administrative department [...]

5:

a a writing desk

b secretary bookcase : a writing desk with a top section for books

6: SECRETARY BIRD

Les entrées à part constituent :

l'oiseau : **Secretary bird**, ainsi que secrétaire général : **secretary-general**, secrétaire d'État : secretary of state

The Oxford English Dictionary (vol. 14 : 839—840) présente (vu les 17 volumes qui le lui permettent)

1.a. One who is entrusted with private or secret matters, a confidant

b. fig. of things personified

c. Applied to those entrusted with the secrets or commands of God, or of a god

d. secretary of nature: one acquainted with the secrets of Nature

2.a. one whose office it is to write for another

b. transf. and fig

c. One who writes (on a particular occasion) for another

d. One skilled in letter-writing

e. In the titles of books on the art of letter-writing

3.a. In the official designation of certain ministers presiding over executive departments of state.

b. Mr. Secretary : used before the name of a secretary of state, or as a title instead of his name.

4. Short for secretary hand, type

5. A writing desk, a secretaire

6. The secretary-bird

En polonais la situation se complique avec la forme féminine du nom qui ne couvre pratiquement qu'un sens (pour le moment) du nom masculin "sekretarz"

<http://sjp.pwn.pl/lista.php?co=sekretarka> *Słownik języka polskiego PWN*

◀ sekretarka

1. «pracownica zajmująca się pracami biurowymi związanymi z działalnością jakiejś osoby lub instytucji»

2. «urządzenie nagrywające informacje przekazywane przez osobę dzwoniącą, gdy abonent nie może odebrać telefonu»

sekretarz

1. «pracownik zajmujący się pracami związanymi z działalnością jakiejś osoby lub instytucji»

2. «osoba kierująca pracą administracyjno-organizacyjną w instytucjach i urzędach»
3. «obieralna funkcja w różnych organizacjach»
4. «w dawnej Polsce: pisarz lub komornik królewski albo tytuł honorowy nadawany przez króla uczonym i literatom»
5. «drapieżny ptak o stalowoszarym upierzeniu żyjący w Afryce»

Słownik współczesnego języka polskiego (Warszawa: Wilga 1999, 300—301)

sekretarka

1. kobieta pracująca w sekretariacie
2. pot. urządzenie podłączone do aparatu telefonicznego automatycznie nagrywające rozmowy pod nieobecność abonenta i później odtwarzające je

sekretarz

1. pracownik prowadzący korespondencję, obsługę interesantów, spraw bieżących jakiejś instytucji lub osoby
2. funkcja w instytucji naukowej, organizacji politycznej itp. pełniona przez osobę wybraną spośród grona pracowników, członków
3. W dawnej Polsce: pisarz lub komornik królewski; również nadawany przez króla zasłużonym uczonym, pisarzom.

Le WordNet (la version 3,0) propose 4 synsets pour “secretary”:

Noun

- ◀ S: (n) **secretary** (a person who is head of an administrative department of government) sekretarz
- ◀ S: (n) **secretary**, secretarial assistant (an assistant who handles correspondence and clerical work for a boss or an organization) sekretarz/sekretarka
- ◀ S: (n) repository, **secretary** (a person to whom a secret is entrusted) powiernik
- ◀ S: (n) **secretary**, writing table, escritoire, secretaire (a desk used for writing) sekretarzyk

Le dernier sens de “writing table” correspond selon sa taille au polonais : *sekretarzyk* ou *sekretera* selon les définitions ci-dessous :

sekretarzyk «biurko w kształcie stolika z nadstawką zawierającą szufladki»
sekretera «biurko, którego dolna część ma kształt komody, a górna, zawierająca szufladki, zasłaniana jest płytą, stanowiącą po opuszczeniu blat do pisania»

Cela nous permet de supposer, vu la spécificité et l’originalité de chacun des WordNets nationaux, qu’il y aura un problème d’équivalence dans les cas où les divisions des sens ne se retrouveraient pas. Ce problème (*matching probleme*) dont

les participants au projet parlent souvent et dont ils proposent des solutions éventuels en analysant les cas précis est bien illustré dans le *Multilingual Central Repository* où la signification : S: (n) repository, secretary (a person to whom a secret is entrusted) n'a pas de traduction espagnol ni catalan ni basque.

Dans l'AOO, le manque d'équivalent en langue cible n'apparaît même pas, car dans l'AOO un mot a autant de sens que de traductions dans la L2 donnée. Cela veut dire également que dans l'AOO qui est une approche binaire, le nombre des sens d'un mot varie en fonction des paires de langues prises en compte.

Peut-être la solution proposée par Park de créer un WorNet Coréen qui est la traduction du WordNet anglais serait à retenir? Alessandro Artale, Anna Goy, Bernardo Magnini, Emanuele Pianta, Carlo Strapparava (1998) proposent de diminuer la multitude des sens et d'augmenter le degré de désambiguïsation en étiquetant les domaines auxquels les mots appartiennent (*Adding Subject Field Labels*). Dans L'AOO, un **champ** dans la fiche descriptive est dédié à l'indication du domaine et le nombre des sens correspond aux nombres des traductions dans la langue de départ (Banyś, 2005).

Dans l'AOO, l'objet est caractérisé par l'ensemble des opérations qu'il effectue et qui sont effectuées sur lui ainsi que par des attributs qui lui sont assignés, par contre, le WordNet place les noms dans une hiérarchie profonde et bien (sur) développé mais sans leur structure. Bonnie Jean Dorr, M. Antonia Martí et Irene Castellón (1998 : 397) proposent de résoudre ce manque en complétant le WordNet avec Lexical Conceptual Structure Representations. La sélection lexicale dans la traduction automatique est incontournable et constitue un des problèmes de l'EuroWordNet (Vossen, Díez-Orzas, Peters, 1997 : 8, a language-specific difference in lexicalisation).

- ◀ S: (n) prosecutor, public prosecutor, prosecuting officer, prosecuting attorney (a government official who conducts criminal prosecutions on behalf of the state)
 - ◀ S: (n) official, functionary (a worker who holds or is invested with an office)
 - ◀ S: (n) skilled worker, trained worker, skilled workman (a worker who has acquired special skills)
 - ◀ S: (n) worker (a person who works at a specific occupation)
 - he is a good worker*
 - ◀ S: (n) person, individual, someone, somebody, mortal, soul (a human being) *there was too much for one person to do*
 - ◀ S: (n) organism, being (a living thing that has (or can develop) the ability to act or function independently)
 - etc.

- ◀ S: (n) lawyer, attorney (a professional person authorized to practice law; conducts lawsuits or gives legal advice)
 - ◀ S: (n) professional, professional person (a person engaged in one of the learned professions)
 - ◀ S: (n) adult, grownup (a fully developed person from maturity onward)
 - ◀ S: (n) person, individual, someone, somebody, mortal, soul (a human being) *there was too much for one person to do*
 - ◀ S: (n) organism, being (a living thing that has (or can develop) the ability to act or function independently)
 - etc.

Non seulement la présente hiérarchie ne garantit pas la traduction correcte car en polonais le mot anglais *prosecutor* reçoit au moins quatre traductions différentes comme : *oskarżyciel*, *prokurator*, *adwokat*, *powód / powódka*. La description dans l'AOO prend en compte le nombre des traductions possibles, car il y a des cas où l'indication du domaine ne garantit pas encore une traduction adéquate. C'est le cas de *prosecutor* dont toutes les traductions appartiennent au domaine juridique (English-Polish Dictionary PWN—Oxford 2005 : 937).

Mettre en relation plusieurs WordNets (Vossen, 1996) est un vrai défi. Pour améliorer la désambiguïsation des synsets des WNs et ainsi garantir la connexion des synsets convenables au niveau de Inter-Lingual-Index, plusieurs solutions sont proposées par les auteurs du projet comme nous l'avons vu mais aussi par d'autres linguistes. Parmi elles, la proposition d'ajouter une nouvelle relation sémantique (Artale, Goy, Magnini, Pianta, Strapparava, 1998) appelée *pertain-to-subject* relation de l'anglais : *the lexical concept identified by synset S1 pertains to the subject field identified by synset S2*. Cela correspond aux domaines de l'AOO. Les domaines sont ainsi ajoutés aux noms, et les structures sélectives pour les verbes et les adjectifs. Aux problèmes liés à la description des noms dans l'EWN (Vossen, 1996 : 715—728) les solutions de Park (2005) étaient aussi d'ajouter les registres de langue, Dorr, Martí et Castellón (1998 : 393—397) proposent de coupler l'EWN avec les structures lexicales conceptuelles (Lexical Conceptual Structure) pour parer au “matching problem”, c'est-à-dire à la situation où un synset de la langue de départ ne trouve pas son synset équivalent en langue cible.

5. Conclusion

Dans les deux parties de notre propos traitant de l'efficacité de l'AOO et de l'EWN pour la TA, nous avons démontré qu'une approche binaire où la traduction en langue cible est inhérente à la description de la langue de départ (comme l'AOO) correspond mieux, vu les capacités des ordinateurs d'aujourd'hui, aux exigences de la TA qu'un projet de soudage des bases lexicales monolingues (comme l'EWN).

Une solution possible, ne serait-elle pas la création des WordNet-bilingues où seuls deux WordNets (d'une langue de départ et d'une langue cible) serait mis en corrélation? Cette voie qui paraît juste et unique, semble déjà être empruntée par William J. Black et Sabri El-Kateb (2004) ou par Luisa Bentivogli MultiWordNet — le WordNet Italien et anglais (<http://multiwordnet.fbk.eu/english/home.php>)

Références

- Artale A., Goy A., Magnini B., Pianta E., Strapparava C., 1998: "Copying with WordNet Sense Proliferation". In: *Proceedings of the First International Conference on Language and Evaluation*. Granada, Spain 28—30, <http://multiwordnet.fbk.eu/paper/wordnet-granada.pdf> (accessible : mai 2012).
- Banyś W., 2002a : « Bases de données lexicales électroniques — une approche orientée objets. Partie I : Question de modularité ». *Neophilologica*, **15**, 7—29.
- Banyś W., 2002b : « Bases de données lexicales électroniques — une approche orientée objets. Partie II : Question de description ». *Neophilologica*, **15**, 206—249.
- Banyś W., 2005 : « Désambiguïsation des sens des mots et représentation lexicale du monde ». *Neophilologica*, **17**, 57—77.
- Black W.J., El-Kateb S., 2004: "A prototype English-Arabic Dictionary Based on WordNet". In: *Proceedings of 2nd Global WordNet Conference, Czech Republic, January 20—23*. Brno, 67—74.
- Borillo A., 1996 : « Exploration automatisée de textes de spécialité : repérage et identification de la relation lexicale d'hyperonymie ». *LINX*, **34—35**, 113—124.
- Chandrasekaran B., Josephson J.R., Benjamins V.R., 1999: "What Are Ontologies, and Why Do We Need Them?". *IEEE Intelligent Systems*, **14**, 20—26.
- Cruse D.A., 1986: *Lexical Semantics*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Díez-Orzas P., Cuypers I., 1995: *The Novell ConceptNet*. Internal Report, Novell Belgium NV.
- Dorr B.J., Martí A., Castellón I., 1998: "Evaluation of EuroWordNet and LCS-Based Lexical Resources for Machine Translation". In: *Proceedings of the First International Conference on Language Resources and Evaluation*. Granada, Spain, 393—397.

- Fellbaum Ch., 1990: "English Verbs as a Semantic Net". *International Journal of Lexicography*, **3/4**: 278—301.
- Fellbaum Ch., ed., 1998: *WordNet: An Electronic Lexical Database*. Cambridge, Mass., London: The MIT Press.
- Firth J.R., 1951: "Modes of Meaning". In: *Papers in Linguistics 1934—1951*. London: Oxford University Press.
- Grębosz J., 2003: *Symfonia C++*. Kraków: Oficyna Kallimach.
- Gross D., Miller K.J., 1990: "Adjectives in WordNet". *International Journal of Lexicography*, **3/4**: 265—277.
- Gross G., 1992: «Forme d'un dictionnaire électronique». In: *L'environnement traductionnel, actes du colloque de Mons, 25—27 avril 1991*. Sillery (Canada): Presses de l'Université du Québec, 255—271.
- Gross G., 1994a: «Classes d'objets et synonymie». *Annales Littéraires. Supports, opérateurs, durées*, 93—102.
- Gross G., 1994b: «Classes d'objets et descriptions des verbes». *Langages*, **115**, 15—30.
- Gross G., 1995: «Une sémantique nouvelle pour la traduction automatique — les classes d'objets». *La Tribune des industries de la langue et de l'information électronique*, **17—18—19**, 16—19.
- Gross G., 1996: «Rendre les dictionnaires plus actifs». In: *Autour de l'informatisation du 'Trésor de la langue française'. Colloque international de Nancy, 29—31 mai 1995*. Nancy, 195—212.
- Gross G., 1998: «Pour une véritable fonction "synonymie" dans un traitement de texte». *Langages*, **131**, 103—114.
- Halliday M.A.K., Hasan R., 1976: *Cohesion in English*. London: Longman.
- Ide N., Véronis J., 1998: "Word Sense Disambiguation: The State of the Art". *Computational Linguistics*, **24 (1)**, 1—40.
- Miller G.A., 1990: "Nouns in WordNet: A Lexical Inheritance System". *International Journal of Lexicography*, **3/4**: 245—264.
- Miller G.A., 1998: *Foreword*. In: Ch. Fellbaum, ed.: *WordNet: An Electronic Lexical Database*. Cambridge, Mass., London: The MIT Press.
- Miller K.J., 1998: "Modifiers In WordNet". In: Ch. Fellbaum, ed.: *WordNet: An Electronic Lexical Database*. Cambridge, Mass., London: The MIT Press, 47—68.
- Park S.H., 2004: "English-French-Canadian French-Korean multilingual electronic database of job titles." *Industrial Electronics Society 2004, IECON 2004. 30th Annual Conference of IEEE*, **3**, 2608—2613.
- Sowa J.F., 2000: *Knowledge representation: logical, philosophical, and computational foundations*. Brooks/Cole Publishing Co., Pacific Grove, CA.
- Vossen P., 1996: "Right or Wrong: Combining lexical resources in the EuroWordNet project". In: M. Gellerstam, J. Jaborg, S. Malmghren, K. Noren, L. Rogstrom, C.R. Pappmehl: *Proceedings of Euralex-96*. Goetheborg, 715—728.
- Vossen P., Díez-Orzas P., Peters W., 1997: "Multilingual Design of EuroWordNet". In: P. Vossen, N. Calzolaris, G. Adriaens, A. Sanfilippo, Y. Wilks, eds.: *Proceedings of the ACL/EACL-97 Workshop on Automatic Information Extraction and Building of Lexical Semantic Resources for Natural Language Processing Applications, Madrid, July 1997*, 1—8.

Vossen P., Diez-Orzas P., Peters W., 1997: "The multilingual design of the EuroWordNet database". IJCAI-97: Workshop on Ontologie and Multilingual NLP, Nagoya, Japan, August 23, 1997. On-line: <http://crl.nmsu.edu/Events/IJCAI/vossen.rtf.gz> (accessible : 09.02.2000).

Wittgenstein L., 1953: *Philosophical Investigations*. Oxford: Blackwell.

Dictionnaires

Słownik języka polskiego PWN, 2012. Warszawa: PWN.

Słownik współczesnego języka polskiego, 1999. Red. B. Dunaj. Warszawa: Wilga, 300—301.

LeDiCoal'Observatoire de Linguistique Sens-Text, <http://idefix.ling.umontreal.ca/recherche/linguistique/dico/lang-pref/fr/> (accessible : mai 2012).

Trésor de la Langue française informatisé, 2010, <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm> (accessible : mai 2012).

English-Polish Dictionary. Red. J. Linde-U sienkiewicz. Warszawa: PWN—Oxford.

Aleksandra Paliczuk
Università della Slesia,
Katowice, Polonia

Spazio — pensiero — lingua La concettualizzazione della *città* in italiano

Abstract

The surrounding space has always interested people and provoked their curiosity. Reflections upon the concept of *space* are present in almost every philosophical school and approach, and also in other disciplines such as e.g. anthropology, sociology or linguistics. For some researchers *space* is a social product or historical product, for others — a product of human activities. The same way as *space*, the *city* has always intrigued and fascinated as a positive reference structure, a place in which one wants to live, dwell and work.

This paper is an attempt at a cognitive analysis of the concept of *città* (*city*) in Italian. It endeavors to explain how Italians conceive and perceive *città* (*city*) by trying to show one of the ways of organizing its category. It comments on relations among thought, word and physical reality (meaning *space*) on the basis of the general notions of cognitive linguistics, e.g. categorization and conceptualization with reference to some of the main theories on the matter.

Keywords

Cognitive linguistics, categorization, conceptualization, cognitive structures, space, city.

Nella letteratura si possono trovare dei lavori sullo *spazio*, sia nel campo dell'architettura o della sociologia, sia della linguistica e di altre discipline. Il modo di percepire la realtà influisce su molti aspetti della sua comprensione e concettualizzazione provocando delle analogie nel modo di esprimersi dei parlanti ed una grande ricchezza delle espressioni che riflettono la concettualizzazione della realtà, e infatti dello spazio su altri concetti e sulle loro relazioni. La lingua non è una realtà autonoma organizzata dalle regole astratte, ma è creata dall'uomo e quindi costituisce un riflesso diretto del suo sistema concettuale e della concettualizzazione del mondo (Świątek, 1998: 112).

Per analizzare il significato (o i significati) dei concetti nell'ambito della linguistica cognitiva abbiamo alcune teorie ed idee di cui possiamo servirci, in particolare nell'analisi dei concetti e del loro collegamento con la percezione dello spazio. Partendo dagli studi di George Lakoff e Mark Johnson (1980, 2002) si incontra la nozione di *metafora* che è non solo una figura retorica legata solamente con le espressioni linguistiche, ma è un modo di pensare e concepire il mondo che spesso nella lingua trova il suo riflesso. Il nostro sistema concettuale nella sua essenza è metaforico, quindi la metafora influisce sul modo di percepire, pensare e agire, e in conseguenza otteniamo i dati linguistici che lo riflettono (Lakoff, Johnson, 1980: 29—30). Tra i tipi di metafore troviamo un caso particolare, vuol dire quello di *metafora di orientamento* (1980: 41—47) che si riferisce all'orientamento spaziale il quale risulta dalla fisicità dell'uomo e della realtà che lo circonda. In termini dello spazio si percepiscono tanti concetti, come p.e. *il tempo* — nelle lingue europee spesso le relazioni temporali rinviano alle relazioni spaziali, *le emozioni* — p.e. la direzione in su implica la gioia, invece quella giù indica la tristezza, e tanti altri concetti, spesso accoppiati in opposizioni (*buono / cattivo, conscio / inconscio, sano / malato, ragione / emozione, più / meno* ecc.). Questi orientamenti metaforici non sono arbitrari, ma hanno le basi nelle nostre esperienze, sia quelle fisiche che culturali. La base empirica della metafora svolge un ruolo molto importante nella comprensione del come funzionano le metafore. Tuttavia non soltanto la metafora d'orientamento rappresenta il collegamento con lo spazio. Un altro esempio può essere la *metafora ontologica* (1980: 55—59), in particolare il caso della *metafora del contenitore* (1980: 60—63) o la *personificazione* (1980: 65—66).

La linguistica cognitiva in quanto una scienza interdisciplinare approfitta delle nozioni apparenti in diverse scienze e le applica per descrivere i fenomeni linguistici che risultano dal modo di percepire e concepire la realtà circostante. Già nei tempi antichi si usava la nozione di *categoria* per organizzare gli elementi, sia reali, tangibili che astratti, nella descrizione del mondo. La nozione di categorizzazione è stata introdotta alla linguistica cognitiva grazie alle ricerche della psicologa Eleanor Rosch (1973, 1976, 1978) la cui teoria è stata ripresa poi da molti studiosi. È stata pure rielaborata e in alcune parti modificata, tra gli altri dai linguisti cognitivisti, per poter meglio capire i processi percettivi e mentali dell'uomo. La teoria della categoria evolve da quella classica di Aristotele (definita in base alle condizioni necessarie e sufficienti perché un elemento possa appartenerci), a quella della Rosch (1978: 27—48) formata in base al *prototipo* e i diversi gradi di appartenenza alla categoria (chiamata poi *versione standard della teoria*), cioè una complessa struttura interna — la struttura cognitiva. La categorizzazione dipende dalla nostra attitudine a immaginare, dal nostro apparato percettivo, dalla nostra capacità di manipolare gli oggetti — anche dalla natura del corpo e dall'interazione con la realtà che ci circonda. Si studia l'influenza della corporeità sulla percezione e sulla capacità di pensare e ragionare. Gli studiosi dimostrano che esistono schemi (motori e spaziali), modelli che si riferiscono alla nostra esperienza corporea. Per

esempio, nella sua versione della teoria della categoria Lakoff (1987) formula la nozione di *categoria radiale* che viene costruita in riferimento al numero di sub-categorie (chiamata poi *versione non-standard* o *estesa della teoria*). La struttura della categoria radiale abbraccia la centrale subcategoria e le estensioni periferiche in quanto varianti della subcategoria centrale. Nel centro della categoria non sta più il prototipo, ma la categoria viene organizzata in base all'ICM, cioè *modello cognitivo idealizzato* in quanto ideale rappresentante mentale della categoria (Fillmore, 1982: 111—137; Lakoff, 1987: 12—50). Secondo Ronald W. Langacker, le categorie sono complesse e devono essere descritte tramite una complessa rete di strutture semantiche, che formano cosiddetto *modello rete* (ingl.: *network model*) (Langacker, 1987: 163; 1995: 15). In opposizione alla categoria radiale Langacker allarga la nozione e propone la struttura della categoria linguistica come *modello rete*. Sostiene che la maggior parte delle categorie sono molto più complesse e non è possibile presentarle con lo schema di categoria radiale. La struttura della categoria può essere presentata come una rete di nodi e di collegamenti. La categoria si estende grazie ai processi metaforici e metonimici, e diventa un sistema di catene delle relazioni semantiche. I concetti già esistenti possono costituire il punto di partenza per la formazione di altre estensioni del concetto che assumono lo status del prototipo. Una singola categoria diventa una rete di categorie radiali. Il modello rete rappresenta il carattere polisemico delle espressioni al livello della lingua, vuol dire le corrispondenze semantiche tra i concetti.

Gli schemi concettuali in gran parte rappresentano le relazioni spaziali. Il processo di metaforizzazione (con gli esempi di metafore d'orientamento o del contenitore) risulta dalla percezione e concezione del mondo in termini dello spazio. Per di più, la grammatica di Langacker (1982) viene chiamata *grammatica dello spazio*, siccome non solo il senso della vista, ma anche dell'udito, del tatto e gli altri sensi sono la fonte per la creazione dei significati (Kalisz, 1994: 74). Nell'ambito della teoria di Langacker la nozione di *immaginare* si basa sul senso della vista e consiste nei processi di: concretizzazione, distinzione della figura e dello sfondo, determinazione della prospettiva (vuol dire la direzione della proiezione mentale) e distinzione relativa delle strutture, cioè il profilare. Il processo di *profilare* consiste nel sottolineare e distinguere certe strutture cognitive dalla base cognitiva, che viene rievocata da una data espressione, quindi si tratta di determinare *il traiettore* e *il landmark*, in quanto la figura centrale e il suo punto di riferimento (Langacker, 1995: 21—27). L'immaginare dunque è la capacità del parlante di costruire la scena percepita in modi diversi, il fenomeno comprensibile grazie all'analogia tra la percezione visiva e la concettualizzazione.

Un altro approccio negli studi del campo della linguistica cognitiva viene rappresentato dalla teoria degli spazi mentali di Gilles Fauconnier (1985). Già il nome della teoria suggerisce la relazione tra la lingua, il pensiero e la realtà fisica. La chiave alla comprensione della natura della lingua umana è la comprensione dei processi della cognizione umana basata sull'osservazione del mondo circostante.

La lingua è soltanto una superficiale manifestazione delle costruzioni cognitive, e le relazioni tra la forma linguistica, le costruzioni cognitive e la realtà si presentano come segue:

- Le espressioni linguistiche sono solamente parziali e indeterminate istruzioni in base alle quali i parlanti costruiscono gli spazi mentali reciprocamente legati insieme alla loro struttura interna.
- Il processo di costruzione avviene al livello cognitivo, diverso dalla struttura linguistica.
- Le costruzioni di questo livello non sono rappresentazioni del mondo o dei modelli del mondo reale o metafisico.
- Le costruzioni del livello cognitivo uniscono in modo indiretto la lingua e la realtà.

Ogni uso della lingua naturale è legato alle diverse ed originali costruzioni al livello cognitivo. Con lo sviluppo del discorso vengono creati i nuovi spazi mentali e le relazioni tra di loro, le quali sono la funzione non solo di nuove espressioni linguistiche, ma anche di forme delle costruzioni cognitive su una data tappa del discorso, dell'ambiente sociale, dei fattori pragmatici e degli osservabili eventi esterni (Libura, 2010: 14—15).

La comprensione delle espressioni linguistiche è legata al processo di richiamare diverse rappresentazioni mentali, come i *frames* e gli scenari cognitivi, gli schemi, i modelli e i prototipi concettuali, che sono componenti del significato che si sta costruendo e hanno il ruolo di mediatore nel processo di determinare la relazione tra i lessemi e il mondo (2010: 19). Il fatto stesso di parlare delle costruzioni mentali in quanto degli *spazi mentali* indica l'analogia tra la concezione dei processi mentali (riflessi poi nella lingua) e la percezione della realtà fisica. I termini usati per descrivere il modo di pensare, percepire, concepire per poi esprimere linguisticamente si riferiscono alle azioni svolte nello spazio fisico.

Le riflessioni sullo spazio appaiono in quasi tutte le scuole e le concezioni filosofiche, per poi essere anche applicate nelle scienze come p.e.: antropologia, sociologia e linguistica. Lo spazio circostante ha sempre provocato la curiosità e l'interessamento dell'uomo. Nella prospettiva sociologica lo *spazio* è un prodotto sociale, per alcuni è un prodotto della storia, per altri — delle attività umane, come p.e.: agricoltura, artigianato o industria. In altre parole, lo spazio è il risultato del lavoro e della divisione del lavoro, e in questo senso è un luogo della gente e degli oggetti e delle cose da essa prodotti. È un luogo creato da un gruppo sociale a cui quel gruppo attribuisce una data funzione e un'importanza (Jałowiecki, Szczepański, 2006: 314—316). E così come lo spazio, anche la *città* l'ha intrigato ed affascinato in quanto una positiva struttura di riferimento, il luogo in cui si vuole vivere, abitare e lavorare. Guardando lo sviluppo delle civiltà umane si osservano molte metamorfosi nella struttura dei territori abitati dall'uomo. La *città* è stata sempre considerata un centro intorno a cui nasce e si sviluppa la data comunità, nel senso sociale, economico, culturale ecc. Vediamo nella sto-

ria gli esempi delle *città stati*, le *polis*, di grandissima autonomia ed importanza, e nei tempi moderni le metropoli che, anche se fanno parte degli Stati, svolgono i ruoli molto importanti nella vita dei loro abitanti e dei loro Stati, pure del tutto il mondo. Lo sviluppo delle civiltà è lo sviluppo non solo dell'uomo come unità o comunità ma anche dei suoi prodotti, tra cui, nel senso di una parte dello spazio, la *città*. *L'urbanizzazione* (lessema derivante dal lat. e it. *urbe*) è il processo sociale e culturale che si esprime proprio nello sviluppo delle città, nella crescita del loro numero, nell'ingrandimento dei territori urbani e nella partecipazione della gente urbana in popolazione generale. Allora si può parlare dell'*urbanizzazione spaziale* che riguarda l'ingrandimento dello spazio fisico di una città, dell'*urbanizzazione economica* che riguarda lo sviluppo economico e dell'*urbanizzazione sociale* che riguarda i cambiamenti nello stile di vita della gente che abbandona la campagna e arriva per vivere in città, si tratta pure degli influssi di questo stile di vita sugli abitanti della campagna (2006: 97). La maggior parte delle attività umane rinvia all'aspetto spaziale e così per poter svolgere le sue funzioni l'uomo deve capire le relazioni spaziali e costruirne una concezione spaziale (Norberg-Schultz, 2000). Trattando la *città* come un punto di riferimento nello spazio, si può osservare la trasposizione della percezione e della concezione della *città* sul modo di percepire e concepire gli altri elementi della realtà, ciò viene spesso rappresentato nel modo di esprimersi dei parlanti di una data lingua, in questo caso della lingua italiana.

La relazione tra il concetto di *città* e il lessema che lo rappresenta è asimmetrica, e riguarda non soltanto il lessema *città*, ma tutti i lessemi e in conseguenza i concetti che fanno parte del campo semantico, o meglio del dominio cognitivo del concetto.

L'etimologia del lessema *città* (o (*lett.*) *cittade*, †*civita*), secondo il dizionario di Nicolo Zingarelli (2007), indica il collegamento con il latino: *civitate(m)*, da *civis* 'cittadino' — rinvia dunque ad un *paese accasato, il complesso dei cittadini; luogo abitato talvolta cinto da mura, distinto in piazze, strade, quartieri e simili* [...] (www.etimo.it, accesso: 12.06.2013). Le radici latine: '*civis*', '*civicus*', che ci portano al significato di 'cittadino', ci rinviano ai significati antichi come: *abitare, dimorare, giacere, sedere*, quindi *dimora, abitazione, casa*, dunque '*civis*' a *parola vale residente, che ha stabile dimora in paese, in opposizione allo straniero, che viene di fuori* (www.etimo.it, accesso: 12.06.2013). Oggigiorno i significati di italiani '*civico*' o '*civile*', ambedue provenienti da '*civis*' che fu la base per '*cittadino*' o '*città*', sono un po' trasformati e allargati:

Civico — *A agg.* 1 *Che appartiene alla città, alla cittadinanza* [...] *SIN.* *Cittadino, comunale, municipale, urbano.* 2 *Relativo al cittadino in quanto membro di uno Stato o gener. di una comunità politica, con particolare riferimento ai valori positivi della vita associata* [...] *B s.m.* 1 *Numero civico nella toponomastica stradale.* 2 (*pop., sett.*) *Vigile urbano* (Zingarelli, 2007).

Civile — *A* agg. 1 *Relativo al cittadino in quanto membro di uno Stato o gener di una comunità politica* [...] 2 *In contrapposizione a ecclesiastico, militare, religioso* [...] 3 *Relativo al diritto civile* [...] 4 *Che ha raggiunto un elevato grado di sviluppo sociale, politico, economico, tecnologico* [...] 5 *Che ha modi educati, cortesi* [...] | *amabile, piacevole* | *decoroso, onorevole* | (*lett.*) *Misurato, sobrio nell'eleganza, nel gusto e sim.* [...] *B* s.m. (*anche f. nel sing.*) 1) *Privato cittadino, borghese (in contrapposizione a militare)* [...] 2 (*merid.*) *Nobile, borghese ricco* [...] 3 † *Abito borghese.* 4 *Abitazione padronale, o parte padronale di un'abitazione, in campagna.* 5 (*raro, scherz.*) *Sedere, deretano* [...] (Zingarelli, 2007).

Analizzando il significato, o meglio i significati della **città**, nel dizionario di sinonimi e contrari (Pittàno, 2006) si notano le voci seguenti:

- 1) *urbe* (*lett.*), metropoli, capoluogo, comune, abitato
- 2) (*di città*) quartiere, parte
- 3) cittadinanza, popolazione, cittadini
- 4) (*fig.*) convivenza civile, collettività, comunità
 (*fras.*) **città eterna** -> Roma, **città aperta** -> **città** smilitarizzata, **città degli studi** -> quartiere universitario, **città giardino** -> quartiere residenziale, **città satellite** -> quartiere periferico, **palazzo di città** -> municipio.

La definizione della **città** attualmente, come la prima voce nel dizionario di Zingarelli è: 1 *Centro abitato esteso territorialmente, notevole sia per il numero degli abitanti sia per la capacità di adempiere a molteplici funzioni economiche, politiche, culturali, religiose e sim.* [...] (Zingarelli, 2007). Altri significati sono: 2 *parte, quartiere di una città*; 3 (*est.*) *gli abitanti della città, l'insieme dei cittadini*; 4 *convivenza civile, collettività politica, comunità (anche fig.)*; 5 (*dir.*) *titolo concesso ai comuni insigni per ricordi storici, con popolazione non inferiore a diecimila abitanti.* In un altro dizionario troviamo la definizione simile, però un po' più dettagliata per quanto riguarda la prima voce: 1 *centro abitato di notevole estensione costituito di edifici pubblici e privati, sede di funzioni civili e amministrative, importante per condizioni economiche, sociali, culturali e religiose e fornito di attrezzature e servizi pubblici rilevanti* (<http://dizionari.repubblica.it/>, accesso: 12.06.2013). La voce **urbe**, di origine latina, citata come il primo sinonimo della **città**, ha dato vita a molte parole (non soltanto in italiano), ad altre categorie grammaticali, che si riferiscono alla **città** (*urbano, urbanizzare, urbanistico, urbanesimo, urbanizzazione* ecc.). **L'urbe** è piuttosto d'uso letterario e (specialmente nella scrittura, con la maiuscola) si riferisce alla città di Roma.

In molti dizionari (tra cui lo Zingarelli) troviamo il rinvio a — *poli* (dal greco: *polis*), vuol dire *vita, casa, gente di città*, in contrapposizione a *campagna* e *contado*. Le radici del lessema rinviano alla cultura del Peloponneso con le cosiddette

città stati, cioè le *polis greche*, ma anche alla cultura dell'Appennino: dei *comuni italiani* (cioè le *città stati* dell'Italia Medievale). In quel modo nascono i termini come la **metropoli** — 1 Grande città o capitale di uno Stato o di una regione | Città di grande importanza, spec. economica, artistica, ecc. e il **comune** — 1 Ente autarchico territoriale, retto da un Sindaco eletto direttamente dal corpo elettorale e da una Giunta nominata dallo stesso Sindaco | (est.) Sede dell'amministrazione comunale. 2 Nel Medioevo spec. italiano, tipo di governo cittadino fondato sull'assunzione del potere da parte di un'associazione libera comprendente prima le famiglie maggiori e poi le corporazioni artigiane e le organizzazioni popolari | Ogni città retta con tale governo (Zingarelli, 2007). Sono le prime indicazioni delle unità amministrative che con il tempo subiscono delle modificazioni. La **metropoli** — cioè dal greco la *città madre*, designa la città centrale, grande, spesso la capitale dello Stato. Il significato del **comune** invece è stato modificato ed adesso indica un ente locale fondamentale, una città che fa parte di una provincia in quanto il suo rappresentante. Per quanto riguarda il ruolo centrale di alcune città, in italiano troviamo i concetti di **capoluogo** — 1 Località principale di un territorio sede dell'autorità preposta all'amministrazione dello stesso, e di **capitale** — 1 Città principale di uno Stato, in cui hanno sede il capo dello Stato e gli organi del governo; (est.) città che costituisce il centro vitale o fondamentale di svariate attività (Zingarelli, 2007). Ambedue i lessemi sono composti di *capo* che indica la centralità e l'importanza del concetto. Così nel campo semantico della **città** può essere aggiunto il concetto di **centro** in quanto punto centrale (in opposizione al **quartiere** come una sua parte) che in modo particolare collega gli elementi della categoria tra di loro, e tra le voci del dizionario troviamo il significato di: *nucleo urbanistico autonomo*, **SIN.** Città, paese (Zingarelli, 2007). Tra i sinonimi della **città** troviamo anche **abitato** — A Popolato: un territorio densamente abitato | Centro abitato, città, cittadina, paese. B Luogo occupato da complesso più o meno vasto di edifici destinati all'abitazione dell'uomo (Zingarelli, 2007). Per differenziare le dimensioni di una **città** grande o piuttosto grande da quella piccola, in italiano si usa il diminutivo: la **cittadina**.

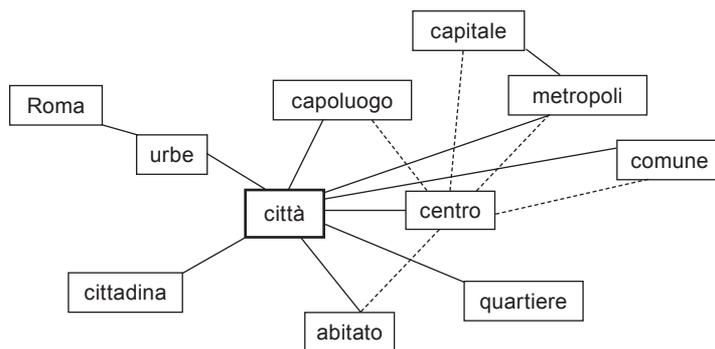


Fig. 1. La rappresentazione della categoria della **città**

Dunque riassumendo tutte le nozioni e le definizioni sopracitate ed approfittando del *modello rete* della categoria (Langacker, 1987, 1995) nello schema seguente facciamo il primo tentativo di presentare ed organizzare gli elementi appartenenti in qualche modo alla categoria della *città* (fig. 1).

Sicuramente si può allargare questo schema e trovare altri collegamenti tra gli elementi della categoria, p.e. *comune* si associa con: *comunità, qc. in comune; capitale e capoluogo* per la loro composizione rinviano al concetto di *capo; abitato* è un concetto più largo, può essere associato non solo alla *città*, ma anche ai territori rurali, o in generale territori abitati, chiamati *centri abitati*; invece il concetto di *centro* è ancora più ricco e nella sua definizione possiede numerose voci lessicali di significati svariati. Un'altra caratteristica riguardante l'uso della nozione di *città* è quella di usarla per descrivere *i quartieri, le parti* di una città, come p.e.:

- Città vecchia* e *città nuova* — la parte più antica e quella più moderna
- Città alta* e *città bassa* — la parte costruita su un'altura e quella che sorge in piano
- Città degli studi* o *città universitaria* — l'insieme di edifici e attrezzature universitarie riuniti in un solo quartiere
- Città giardino* — quartiere residenziale solitamente periferico in cui gli edifici sono circondati da giardini e viali alberati
- Città satellite* — quartiere periferico residenziale
- Città Leonina* — complesso degli edifici che a Roma sorgono entro la cinta delle mura Leonine e costituiscono oggi la *città* del Vaticano (Zingarelli, 2007).

La prima associazione della *città* riguarda piuttosto il *centro* della città, però il termine viene anche usato per indicare i suoi *quartieri* e quindi si aggiungono alla locuzione le espressioni che li precisano (come gli esempi elencati sopra). Il concetto di *città* riguarda non solo la tematica urbana nel senso della struttura edilizia di un terreno ma possiede molte altre associazioni le quali si notano in italiano.

La lingua italiana presenta una grande ricchezza delle locuzioni con il lessema *città* (o *civita*), non solo in quanto i nomi propri delle *città* con il lessema radicato, come p.e.: *Civita, Civitavecchia, Civitanova, Civita Castellana* o *Città del Vaticano* ecc. Gli italiani danno i nomi secondari a numerosi nomi propri delle *città* italiane, come p.e.:

- Città dei Cesari, eterna, dei sette colli* — Roma
- Città del Fiore, del Giglio* — Firenze
- Città dogale* — Venezia
- Città delle Cinque Giornate, della Madonnina* — Milano
- Città della Mole (Antonelliana)* — Torino
- Città della Lanterna* — Genova

comuni insigni per ricordi storici, con la popolazione non inferiore a diecimila abitanti. Nel senso funzionale la *città* (il capoluogo, la capitale) funziona come centro non solo architettonico ma anche sociale, politico, culturale ecc. e così il termine *città* si riferisce non solo al nome o al territorio di una data *città*, ma proprio alla sua parte centrale in opposizione ai suoi quartieri. Basta richiamare le *città stati* (le *polis*) greche ed i medievali *comuni italiani* in quanto unità amministrative e culturali autonome. La *città* è pure la *comunità*: *Insieme di persone aventi in comune origini, tradizioni, lingua e rapporti sociali in modo da perseguire fini comuni* (<http://dizionari.repubblica.it>, accesso: 10.11.2013). Per quanto si tratta di una comunità, la nozione *città di Dio* rinvia a quella di religione e significa *il Paradiso, la città celeste* oppure *la Chiesa*, invece la *città terrena* si riferisce *al mondo, alla vita terrestre*. Questi ultimi sono esempi dei significati figurati. Ovviamente per motivi di concisione e sinteticità quest'analisi è solamente un primo tentativo che può essere ripreso e ancora sviluppato.

La *città* è un organismo vivo in tutte le sfere, sia in quella dell'edilizia, del territorio, sia in quella sociale riguardante la gente e le sue attività, siccome il concetto di *vita* lo troviamo già nella spiegazione della *polis* greca. La lingua ha il carattere dinamico e con i cambiamenti avvenenti nel mondo deve adattarsi alla nuova realtà. Negli ultimi tempi osserviamo la nascita della realtà virtuale e lo sviluppo dei nuovi modi di comunicare, come la comunicazione attraverso Internet (p.e. posta elettronica, comunicatori, *chat-room* o *social networks*) che costituiscono uno spazio alternativo per quello fisico. Cambia dunque la percezione e la concezione della realtà ciò in conseguenza influisce sulle relazioni umane e sulla lingua. In alcune lingue, in particolare in inglese appare sempre più spesso il concetto di *cyber space* (*cyber spazio, ciber spazio*), o meglio quello di *cyber city* (*ciber* o *cyber città*) come rappresentazione digitale di un frammento del mondo reale. Anche se nella maggior parte dei dizionari italiani non si notano ancora quei lessemi, nella stampa possiamo già trovare le loro versioni inglesi tradotte letteralmente in italiano; sono i concetti che potrebbero pure essere aggiunti alla categoria della *città*.

Per quanto riguarda la lingua italiana, si distinguono numerosi usi del lessema *città* e diversi significati del concetto, i quali riflettono la sua comprensione. Gli italiani differenziano dei tipi di *città* considerando p.e. la sua funzione: *città industriale, agricola, città di mare*, l'importanza: *città di provincia, capitale, capoluogo* (in contrapposizione a *campagna* e *contado*), l'infrastruttura: *il centro della città, le porte, le mura, le strade, i monumenti della città*. Però parlando della *città* non si può dimenticare il suo aspetto sociale siccome gli italiani la trattano in modo particolare, per motivi storici, come *patria, patrimonio, casa, centro della vita*, perché la *città* è soprattutto la *gente* che la crea e le relazioni tra i suoi cittadini. Nell'italiano viene riflessa la concettualizzazione della *città* come quel nucleo familiare, sociale ed economico, il gruppo sociale di base, in quanto una grande famiglia, che abita su uno stesso territorio e vive secondo determinate scelte di vita. Concludendo, il modo di concepire la *città* dagli italiani sembra differenziarsi dalla

concezione del medesimo concetto in altre lingue, ciò è dovuto proprio ai motivi soprattutto storici e politici (ma anche quelli culturali e sociali), vuol dire a una storia dell'Italia come Stato Italiano relativamente breve. Il loro modo di percepire la realtà può risultare dalla tradizione delle *città* italiane (*Comuni italiani*) che erano da sempre trattate come piccole patrie in modo particolare il quale differenzia gli italiani da altre nazioni, perché sono molto più attaccati alla loro cittadinanza in primo luogo capita come provenienza da una città e poi alla nazionalità. La mentalità e l'attitudine degli italiani vengono rappresentate nella particolarità e nella ricchezza delle locuzioni con il concetto di *città*.

Riferimenti bibliografici

- Fauconnier G., 1985: *Mental Spaces: Aspects of Meaning Construction in Natural Language*. Cambridge, MA: Bradford.
- Fillmore C.J., 1982: "Frame Semantics". In: *Linguistics in the Morning Calm*. Seoul: Hanshin, 111—137.
- Jałowicki B., Szczepański M.S., 2006: *Miasto i przestrzeń w perspektywie socjologicznej*. Warszawa: Wydawnictwo Naukowe Scholar.
- Kalisz R., 1994: „Teoretyczne podstawy językoznawstwa kognitywnego”. In: H. Kardela, red.: *Podstawy gramatyki kognitywnej*. Warszawa: Polskie Towarzystwo Semiotyczne.
- Lakoff G., 1987: *Women, Fire and Dangerous Things: What Categories Reveal about the Mind*. Chicago: University of Chicago Press.
- Lakoff G., Johnson M., 1980: *Metaphors We Live By*. Chicago: University of Chicago Press.
- Lakoff G., Johnson M., 2002: *Elementi di linguistica cognitiva*. A cura di M. Casonato e M. Cervi. Urbino: Edizioni Quattro Venti.
- Lakoff G., Johnson M., 2010: *Metafory w naszym życiu*. Przeł. T.P. Krzeszowski. Warszawa: Wydawnictwo Aletheia.
- Langacker R.W., 1982: "Space Grammar, Analysability, and the English Passive". *Language*, **58**, 1, 22—80.
- Langacker R.W., 1987: *Foundations of Cognitive Grammar. Theoretical Prerequisites*. Vol. 1. Stanford: Stanford University Press.
- Langacker R.W., 1995: *Wykłady z gramatyki kognitywnej. Kazimierz nad Wisłą, grudzień 1993*. Przeł. i oprac. H. Kardela. Lublin: UMCS.
- Libura A., 2010: *Teoria przestrzeni mentalnych i integracji pojęciowej. Struktura modelu i jego funkcjonalność*. Wrocław: Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego.
- Norberg-Schultz Ch., 2000: *Bycie, przestrzeń i architektura*. Warszawa: „Murator”.
- Rosch E., 1973: "Natural Categories". *Cognitive Psychology*, **4**, 328—350.
- Rosch E., 1976: "Basic Objects in Natural Categories". *Cognitive Psychology*, **8**, 382—439.

Rosch E., 1978: "Principles of Categorization". In: *Cognition and Categorization*. New York, Hillsdale: Lawrence Erlbaum Associates, 27—48.

Świątek J., 1998: *W świecie powszechnej metafory. Metafora językowa*. Kraków: Wydawnictwo „Nauka dla wszystkich”.

Dizionari

Pittàno P., 2006: *Sinonimi e contrari. Dizionario fraseologico delle parole equivalenti, analoghe e contrarie*. Bologna: Zanichelli.

Zingarelli N., 2007: *Vocabolario della lingua italiana*. Bologna: Zanichelli.

<http://dizionari.repubblica.it/>

www.etimo.it

Claudio Salmeri

*Università della Slesia,
Katowice, Polonia*

L'aspetto particolare della traduzione di testi antichi L'arcaizzazione

Abstract

The article deals with an area which has largely escaped the attention of researchers so far, i.e. the strategy of archaisation and modernisation in the translation of older texts. The English and Italian translations of Witold Gombrowicz's *Trans-Atlantyck* convoluted style serve as an example of how to employ one of these two completely different strategies. The vocabulary, phrasing and structure of the language Gombrowicz used to write his novel have converged in a literary form known as *gawęda*, an old form of storytelling. The English version employs a type of faux seventeenth century English. The Italian version, on the other hand, uses a modern language and style. The purpose of this paper is also to analyse two Polish translations of Carlo Goldoni's *La Locandiera*. The first translation is archaized, the second one — modernised. The discussion will try to illustrate which strategy seems to be a better solution.

Keywords

Translation, archaic stylization, modernisation, *Trans-Atlantyck*, *La Locandiera*.

Guai a quelli che fanno traduzioni letterali, e traducendo ogni parola snervano il significato. È ben questo il caso di dire che la lettera uccide e lo spirito vivifica.

Voltaire, *Lettere filosofiche*, 1734

A spingermi a scrivere questo articolo è stata la recente portata a termine della mia tesi di dottorato che riguarda l'arcaizzazione e la naturalizzazione nella traduzione di un'opera letteraria scritta in un linguaggio desueto. La mia tesi, di cui il presente articolo ne è un sintetico estratto, esamina la traduzione in lingua inglese e in lingua italiana del *Trans-Atlantico*, opera dello scrittore polacco Witold Gombrowicz. La traduzione inglese di Nina Karsov e Carolyn French rappresenta un

chiaro esempio di traduzione arcaizzata. Viceversa il traduttore italiano Riccardo Landau ha optato per una traduzione naturalizzata. Oltre a — come è stato accennato prima — una riepilogativa analisi di queste due traduzioni, nel presente articolo ci sarà anche spazio per confrontare le traduzioni in lingua polacca dell'opera teatrale *La Locandiera* di Carlo Goldoni: vedremo come Eugeniusz Baliński ha arcaizzato il testo, forse perché ai suoi tempi la lingua polacca era più vicina al testo di Goldoni che ai giorni nostri. D'altro canto la traduzione di Zofia Jachimecka presenta il classico esempio di naturalizzazione.

La traduzione dei testi antichi rappresenta un lavoro molto faticoso e complesso. La lingua è cambiata, alcune espressioni non sono più comprensibili; la difficoltà maggiore, invece, sta nel fatto che è cambiata anche la cultura e la rilevanza dell'opera nel contesto. Pertanto con questo articolo si vuole gettare luce sul concetto di arcaizzazione visto da alcuni teorici e critici della teoria della traduzione per poi fornirne dei brevi esempi di come l'arcaizzazione non sempre risulta essere la scelta più giusta.

Ogni traduttore può scegliere fra molte possibilità: può tradurre come se il testo gli fosse contemporaneo, usando lo stile e le parole caratteristiche della letteratura della sua epoca; può anche tradurre come se la sua traduzione fosse contemporanea all'originale, usando lo stile e il lessico caratteristico della letteratura dell'epoca dell'originale. In quest'ultimo caso il traduttore si trova di fronte a due possibilità: scegliere lo stato di sviluppo della lingua caratteristico della cultura dell'originale oppure della traduzione.

Come sostiene il teorico americano Lawrence Venuti, nel primo caso si tratta di naturalizzazione (addomesticamento) e nel secondo, invece, di arcaizzazione (storicizzazione, esotizzazione) (Venuti, 1995: 22). Per esempio la lingua inglese del Trecento non assomiglia all'inglese contemporaneo, invece l'italiano del Trecento non è così lontano da quello odierno. Se un traduttore inglese scegliesse di tradurre la *Divina Commedia* con la sua lingua originale, potrebbe dare la preferenza ai tratti caratteristici dell'inglese dell'epoca di Dante, oppure ai tratti caratteristici dell'italiano della stessa epoca. In ogni caso la sua traduzione sarà diversa, ma in tutti e due i casi, il traduttore arcaizzerà il testo.

L'arcaizzazione, quella più consigliata e più sobria, consiste nell'evitare nella traduzione l'uso di parole contemporanee, cioè nel cercare di non adattare e non adeguare il testo alla realtà linguistica della stessa epoca. La modernizzazione significa l'uso di parole che sono entrate nella lingua dopo la creazione del testo originale. Nel caso della modernizzazione abbiamo soltanto questi ultimi: gli oppositori. Il pericolo di questo tipo di alterazione del testo originale è sottolineato da quasi tutti i teorici che si occupano del problema dell'arcaizzazione. Possiamo citarne alcuni: Waław Borowy (1955: 3), Kazimierz Kumaniecki (1955: 99—109), Jerzy Zawieyski (1955: 430). Tutti questi autori pongono l'accento sul fatto che le parole, le informazioni nuove, usate nella traduzione di un testo antico, possono soltanto conferirgli un carattere ridicolo.

I teorici della traduzione sono divisi in due schiere. Da un lato ci sono i sostenitori dell'arcaizzazione; dall'altro gli oppositori di questo procedimento. Tra i fautori possiamo citare Artur Sandauer (1955: 243—347), secondo il quale nella traduzione della poesia si deve, a volte, ricorrere all'arcaizzazione; ciononostante il testo deve rimanere comprensibile. Anche Gabriel Karski (1955: 255—279) consiglia l'arcaizzazione ponendo delle restrizioni: la traduzione deve rimanere comprensibile e il traduttore non può mescolare le lingue di due epoche diverse.

Che cosa dicono i sostenitori dell'arcaizzazione per avallare le loro idee? Di seguito le loro argomentazioni. La prima cosa che ribadiscono è la necessità di **rendere lo stile dell'originale**, il che è possibile (secondo loro) senza usare le parole arcaiche. Viceversa quelli che vogliono arcaizzare il testo pongono l'accento sul fatto che la lingua moderna **suona male** se usata dai personaggi di epoche passate. Piotr Wilczek paragona l'arcaizzazione di un testo all'esecuzione di un'opera musicale con **gli strumenti dell'epoca** (Wilczek, 1993: 26—36). Così, come la musica suonata sugli strumenti dell'epoca è più vera, nello stesso modo il testo arcaizzato è più autentico. Possiamo distinguere due tipi di arcaizzazione: quella lessicale, quando il traduttore introduce nel testo alcune parole che hanno un senso arcaico, e quella sintattica, quando il traduttore usa una sintassi obsoleta (come ad esempio l'inversione). Alcuni teorici, pur essendo contrari all'arcaizzazione (tra gli altri Stanisław Barańczak), sostengono che in alcuni casi è bene fare uso dell'arcaizzazione sintattica.

Tra **gli oppositori** dell'arcaizzazione possiamo citare Roman Ingarden (1955: 127—193) che ribadisce il fatto che nei testi filosofici, per esempio, non possono trovarsi gli arcaismi. Anche Kazimierz Kumaniecki (1955: 99—109) può essere considerato un oppositore dell'arcaizzazione perché la condanna nel caso in cui il traduttore usi gli arcaismi laddove nel testo originale si trova un lessico neutro.

Gli oppositori dell'arcaizzazione criticano il paragone dell'arcaizzazione con l'esecuzione della musica con gli strumenti dell'epoca affermando che i musicisti possono senza alcun problema eseguire un'opera con degli strumenti autentici, invece il traduttore non è in grado di usare la lingua autentica dell'epoca poiché questo linguaggio **non esiste più** e non si sa, a dire il vero, com'era. Non conosceremo mai la pronuncia esatta usata nei tempi passati; è difficile stabilire la frequenza d'uso di una data parola o un senso preciso che aveva anni fa. La letteratura costituisce soltanto un piccolo frammento di una complessa realtà linguistica che non potremo mai analizzare a fondo. Il traduttore non può usare la lingua "autentica" perché non la conosce. La sua lingua sarà sempre una compilazione di elementi arcaici e di elementi contemporanei, una lingua costruita artificialmente, mai del tutto "autentica". Possiamo anche confutare l'altro argomento che concerne lo stile dell'autore. È completamente erroneo sostenere che lo stile dell'autore non può essere reso senza ricorrere agli arcaismi. I lettori contemporanei dell'originale lo concepivano come un testo naturale, **senza arcaismi**. A cosa servono allora tali parole nel testo tradotto? Falsano soltanto lo stile dell'autore che secondo i sostenitori dell'arcaizzazione dovrebbe essere molto curato. Se l'autore non ha fatto

uso di arcaismi nell'opera, come può servirsene il traduttore? Stanisław Barańczak ci fornisce un altro argomento contro l'arcaizzazione. Ci pare assai utile la sua distinzione fra testi sovratemporali che richiedono una traduzione diversa dalla traduzione di testi meno importanti. I capolavori trasmettono valori universali, importanti in tutte le epoche; allora, la loro arcaizzazione è completamente superflua (Fast, 1995: 148). Il traduttore di un testo arcaico deve prendere in considerazione anche il lettore della sua traduzione. L'arcaizzazione può essere usata se il gruppo per cui traduce è un gruppo di lettori colti che sono in grado di capire il linguaggio arcaico. Il traduttore deve essere cosciente del fatto che un tale approccio (cioè l'arcaizzazione) limita le possibilità di diffusione di un testo. Se l'autore scrisse per un pubblico largo, la traduzione arcaizzante modifica le sue intenzioni perché restringe questo pubblico. La traduzione arcaizzata si allontana dal lettore medio che, non essendo abbastanza preparato, non capirà il suo messaggio.

La dicotomia tra l'arcaizzazione e la naturalizzazione rimane uno dei problemi **insolubili** nella teoria della traduzione. Basta ricordare la famosa lista di Thomas H. Savory (Kielar, 1988: 60) che raccoglie le esigenze poste alle traduzioni per vedere che è difficile stabilire se un testo deve essere arcaizzato oppure naturalizzato. Come possiamo notare in questa lista, ci sono, nella teoria della traduzione, soluzioni univoche. Di conseguenza neanche noi possiamo condannare né la traduzione che imita lo stile proprio di epoche molto antiche né quella che non recupera forme disusate nel testo.

Ogni traduttore deve analizzare il suo testo e scegliere il procedimento più adatto. La più giusta pare la via di mezzo: un'arcaizzazione fatta con gusto e con attenzione, nella quale il traduttore conferisce al testo una certa antichità senza però esagerare, rimandeno comprensibile.

Come procedere all'arcaizzazione perché sia di buon gusto? Il primo requisito richiesto è una buona conoscenza dell'epoca del testo originale, il suo contesto storico e la lingua. Ogni epoca letteraria ha infatti il suo stile; usa delle espressioni caratteristiche che il traduttore deve conoscere per essere così preparato a capire bene il testo originale nonché per sapere quali elementi sono caratteristici della sua lingua arcaica ricavandoli dai testi e usandoli nella sua traduzione (Modzelewska, 1975: 185—196).

Il traduttore che vuole arcaizzare il testo deve anche prestare attenzione a non “naturalizzare” la traduzione. Abbiamo a che fare con la “naturalizzazione” quando il traduttore usa delle espressioni caratteristiche della lingua e della realtà contemporanea. Per esempio, Philemond Holand, un traduttore inglese del XVI secolo, tradusse delle opere di Tito Livio mettendo al posto delle parole-chiavi della realtà dell'Impero romano delle parole strettamente legate alla realtà inglese (Bassnett, 1993: 83). Tali erano, comunque, i principi di una buona traduzione; principi completamente condannati oggi.

Nessuna traduzione può essere considerata definitiva (Bassnett, 1993: 128). La traduzione appartiene ad una serie traduttiva: è la continuazione di un insieme

di traduzioni oppure inizio di una serie; esiste pertanto sempre la possibilità rifare la traduzione. Se abbiamo due traduzioni dello stesso testo fatte però in epoche diverse, di sicuro non saranno simili, benché possano essere ambedue buone. Tra i traduttori esistono differenze d'età, di gusti, di atteggiamenti (Dedecius, 1974: 76). Ogni traduzione riflette anche un po' la lingua personale del traduttore (il suo idioletto) ma anche la lingua del suo tempo (il socioletto) (Jarosz, 1991: 98) in cui funziona un dato stile letterario. Tutto questo influisce sul lavoro traduttivo. Pertanto ogni traduzione dello stesso testo sarà un po' diversa, così come può cambiare la stessa lingua. Questo aspetto è positivo per i lettori poiché ogni traduzione cerca di essere migliore rispetto alla traduzione precedente, di rispondere meglio alle esigenze attuali. La traduzione è un'attualizzazione dell'opera originale (Zarek, 1991: 50). Alcuni teorici sostengono perfino che nel caso di alcune opere sia meglio che ogni generazione abbia la sua versione personalizzata: più moderna e più adatta ai gusti attuali. Anna Kamieńska sostiene che ogni epoca ha bisogno delle traduzioni dei capolavori della letteratura mondiale. Roman Brandstaetter mette al rango di questi capolavori addirittura la Bibbia (Brandstaetter, 1975: 15—16). Un testo tradotto di nuovo diventa più appropriato e più idoneo ai gusti dell'epoca, alle esigenze e alle preferenze dei lettori, alle tendenze attuali nella teoria della traduzione. Possiamo ricordare che fra le più recenti tendenze c'è una quasi filologica fedeltà al testo originale (Bassnett, 1993: 8). Anche la valutazione di una traduzione è strettamente legata al suo contesto storico. È sbagliato, pertanto, condannare una traduzione fatta in tempi precedenti per il fatto che sia diversa dal gusto dei lettori dei giorni nostri. È possibile che sia stata conforme alle preferenze dei lettori dell'epoca in cui è stata creata.

Abbiamo visto come la naturalizzazione sia condannata da quasi tutti i teorici della traduzione. A questo punto sorge una domanda: come e cosa fare se non esiste nella cultura e nella lingua di arrivo lo stile dell'opera originale? Questo è il caso di due opere: *Trans-Atlantico* di Witold Gombrowicz (2007) e *La Locandiera* di Carlo Goldoni (1993). Non ci addentreremo adesso nell'analisi delle traduzioni — questo tema meriterebbe più spazio, è troppo ampio per un semplice articolo — ma bisognerebbe fare qualche osservazione in merito a quello che affermano i teorici.

Per quanto riguarda il primo romanzo, né nella lingua inglese né in quella italiana esiste l'equivalente della *gawęda* polacca, narrazione orale della nobiltà della Polonia del XVI e XVII secolo, lo stile usato da Gombrowicz nel suo *Trans-Atlantico*. Le due traduttrici inglesi, Nina Karsov e Carolyn French (Gombrowicz, 1994), hanno scelto l'arcaizzazione, traendo spunto dallo stile di vari scrittori inglesi del XVI e XVII secolo, tra cui: Samuel Pepys, John Evelyn, John Aubrey, Samuel Butler, Jonathan Swift, Laurence Sterne (Jarniewicz, 2004). Così hanno creato un nuovo stile, non presente nella letteratura inglese, ed incomprensibile per lo stesso lettore inglese. Del resto, come loro stesse hanno sottolineato nella premessa, la loro traduzione è stata un esperimento. Ai lettori

spetta valutarlo: gli è riuscito? Nessuna traduzione può essere considerata definitiva (Bassnett, 1993: 128). Infatti, a breve uscirà una nuova traduzione del *Trans-Atlantico* in lingua inglese, opera di Danuta Borchardt, meno arcaizzante rispetto alla prima.

Viceversa il traduttore italiano Riccardo Landau (Gombrowicz, 2005), come abbiamo sottolineato prima, ha optato per la naturalizzazione, usando la lingua italiana contemporanea e privando il testo di Gombrowicz della sua espressività tipica del linguaggio della vecchia nobiltà polacca. La sua traduzione è così comprensibile per il lettore italiano. Quale delle due traduzioni è migliore? Basandosi su quello che asseriscono i critici e i teorici, dovremmo dire che la traduzione inglese è quella più giusta. Ma questa è purtroppo pura teoria. Dal punto di vista del lettore e della comprensibilità del testo, invece, siamo costretti a dare ragione a Riccardo Landau: la sua è la traduzione più riuscita.

Per quanto riguarda la traduzione di arcaismi lessicali presenti nel romanzo di Gombrowicz possiamo citarne alcuni: il lemma *urynał* nella frase *Który się do urynału zalatwiał* (PL — p. 42) arcaizzato sia nella traduzione di Landau: *Faceva i suoi bisogni nel vespasiano* (IT — p. 86) che nella traduzione di French e Karsov *Who was making water into a Urinal* (EN — p. 45). La parola *sakpalto* nel passo *W sakpalcie, za dużemi czarnemi okularami* (PL — p. 31) Landau ha deciso di tradurla come *Indossava un soprabito estivo* (IT — p. 63). Invece le due traduttrici inglesi hanno optato per la seguente traduzione *In a greatcoat, behind large Black glasses* (EN — p. 31). Un interessante esempio di arcaismo lessicale è la parola *ekspedient* in *Tu dopisać trzeba ten Ekspedient* (PL — p. 56). Nella lingua polacca contemporanea questo lemma serve a descrivere una persona che lavora in un negozio. Nel polacco di un tempo, invece, questa parola serviva per indicare una persona che era responsabile della spedizione o invio. Landau l'ha tradotta come *mittente* in *Qui ci vuole il mittente* (IT — p. 115); Karsov e French, invece, con la parola *dispatch* in *Here this Dispatch must be completed* (EN — p. 62). Tra i lemmi arcaici possiamo annoverare la parola *letnik* in *Potem wieczерzę podano w letniku* (PL — p. 95). Secondo Landau è *una veranda estiva* (IT — p. 202), che, però, non è l'equivalente della parola polacca *altana*, sinonimo moderno di *letnik*. Sarebbe più appropriato usare il lemma *gazebo*. Karsov e French hanno tradotto questo arcaismo come *summer-house* (EN — p. 113) mantenendo, in questo modo, l'equivalenza. La parola desueta *tingel-tangel* presente nel brano *A tu nie tingel-tangel jest, tylko Poselstwo!* (PL — p. 63) è stata tradotta in italiano con *bordello* in: *Questo non è un bordello, bensì la mia Legazione!* (IT — p. 132) e in inglese con *cabaret* in: *And this is not a cabaret but a Legation!* (EN — p. 71). La traduzione inglese è più vicina all'originale, tuttavia sarebbe più adeguato usare qui le parole: *honky-tonk*, *second-rate nightclub* oppure *hop*. Landau avrebbe dovuto usare qui *o taverna* o *bettola*. L'arcaismo *kompania* nella frase *Widać było, że mu niezbyt do smaku kompania moja była* (PL — p. 45) è stato tradotto da Landau in *compagnia*: *Si vedeva che la mia compagnia non gli garbava* (IT — p. 92). Karsov e French

hanno decise di oparte per il lemma *company*: *But I could see that my company was not quite to his taste* (EN — p. 48). Leggendo avanti, è possibile trovare un altro arcaismo: *sromota* nel frammento *Od rana do wieczora ta sama Sromota* (PL — p. 83), tradotto in italiano come *abominio* in: *Dalla mattina alla sera lo stesso Abominio* (IT — p. 173); invece nella traduzione inglese prende forma di *shame* in: *From morn till eve the same Shame* (EN — p. 96). L'aggettivo arcaico *przytomny* presente nella frase *Wszystkich Cudzoziemców temu przytomnych* (PL — p. 57) è stato tradotto da Landau come *astante*: *Edificazione dei Forestieri astanti* (IT — p. 118) e da Karsov e French come *present*: *The edification of all Foreigners present there* (EN — p. 63). Il sostantivo *oracja* nel passo *Stosowną orację [...] wypowiedzieć* (PL — p. 58) ha trovato il suo equivalente in italiano nel sostantivo *orazione*: *Pronunciare un'adequata orazione* (IT — p. 121) e in lingua inglese nel sostantivo *oration*: *An appropriate oration [...] give* (EN — p. 65).

Prendiamo adesso come esempio alcuni passi della traduzione inglese e italiana di espressioni fraseologiche presenti nel romanzo di Gombrowicz. Nella tabella sottostante troviamo dei fraseologismi arcaizzati in lingua polacca presenti nel *Trans-Atlantico* e gli equivalenti in quella italiana e inglese.

Tabella 1

I fraseologismi arcaizzati presenti nel *Trans-Atlantico*

Originale	Traduzione italiana	Traduzione inglese
<i>jak psu z gardla wyjęty</i>	<i>sembrava tutto sgualcito</i>	<i>as if pulled from a dog's throat</i>
<i>dziwnie się plecie na tym bożym świecie</i>	<i>che strani pasticci tra tanti impicci</i>	<i>how wondrous the weaving of God's world</i>
<i>furda</i>	<i>bazzecola</i>	<i>a fig</i>
<i>siadajże</i>	<i>suvvia, monta</i>	<i>then mount</i>
<i>dopieroż</i>	<i>dunque</i>	<i>then</i>
<i>może rozejdzie się po kościach</i>	<i>si sarebbe disciolto</i>	<i>would wash away</i>
<i>tak krawiec kraje, jak materii staje. Wedle stawu grobla</i>	<i>bisogna far la veste secondo il panno. E il passo secondo la gamba. E chi la dura la vince</i>	<i>a tailor cuts to the cloth. A dam is fitted to the pond</i>
<i>każda liszka swój ogon chwali</i>	<i>ogni bruco loda la propria coda</i>	<i>every foxe praises his own tail</i>
<i>jak śliwka w g... wpadłem</i>	<i>ero cascato proprio nel bel mezzo della m...a</i>	<i>like a plum in dung</i>
<i>krakowskim targiem</i>	<i>pattuiamo</i>	<i>Krakowian bargain</i>

Dalla lettura di questi passi della traduzione italiana e inglese possiamo asserire che la prima sembra più riuscita poiché il lettore medio è in grado di capire il messaggio. Il linguaggio usato dal Landau è comprensibile e facile. Il traduttore italiano, infatti, ha fatto uso della lingua italiana contemporanea trovando degli equivalenti. Invece, il lessico usato dalle due traduttrici inglesi, Nina Karsov e Ca-

rolyn French, ci risulta molto difficile da concepire. Le due traduttrici hanno optato per una traduzione *ad litteram* delle espressioni idiomatiche usate da Gombrowicz. Un esempio palese è la traduzione degli idiomi *krakowskim targiem, jak śliwka w g... wpadłem* e *jak psu z gardła wyjęty* nonché la traduzione di *tak krawiec kraje, jak materii staje. Wedle stawu grobla*, dove il Gombrowicz fece uso della tecnica del composto aplogico per unire due idiomi (Lewicki, 1976: 19—20). Sfido chiunque asserisca che un lettore inglese possa comprendere il significato delle seguenti espressioni idiomatiche: *Krakowian bargain, like a plum in dung* o *as if pulled from a dog's throat* o addirittura il messaggio veicolato dal composto idiomatico di *a tailor cuts to the cloth. A dam is fitted to the pond*.

Durante il mio incontro romano con Riccardo Landau, il traduttore mi ha confidato che Witold Gombrowicz era rimasto molto impressionato dalla traduzione italiana. A seconda di quanto mi è stato riferito dal traduttore, i due si sono incontrati e Gombrowicz ha avuto la possibilità di leggere la traduzione di Landau, uscita poi nel 1971. Chissà cosa direbbe l'autore del *Trans-Atlantico* se fosse vivo e leggesse la traduzione inglese? Di sicuro affermerebbe che la scelta tra l'arcaizzazione e la naturalizzazione della traduzione è e rimarrà sempre un problema **insolubile**, un classico **dubbio amletico**.

Passiamo adesso ad analizzare le due traduzioni in lingua polacca dell'opera teatrale *La Locandiera* di Carlo Goldoni. Come sappiamo, quest'opera è stata scritta nel 1753 ed è pertanto un testo arcaico. Benché sia un testo scritto nel XVII secolo, è assai comprensibile per un lettore italiano contemporaneo, senza che questi debba ricorrere all'aiuto di dizionari specifici. La prima traduzione in polacco (*Oberżystka*) risale al 1916 ed è stata fatta da Eugeniusz Baliński; la seconda (*Mirandolina*) è opera di Zofia Jachimecka, ed è datata 1951.

Al primo approccio alla traduzione di Baliński colpisce soprattutto il fatto che è un testo dell'inizio del XX secolo, un libro legato alla sua epoca, specialmente per l'ortografia usata dall'autore e per alcune espressioni che sembrano antiche.

Un attento lettore si accorge subito che dai tempi di Baliński fino ad oggi è cambiata l'ortografia di molte parole in lingua polacca. Probabilmente si tratta di un procedimento artistico, in questo caso l'arcaizzazione. I cambiamenti sono di ampio spessore, ad un tal punto che un lettore inesperto potrebbe considerarli come errori. Vediamo quali sono questi cambiamenti. Baliński scrive insieme alcune parole che oggi si scrivono separatamente. Oggi non si usa più *pocóz* (p. 7) ma *po cóż, poco* (p. 9) ma *po co; napróžno* (p. 9) ma *na próžno; przedemną* (p. 10) ma *przede mną; niema* (p. 12) ma *nie ma; coby* (p. 10) ma *co by*. È anche cambiata l'ortografia della lettera che rappresenta in polacco il suono [J]. Laddove oggi scriviamo *j* o *i*, Baliński scrive *y*. Possiamo citare *ekscelencyo* (p. 9) al posto di *ekscelencjo; dyablów* (p. 11) invece di *diablów; dyamenty* (p. 12) piuttosto che *diamenty; komedya* (p. 44) anziché *komedia*. Sono cambiate anche le regole riguardanti la scrittura di alcune forme della declinazione. Baliński scrive *mówię o tem*

(p. 7) il che oggi si scriverebbe *mówię o tym; temi pieniędzmi* (p. 14) che oggi sarebbe *tymi pieniędzmi*. Citiamo ancora *przestanie mię napastować* (p. 19) che scriveremmo *przestanie mnie napastować* oppure *osioł* (p. 45) — l'odierno *osioł*. Nella traduzione di Baliński scopriamo anche delle parole appartenenti alla lingua antica: sono gli arcaismi lessicali. Alcune frasi sono l'effetto di una coscienza arcaizzazione: la sintassi polacca antica è diversa da quella odierna e può anche sembrare un errore quello che non lo era nei tempi passati. Nel caso degli elementi linguistici, possiamo con sicurezza parlare di arcaizzazione. Baliński introduce parole come *komnata* (p. 11), *dziewica* (p. 11), *rycerz* (p. 12) che appartengono a un linguaggio antico o elevato. Purtroppo, anche se è un procedimento cosciente, dobbiamo precisare che le parole usate dal traduttore polacco non fanno parte del linguaggio dei tempi di Goldoni, sono molto più arcaiche e richiamano nel lettore l'idea del Medioevo. Infatti *komnata* è una *camera in un castello*, *rycerz* è un *cavaliere medioevale* (*Słownik języka polskiego*, 1967). La parola *dziewica* serve a descrivere una donna ma in un contesto molto elevato o poetico, oggi fa pensare solo ad una *donna illibata*. L'arcaizzazione di questo tipo è molto nociva al testo originale: lo colloca in un'epoca molto imprecisa, e introduce proprio confusione. Per di più, Baliński, accanto alle espressioni poetiche (come *dziewica*), introduce delle espressioni appartenenti al linguaggio moderno, familiare, come per esempio *ulotnić się* (p. 13), che è proprio una parola familiare. Un'arcaizzazione sarà sempre una compilazione di elementi antichi e di elementi nuovi i quali se mescolati producono un gravoso danno all'opera originale.

D'altro canto, la seconda traduzione, quella di Jachimecka del 1951, usa l'ortografia polacca moderna, attuale. Qui dobbiamo richiamare l'attenzione sull'aspetto della naturalizzazione. Nel nostro caso si tratta di colonizzazione: il conte e il marchese si danno del *Waszmość* (p. 219, 224, 226, 309, 324, 328, ecc.), *Acan* (p. 258, 316, 324, 325), *Waśc* (p. 309), *Waćpan* (p. 225) che sono parole di origine polacca. *Waszmość* ha il senso di *wasza miłość*; *waśc* e *acan* sono le sue abbreviazioni. Queste parole sono tipiche della lingua polacca del XVIII secolo. Erano largamente usate da Henryk Sienkiewicz nella sua *Trylogia* e per questo motivo nella coscienza del lettore polacco sono piuttosto legate con la nobiltà polacca del seicento. Ragion per cui gli italiani di Goldoni sembrano polacchi. Questo procedimento di colonizzazione sembra essere nocivo al significato e messaggio dell'opera originale. La traduttrice avrebbe potuto rendere meglio il senso de *La Locandiera* usando delle parole che non sono marcate semanticamente. Nella traduzione di Baliński, benché la sua qualità sembri inferiore a quella di Jachimecka, non vediamo almeno questo procedimento negativo.

Tra le parole desuete e arcaiche nel testo di Goldoni possiamo annoverare il gergo teatrale, alcune forme verbali e i troncamenti presenti nell'originale. Il gergo svolge ne *La Locandiera* un ruolo stilistico molto importante: le due protagoniste Ortensia e Dejanira rivelano la loro condizione senza dover dire esplicitamente che sono commedianti, rendono l'opera più comica e completano molto bene il quadro

della società italiana presentata nella commedia. Nel gergo ci imbattiamo per la prima volta nella scena diciottesima del primo atto. Ortensia e Dejanira parlano fra di loro usando il gergo dei commedianti. Dejanira dice: *Verranno i nostri compagni e subito ci sbianchiranno* (p. 44). *Sbianchire* significa *far sapere chi è quello che parla*. Dejanira esprime così il suo dubbio sulla possibilità di realizzazione del lazzo proposto da Ortensia. I compagni non sarebbero venuti così presto perché hanno dovuto percorrere la strada da Pisa a Firenze con un navicello, e per questo motivo il loro viaggio sarebbe durato almeno tre giorni. Il viaggio non è piacevole ma sono stati costretti per mancanza di *lugagni* (p. 44). *Lugagni* significano soldi. Altre espressioni gergali le troviamo nella scena ventiduesima del primo atto quando Ortensia e Dejanira parlano con il Conte e con il Marchese usando una lingua raffinata, invece tra loro parlano in gergo. Quando arriva il Conte, Ortensia lo guarda come una sua potenziale vittima e vede subito che il Conte è più ricco del Marchese. Bisbiglia allora a Dejanira che *Questo è un guasco più badial* (p. 50) che in altre parole vuol dire *questo nobile è più ricco e più importante*. Dejanira le risponde che: *Ma io non sono buona per miccheggiare* (p. 50), cioè *non so domandare regali*. Nel secondo atto, nella decima scena, il Conte propone alle commedianti di continuare lo scherzo di fronte al Marchese, per poter deriderlo in modo più facile. Ortensia è d'accordo ma obietta: *Dejanira subito dà di bianco* (p. 64), cioè *si scopre*. E quando Ortensia vuole prendere il Cavaliere per un braccio, lui la sgrida così: *Basse le cere* (p. 69), cioè *le mani*. Leggendo più avanti troviamo la frase di una Ortensia indignata: *Ha più del contrasto che del cavaliere* (p. 69). Qui *contrasto* significa *contadino*. Analizziamo adesso la traduzione del gergo da parte dei due traduttori polacchi.

Nella traduzione di Baliński alcune espressioni perdono il loro significato gergale: *le cere* sono soltanto *reçe* in: *reçe przy sobie* (p. 49); altre non appaiono affatto. Per tradurre l'espressione *Ha più del contrasto che del cavaliere* il traduttore scrive solo *A to ci kawaler* (p. 49), in cui si perde quell'opposizione tra il cavaliere e il contadino. La frase *Questo è un guasco più badial* Baliński la traduce con *To zdaje się jeszcze grubsza ryba* (p. 30). La frase *Come si diletta di miccheggiare* diventa *No zabawia się pani mąceniem wody* (p. 49). L'espressione *gruba ryba* indica una persona molto importante, invece il senso della ricchezza non è per niente presente nel gergo dell'originale. *Mącić wodę* significa *introdurre disordine, discordia*. *Sbianchire* viene tradotto con *odcharakteryzować* (p. 24), *lugagni* con *flota* (p. 24). Nel testo di Baliński è possibile notare degli arcaismi: *flota* e *odcharakteryzować*. Il primo è una parola ormai desueta. Il dizionario di Doroszewski spiega la sua accezione e dà qualche esempio d'uso nella letteratura dell'Ottocento. *Odcharakteryzować* significa *caratterizzare* ma anche questo lemma è sentito come arcaico.

Vediamo adesso quale strategia ha adottato la traduttrice Jachimecka nella sua versione. La frase *Verranno i nostri compagni e subito ci sbianchiranno* diventa nella sua traduzione: *Wnet zjadą tu nasi koledzy i nas wsypią* (p. 245), i *lugagni*

vengono tradotti come *gotóweczka* (p. 245), la frase *Questo è un guasco più badial* è tradotta con *Ten szlachciura ma widać więcej w kabzie*, il verbo *miccheggiare* diventa *naciągać na prezenty*. Le espressioni delle scene dell'atto secondo sono tradotte in modo seguente: *dare di bianco* — *wypaść z roli* (p. 279), *miccheggiare* — *obluskiwać ze skóry* (p. 288); *le cere* — *łapy*. Si può notare una soluzione molto interessante della traduzione dell'esclamazione di Ortensia: *Ha più del contrasto che del cavaliere*. Jachimecka traduce questa frase con *To nie kawaler, to raczej jego przeciwieństwo* (p. 288). L'analisi della traduzione di Jachimecka ci permette di sostenere che le espressioni da lei scelte sono abbastanza felici: esprimono molto bene il senso delle frasi, e nello stesso tempo possono essere considerate appartenenti al linguaggio familiare polacco, ovvero al polacco parlato: *wsypać, gotóweczka, szlachciura, kabza, naciągać, wypaść z roli, łapy*. Purtroppo si deve qui evidenziare un errore: *szlachciura* si riferisce ad un nobile povero (*Słownik języka polskiego*, 1967). Invece il lemma *guasco* descrive un nobile ricco. Neanche l'espressione *obluskiwać ze skóry* è adeguata, in quanto il verbo *obluskiwać* ha in polacco solo il senso di togliere la buccia: *obluskiwać jajko, ziarna, kartofle* (*Słownik języka polskiego*, 1967).

Originale	Traduzione di Baliński	Traduzione di Jachimecka
<i>ci sbianchiranno</i>	<i>odcharakteryzować</i>	<i>wsypią</i>
<i>lugagni</i>	<i>flota</i>	<i>gotóweczka</i>
<i>miccheggiare</i>	<i>naciągać</i>	<i>obluskiwać ze skóry</i>
<i>guasco più bidal</i>	<i>grubsza ryba</i>	<i>szlachciura / kabza</i>
<i>contrasto / cavaliere</i>	<i>----/kawaler</i>	<i>przeciwieństwo / kawaler</i>
<i>cere</i>	<i>ręce</i>	<i>łapy</i>
<i>dare di bianco</i>	<i>wypaść z roli</i>	<i>wsypać</i>

La traduzione di Baliński, poiché scritta nella lingua polacca d'inizio del Novecento, è un chiaro esempio di arcaizzazione. Potrebbe, però, sorgere un dubbio: l'arcaizzazione è stata un'operazione voluta dal traduttore o semplicemente è dovuta al fatto che Baliński visse in un periodo letterario più vicino a Goldoni? D'altro canto, la traduzione di Jachimecka, è senza alcun'ombra di dubbio, un chiaro esempio di naturalizzazione.

Alla luce dell'analisi di quattro traduzioni di due generi letterari (*Trans-Atlantico* e *La Locandiera*), dovremmo adesso essere in grado di dare finalmente una risposta alla nostra domanda: i traduttori dovrebbero arcaizzare o naturalizzare i testi letterari di epoche precedenti? Su cosa dovremmo basarci? Quale teoria dovremmo seguire? Poiché alla fine tutto dipende dal gusto e dalle preferenze, lasciamo la risposta ai lettori.

Riferimenti bibliografici

- Bassnett S., 1993: *La traduzione, teoria e pratica*. Milano: Bompiani.
- Borowy W., 1955: „Dawni teoretycy tłumaczeń”. W: *O sztuce tłumaczenia*. Red. M. Rusinek. Wrocław: Zakład im. Ossolińskich.
- Fast P., red. 1995: *Klasycyzm i awangardowość w przekładzie*. Katowice: Śląsk.
- Ingarden R., 1955: „O tłumaczeniach”. W: *O sztuce tłumaczenia*. Red. M. Rusinek. Wrocław: Zakład im. Ossolińskich.
- Gombrowicz W., 1994: *Trans-Atlantyk*. Transl. C. French, N. Karsov. New Haven and London, Yale University Press.
- Gombrowicz W., 2005: *Trans-Atlantico*. Trad. R. Landau. Milano: Feltrinelli.
- Gombrowicz W., 2007: *Trans-Atlantyk*. Kraków: Wydawnictwo Literackie.
- Jarniewicz J., 2004: „Frazes i frazeologia w angielskim przekładzie *Trans-Atlantyku*”. W: *Gombrowicz i tłumacze*. Red. E. Skibińska. Łask: Leksem.
- Karski G., 1955: „Kłopoty tłumacza”. W: *O sztuce tłumaczenia*. Red. M. Rusinek. Wrocław: Zakład im. Ossolińskich.
- Kielar B.Z., 1988: *Tłumaczenie i koncepcje translatorskie*. Wrocław: Zakład im. Ossolińskich.
- Kumaniecki K., 1955: „Nad prozą antyczną”. W: *O sztuce tłumaczenia*. Red. M. Rusinek. Wrocław: Zakład im. Ossolińskich.
- Lewicki A.M., 1976: *Wprowadzenie do frazeologii syntaktycznej*. Katowice: Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- Modzelewska N., 1975: „Refleksje tłumacza”. W: *Przekład artystyczny*. Red. S. Pollak. Warszawa: Ossolineum.
- Sandauer A., 1955: „Troski tłumacza”. W: *O sztuce tłumaczenia*. Red. M. Rusinek. Wrocław: Zakład im. Ossolińskich.
- Venuti L., 1995: *The Translator's Invisibility. A History of Translation*. London—New York: Routledge.
- Wilczek P., 1993: „Czy przekład artystyczny jest możliwy?”. W: *Przekład artystyczny*. Red. P. Fast. Katowice: Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- Zawieyski J., 1955: „O przekładach dramatu”. W: *O sztuce tłumaczenia*. Red. M. Rusinek. Wrocław: Zakład im. Ossolińskich.

Redaktor
BARBARA MALSKA

Projektant okładki i strony tytułowej
TOMASZ JURA

Redaktor techniczny
BARBARA ARENHÖVEL

Korektor
WIESŁAWA PISKOR

Łamanie
ALICJA ZAŁĘCKA

Copyright © 2014 by
Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego
Wszelkie prawa zastrzeżone

ISSN 0208-5550
(wersja drukowana)

ISSN 2353-088X
(wersja elektroniczna)

Wydawca
WYDAWNICTWO UNIWERSYTETU ŚLĄSKIEGO
UL. BANKOWA 12B, 40-007 KATOWICE
www.wydawnictwo.us.edu.pl
e-mail: wydawus@us.edu.pl

Wydanie I. Nakład: 90 + 50 egz. Ark. druk. 20,25. Ark. wyd.
28,0. Papier offset. kl. III, 90 g Cena 44 zł (+ VAT)

Druk i oprawa: „TOTEM.COM.PL Sp. z o.o.” Sp.K.
ul. Jacewska 89, 88-100 Inowrocław

Więcej o książce



CENA 44 ZŁ | ISSN 2353-088X
(+ VAT)